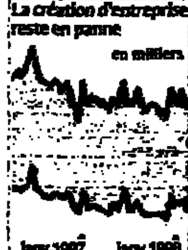
LE MONDE INITIATIVES

■ Débuter une deuxième carrière
■ Emploi : 24 pages d'annonces classées



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16587 – 7,50 F - 1,13 EURO

MERCREDI 27 MAI 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Nouvelles violences urbaines

Le Monde dévoile le rapport remis mardi au ministre de l'intérieur par deux sociologues, qui constate l'augmentation de nouvelles formes d'agressions *« s'en prenant à toutes les institutions ».* p. 9

■ Haro sur les déchets atomiques

Le transport vers La Hague de déchets nucléaires contaminés au-delà des normes autorisées provoque un tollé en Allemagne. La ministre de l'environnement, Angela Merkel, devait rencontrer Dominique Voynet, mardi 26 mai, à Strasbourg. p. 4

■ Contre la « double peine »

Les étrangers en grève de la faim depuis 46 jours pour protester contre la « double peine » ont reçu le parrainage de vingt personnalités. p. 10 et notre éditorial p. 15

■ Récession au Japon

Les résultats des entreprises japonaises pour l'année fiscale 1997 sont globalement négatifs, les grandes banques annoncent des pertes record, le yen continue de chuter. p. 16


CLAUDE DITYVON

■ Mai 68, le roman

Vingtième épisode du roman-feuilleton de Patrick Rambaud. 26 mai 1968 : après une nuit blanche rue de Grenelle, le patronat accepte le SMIG à 3 francs ; boulevard Saint-Michel, les badauds déambulent dans le quartier saccagé. p. 12 et 13

■ Nucléaire : le Pakistan hésite

Le Pakistan hésite à répliquer à l'Inde en effectuant, lui aussi, un essai nucléaire, et regrette la *« mollesse »* de la communauté internationale après le défi lancé par New Dehli. p. 2

■ Roland-Garros : Sampras s'accroche

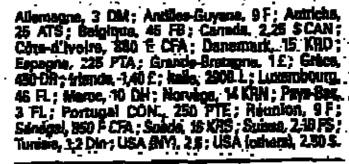
Le numéro un mondial du tennis a continué son *« apprentissage »* de la terre battue en battant Todd Martin, lundi. Sans convaincre. Son prochain adversaire sera le Paraguayen Ramon Delgado. p. 24

■ Mouvements sociaux

Journée d'action à l'appel de FO chez les routiers, manifestations de forains, menace d'une nouvelle grève des pilotes d'Air France. p. 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 527 - 7,50 F





Mondial : opération préventive anti-islamistes

● A deux semaines de la Coupe du monde, plus de 80 personnes ont été interpellées dans cinq pays d'Europe ● Cette mobilisation policière vise à prévenir « la préparation d'actions terroristes » ● Le « bras droit » du chef des réseaux européens du GIA aurait été interpellé en Allemagne

DEUX SEMAINES *avant le début* de la Coupe du monde de football, qui doit avoir lieu en France du 10 juin au 12 juillet, plus de quatre-vingt personnes suspectées d'appartenir à la mouvance islamiste ont été interpellées, mardi 26 mai, dans cinq pays d'Europe (France, Allemagne, Belgique, Italie, Suisse). Préparées de longue date, ces interpellations avaient pour but de *« donner un coup de pied dans la fourmilière »* à l'approche de cet événement.

Agissant sur commission rogatoire du juge parisien Jean-Louis Bruguière, plusieurs centaines de policiers des renseignements généraux, de la police judiciaire et de la Division nationale antiterroriste ont, mardi matin, interpellé cinquante-trois personnes dans la région parisienne, en Rhône-Alpes et dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils ont également effectué de nombreuses perquisitions, saisi des documents et d'importantes sommes d'argent. Les personnes interpellées sont d'origine algérienne, tunisienne ou française. Elles sont soupçonnées d'être en relation directe avec Hassan Hattab, un Algérien présenté comme le chef des réseaux européens du Groupe islamiste armé (GIA). Selon la police française, Adel Mechat, considéré comme le « bras droit » de Hassan Hattab, figurerait au nombre des cinq personnes interpellées en Allemagne. Il aurait eu pour mission de reconstituer les réseaux du GIA en Europe.



Dans un communiqué, le ministère de l'intérieur précise que cette opération préventive intervient *« à l'issue de plusieurs mois de surveillance laissant présumer la préparation d'actions terroristes à l'approche de la Coupe du monde de football ». « D'autres développements sont susceptibles d'avoir lieu dans les heures à venir »*, ajoute le communiqué.

Lire page 32

Non-cumul des mandats : les indemnités des maires seront augmentées

AVANT l'ouverture du débat à l'Assemblée nationale, mardi 26 mai, sur les deux projets de loi sur la limitation du cumul des mandats, Lionel Jospin a arbitré en faveur du principe d'une revalorisation des indemnités des maires. Elle sera plus substantielle pour les maires des villes importantes, qui seront obligés par la nouvelle législation de se consacrer entièrement à cette tâche. Cette revalorisation, souhaitée par les députés socialistes et relayée par François Hollande, premier secrétaire du PS, interviendra parallèlement à l'application de la nouvelle loi sur la limitation du cumul des mandats. Les députés socialistes, Verts et communistes devraient voter, jeudi 28 mai, en faveur de ces textes.

Lire page 6

Le journalisme américain humilié par un talentueux faussaire

NEW YORK
de notre correspondante

Charles Lane, rédacteur en chef de l'austère et très respecté hebdomadaire américain *The New Republic*, a dû se résoudre à écrire, dans le numéro daté du 1er juin, ce que tout rédacteur en chef souhaite ne jamais avoir à écrire dans sa vie : des excuses à ses lecteurs pour avoir publié, deux semaines plus tôt, un article passionnant qui s'est révélé inventé de toutes pièces.

Pour mortifié qu'il soit, Charles Lane n'est pas au bout de ses peines : *The New Republic* a publié, entre le 25 décembre 1995 et le 18 mai 1998, sous la direction de trois rédacteurs en chef successifs, quarante et un articles de ce brillant faussaire, Stephen Glass, un jeune journaliste âgé de vingt-cinq ans dont l'hebdomadaire s'est aussitôt séparé. *« Une enquête préliminaire sur les précédents articles de Stephen Glass laisse malheureusement penser que cet article n'est pas le seul à avoir violé nos règles déontologiques »*, écrit Charles Lane. Les *« préservatifs Monica »* (Lewinsky) vendus dans telle convention politique, l'autel érigé à Alan Greenspan – le président de la réserve fédérale – dans telle institution financière, l'orgie de jeunes républicains en goguette, tout cela était faux. L'embarras est d'autant plus profond pour *The New Republic*, magazine qui, depuis Washington, commente l'actualité politique, sociale et culturelle avec une grande liberté de ton, que le pot aux roses a été découvert par un autre organe de presse.

En cherchant à réenquêter sur le dernier article de Stephen Glass, « Le paradis des hackers », une histoire d'adolescents extorquant de l'argent à des entreprises après avoir pénétré leurs bases de données confidentielles grâce à Internet, Adam Penenberg, journaliste à *Forbes Digital Tool*, l'édition électronique du magazine *Forbes*, s'est rendu compte que les personnages et les entreprises cités étaient fictifs. Il s'est ouvert de ses doutes à Charles Lane, qui a fini par confondre le jeune Stephen Glass. Non sans mal : sommé de fournir le numéro de téléphone de l'entreprise de logiciels prétendument victime des pirates, Stephen Glass donna celui du téléphone mobile de son cousin, sur lequel il avait enregistré un faux message de répondeur ; il prit aussi la peine de créer un faux site sur le Web pour cette société dont il avait tout inventé.

Auteur très prolifique, Stephen Glass écrivait aussi pour *Rolling Stone, Harper's* et *George*, magazines new-yorkais plus riches que son principal employeur et qui avaient remarqué l'originalité de sa plume. Plus d'une de ses œuvres se retrouva dans la presse britannique. Il travaillait sur un article pour le *New York Times Magazine*, avait cosigné un article pour *Slate*, le Webmagazine édité par Microsoft. Autant de rédacteurs en chef qui se sont replongés avec inquiétude dans leurs archives...

Pour l'heure, la question est surtout : *« Comment cela a-t-il été possible ? »* Comment l'extraordinaire imagination de Stephen Glass a-t-elle pu échapper si longtemps à l'œil critique de ses supérieurs et à la vigilance des *« fact checkers »*, ces fameux vérificateurs d'informations auxquels tout reporter de magazine doit soumettre sa copie – et auxquels Stephen Glass confiait des blocs-notes noircis de fausses notes ? Enfin la preuve, répond Michael Kinsley, rédacteur en chef de *Slate*, que l'institution du *« fact checking »* est inutile. *« C'est l'un de ces moments*, écrit Andrew Sullivan, celui qui embaucha Stephen Glass à *The New Republic, où l'on remet tout en question, surtout en matière de journalisme. »*

Sylvie Kauffmann

Génétique : en Suisse, on vote

DIMANCHE 7 JUIN, les citoyens helvétiques feront un choix de société majeur. En se prononçant sur l'initiative « pour la protection génétique », qui vise à renforcer la réglementation en vigueur en matière de manipulations génétiques en interdisant notamment animaux et plantes transgéniques, ils détermineront l'évolution économique, scientifique et philosophique de leur pays. Si le « oui » l'emporte, le développement industriel des biotechnologies en Suisse et des pans entiers de la recherche biomédicale helvétique seront condamnés. Pour la première fois, un peuple souverain va donc directement influer sur l'avenir d'une technologie dont les retombées les plus visibles sont déjà dans l'assiette du consommateur.

Lire page 23

POINT DE VUE

Les Palestiniens, victimes des victimes

par Edward W. Saïd

AUX Etats-Unis, les célébrations du cinquantenaire de l'Etat d'Israël ont cherché à donner une image du pays qui n'a plus cours depuis l'Intifada palestinienne (1987-1992) : celle d'un Etat pionnier, plein d'espoir et de promesse pour les survivants de l'holocauste nazi, havre d'un libéralisme éclairé dans l'océan du fanatisme et du conservatisme arabes.

Le 15 avril, la chaîne de télévision américaine CBS diffusait d'Hollywood deux heures de programme en début de soirée, animées par les acteurs Michael Douglas et Kevin Costner, avec pour invités des célébrités : Arnold Schwarzenegger, Wynona Ryder ou Kathy Bates (qui a dit des textes de Golda Meir, mais pas, évidemment, la fameuse phrase sur l'inexistence des Palestiniens). Aucune de ces sommités n'est véritablement experte en la matière ni passionnée du Proche-Orient, bien que toutes aient, d'une manière ou d'une autre, exalté la grandeur d'Israël et ses durables réalisations. Il y eut même une brève apparition du président Bill Clinton qui fit l'observation peut-être la moins édifiante de la soirée et la plus marquée par le conformisme, en félicitant Israël, *« minuscule oasis »*, d'avoir *« fait fleurir ce qui était autrefois un désert aride »* et *« construit une démocratie prospère en terre hostile ».*

On est loin, curieusement, d'un tel concert d'éloges à la télévision israélienne, qui a programmé sur l'histoire du pays un feuilleton en vingt-deux épisodes, *Tkuma*. Une série au contenu résolument plus complexe et critique. Les passages relatifs à la guerre de 1948 ont été puisés, par exemple, dans les archives découvertes par les historiens dits révisionnistes que sont Benny Morris, Ilan Pappé, Avi Schlaim, Tom Seger et autres. Ils montrent les autochtones palestiniens chassés par la force, leurs villages démolis, leurs terres saisies, leur société détruite.

Lire la suite page 14

Edward W. Saïd est professeur de littérature comparée à l'université Columbia (Etats-Unis).

Musiques métisses



VULI MAHLASELA

SON STATUT de star naissante n'a pas changé son mode de vie : chanteur folk sud-africain, Vuli Mahlasela habite une cabane au toit de tôle dans la cité de Pretoria qui l'a vu naître. Du 27 mai au 1er juin, il sera l'une des vedettes du vingt-troisième Festival des musiques métisses d'Angoulême, qui s'attache à préserver la mémoire des musiques du monde menacée par une mondialisation anglo-saxonne de la mode musicale.

Lire page 27

ASIE Deux semaines après les essais nucléaires indiens, le Pakistan n'a toujours pas répliqué en faisant, lui aussi, exploser une bombe atomique. L'armée et l'opinion semblent se diviser sur cette question qui fouette l'orgueil national. L'avantage de ne pas procéder à un essai n'est pas négligeable puisqu'il éviterait que des sanctions s'abattent sur un pays économiquement en crise. Mais le premier ministre, Nawaz Sharif, joue son poste s'il ne montre pas de la fermeté à l'égard de l'Inde. ● LA FRANCE, important partenaire militaire d'Islamabad, a contribué à faire accéder le Pakistan à la filière nucléaire, notamment à travers des programmes de coopération civils. ● NATION ÉCLATÉE, le Pakistan se retrouve dans tous ses désordres à Karachi, le grand port où cohabitent péniblement toutes ses ethnies. La violence politique et criminelle cause plusieurs morts par jour.

Le Pakistan hésite à répondre à l'Inde par un essai nucléaire

Islamabad est partagé entre le besoin de relever l'« affront » indien et sa crainte de sanctions qui aggraveraient la crise économique. La Chine aurait prêché la prudence à son allié, inquiet de la « mollesse » des réactions internationales envers New Delhi

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

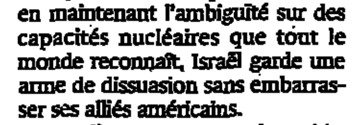
Deux semaines après les essais nucléaires indiens, une intense activité règne sur le site de Chagaï, dans le désert du Balouchistan, près des frontières afghane et iranienne, où le Pakistan pourrait procéder à un essai nucléaire. Si l'on considère qu'il a fallu un mois à l'Inde entre la décision de procéder à un tir et son exécution, rien n'est joué pour le Pakistan qui, affirme-t-on, a été totalement surpris par la rapidité des essais indiens.

Confrontés à une grave crise économique, les Pakistanais semblent partagés entre leur désir de relever l'affront indien et leur crainte de sanctions internationales qui ne pourraient qu'aggraver la situation. Si, dans les couches populaires les plus défavorisées, le deuxième argument semble le plus fort, les classes moyennes éduquées et certains intellectuels font entendre leur voix en faveur d'un essai.

Aucune manifestation de rue spontanée n'a eu lieu et les rassemblements organisés par les partis politiques sur le thème des tests nucléaires n'ont pas attiré une foule importante. Pour le premier ministre Nawaz Sharif, soumis à la plus difficile décision de sa carrière politique, le choix est ardu : *« soit vous faites exploser la bombe, soit vous partez »*, lui ont dit plusieurs rédacteurs en chef des journaux, qu'il avait réunis la semaine dernière. *« S'il ne fait rien, il est sûr que l'opposition, qui utilise la situation pour le faire tomber, déclenchera à plus ou moins brève échéance des manifestations de rue contre le gouvernement »*, affirme un analyste politique.

L'EXEMPLE D'ISRAËL

A contrario, un essai pourrait donner à Nawaz Sharif un sursaut de popularité. Mais le répit pourrait bien être de courte durée : les sanctions, au moins américaines et japonaises, qui s'abattront automatiquement sur le Pakistan, risqueraient en effet de créer une tension sociale insupportable. Puissance incontournable au Pakistan, l'armée est officiellement muette mais, affirme une très bonne source, est en fait très divisée. Ceux qui prêchent la modération prennent exemple sur Israël : en maintenant l'ambiguïté sur des capacités nucléaires que tout le monde reconnaît, Israël garde une arme de dissuasion sans embarrasser ses alliés américains.



Deuxième argument de poids, l'establishment militaire sait que le Pakistan n'a pas, à l'heure actuelle, les mêmes capacités de puissance et de miniaturisation que celles montrées par l'Inde lors de ses cinq récents essais. Impressionnés par les tests, certains cercles militaires et du renseignement vont même jusqu'à avancer l'éventualité d'une collaboration entre Israël et l'Inde. Une des thèses qui circulent dans ces milieux est que les deux derniers essais indiens auraient été faits pour le compte d'Israël. Une thèse à prendre avec beaucoup de prudence compte tenu des relations du Pakistan avec l'Inde et l'Etat hébreu...

L'armée, comme la population, est aussi divisée entre la volonté de certains de répondre à l'ennemi indien et le souci des autres de ne pas provoquer une catastrophe économique qui n'épargnerait pas l'institution militaire. D'autant que la priorité numéro un de l'armée tourne autour des considérations de sécurité : si la bombe indienne était pour les nationalistes hindous une affaire de prestige, pour le Pakistan, la question est d'abord sécuritaire. Le débat est donc vif entre les partisans de la dissuasion nucléaire et ceux qui préféreraient attendre tout en renforçant l'armée pakistanaise sur le plan des armes conventionnelles.

CRISE DE CONFIANCE

Principal allié militaire du Pakistan, la Chine aurait, laisse-t-on entendre à Islamabad, prêché la modération et conseillé aux Pakistanais de ne pas s'inquiéter sur leur sécurité et de ne pas précipiter les choses. *« Les Pakistanais ne feraient rien sur le plan nucléaire sans consulter les Chinois,* affirme ainsi Iqbal Ahmad, politologue et éditorialiste, *et, pour l'instant, ceux-ci paraissent vouloir attendre. »*

Le gouvernement pakistanais s'avoue profondément déçu des réactions plutôt molles qu'ont suscitées les essais indiens. *« Sur le plan des principes comme sur le plan pratique, rien de sérieux n'a été globalement entrepris contre l'Inde »*, déplore un haut responsable pakistanais. *« Nous aurions voulu qu'il soit dit clairement que l'Inde ne serait en aucune façon récompensée pour ces essais et qu'il n'était pas question, par exemple, de rouvrir les négociations sur le nucléaire »*, dit-il. Le refus des pays du G 8 de décider des sanctions collectives contre l'Inde a été durement ressenti ici. Si les menaces de Washington en cas d'essai sont connues, les Etats-Unis n'auraient rien offert de très concret, ni de très attractif, en termes politiques ou économiques, à Islamabad pour le convaincre de renoncer à effectuer une expérience.

« La communauté internationale ne fait pas grand chose pour retenir le Pakistan », concède un expert international, qui souligne *« la très profonde crise de confiance des Pakistanais envers les Etats-Unis »*.

Pour l'instant, le Pakistan envisage toutes les possibilités et nul n'ose trop s'avancer sur la conclusion à laquelle arriveront le gouvernement et l'armée quant à une décision qui engage, sous de multiples aspects, l'avenir du pays.

Françoise Chipaux

Les Quinze refusent de sanctionner New Delhi

Les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, réunis lundi 25 mai à Bruxelles, ont décidé de ne pas prendre de sanctions à l'encontre de l'Inde pour ses récents essais nucléaires, mais se *« réservent le droit de prendre toutes les mesures nécessaires »* si New Delhi ne *« donne pas suite à son engagement »* de signer les accords internationaux en matière de désarmement nucléaire.

Les Quinze ont invité la Commission européenne à suivre l'affaire *« de manière soutenue »* lorsqu'il s'agira de renouveler le système de préférence généralisé (SPG) dont bénéficie l'Inde pour ses produits agricoles et industriels. Ils ont également fait part de leur *« compréhension »* concernant les inquiétudes du Pakistan mais l'ont appelé à faire preuve de *« retenue »* en renonçant à ses propres essais.

Paris a fortement contribué à armer Islamabad

AUX CÔTÉS de plusieurs autres pays, parmi lesquels le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Belgique, la France a contribué à faire accéder le Pakistan à la filière nucléaire à l'occasion de divers programmes civils. Mais c'est en priorité la Chine et, dans une moindre mesure, la Corée du Nord qui ont permis aux Pakistanais de disposer de composants susceptibles, selon les services américains de renseignement, d'entrer dans la conception de technologies nucléaires et balistiques.

A partir d'une demi-douzaine de réacteurs, de deux usines de production d'eau lourde et de deux usines de production de plutonium, Islamabad a une double capacité : celle de détenir, grâce à son site de recherche à Kohat, dans le nord du pays, 200 à 210 kilogrammes d'uranium enrichi, de quoi fabriquer une dizaine de têtes nucléaires, et celle de produire, suite à des essais récents en avril, jusqu'à une quinzaine, voire une vingtaine de missiles sol-sol, dénommés Ghauri, d'une portée de 1 500 kilomètres, et assemblés notamment à Rawalpindi (*Le Monde* du 15 mai).

Les armements livrés par la France, essentiellement à l'aviation et à la marine, ne permettent pas de transporter, ni de larguer des charges nucléaires. Le Pakistan a acquis plus d'une centaine d'avions Mirage, qui sont des Mirage III et cinq d'une catégorie déjà ancienne, non adaptés à l'emport de bombes ou de missiles nucléaires.

HÉTÉROGÉNÉITÉ DES MATÉRIELS

Cette flotte commence à accuser son âge. Aussi, à la fin de l'an dernier, Islamabad a signé un accord avec la France, selon lequel 40 nouveaux Mirage du même type, prélevés sur des stocks de l'armée de l'air française à Châteaudun, lui seront livrés, une fois modernisés par plusieurs entreprises françaises.

Auprès de la France, le Pakistan a encore acquis sept avions Atlantique de surveillance maritime, des hélicoptères Alouette et Puma, des missiles de défense aérienne Crotale et sept sous-marins d'attaque à propulsion classique, qui sont armés de torpilles mais dont les trois plus récents, commandés en 1994, seront équipés de missiles Exocet SM-39 performants.

Les techniciens français détachés sur place soulignent, en règle générale, que l'hétérogénéité des matériels, dans les trois armées du Pakistan, complique la logistique du temps de paix, comme en temps de guerre. Des matériels chinois, souvent surannés, et américains voisinent avec les équipements français.

Si la compétence des pilotes de l'armée de l'air pakistanaise n'est pas discutée, la capacité du haut commandement à mener des opérations aéroterrestres et, encore plus, aéromaritimes est, en revanche, jugée douteuse. En effet, les forces armées pakistanaises manœuvrent très rarement ensemble, à l'occasion d'actions combinées.

Jacques Isnard

Karachi, chaudron multiethnique, ville de tous les trafics

REPORTAGE
La population vit au rythme des combats pour le contrôle des quartiers de réfugiés

KARACHI
de notre envoyée spéciale

Au milieu d'un décor peu engageant – rues non pavées où s'entassent les ordures, égouts à ciel ouvert – la maison de Massih Ghazi est impeccable. Petit commerçant venu d'Inde lors de la partition en 1947, Massih s'est installé à Pak Colony en 1951, une colonie sauvage qui s'est développée comme beaucoup de quartiers de Karachi en marge de la loi avant de se voir reconnaître un statut.

Mohajir (réfugié), comme s'appellent toujours ici les musulmans venus d'Inde pour construire le Pakistan à l'appel d'Ali Jinnah, Massih avoue son dégoût pour la lutte intestine que se livrent les deux partis représentant sa communauté : le MQM (Muttahida Qaumi Movement) d'Altaf Hussein, exilé à Londres et le MQM-Haqiqi (Mohajir Qaumi Movement), faction dissidente dirigée par un ex-proche d'Altaf Hussein, Afaq Ahmed. Ces combats pour le contrôle des quartiers où se concentrent les Mohajirs (60 % des 10 à 12 millions d'habitants de Karachi) font quotidiennement des victimes et tiennent littéralement la population en otage. Cette lutte est d'ailleurs aujourd'hui tout autant criminelle que politique.

Car derrière les accusations que se lancent les frères ennemis Mohajir, ce qu'ils se disputent, c'est la mainmise sur la richesse générée par cette ville de tous les trafics et des affaires. Avec, pour point commun implicite, la volonté d'y régner en maîtres. *« Karachi s'est développée avec des entrepreneurs agressifs alliés à une mafia puissante qui travaillent avec un gouvernement corrompu »*, affirme un architecte qui préfère garder l'anonymat. *« Sur 13 500 bus qui circulent à Karachi,* dit-il, *11 000 appartiennent à des individus qui les ont achetés à crédit auprès d'usuriers. Sur 78 000 logements qui devraient être construits chaque année, 60 000 le sont, dont seulement 22 000 légalement. Un gouvernement parallèle d'une telle ampleur ne peut pas fonctionner sans armes et sans prélever des taxes auprès des populations qu'il contrôle. La guerre des MQM, c'est une guerre de gangs qui, depuis des années, ont développé leur terrain d'action qu'ils taxent et protègent. »*

L'extorsion de fonds, Massih en est, comme tous les commerçants de son quartier, une des nombreuses victimes. Son seul souhait, c'est le règne de la loi et l'ordre, l'instauration d'un système qui mette fin à l'arbitraire et à l'incertitude du lendemain. A vingt et un ans, Mohammad, mécanicien, qui vit à Liaquatabad, autre quartier à risques que se disputent les deux MQM, partage les mêmes sentiments. Il en a assez des combats permanents de ces militants, qui, à la nuit tombée, arpentent les ruelles de son quartier en armes et réclament l'argent à la pointe de leur fusils. 500 roupies (1 franc vaut 7,5 roupies) pour une petite échoppe, 1 000 à 2 000 pour une plus grande et 2 000 pour chaque bijoutier. Héritage de la guerre d'Afghanistan, les armes se vendent sans difficulté ; plus d'un million d'entre elles circuleraient en ville. Quant à la police, *« elle ne se montre que dans les rues principales »*, affirme Mohammad. *« La police n'est qu'un groupe armé de plus en uniforme »*, assure pour sa part Massih : *« On peut difficilement être plus corrompu et, de toute façon, ils ne font rien. »* Chef du comité de liaison police-citoyens, M. Jameel Yusuf ne dément pas : *« Les citoyens ont peur de leur police. On doit développer une force dans laquelle les gens ont confiance. Des experts sont venus de Grande-Bretagne, du Japon, mais aucun gouvernement n'a la volonté de réformer la police. »*

INSTITUTIONS BAFOUÉES

Du côté du gouvernement provincial, on minimise le conflit entre les deux factions du MQM qui menace la coalition au pouvoir. Le parti du premier ministre fédéral, Nawaz Sharif, la Ligue musulmane, gouverne en effet la province du Sind (dont Karachi est la capitale) avec le MQM d'Altaf Hussein qui a remporté 28 sièges aux élections provinciales de février 1997. Or le MQM exige, sous peine de se retirer de la coalition, qu'Islamabad mette fin à ce qu'il appelle les zones interdites, c'est-à-dire les quartiers contrôlés par son concurrent, le MQM-Haqiqi. *« L'armée est la principale responsable de la situation à Karachi »*, confie, amer, un éditorialiste. *« S'arrogeant le monopole du patriotisme, elle regarde tout mouvement de revendication communautaire avec suspicion et c'est son comportement qui a radicalisé les Mohajirs. »*

Karachi vit donc au rythme des grèves déclenchées par le MQM et dans une insécurité peu propice au développement des affaires, alors que la région représente plus de 60 % de l'économie pakistanaise. Pour l'instant, la situation est à peu près calme – *« 2 à 3 morts politiques par jour »*, affirme M. Yusuf –, même si, dans les quartiers huppés, la vie est normale. Mais la menace d'affrontements violents demeure et le malaise persiste dans cette ville où se mêlent toutes les ethnies pakistanaises et plus de deux millions d'immigrants illégaux, Afghans, Birmans, Bangladais, Iraniens attirés par les mirages de la ville.

Chaudron pluriethnique, Karachi amplifie en fait les maux du Pakistan : un effritement des institutions bafouées jusqu'au plus haut niveau du pouvoir, les tendances centripètes de communautés qui ne se retrouvent pas dans l'Etat, une disparité de plus en plus grande entre une élite soucieuse de ses intérêts et une population humble qui cherche à survivre par tous les moyens.

Fr. C.

Le nouveau président indonésien s'efforce de gagner du temps

Premières libérations « sélectives » de prisonniers politiques incarcérés sous le régime de Suharto

Le président Habibie a fait libérer deux premiers prisonniers politiques incarcérés sous Suharto et *a promis de réviser la loi sur la « subversion ».* Les militaires sont enjoints de présenter leurs excuses aux étudiants pour l'assassinat de quatre d'entre eux. *L'épreuve la plus délicate* pour les nouveaux chefs du régime est le démantèlement des conglomérats contrôlés par la famille de l'ex-dictateur.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Le successeur de Suharto se retrouve sur une corde raide. Considéré comme le fils spirituel de l'ancien président, il fait face à des pressions concordantes pour démanteler le système qui a permis à son mentor de garder le pouvoir pendant trente-deux ans. Il consacre donc une bonne partie de son temps à lâcher du lest pour préserver le calme qui prévaut depuis le 23 mai en Indonésie.

Ayant accepté la tenue d'élections *« le plus tôt possible »*, B. J. Habibie a donc renoncé à remplir un mandat qui ne vient à échéance qu'en 2003. Les lois électorales et sur les partis politiques, qui datent de 1973, seront abrogées. Cartels et monopoles seront interdits, a-t-il également fait savoir à l'issue d'un premier conseil des ministres réuni, lundi 25 mai, à Djakarta. Un groupe de travail sur la réforme comprendra des *personnalités indépendantes. Il* en a rediscuté mardi matin avec au moins deux adversaires de Suharto, Amien Raïs et Emil Salim.

Les prisonniers politiques seront libérés de *« manière sélective »*. Deux d'entre eux, le syndicaliste Muchtar Prakpahan et l'ancien parlementaire Sri Bintang Pamungkas, *ont été relâchés* dans la nuit de lundi à mardi.

M. Habibie a promis de coopérer avec le FMI dans la négociation d'un quatrième plan d'austérité, de supprimer les privilèges accordés par l'administration précédente à des groupes d'affaires ou à des individus, d'assurer le ravitaillement des populations, de lutter contre l'inflation, de stabiliser la roupie...

DE CONCESSION EN CONCESSION

Mais le véritable problème de cet ingénieur en aéronautique formé en Allemagne et membre du gouvernement pendant vingt ans est sa crédibilité. La famille Habibie a été l'un des bénéficiaires des privilèges que le nouveau président condamne aujourd'hui. Son frère Fanny vient de démissionner de la direction de l'Autorité du parc industriel de Batam, un *projet ambitieux de développement* dont les infrastructures ont coûté 2 milliards de dollars à l'Etat et qui est exploité par des *firmes alliant les Habibie aux* Suharto.

L'un de ses fils, Ilham, également ingénieur, est vice-président de la compagnie d'Etat aéronautique IPTN, *fondée par son père.* Le Trésor indonésien a englouti 2 milliards de dollars dans l'affaire, dont les sous-traitants sont souvent des firmes dans lesquelles les Habibie ont des intérêts. Ilham n'avait pas encore, mardi, remis sa démission. PT Timsco, un holding dominé par la famille, contrôlerait des dizaines de sociétés.

Tourner cette page est une épreuve d'autant plus pénible que le président indonésien n'est pas sûr de garder longtemps ses nouvelles fonctions. Mais les pressions s'accentuent. *« Une réforme fondamentale est la réponse aux crises qui affectent le pays »*, a estimé, lundi, le général Susilo Bambang Yudhoyono, chef du département socio-politique des forces armées. Sinon, a-t-il dit, la « réforme », mot-clé du changement et du mouvement étudiant, *« sera un mot vide de sens »*.

De son côté, le général Wiranto, commandant en chef des forces armées et ministre de la défense, a invité de 10 000 officiers et soldats *réunis dans un stade de Djakarta* à combler le fossé entre militaires et étudiants. *« Allons sur les campus nous excuser auprès de tous les étudiants pour ce qui est arrivé à leurs amis. Qu'ils sachent que nous partageons leurs vues sur la réforme »*, a-t-il déclaré. Wiranto avait annoncé, auparavant, que huit soldats et six officiers étaient sous enquête à la suite de l'assassinat de quatre étudiants le 12 mai.

De leur côté, des activistes, y compris des membres d'un syndicat officiel, n'ont pas attendu de nouvelles lois pour former, lundi, le Parti des travailleurs indonésiens. Des organisations réclament, par ailleurs, la libération de Budiman Sudjatmiko, condamné à treize ans de prison pour *« subversion »* en 1997, et président d'une formation interdite, le Parti démocratique du peuple. Habibie a promis de revoir cette loi sur la subversion, délit passible de la peine de mort. Enfin, le Bakom-PKB, association de minorités ethniques et religieuses, a appelé à *« une action nationale pour préserver l'unité nationale »*.

Pour un chef d'Etat si lié au régime précédent, le seul moyen de maintenir le calme est d'aller de *concession en concession.* Comme le royaume de Thaïlande voilà vingt ans, la République d'Indonésie franchit une étape décisive : *désormais, le pouvoir s'y* partage. Pour Habibie, l'équation, dont l'un des termes est la transparence, n'en est que plus compliquée. Le *Jakarta Post* le lui rappelle, mardi, dans un éditorial qui juge que *« beaucoup de gens souhaitent le départ d'Habibie, car attendre de lui qu'il applique une réforme totale revient simplement à penser l'impensable »*.

Jean-Claude Pomonti

Alerte à la pollution en Amérique centrale

Les incendies allumés par les paysans et favorisés par la sécheresse recouvrent la région d'une épaisse couche de fumée

MEXICO
de notre correspondant

La multiplication des incendies provoqués par la sécheresse et le brûlage des terres pratiqué par les paysans avant les semailles est à l'origine, depuis plus d'un mois, d'une forte aggravation de la pollution au Mexique et dans toute l'Amérique centrale. Une épaisse couche de fumée recouvre l'ensemble de la région, du Nicaragua jusqu'à la frontière séparant le Mexique des Etats-Unis, obligeant les autorités à fermer temporairement plusieurs aéroports. Au Guatemala, la situation s'est encore aggravée avec l'éruption, la semaine dernière, du volcan Pacaya qui a déversé 2,5 millions de tonnes de cendres sur la capitale et ses environs.

Selon la ministre mexicaine de l'environnement, Julia Carabias, il s'agit de la *« plus plus grave crise* [écologique] *depuis soixante-dix ans »*. Tous les experts s'entendent pour estimer *que la situation* est attribuable à la combinaison de deux facteurs, l'un naturel et l'autre humain. Le phénomène climatique du *« Niño » se traduit, au Mexique,* par de très fortes chaleurs et un substantiel retard dans le déclenchement des pluies qui auraient dû *commencer au début du mois* de mai. Quant au facteur humain, il relève de la pratique traditionnelle des brûlis qui, à cause de la sécheresse, fait plus de ravages que les années précédentes et que les autorités tentent, en vain, d'interdire.

Pour le seul Mexique, plus de 10 000 incendies ont détruit, au cours des trois derniers mois, quelque 300 000 hectares de forêt et provoqué la mort d'une cinquantaine de pompiers improvisés. Au Guatemala, où le feu menace la zone archéologique de Tikal, les *flammes ont déjà ravagé* 65 000 hectares de jungle. Dans la forêt tropicale des Chimalapas, à cheval sur les Etats du Chiapas et d'Oaxaca (sud du Mexique), 12 000 hectares sont actuellement la proie des flammes, frappant durement plusieurs espèces animales, dont les toucans et les singes.

Les incendies ont fait exploser le taux des particules inférieures à dix microns – les plus dangereuses car elles peuvent provoquer des cancers pulmonaires à moyen terme – suspendues dans l'air respiré par la population de Tuxtla-Gutiérrez (Chiapas) et de Villahermosa (Tabasco). La zone métropolitaine de Mexico, où les quelque 16 millions d'habitants sont soumis toute l'année à un niveau de pollution par l'ozone déjà très élevé, a enregistré une brusque augmentation des particules : entre 200 et 700 microgrammes par mètre cube d'air, selon *les quartiers.*

Alors qu'organisations écologiques et autorités polémiquaient sur le seuil à partir duquel il faut *déclencher le plan d'urgence,* une brusque augmentation du taux d'ozone, passé à 250 points dans la journée du lundi 25 mai, a obligé *les autorités à réduire immédiatement* de 40 % la circulation automobile à Mexico. Dès le 29 mai, le palier au-delà duquel la circulation *automobile est limitée* sera abaissé à 225 points, au lieu de 250 aujourd'hui. Pour les particules, qui ne font, pour l'instant, l'objet d'aucune réglementation, la barre sera fixée à 180 microgrammes par mètre cube.

Bertrand de la Grange

Le sphinx de Guizeh retrouve son énigmatique sourire

LE CAIRE
de notre correspondant

Le plus vieux malade du monde est guéri ! C'est en grande pompe que le Sphinx, restauré au terme de *dix années de soins intensifs, a été dévoilé au public,* lors d'une cérémonie réunissant, lundi 25 mai, le président égyptien Hosni Moubarak, le directeur général de l'Unesco Federico Mayor et Farouk Hosni, *ministre de la culture.*

Après les discours de circonstance, la gigantesque toile blanche frappée d'étoiles dorées a glissé du corps et des pattes du Sphinx. Un acteur représentant le pharaon Thoutmosis IV, qui a régné de 1425 à 1405 avant J.-C. et qui, le premier, a restauré le Sphinx, est venu saluer les spectateurs au milieu d'un feu d'artifice de rayons laser.

Le vieillard de 4 500 ans a retrouvé une nouvelle jeunesse. Les pattes, la queue et le corps du lion ont été presque totalement refaits. En revanche, la tête, taillée à l'image de Khephren (2650 à 2600 avant J.-C.),constructeur de la seconde pyramide et du Sphinx lui-même, n'a pas été touchée.

Depuis son édification, il y a quarante-cinq siècles, le Sphinx a toujours exigé des travaux de restauration à cause de failles dans le tertre de roche calcaire où il a été taillé. Après ceux de Thoutmosis, plusieurs autres travaux ont été effectués dans les périodes pharaonique et gréco-romaine. Lors du passage de l'expédition d'Egypte, le Sphinx était enterré dans le sable, et seule sa tête était visible. Son corps n'a été dégagé qu'à partir de 1835, avec Auguste Mariette et Gaston Maspero, les deux premiers patrons du service égyptien des antiquités. La première restauration moderne a commencé en 1925, sous la direction du Français Aimé Barèse, mais il a fallu revenir à la charge à plusieurs reprises, le colosse perdant toujours des pierres.

En 1987 a lieu la plus contestée des opérations de restauration. Ahmad Qadri, alors directeur du service des antiquités, se livre à une restauration-spectacle *dont les artisans étaient des ouvriers analphabètes.* Les pierres séculaires sont remplacées par de gros blocs de pierre ne respectant pas les dimensions d'origine et fixées au ciment.

Le gardien des pyramides décida donc d'exprimer son mécontentement comme il l'avait fait du temps de Thoutmosis IV, à qui il avait promis qu'il deviendrait pharaon s'il lui rendait sa gloire. En 1988, un *énorme bloc de l'épaule du Sphinx s'écrasa au pied* de Farouk Hosni, nouveau ministre de la culture, qui était en tournée d'inspection. Depuis lors, le peintre ministre a fait de la restauration de la statue sa priorité, au point d'être surnommé *« le vizir du Sphinx »*.

RETOUR AUX MATÉRIAUX ANCESTRAUX

Après avoir limogé son directeur des antiquités, le ministre forma une commission réunissant archéologues, experts de l'Unesco et de la Fondation Paul Getty pour étudier le meilleur moyen de restaurer le colosse. La commission a conclu qu'il fallait revenir aux matériaux ancestraux que sont le mortier et la pierre calcaire. Autre problème : comment redonner au Sphinx son aspect d'origine ? Le sculpteur Adam Henein s'aida des photos et des relevés d'Aimé Barèse, puis commença à découper des blocs de mousse expansée. Quand la forme idéale fut trouvée, les blocs de mousse furent remplacés par des pierres de mêmes proportions. Une carrière spéciale a été achetée par le service des antiquités pour en extraire les 12 478 pierres qui ont servi à la restauration. Même la crevasse qui creusait le dos de la statue depuis des temps immémoriaux a été comblée.

Aux quelque 20 000 millions de francs qu'aura coûtés la restauration, il faut ajouter une somme au moins équivalente pour les égouts du village de Nazlet el Seman, dont les eaux usées étaient une des principales causes de la maladie du colosse, miné par l'humidité.

Alexandre Buccianti

La presse turque fait des révélations sur les liens entre la gendarmerie et des gangs mafieux

ISTANBUL
de notre correspondante

L'arrestation, vendredi 22 mai, des membres du commando qui avaient grièvement blessé par balles *Akin Birdal,* le *président* de l'Association des droits de l'homme (IHD) de Turquie, soulève autant de questions qu'elle en résout. Identifiés par Akin Birdal depuis sa chambre d'hôpital comme les auteurs de l'agression, deux jeunes gens, Bahri Eken et Kerim Deretarla – tous deux fils de policiers –, ont révélé avoir suivi un entraînement paramilitaire dans une caserne à quelques dizaines de kilomètres d'Istanbul sous la direction d'un sous-officier de gendarmerie, Cengiz Ersever.

Interpellé ainsi que trois autres personnes, *Cengiz Ersever* serait, selon la presse turque, un collaborateur de « Yesil », le nom de code d'un des personnages les plus influents de ce milieu mafieux ultranationaliste apparemment utilisé par certains cercles étatiques pour des opérations peu orthodoxes. Certains, parmi les interpellés, ne sont pas des *inconnus. Ainsi, l'un* des « cerveaux » de l'attaque contre Akin Birdal avait comparu devant les tribunaux pour avoir participé à un *raid armé* contre la chaîne de télévision Flash TV en avril 1997.

« Cette arrestation est le résultat de la pression de l'opinion internationale et des démocrates turcs, affirme Nazmi Gur, le secrétaire général de l'IHD, *mais ces hommes sont de simples pions. Derrière eux, il y a les gangs organisés au sein de l'État »*.

Ces arrestations relancent, une fois de plus, les interrogations liées à l'affaire dite *« de Susurluk »*, qui avait *révélé* l'existence de gangs d'extrême droite, liés à l'État, impliqués dans des trafics illégaux et suspectés d'être responsables des quelques 3 500 *« assassinats non élucidés »* recensés par l'IHD depuis 1991.

Les relations entre l'Etat et des *organisations mafieuses avaient été* révélées au grand public en novembre 1996, lorsque la Mercedes – au coffre bourré d'armes, de drogue et de « vrais faux » papiers – *d'un député kurde, Sedat Bucak,* chef d'une milice progouvernementale, s'était écrasée contre un camion, tuant les autres passagers du véhicule, soit un chef de la police et un gangster d'extrême droite recherché par Interpol.

Une enquête parlementaire sur l'accident de Susurluk avait suivi. A peine entré en fonctions, le premier ministre, Mesut Yilmaz, avait promis de faire la lumière sur toute cette affaire. Mais la volonté politique de trouver les coupables semble avoir fondu et l'attaque contre Akin Birdal indique que ces gangs continuent d'opérer.

« Cette arrestation démontre que la police est parfaitement capable de trouver les coupables lorsqu'elle ne se soumet pas aux pressions de l'intérieur », affirme le député social-démocrate Fikri Saglar. *« Si nous suivons cette piste sérieusement, nous pourrons faire la lumière sur Susurluk »*.

Nicole Pope

L'affaire des convois nucléaires contaminés provoque un tollé politique en Allemagne

Les normes de radiation autorisées n'ont pas été respectées

L'opposition allemande profite des révélations sur le dépassement des normes de radiation par les convois de déchets nucléaires envoyés au centre de retraitement de La Hague pour attaquer le gouvernement Kohl. La ministre de l'environnement, Angela Merkel, qui devait rencontrer, mardi 26 mai à Strasbourg, son homologue française, Dominique Voynet, doit répondre de sa politique nucléaire au Parlement.

BONN
de notre correspondant

En France, l'affaire semble presque oubliée. A Bonn, à quatre mois des élections, elle provoque une tempête politique. La ministre de l'environnement, Angela Merkel, est sous le feu des critiques depuis que l'on a appris que 16 des 68 trains ayant transporté en 1997 et 1998 des déchets nucléaires des centrales nucléaires allemandes vers l'usine de retraitement française de La Hague émettaient des radiations supérieures aux limites autorisées.

Le porte-parole des Verts au Parlement, Joschka Fischer, a demandé, lundi 25 mai, la démission du Mme Merkel. Les écologistes, au plus bas dans les sondages depuis qu'ils ont proposé le triplement du prix de l'essence avant de revenir en arrière, tentent de se refaire une santé. Les sociaux-démocrates (SPD) n'ont pas manqué l'occasion d'attaquer le gouvernement de Helmut Kohl, qui commence à peine à remonter la pente dans les sondages. Ils ont affirmé qu'il s'agissait de *« la crise de confiance la plus grave qu'ait connue l'énergie atomique depuis Tchernobyl »*.

Mme Merkel est passée à la contre-attaque, présentant un plan en dix points pour obtenir la garantie que les convois n'émettraient plus de radiations anormales. Ceux-ci sont suspendus tant que le système de contrôle des transports de déchets ne sera pas réformé. Mme Merkel devait s'en entretenir avec son homologue française, Dominique Voynet, mardi à Strasbourg, à l'occasion d'une réunion du conseil de l'environnement franco-allemand. Elle affrontera le lendemain un débat qui s'annonce houleux au Parlement allemand. Pour sa défense, la ministre affirme que les radiations décelées ne présentent aucun danger pour l'être humain. Elle affirme n'avoir appris le dépassement des normes que le 24 avril sur information des autorités françaises et accuse les entreprises nucléaires d'avoir caché la vérité.

Tactiquement, le chancelier soutiendra Mme Merkel le plus longtemps possible. Cette femme de quarante-quatre ans est enracinée politiquement à l'Est, dans le Mecklembourg-Poméranie occidentale. Ancienne porte-parole du gouvernement de Lothar de Maizière dans la RDA finissante, elle est une pièce importante de la campagne électorale : elle est l'une des rares « cautions » de M. Kohl dans l'ex-RDA, où la popularité du « chancelier de l'unité allemande » s'est effondrée.

LES POLICIERS INQUIETS

Cette affaire donne *a posteriori* raison aux milliers de manifestants écologistes qui tentent depuis des années par tous les moyens, parfois violents, de bloquer les transports de déchets nucléaires. Ces manifestations obligent à chaque fois les autorités à mobiliser des dizaines de milliers d'agents des forces de l'ordre, dont les représentants protestent aujourd'hui d'avoir été exposés à des convois irradiants.

Le non-respect des règles de sécurité accentue la défiance des Allemands à l'égard du nucléaire, qui est à l'origine de 30 % de l'électricité produite outre-Rhin – contre 77 % en France –, le solde étant produit à parité par le charbon et le lignite. Dix-neuf centrales sont aujourd'hui en activité, dont la dernière a été mise en service en 1989. Aucune n'est pour l'heure en construction. Face à l'opposition des écologistes, les dirigeants allemands ont renoncé au retraitement et ont eu beaucoup de mal à faire accepter la création de deux centres de stockage pour les déchets retraités. Les chrétiens-démocrates sont les seuls favorables à l'énergie nucléaire. Les Verts exigent son abandon *« tout de suite »*, les sociaux-démocrates *« dès que possible »*.

En cas d'arrêt prématuré des centrales, l'Etat devrait indemniser les producteurs – privés – d'électricité pour un montant exorbitant. Le vrai débat aura lieu lors de l'éventuel renouvellement du parc à l'approche de l'an 2010.

Arnaud Leparmentier

Trafic suspendu pour les transports français et étrangers

« AU DÉPART, nous avons pensé que la contamination radioactive de certains convois ferroviaires était un problème franco-français. Mais, fin avril, nous avons constaté qu'il était plus général. Nous avons alors prévenu nos collègues allemands et suisses », insiste André-Claude Lacoste, directeur de la sûreté des installations nucléaires (DSIN). Le 6 mai, la SNCF interrompait le transport des combustibles irradiés déchargés des 57 centrales nucléaires d'EDF. Une contamination surfacique supérieure à la limite réglementaire de 4 becquerels par cm^2 avait été décelée sur 35 % de ces convois en 1997, avec une pointe de 8 000 becquerels par cm^2.

Dans un rapport remis en urgence au premier ministre français, la DSIN, tout en soulignant que *« le non-respect des normes ne semble pas avoir eu de conséquences au plan sanitaire »*, préconisait de revoir les méthodes de décontamination des convois et des terminaux ferroviaires. Elle suggérait également la mise en œuvre, à l'avenir, de contrôles de dosimétrie et de radioactivité par des organismes qui soient indépendants des exploitants. Sous réserve d'un accord entre EDF et la SNCF, le trafic des convois français pourrait reprendre *« dans un délai court »*, estime l'autorité de sûreté, mais *« site par site »*, une fois constaté que ces dispositions sont prises.

Parallèlement, la Suisse a elle aussi suspendu tous ses transports de combustibles usés depuis le début du mois de mai. L'Allemagne vient de faire de même, depuis le 21 mai. Des contaminations atteignant jusqu'à 13 000 becquerels par cm^2 avaient été mesurées sur 11 des 55 convois acheminés, l'an dernier, vers La Hague. Pour d'autres motifs, de non-conformité, des « châteaux » de matières nucléaires britanniques ont été eux aussi interdits de transit sur le sol français (*Le Monde* du 15 mai).

En 1997, 343 convois de combustibles usés ont circulé en France : 208 (dont 196 par le rail et 12 par la route) en provenance des réacteurs nucléaires d'EDF et à destination de l'usine de retraitement de la Cogema de La Hague (Manche) ; 83 arrivant de centrales étrangères en direction de La Hague également ; enfin, 52 (dont 44 transports ferroviaires et 8 routiers) transitant depuis l'Allemagne ou la Suisse vers Dunkerque, pour rallier l'unité de retraitement de Sellafield (Grande-Bretagne). Reste, et c'est le moins admissible, que les acteurs du nucléaire connaissaient en France ce problème de contamination depuis une dizaine d'années.

Pierre Le Hir

Le gouvernement russe débloque un mois de salaire pour les mineurs

Les barrages sur les voies ferrées sont levés

MOSCOU
de notre correspondante

En acceptant de lever des barrages installés depuis dix jours sur les voies ferrées vitales du pays, les mineurs russes ont desserré l'étau pesant sur le nouveau gouvernement, menacé d'une crise financière aiguë. Mais il ne s'agit que d'un répit, car les retenues de salaires s'alourdissent également dans tous les autres secteurs de l'économie.

Le conseil de sécurité russe, réuni d'urgence lundi 25 mai, voyant dans ces développements *« une menace pour la stabilité politique et même la sécurité nationale »*, a entériné la création d'un groupe chargé de piloter la situation dans le secteur houiller. Sans reculer devant la tentation d'accuser les médias d'avoir jeté de l'huile sur le feu, Boris Eltsine, intervenant le même jour devant le congrès de l'Institut international de la presse, réuni pour la première fois à Moscou, a mis en cause *« les propriétaires de certains médias qui se mêlent ouvertement de politique »*.

Les dirigeants des trois principales chaînes de télévision sont convoqués jeudi au Kremlin ; des réunions semblables sont prévues, mercredi et vendredi, avec des gouverneurs régionaux et des hommes d'affaires. Parmi ces derniers, le puissant Boris Berezovski, qui contrôle la première chaîne théoriquement publique, et ses amis de la chaîne privée NTV, ont été accusés par certains proches du gouvernement d'avoir incité les mineurs a durcir leur mouvement, dans le but de précipiter une dévaluation du rouble, comme le bruit en avait couru la semaine dernière.

Des centaines de trains paralysés dans tout le pays menaçaient alors de rompre, notamment, l'approvisionnement d'usines métallurgiques à cycle continu. Mais, entre-temps, des envoyés de Moscou parvenaient à faire céder les grévistes dans deux régions-clés du mouvement : le Kouzbass, en Sibérie occidentale, où les barrages sur le Transibérien coupaient le pays en deux, et Rostov-sur-le-Don, où ils isolaient tout le Sud et le Caucase. Les mineurs du Grand Nord, à Inta, maintenaient toujours leurs barrages, lundi, réclamant la fermeture de toutes les mines de la région et un plan de relocalisation du personnel.

Les grèves et mouvements divers contre les arriérés de salaires et les fermetures de mines sont permanents dans tous les centres charbonniers russes, sinistrés depuis le début de la transition. En 1989, la grève des mineurs du Kouzbass avait joué un grand rôle dans la montée en force de Boris Eltsine contre les communistes. Par la suite, ces mineurs, pionniers des colères ouvrières – mais condamnés par le « passage au marché » –, ont perdu tout pouvoir d'action réel. Leurs syndicats sont discrédités, les uns par leurs années de collaboration avec les communistes, les autres avec leurs héritiers démocrates, qui ont découvert leur pouvoir d'imposer la « stabilisation financière » sans craindre de réactions.

FERMETURES INÉLUCTABLES

Moscou a lancé un plan de restructuration des charbonnages avec l'aide d'importants crédits de la Banque mondiale. Une grande part en fut détournée par les directeurs de mines en cours de privatisation et leurs associés du « milieu », mais la Banque mondiale vient d'assurer que l'aide serait poursuivie. La tâche principale, toujours non résolue, étant de décider quelles mines seront maintenues (30 % restent plus ou moins rentables) et comment faire parvenir aux intéressés l'aide à la conversion. C'est là-dessus que les envoyés du Kremlin, les vice-premiers ministres Boris Nemtsov à Rostov et Oleg Sissouev dans le Kouzbass, ont donné des assurances, assorties du déblocage d'un premier mois de salaire.

L'argent aurait été trouvé en débrouillant partiellement sur place l'écheveau des dettes croisées entre mines, intermédiaires et créditeurs régionaux (administrations et entreprises). Cela a suffi pour briser un mouvement mal coordonné de mineurs fatigués et sans but politique clair. C'est sur des slogans *« à bas Eltsine ! »* qu'ils le menaient, soutenus par quelques députés communistes et assimilés de la Douma. Mais l'avenir des communistes semble scellé en Russie, comme l'a montré encore une fois leur échec cuisant lors de l'élection d'Alexandre Lebed à Krasnoïarsk. C'est une chance pour le pouvoir : devenu gouverneur régional, le charismatique général, qui devrait être reçu mercredi au Kremlin, ne devrait plus être tenté de prendre la tête de futurs soulèvements sociaux.

Le nouveau premier ministre, Sergueï Kirienko, doit en tout cas l'espérer, au moment où le FMI, dont il attend de nouveaux crédits, fait savoir qu'il n'est pas satisfait par son nouveau plan d'austérité, où *« l'accent est mis sur la réduction des dépenses plutôt que sur l'augmentation des recettes fiscales »* pour boucher le trou grandissant du budget.

Sophie Shihab

Un rapport accable la Banque nationale suisse pour son attitude face à l'« or nazi »

ZURICH
de notre envoyé spécial

Le rapport sur *« la Suisse et les transactions sur l'or pendant la seconde guerre mondiale »*, présenté lundi 25 mai à Zurich, est sévère pour la Banque nationale suisse (BNS). Ce document donne un éclairage accablant sur les motivations et les arguments derrière lesquels s'étaient retranchés les responsables de la BNS de l'époque.

Créée en 1996 dans le sillage de la polémique sur les fonds juifs en déshérence et composée de neuf experts suisses et étrangers, la commission, présidée par l'historien Jean-François Bergier, s'était bornée dans son premier rapport préliminaire – pour la conférence internationale sur l'or, à Londres, en décembre 1997 – à donner un *« aperçu statistique »*. Ses recherches menées depuis à l'étranger lui ont permis de mieux appréhender le contexte économique et financier des années de guerre.

Analysant le rôle de la Suisse comme *« plaque tournante »* de l'or en provenance des pays sous domination hitlérienne, le rapport rappelle que la BNS occupait une place *« prépondérante »* dans ce dispositif de recyclage. Durant la guerre, la Reichsbank lui a livré de l'or pour un montant de 1,7 milliard de francs suisses de l'époque, dont 1,2 milliard pour son propre compte, ce qui représente aujourd'hui l'équivalent de 2,4 milliards de dollars. Selon de nouvelles estimations, l'Allemagne nazie a opéré 79 % de ses transferts d'or à l'étranger par l'intermédiaire de la Suisse, dont 87 % pour la BNS et 13 % pour les banques commerciales.

Les précisions fournies sur l'or provenant des camps de concentration constituent l'élément essentiel du rapport. La commission a établi que 119,5 kilos d'or fin volés aux victimes du nazisme ont été transférés à la Reichsbank sur *« son dépôt »* auprès de la BNS à Berne. Cet or, d'une valeur actuelle de 1,2 million de dollars, était prélevé dans les camps puis rassemblé par l'officier SS Bruno Melmer et livré à la Reichsbank.

Pour la commission Bergier, les responsables de la BNS savaient dès 1941 que l'Allemagne spoliait les juifs et disposait d'or volé dans les pays occupés. En 1942, ils avaient envisagé de faire fondre une partie du métal jaune fourni par la Reichsbank afin d'en effacer l'origine. Le rapport reproche ensuite aux dirigeants de la banque de n'avoir pris aucune mesure afin de distinguer l'or pillé des autres réserves de la Reichsbank. En réponse, la BNS ne peut que *« déplorer profondément avoir pu acquérir à son insu de l'or arraché aux victimes de l'Holocauste »*.

Jean-Claude Buhrer

Hongkong : les démocrates recueillent 60 % du vote populaire

HONGKONG. Les partis démocrates ont recueilli 60 % des suffrages exprimés dans les circonscriptions soumises au suffrage universel lors de l'élection, dimanche 24 mai, du premier Conseil législatif (Legco) de l'après rétrocession à la Chine. Selon les résultats définitifs, cette performance leur permet d'enlever 14 des 20 sièges pourvus démocratiquement. Le camp démocrate sera minoritaire au sein du Legco, les 40 autres sièges de l'assemblée étant distribués selon un mode de scrutin faisant la part belle à des collèges de grands électeurs dominés par des milieux conservateurs pro-Pékin. – *(Corresp.)*

M. Kohl renvoie son porte-parole à quatre mois des élections

BONN. Le chancelier allemand, Helmut Kohl, a renvoyé, lundi 25 mai, le porte-parole du gouvernement, Peter Hausmann, sans donner de raison, à quatre mois des élections générales. Il a choisi pour lui succéder un député de son parti, l'Union chrétienne-démocrate (CDU), Otto Hauser, 45 ans, député du Bade-Wurtemberg (sud-ouest) depuis 1983 et ancien journaliste, notamment au quotidien conservateur *Die Welt*. Le même jour, la CDU a annoncé qu'un ancien rédacteur en chef du quotidien populaire *Bild*, Hans Hermann Tiedje, allait conseiller le chancelier pour sa campagne. Agé de 49 ans, il a dirigé de 1989 à mai 1992 la rédaction du premier quotidien allemand. – *(AFP.)*

Un ministre espagnol mis en cause dans le procès des GAL

MADRID. L'ex-inspecteur de police, Michel Dominguez, jugé dans l'affaire des GAL (*le Monde* du 26 mai), a mis en cause, lundi 25 mai, l'actuel numéro deux du gouvernement conservateur espagnol, Francisco Alvarez Cascos, en affirmant avoir reçu de sa part une proposition de grâce s'il acceptait d'accuser l'exécutif socialiste. Michel Dominguez était entendu devant le Tribunal suprême lors de la première journée du procès des Groupes antiterroristes de libération (GAL), dans lequel comparaissent onze autres personnes, dont l'ex-ministre socialiste de l'intérieur, José Barrionuevo. – *(AFP.)*

Accord de cessez-le-feu en Abkhazie

MOSCOU. Les autorités géorgiennes et les séparatistes abkhazes ont conclu, lundi 25 mai, un accord de cessez-le-feu en Abkhazie et un retrait de leurs forces de la zone des combats, a annoncé l'agence russe Interfax. Selon l'accord signé à Gagri, en Abkhazie, par les ministres géorgiens de l'intérieur et des affaires étrangères et par leurs « homologues » de la république séparatiste, les combats, qui ont fait craindre la rupture d'une trêve de cinq ans, devaient cesser mardi 26 mai au matin.

Le président géorgien, Edouard Chevardnadze a proposé à l'Abkhazie le statut de *« sujet d'un Etat fédéral »*, en échange d'un cessez-le-feu immédiat et d'un retour des *« 25 000 à 30 000 réfugiés civils qui ont dû quitter la région ces derniers jours »*. L'Abkhazie est devenue *de facto* indépendante après avoir remporté à l'automne 1993 une guerre ayant fait entre 7 000 et 10 000 morts. – *(AFP.)*

Tension au Daghestan

MOSCOU. Le Conseil de sécurité russe a examiné, lundi 25 mai, la crise qui se développe au Daghestan, république voisine de la Tchétchénie où des milliers de partisans armés d'un des chefs de clans locaux qui s'y disputent le pouvoir ont brièvement occupé le siège du gouvernement local, jeudi dernier. Des troupes russes furent envoyées en soutien aux policiers daghestanais locaux et les rebelles, alliés des Tchéchènes, ont quitté les lieux, leurs chefs disparaissant dans les montagnes. Mais la tension reprenait autour d'un village, fief d'un groupe de « wahhabites », tenant d'un islam radical. Une cinquantaine de policiers tentèrent d'y récupérer des armes volées, mais furent pris en embuscade, l'un d'eux tué, un ou deux autres pris en otages. Des renforts de troupes tentaient, lundi, de les libérer *« pacifiquement »*. – *(Corresp).*

Affrontements entre intégristes et manifestants pro-Khatami

TÉHÉRAN. Plusieurs personnes ont été blessées, lundi 25 mai, à Téhéran, lors de heurts entre des militants intégristes iraniens et une manifestation de partisans du président Mohamad Khatami. Plusieurs centaines de militants intégristes s'en sont pris avec violence, notamment en jetant des pierres, à quelque 2 000 personnes, principalement des étudiants et des étudiantes, manifestant leur soutien au président Khatami, près de l'université de Téhéran.

Les forces de police anti-émeutes déployées sur place ont tiré de nombreuses grenades lacrymogènes, sans parvenir à empêcher les assauts des intégristes, pour la plupart des jeunes, contre les manifestants rassemblés à l'appel de l'Union islamique des universités, proche de la gauche. – *(AFP.)*

La presse algérienne rapporte une série d'attaques en Kabylie

ALGER. Des quotidiens privés algériens rapportent, mardi 26 mai, une série d'attaques sans précédent au cours des derniers mois en Kabylie, une région montagneuse à l'est d'Alger, ayant causé la mort d'une trentaine de personnes. Au cours des derniers jours, vingt et un islamistes armés auraient été tués, ainsi que deux civils, un *« patriote »* (civil armé) et six policiers, mitraillés dans la ville côtière de Tighzirt et à Tizi-Ouzou, principale ville de Kabylie. – *(AFP.)*

Nouveau séisme en Bolivie

LA PAZ. Un nouveau séisme, d'une intensité de 5,6 degrés sur l'échelle de Richter, a été enregistré, dans la nuit de lundi 25 à mardi 26 mai, dans la région d'Aiquile, alors que les équipes de secours n'avaient toujours pas fini de dégager les victimes du premier tremblement de terre survenu le 22 mai. Selon la radio locale Esperanza, le nouveau séisme a achevé de détruire les maisons touchées par la première secousse, soit 70 % des constructions. Un bilan provisoire du séisme de vendredi fait état d'au moins 124 morts, mais selon la protection civile il pourrait atteindre le chiffre de 200. L'aide internationale s'organise pour venir en aide aux populations dormant en plein air dans un froid hivernal. – *(AFP.)*

Les Quinze adoptent un code de bonne conduite sur leurs exportations d'armements

La France réclame une application progressive de cette charte

Les quinze pays de l'Union européenne sont parvenus, lundi 25 mai, à un code de bonne conduite sur les ventes d'armes. Avant d'en exporter, ils s'engagent désormais à tenir compte du respect par l'Etat client des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La France a plaidé pour une application progressive de cette règle qui s'inspire d'une promesse électorale des travaillistes britanniques.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les Quinze entendent moraliser leurs exportations d'armements. L'accord auquel sont parvenus, lundi 25 mai à Bruxelles, leurs ministres des affaires étrangères sur un projet de code de bonne conduite, présenté par la présidence britannique, représente un premier pas dans ce sens. Il prévoit un mécanisme de consultation dont l'objet est de dissuader ceux des Etats membres qui, pour gagner un contrat, envisageraient de traiter avec des clients au dossier *douteux en matière de droits* de l'homme.

Le code de conduite, qui devrait être formellement adopté lors de la session de juin du Conseil, est moins ambitieux que le projet initial et il va surtout moins loin que les promesses du Parti travailliste avant les élections législatives de 1997 en Grande-Bretagne. La France est partiellement responsable de ce recul : au nom du réalisme, qui prend en compte l'emploi et les intérêts des industries d'armement, elle a plaidé pour une approche progressive avant de rallier l'initiative britannique.

Le code reprend les critères déjà adoptés par l'ONU sur les comportements à bannir : les pays producteurs doivent s'abstenir de vendre à des clients qui sont en guerre ou, situation plus délicate, qui risquent d'user des armes ainsi fournies pour réprimer leur opposition. Il leur faut éviter, en suréquipant un pays, de mettre en péril des équilibres régionaux fragiles.

EN DEÇÀ DU PROJET INITIAL

Lorsqu'un gouvernement sollicité par un acheteur potentiel estimera, en application de ces principes, qu'il est préférable de ne pas donner suite, le code prévoit qu'il en préviendra ses partenaires. Si un autre Etat juge excessives ces préventions et veut passer outre pour emporter le contrat, il le notifiera au premier pays et engagera des consultations avec lui. Il lui faudra alors justifier sa position avec le risque d'être montré du doigt. Grâce à cette pression exercée par un pays concurrent et, au-delà, par l'opinion, les promoteurs du code européen espèrent éviter les abus les plus criants.

Dans le projet initial, le pays décidé à passer outre les réticences manifestées par un partenaire afin de conclure une transaction était tenu de le notifier à l'ensemble des Etats membres.

Les Français ont fait écarter cette clause, en faisant valoir qu'il ne fallait pas transformer les consultations en un tribunal où des pays, qui n'ont pas d'industrie d'armement et considèrent avec beaucoup de décontraction l'opportunité de conclure un contrat, pourraient trop facilement jouer les belles âmes. Ce qui signifie, selon Robin Cook, secrétaire au Foreign Office, que le code, à la différence de ce que souhaitaient notamment les Scandinaves et les Irlandais, s'appliquera au cas par cas, là où les craintes sont extrêmes pour le respect, par le pays client, des droits de l'homme.

A commencer par Amnesty International, les organisations des droits de l'homme, qui auraient voulu que soient établies des « listes noires » recensant les pays vers lesquels toute exportation aurait été interdite, n'ont pas apprécié que le champ des consultations soit ainsi réduit.

« Il nous faut maintenant travailler pour que le code de bonne conduite puisse fonctionner dans la pratique », a expliqué Robin Cook, le secrétaire au Foreign Office. Un rapport annuel sera rédigé afin, précisément, d'évaluer si ce mécanisme de consultations a atteint son but.

Hubert Védrine, le ministre français des affaires étrangères, tout en rappelant qu'il existait déjà en France des mécanismes nationaux efficaces de contrôle des exportations d'armes, a estimé que le nouveau code constituait *« un progrès, une avancée »*, en soulignant le caractère nouveau de ce texte et la nécessité d'adopter une démarche progressive.

Philippe Lemaître

RÉFORMES L'Assemblée nationale débat, à partir du mardi 26 mai, de la première réforme voulue par Lionel Jospin pour moderniser la vie politique : une limitation plus stricte du cumul des mandats que celle mise en place en 1986. Les projets posent le principe que nul ne peut détenir plus de deux mandats exécutifs, et cela, quelle que soit la taille de la commune dont l'élu est le maire. ● LA COMMISSION des lois propose de durcir le dispositif en prenant en compte, dans les fonctions non cumulables, les présidences d'organisme de coopération intercommunale. Elle n'y inclut pas les fonctions d'adjoint au maire ou de vice-président d'un autre exécutif. ● LES SOCIALISTES demandent que la limitation du cumul des mandats soit accompagnée d'une amélioration du statut de l'élu et, en l'espèce, d'une revalorisation des indemnités que les communes versent aux maires.

Les socialistes ont dû accepter une stricte limitation des cumuls de mandats

Lionel Jospin a admis le principe d'une revalorisation des indemnités des maires. La commission des lois veut que soient prises en compte les présidences d'organismes de coopération intercommunale. Le Sénat ne serait saisi du projet qu'à l'automne

LA PRESSION des députés aura été particulièrement intense pour obtenir, en échange d'une plus stricte limitation du cumul des mandats, une revalorisation des indemnités des maires. Quelques heures avant que ne s'ouvre le débat, à l'Assemblée nationale, sur les projets mis au point par Jean-Pierre Chevènement, cette revendication a été examinée au cours du petit déjeuner qui réunit à l'hôtel Matignon les principaux dirigeants socialistes. Le premier ministre en a accepté le principe, en souhaitant qu'elle soit surtout substantielle pour les maires de grandes villes. Le barème précis est donc laissé à la discussion. François Hollande avait laissé présager un arbitrage positif en indiquant, lundi, que le Parti socialiste est *« très favorable à une revalorisation du statut des élus »* parallèlement à la limitation du cumul des mandats.

Entendu par la commission des lois de l'Assemblée, mercredi 13 mai, le ministre de l'intérieur avait répondu par une fin de non-recevoir à cette revendication : *« Vis-à-vis de nos concitoyens,* avait-il souligné, *il me paraît sage de clairement distinguer les règles de non-cumul et le régime indemnitaire des élus, afin de ne pas inspirer de commentaires désagréables sur le fait que la loi compenserait par un régime indemnitaire amélioré les règles de non-cumul qu'elle édicterait. »* Relancé sur ce terrain, le ministre s'était borné à fournir différentes estimations du coût budgétaire d'une telle mesure.

Le barème précis de la revalorisation des indemnités est laissé à la discussion



Une semaine plus tard, les députés sont revenus à la charge. Mardi 19 mai, la réunion du groupe socialiste a été marquée par une multiplication d'interventions hostiles à l'interdiction du cumul des mandats de maire et de député (*Le Monde* du 21 mai). Parmi d'autres, le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a souligné l'urgence d'une revalorisation du statut de l'élu. En fin de réunion, le député du Val-de-Marne et maire de Créteil, Laurent Cathala, a suggéré de conditionner le soutien du groupe à l'adoption de mesures en ce sens. Le président du groupe socialiste – et maire de Nantes – Jean-Marc Ayrault, a manifesté son accord à cette proposition qui, mise aux voix, a été approuvée à la majorité des députés présents.

Quelques heures plus tard, la commission des lois a adopté un amendement défendu par Frédérique Bredin (Seine-Maritime), responsable des textes sur le cumul au sein du groupe socialiste, visant à revaloriser les indemnités perçues par les maires. Selon son exposé des motifs, l'amendement a pour objet de *« donner* [aux maires] *les moyens d'exercer pleinement leur mission »*. Ce texte revalorise les indemnités de tous les maires, en fonction de la taille de leurs communes. A titre d'exemple, le maire d'une commune de plus de cent mille habitants verrait son indemnité passer de 19 000 à 30 000 francs brut, celui d'une commune de moins de 500 habitants, de 2 600 à 3 700 francs. Le coût annuel de cette mesure est estimé à 800 millions de francs.

Les tractations entre le groupe majoritaire et le gouvernement se sont poursuivies une semaine durant. Utile précision à l'aube d'un marathon parlementaire : avant même que soit rendu l'arbitrage du premier ministre, Matignon a exigé de Bernard Roman (PS, Nord), rapporteur des projets de loi sur le cumul, qu'il modifie cet amendement en subordonnant son application à l'adoption effective des dispositions interdisant le cumul des mandats de député et de maire.

Un geste du gouvernement pourrait atténuer les états d'âme de nombreux députés de la majorité qui rechignent à voter cette réforme. Embarrassés par sa popularité auprès de l'opinion, la plupart des « cumulards » de la gauche plurielle ne devraient toutefois pas s'opposer à l'adoption des textes en première lecture, escomptant pour certains que le Sénat se charge des basses besognes en en réduisant la portée au cours de la navette. Celle-ci ne commencera qu'à l'automne, le président du Sénat, René Monory, ayant obtenu du premier ministre qu'il retarde une première lecture initialement prévue au Palais du Luxembourg avant la fin de la session.

Au Palais-Bourbon, le gouvernement pourra compter en principe sur le soutien des socialistes et des Verts. Les députés du Mouvement des citoyens ne devraient pas s'opposer à une réforme défendue au nom du gouvernement par le président de leur formation, Jean-Pierre Chevènement. Particulièrement discrets jusqu'à l'ouverture du débat, les députés communistes, qui ont renoncé à déposer des amendements limitant l'application de la réforme aux seuls maires des grandes villes, pourraient afficher une neutralité bienveillante. *« Je ne pense pas qu'il puisse y avoir sur ce débat un vote autre que positif »*, nous a indiqué Jacques Brunhes (PCF, Hauts-de-Seine), mardi matin. La plupart des radicaux de gauche devraient voter contre le texte du gouvernement. L'opposition, qui compte en son sein une petite minorité de députés favorables à la limitation du cumul, devait défendre quatre motions de procédure.

Jean-Baptiste de Montvalon

Les indemnités des maires

La loi fixe le montant maximal des indemnités des maires, par référence à un indice de la fonction publique. Pour une commune de moins de 500 habitants, il perçoit 2 685 francs brut par mois ; de 500 à 999 habitants, 3 804 francs ; de 1 000 à 3 499 habitants, 6 937 francs ; de 3 500 à 9 999 habitants, 9 622 francs ; de 10 000 à 19 999 habitants, 12 308 francs ; de 20 000 à 49 999 habitants, 14 546 francs ; de 50 000 à 99 999 habitants, 16 783 francs ; de 100 000 à 200 000 habitants, 20 140 francs ; plus de 200 000 habitants, 21 259 francs ; Paris, Marseille et Lyon : 25 734 francs. L'amendement de Frédérique Bredin (PS) propose de relever ces montants. Pour une commune de moins de 500 habitants, le maire percevrait jusqu'à 3 774 francs brut. Pour une ville de plus de 200 000 habitants, 32 190 francs.

Les incompatibilités professionnelles sont renforcées

LE PROJET de loi organique pose le principe de l'incompatibilité des mandats de député, et donc de sénateur, et de membre du Parlement européen. Il interdit le cumul du mandat parlementaire avec une fonction exécutive locale : président d'un conseil régional, président du conseil exécutif de Corse, président d'une conseil général, maire. Enfin, le mandat de député est rendu incompatible avec l'exercice de plus d'un des mandats électoraux suivants : conseiller régional, conseiller à l'Assemblée de Corse, conseiller général, conseiller de Paris, conseiller municipal. Un député ou un sénateur qui, postérieurement à son élection, obtiendrait un autre mandat propre à le placer dans une situation de cumul prohibé, devrait quitter l'un des mandats détenus antérieurement.

Le projet de loi ordinaire définit les incompatibilités applicables à l'ensemble des élus qui ne sont pas parlementaires : le cumul des mandats électoraux est limité à deux, celui des fonctions exécutives – maire, président de conseil général, président de conseil régional – est prohibé. Les élus en situation d'incompatibilités doivent se démettre de leur mandat le plus ancien, et non plus du mandat de leur choix.

Lors de l'examen de ces textes en commission, les députés ont élargi la prise en compte du cumul au *« président d'un établissement public de coopération intercommunale doté d'une fiscalité propre »*. La commission des lois a également souhaité renforcer le régime des incompatibilités professionnelles. Elle a adopté un amendement de Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime), rendant incompatible le mandat de député avec la qualité de membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

A l'initiative de Jacques Brunhes (PCF, Hauts-de-Seine), elle a institué une incompatibilité entre le mandat de député et les fonctions de juge des tribunaux de commerce. Elle a également adopté deux amendements de Pierre Albertini (UDF, Seine-Maritime) rendant incompatible le mandat de député avec, d'une part, les fonctions de membre du cabinet du président de la République ou d'un cabinet ministériel et, d'autre part, de membre du directoire de la Banque centrale européenne et de membre de la Commission européenne. A l'initiative de Mme Bredin ont encore été rendus incompatibles le mandat de député et les fonctions de président de chambre consulaire.

Mme Bredin souhaite aussi limiter les possibilités pour un parlementaire également avocat de plaider ou d'agir contre l'Etat ou tout organisme public.

J.-B. de M.

Jacques Chirac consulte sur la parité

Dans le cadre des consultations qu'il a engagées depuis le mois d'avril sur la *« modernisation de la vie démocratique »*, Jacques Chirac a prévu de recevoir, jeudi 28 mai, plusieurs représentantes des mouvements agissant pour la promotion des femmes aux responsabilités politiques ainsi que des élues. Le président de la République entend nourrir ainsi sa réflexion sur le projet de révision constitutionnelle, actuellement soumis au Conseil d'Etat, visant à introduire dans la Constitution la possibilité de prendre par la loi des mesures qui ont vocation à *« assurer l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités économiques, sociales et politiques »*.

Parmi les personnalités invitées à l'Elysée figurent la philosophe Elisabeth Badinter, ainsi que les dirigeantes de l'Observatoire de la parité, Roselyne Bachelot-Narquin, députée (RPR) de Maine-et-Loire, et Gisèle Halimi, ancienne députée (apparentée socialiste). Des femmes maires ont été invitées, dont Nicole Bouyala, maire de Saint-Quentin-la-Poterie (Gard), membre du conseil national du PS.

Une situation très majoritaire

Depuis 1986, nul ne peut détenir plus de deux mandats choisis parmis la liste suivante : députés, sénateurs, parlementaires européens, conseillers régional, conseillers général, maire d'une commune de plus de 20 000 habitants, adjoint au maire d'une ville de plus de 100 000 habitants. Le rapport de Bernard Roman indique que près de 78 % des sénateurs et plus de 90 % des députés cumulent leur mandat parlementaire avec au moins un autre mandat. Le cumul est à la fois vertical (un mandat national et un mandat local) et horizontal (plusieurs mandats locaux).

● **Parlementaire et maire :** 82 % des députés et 68 % des sénateurs sont conseillers municipaux. 55 % des députés et 47 % des sénateurs sont maire.

● **Parlementaire et conseiller général :** 36 % des députés et 44 % des sénateurs sont conseillers généraux. 15 députés et 35 sénateurs sont présidents de conseils généraux.

● **Parlementaire et conseiller régional :** 11 % des députés et 7 % des sénateurs sont conseillers régionaux. 14 députés et 4 sénateurs sont présidents de conseils régionaux.

● **Le cumul de trois mandats :** 38 % des députés cumulent un mandat municipal avec un mandat départemental ou régional.

● **Le cumul de plusieurs mandats locaux :** sur les 26 présidents de conseils régionaux, trois n'exercent aucun autre mandat, 16 ont un mandat municipal (dont 12 maires), cinq sont conseillers généraux un est député européen, 10 sont députés et 4 sénateurs.

● **Les parlementaires non cumulards sont rares :** 9,7 % des députés et 22 % des sénateurs n'exercent aucun autre mandat.

Nouveau rapport en faveur de l'abaissement du quotient familial

LA PRÉPARATION de la conférence de la famille, que Lionel Jospin doit réunir, le 12 juin, à Matignon, est entrée dans une phase active. Après la publication des rapports d'Irène Théry et de Claude Thélot (*Le Monde* des 15 et 21 mai), Dominique Gillot, députée (PS) du Val-d'Oise, s'apprête à remettre au premier ministre un rapport de synthèse, dans lequel elle demande au gouvernement de revenir sur la mise sous condition de ressources des allocations familiales. A cette disposition, qui suscite l'opposition unanime des associations et des syndicats, elle préfère un abaissement du plafond du quotient familial.

C'est le premier ministre qui, avec le soutien du ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, avait décidé le plafonnement des allocations familiales, mettant fin ainsi à leur caractère universel. Martine Aubry n'était pas favorable à cette réforme trop brutale, mais elle l'avait défendue au nom de la solidarité gouvernementale. Devant cette levée de boucliers, le gouvernement avait annoncé que cette mesure *« transitoire »* serait revue dans le cadre d'une *« remise à plat »* de la politique familiale.

Le chef du gouvernement doit rendre son arbitrage dans quelques jours. Se refusant à toute polémique publique, la ministre de l'emploi et de la solidarité souhaite qu'on substitue à la condition de ressources un abaissement du plafond du quotient familial (actuellement fixé à 16 380 francs par demi-part). Selon le rapport Thélot, le ramener à 11 000 francs aurait un effet redistributif au détriment de 670 000 familles, soit deux fois plus que l'actuelle mise sous condition de ressources. La mesure toucherait moins les ménages à revenus-moyens, puisque le plafond de 11 000 francs n'est atteint que par des familles de deux enfants ayant 38 600 francs de revenus nets (43 600 francs avec trois enfants).

Ce n'est pas de gaîté de coeur que le mouvement familial a accepté une réforme du quotient. Ses responsables les plus ouverts admettent aujourd'hui que la redistribution ne doit pas se faire seulement entre familles avec ou sans enfants, mais aussi entre foyers aisés et foyers modestes, même s'ils ont des enfants. Mme Aubry, qui doit recevoir, le 29 mai, le président de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), Hubert Brin, va probablement lui demander un soutien sans ambiguïté sur la réforme du quotient, au moment où certaines composantes de l'UNAF, comme Familles de France, militent activement contre la mesure et refusent toute concession. Le gouvernement n'entend pas, en effet, faire une réforme contre tout le monde.

Il n'est pas exclu que M. Jospin revienne sur la décision qu'il a prise en 1997, mais Bercy se refuse à toute modification du quotient familial qui ne s'intégrerait pas dans une refonte plus complète de l'impôt sur le revenu. Or, cette refonte n'est pas programmée pour 1999. Le premier ministre doit répondre à deux questions : peut-il organiser une conférence de la famille qui se conclurait par un statu quo sur le plafonnement des « allocs » ? Peut-il construire une nouvelle politique familiale sans l'UNAF, dont le président a montré qu'il est ouvert aux réformes ?

Jean-Michel Bezat

Les dirigeants de la droite peinent à définir les contours de L'Alliance pour la France

Une nouvelle réunion constitutive est convoquée pour le 2 juin

Les dirigeants du RPR, Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy, se sont concertés, lundi, avec les présidents de l'UDF, François Léotard, de Démocratie libérale, Alain Madelin, et de Force démocrate, François Bayrou, sans parvenir à définir précisément les contours de ce qui s'appellera désormais L'Alliance pour la France. Une nouvelle réunion constitutive est prévue pour le 2 juin, ainsi qu'une « fête » de lancement début juillet.

L'ALLIANCE a désormais un objet, la France, mais elle souffre toujours d'ignorer précisément quelles seront ses composantes. Le déjeuner, lundi 25 mai, des principaux responsables de l'opposition n'a pas permis d'établir le nombre et la liste des organisations fondatrices, et une nouvelle *« réunion constitutive »* est prévue le 2 juin.

Offrant une version optimiste des choses, Nicolas Sarkozy s'est félicité, lundi soir, à Périgueux, que les chefs de file de la droite n'aient *« pas traîné »*. *« En quinze jours, on a popularisé le nom de L'Alliance. On a un président, un bureau. On a prévu une fête unitaire avant le 14 juillet, et l'élaboration d'un programme avant un an. Voilà une bien mauvaise nouvelle pour Lionel Jospin »*, a affirmé le secrétaire général du RPR. Version un peu désabusée du président du RPR, Philippe Séguin : *« La première difficulté, c'est qu'on ne sait pas encore qui l'on fédère. »*

Parmi les anciennes composantes de l'UDF, Démocratie libérale, présidée par Alain Madelin, est la seule à avoir clairement manifesté sa volonté de participer à la fondation de L'Alliance pour la France. Les autres, celles qu'au RPR on appelle déjà *« l'UDF-maintenue »* ou *« l'UDF-canal historique »* n'ont pas encore tranché. François Bayrou, qui participait au déjeuner de lundi au double titre de président de Force démocrate et de président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, voudrait fédérer autour de lui les Adhérents directs et le Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), pour peser davantage au sein de L'Alliance. Faute d'y parvenir, Force démocrate adhérera seule à la nouvelle confédération. Reste, enfin, le cas personnel de François Léotard, président en titre de l'UDF, mais d'une UDF dont il n'existe plus que le nom. Ces incertitudes pourraient être levées dans les premiers jours de juin.

Etranger, en raison de sa propre culture, à la complexité des problèmes de structure de l'UDF, le tandem Séguin-Sarkozy a refusé de temporiser davantage et a fait valoir, notamment, que les députés centristes et libéraux avaient été les premiers à réclamer, de façon unanime, la constitution d'un groupe unique de l'opposition à l'Assemblée nationale. *« On ne pourra profiter pleinement de ce que nous avons entrepris, depuis un an, dans nos formations respectives, que lorsque l'hypothèque de l'union aura été levée »*, explique M. Séguin.

Dans l'attente d'une clarification qui viendrait de l'UDF, le président du RPR a été désigné comme *« président provisoire »* de L'Alliance pour la France. Il participe, avec les quatre autres convives du déjeuner de lundi, au bureau provisoire de la confédération. Dans les prochains jours, celle-ci devrait être dotée d'un secrétariat permanent et d'un siège social. Les statuts seront soumis aux partis fondateurs avant le 14 juillet. Le RPR, pour sa part, devrait réunir pour la première fois son comité politique le 11 juillet. A peu près au même moment, une fête célébrera la grande réconciliation.

- Les citoyens et les formations politiques non fondatrices pourront adhérer à L'Alliance à partir du 20 septembre, date à laquelle les instances définitives auront été mises en place. Les dirigeants du RPR et de l'UDF demandent aux parlementaires de constituer ou de renforcer les intergroupes de la droite à l'Assemblée, au Sénat et au Parlement européen. Pareille invitation est lancée aux élus des assemblées régionales, départementales et municipales.

Il restera à la nouvelle Alliance à bâtir un programme, d'ici à la fin de 1999, soit très en amont des élections législatives, dont l'échéance normale est prévue en 2002. Pour y parvenir, les dirigeants de la droite ont recours à une recette qui avait porté ses fruits, celle des états généraux de l'opposition qui avaient précédé l'alternance de 1993. Douze conventions ouvertes et décentralisées seront organisées à partir de l'automne prochain.

DÉSIGNER LE MEILLEUR CANDIDAT

Lundi soir, au cours de l'émission « Mots croisés », sur France 2, plusieurs dirigeants de la droite ont pu mesurer que des divergences demeuraient quant à la manière d'organiser l'opposition. M. Léotard a déclaré qu'une fusion du RPR et de l'UDF est *« une préoccupation légitime »* et n'est *« pas du tout à rejeter »*. A l'inverse, pour Jacques Toubon (RPR), *« la fusion des partis ne veut rien dire »*. Hervé de Charette, président du PPDF, comme Françoise de Panafieu, secrétaire nationale du RPR, ont mis en avant l'importance du projet commun. Edouard Balladur a souhaité que l'accent soit mis dorénavant sur l'action de l'opposition au Parlement. Mme de Panafieu a proposé que L'Alliance soit capable de désigner, le moment venu, *« le candidat qui la représente le mieux pour la présidentielle »* de 2002. C'était lâcher les mots que les autres s'interdisent de prononcer.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Démocratie libérale crée son groupe à l'Assemblée

Après le déjeuner des fondateurs de L'Alliance pour la France, Démocratie libérale avait indiqué, dans un communiqué, qu'elle *« entend agir pour qu'au sein de L'Alliance s'affirme un courant libéral populaire et actif dans la construction d'un projet commun pour la France »*. Cette action a commencé, mardi 26 mai, par la création d'un nouveau groupe à l'Assemblée nationale. Intitulé Démocratie libérale et indépendants, ce groupe compte trente députés, tous membres de DL. José Rossi, député de Corse-du-Sud et vice-président de Démocratie libérale, indique que ce nouveau groupe a vocation à accueillir bientôt de nouveaux députés, parmi les vingt et un autres membres du parti d'Alain Madelin, mais également au-delà. Pour M. Rossi, ce groupe est la *« conséquence logique et naturelle »* de la constitution de L'Alliance pour la France. Ni François Léotard, ni Gilles de Robien, ni Charles Millon, ni les « rénovateurs » ne font partie de la liste des premiers adhérents.

Le RPR retarde à septembre le règlement du conflit de la majorité parisienne

La formation de L'Alliance procure un répit

LA SÉANCE du Conseil de Paris, lundi 25 mai, n'a pas révélé, comme l'espérait Jean Tiberi, de *« craquements »* à l'intérieur du groupe Paris, Audace, Rénovation, Initiatives, Solidarité (PARIS), présidé par Jacques Toubon. La vingtaine d'élus RPR ralliés au maire du 13e arrondissement ont réaffirmé leur *« entière solidarité »* avec leur chef de file. *« On verra bien mercredi »*, a commenté Jean-François Legaret (RPR), proche du maire, faisant référence à l'ultimatum fixé par la direction du RPR.

Or, Philippe Séguin, en même temps qu'il prenait, à titre provisoire, la présidence de L'Alliance, abandonnait l'idée d'une date-butoir pour résoudre la crise parisienne. En fin d'après-midi, le président du RPR a formulé de nouvelles propositions à l'intention des protagonistes de la querelle parisienne : selon plusieurs élus consultés, la droite parisienne, en vertu de ces nouvelles propositions, pourrait constituer un intergroupe formé des trois groupes présidés, respectivement, par Roger Romani (RPR), Jacques Dominati (UDF) et Jacques Toubon (PARIS). Aucune sanction n'interviendrait avant le 20 septembre, date-limite de la constitution définitive de L'Alliance au niveau national. Pour Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF et principal allié de M. Toubon au Conseil de Paris, le texte publié lundi par les instances nationales du RPR et de l'UDF donne *« du temps »* et *« de l'air »* aux élus de la capitale.

En début de matinée, M. Toubon avait réitéré, après une réunion de son groupe, sa proposition de constituer un groupe unique de la majorité municipale. Une fin de non-recevoir lui a été opposée par M. Tiberi et ses amis, réunis en petit comité dans le bureau du questeur, Roger Romani : selon eux, il existe déjà un intergroupe de la majorité municipale, présidé institutionnellement par le maire ; la proposition de M. Toubon n'apporte donc rien et ne correspond pas au protocole d'accord proposé par M. Séguin. *« Je suis l'agressé, j'ai accepté de recevoir M. Toubon, j'accepte toutes les propositions de M. Séguin, je ne vois pas ce que je peux faire de plus »*, a répété, en fin de matinée, M. Tiberi, inflexible sur la dissolution du groupe dissident induite par le protocole élaboré par la direction du RPR.

« OFFENSIVE ORCHESTRÉE »

« Ce protocole date d'une semaine, il est dépassé », a commenté M. Toubon, dont le groupe, en séance, a fait profil bas en ne contestant aucune des délibérations inscrites à l'ordre du jour. Dans un entretien publié, mardi, par *Le Parisien*, l'ancien ministre de la justice estime que les explications fournies sur les *« emplois fictifs »* de la ville par M. Tiberi, en réponse à une interpellation de Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste, sont *« au moins aussi crédibles que les propos de ses accusateurs »*. *« Dans une collectivité, il est insdispensable que les élus bénéficient du concours de contractuels (...). Il n'y a là rien de honteux ni d'illégal »*, déclare-t-il, avant d'accuser le gouvernement d'*« orchestrer une véritable offensive judiciaire contre l'opposition »*.

Pascale Sauvage

Jacques Chirac distille en Anjou ses conseils au gouvernement

Le président de la République a disserté sur l'Europe devant un parterre d'étudiants

Jacques Chirac a commencé, lundi 25 mai, un voyage de deux jours en Anjou, où il s'est adressé, sur le thème de l'Europe, aux élèves de l'Ecole supérieure des sciences commerciales d'Angers. Le chef de l'Etat a insisté sur la nécessité de réduire, en période de croissance, l'endettement de l'Etat. M. Chirac a aussi rencontré les basketteurs du club de Cholet, auxquels il a confié ses goûts sportifs.

ANGERS
de notre envoyée spéciale

L'Anjou, ses étudiants, ses fleurs, ses basketteurs, son arrière-pays. C'est beau comme un dépliant d'office du tourisme, mais celui-là a le grand avantage de passer dans les journaux télévisés de 20 heures. Avis aux promoteurs ! Pour faire connaître les spécialités d'une région française, rien ne vaut, désormais, un voyage du chef de l'Etat. C'est facile : il suffit de trouver un prétexte, l'Elysée se charge du reste.

A l'origine de la visite de Jacques Chirac en Anjou, il y a une idée des membres du bureau des élèves de l'Ecole supérieure des sciences commerciales d'Angers, qui cherchent *« un intervenant sur le thème de l'Europe »*. *« On s'est dit : pourquoi pas Jacques Chirac ? »*, confiait, le 23 mai, le président du bureau des élèves, Raphaël Faucheux, au *Courrier de l'Ouest*. Début avril, ils ont adressé leur invitation à l'Elysée. Trois semaines plus tard, un collaborateur du chef de l'Etat leur a téléphoné *« qu'une réponse positive n'était pas exclue »*.

Début mai, l'invitation était acceptée, avec un programme enrichi. M. Chirac a donc commencé sa visite, lundi 25 mai, par l'hôtel de ville, où le maire, Jean Monnier (divers gauche), a évoqué un précédent séjour de celui qui était alors président du RPR, en 1983, pendant la campagne des élections municipales. L'objet du déplacement, a-t-il rappelé avec malice, *« n'était pas de faciliter ma réélection »*. Le chef de l'Etat a répliqué, dans un sourire, qu'il venait *« cette fois de façon tout à fait pacifique »*. Puis il a cité Joachim du Bellay et sa *« douceur angevine »* et rendu hommage à une ville et à une région *« ancrées dans la tradition et tournées vers l'avenir »*.

Après un déjeuner avec les élus de la région, l'*« intervenant sur le thème de l'Europe »* est arrivé à l'Essca, où l'attendaient des centaines d'étudiants. Deux heures durant, des questions sages de l'auditoire ont attiré des réponses tout aussi sages de M. Chirac, en dépit des trésors d'enthousiasme déployés par les animateurs. *« C'était un peu "langue de bois", ça manquait de piment »*, constatait, à la sortie, un groupe d'étudiants, tandis que, derrière les barrières, une poignée de militants de l'association Agir ensemble contre le chômage (AC !) agitaient d'insolentes pancartes réclamant *« des emplois fictifs pour tous »* ou affirmant : *« Emplois fictifs, chômeurs réels »*.

« TROP D'AUTO » SUR EUROSPORTS

Le cortège présidentiel a rejoint la deuxième étape du voyage, la halle horticole de Floriloire, dont on n'ignorera plus qu'elle dessert une bonne partie des fleuristes et des jardineries du territoire. Le président a circulé longuement entre les pots d'azalées, les corbeilles enrubannées et les hortensias en fleurs. Les images étaient jolies et opportunes, à quelques jours de la Fête des mères, et tout le monde avait l'air ravi.

Angers, c'est à côté de Cholet, connue pour son club de basket-ball. Rendez-vous avait été fixé aux joueurs de l'équipe dans une brasserie du centre-ville. Un peu intimidés, ils ont pris place aux côtés du président pour partager amicalement le pot qu'on leur offrait. Le chef de l'Etat a commandé une bière. *« Et vous, qu'est-ce que vous prenez ? – Une menthe. – Vous savez qu'il y a de l'alcool dans la menthe ? Il n'y en a pas dans la grenadine. »*

Puis on a un peu maugréé contre les télévisions qui ne diffusent pas assez de basket-ball. *« Souvent, quand je téléphone, je regarde Eurosports*, a confié M. Chirac. *Il faudrait qu'ils passent moins de sports mécaniques. Il y a trop d'auto et trop de moto. Moi, par exemple, je m'intéresse au sumo. Eh bien ! Ça a été une histoire épouvantable pour les convaincre de passer un tournoi de sumo. C'est un beau sport, le sumo. »* *« Combien mesure le plus grand des joueurs de basket ?*, s'est-il enquis. *– Deux mètres trente*, lui a-t-on répondu. *– Et il pèse combien ? – 130 kilos. – Un petit sumo, alors. »*

Le chef de l'Etat s'est vu remettre un superbe maillot rouge et blanc de numéro 1 à son nom. A la demande de Claude Chirac, conseillère en communication de son père, on a interrompu à trois reprises la conversation pour immortaliser l'image du président exhibant le maillot, afin qu'aucun photographe ne la manque. Encadré par la haie de basketteurs, M. Chirac s'est alors offert un chaleureux bain de foule dans la rue piétonne.

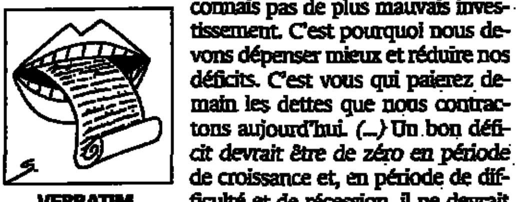
« Douceur angevine... », célébrait du Bellay. Le même écrivait aussi : *« France (...), Si tu m'as pour enfant avoué quelquefois / Que ne me réponds-tu maintenant, ô cruelle ? / France, France, réponds à ma triste querelle ! / Mais nul, sinon Echo, ne répond à ma voix. »*

Pascale Robert-Diard

« Réduisons notre endettement ! »

Devant les étudiants de l'Ecole supérieure des sciences commerciales d'Angers, lundi 25 mai, M. Chirac a déclaré :

● **Déficits** : Réduisons notre endettement ! Il dépasse 5 000 milliards de francs. Son coût est élevé. Je ne connais pas de plus mauvais investissement. C'est pourquoi nous devons dépenser mieux et réduire nos déficits. C'est vous qui paierez demain les dettes que nous contractons aujourd'hui. *(...)* Un bon déficit devrait être de zéro en période de croissance et, en période de difficulté et de récession, il ne devrait pas dépasser 3 %.


VERBATIM

● **Critères de Maastricht** : La France est un pays qui est prompt à se laisser aller à la démagogie, à accepter toutes sortes de revendications qui, pour légitimes qu'elles soient, n'en sont pas moins hors de nos moyens. *[Les critères de Maastricht]* sont des glissières de sécurité.

● **Cohésion sociale** : Pour préserver les solidarités, nous devons évoluer. Voilà pourquoi il faut poursuivre la réforme de notre Sécurité sociale et de notre protection sociale. Nous devons renforcer les responsabilités, éviter le piège de l'assistance et valoriser l'effort. Il ne doit pas exister d'incitations à l'inactivité.

● **Front national** : Les partis extrêmes représentent un danger *(...)*. C'est la raison pour laquelle il faut tout faire pour se mobiliser et contenir les pulsions primaires qui les animent et qui risquent d'avoir des conséquences graves sur la cohésion nationale.

● **35 heures** : En Europe – en dehors de l'Italie, pour des raisons politiques –, aucun pays n'a pris d'initiative de cette nature. *On serait bien inspiré d'avoir une politique* de réduction du temps de travail qui soit issue de la négociation collective et de la concertation plus qu'imposée par la loi.

● **Rapport Attali** : Je ne suis pas sûr qu'il suffit d'écrire quelque chose de brillant pour que ce soit efficace. Ce rapport ne me choque pas particulièrement, mais je ne suis pas sûr qu'il ait inventé la pierre philosophale. Je ne crois pas qu'un bon rapport puisse être fait par des gens qui ont qui ont quitté l'université depuis plus de trente ans.

Les experts du CSERC soulignent les « incertitudes » liées aux 35 heures

LIONEL JOSPIN n'est pas seul à penser que les 35 heures représentent *« une véritable chance pour réactiver le dialogue social »*, comme il l'a souligné, le 23 mai, dans un message adressé au congrès du Centre des jeunes dirigeants. Dans un rapport remis au premier ministre le 7 mai et rendu public mardi 26 mai, le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (CSERC) estime que la loi, critiquée une fois encore par Jacques Chirac *(lire ci-dessus)*, peut déboucher sur *« un pacte pour l'emploi »*. A condition de ne pas entraîner *« une hausse des coûts unitaires de production »*, cette réforme permettrait d'*« amplifier les effets positifs de la phase de croissance »* que traverse l'économie française.

Ce rapport analyse les conditions dans lesquelles la baisse du temps de travail pourrait créer des emplois sans compromettre la santé des entreprises. Ses auteurs estiment que les modèles macroéconomiques utilisés par l'OFCE, le ministère des finances ou la Banque de France (*Le Monde* du 22 janvier) *« retracent mal »* les effets réels d'une baisse du temps de travail. Les négociations prévues peuvent *« être l'occasion de rénover le dialogue interne aux entreprises sur l'organisation de la production, le temps de travail et les rémunérations »*, mais, à l'inverse, la faiblesse de la concertation pourrait aboutir à *« un renforcement de l'exception française, avec une seconde loi* [prévue pour fin 1999] *ayant un caractère très contraignant »*. D'où le risque, selon eux, de voir triompher, en réaction, *« une dérégulation à l'anglo-saxonne »*.

Pour assurer le succès des 35 heures, plusieurs *« incertitudes »* devront être levées. Le gouvernement s'est engagé à ce que les smicards passant aux 35 heures ne subissent pas de baisse de salaire, mais cela laisse entier le problème de salariés au voisinage du SMIC. Le temps partiel ? Les 35 heures pourraient freiner son développement. Les cadres ? *« Le passage aux 35 heures pourrait être l'occasion de redéfinir de manière réaliste la durée du travail, en sortant de l'incohérence actuelle entre le droit et les faits. »*

NÉCESSAIRE ANNUALISATION

Il faudra en passer par une annualisation du temps de travail, estime le CSERC. Sinon, *« faute de profiter des réorganisations des processus de production s'appuyant sur des emplois typiques à plein temps »*, les employeurs, soumis à la concurrence, n'auront d'autre choix que de recourir aux contrats à durée déterminée et à l'intérim. De même, si salariés et patrons ne s'entendent pas sur un accroissement de la durée d'utilisation des équipements ou d'ouverture des services avec les employés à plein temps, *« le recours à des emplois à temps partiel sur des horaires atypiques risque d'être renforcé »*. Serait ainsi confortéela tendance à la division des salariés entre ceux qui restent relativement protégés et bien payés et ceux qui cumulent précarité et bas salaires.

Toutes les entreprises pourront-elles passer aux 35 heures ? Le rapport distingue celles où la hausse des coûts salariaux sera plus que compensée par les baisses de charges et les gains de productivité (entreprises de main-d'œuvre ou qui peuvent obtenir de fort gains de productivité en réorganisant leur production), et celles qui utilisent systématiquement les heures supplémentaires et qui auront intérêt à attendre le 1er janvier 2000 pour passer aux 35 heures, sauf à ce que leurs coûts de production s'accroissent fortement dans l'intervalle. Une troisième catégorie est constituée par celles où *« les contraintes techniques et organisationnelles ne permettent pas cette réduction ou pour qui elle n'est pas avantageuse »* : sociétés employant une majorité de cadres, PME *« dont les fonctions de chaque salarié sont très spécifiques et peu substituables »*, entreprises ne disposant pas de réserves financières suffisantes pour supporter les coûts d'une réorganisation interne.

Jean-Michel Bezat

DÉPÊCHES

■ **AGRICULTURE : saisi par le gouvernement sur le projet de loi d'orientation agricole** de Louis Le Pensec, le Conseil économique et social estime, dans un avis rendu mardi 26 mai, que ce texte arrive *« à un moment stratégique des calendriers national, européen et mondial »*. Préparé par Christiane Lambert, présidente du Centre national des jeunes agriculteurs, l'avis *« souscrit »* à la plupart des principes qui guident ce texte, notamment *« la multifonctionnalité de l'agriculture et la volonté de croiser économie et territoire »*. Favorable au *« contrat territorial d'exploitation »*, cet avis se prononce pour un renforcement de l'organisation des producteurs et la consolidation des outils coopératifs. Il juge insuffisants les moyens réservés à la recherche et à la formation.

■ **CONJONCTURE : la consommation des ménages en produits manufacturés a augmenté de 0,6 % en avril, après une progression de** 0,4 % en mars (chiffre révisé en hausse de 0,5 point), selon les données publiées, mardi 26 mai, par l'Insee. Limitée au champ du commerce (hors automobiles et produits pharmaceutiques), la consommation progresse de 2,1 %, après une baisse de 0,3 % en mars (chiffre révisé à la hausse de 0,7 point). Sur douze mois, la consommation des ménages en produits manufacturés progresse de 4,5 %.

■ **INFLATION : les prix à la consommation en France ont augmenté de 0,3 % en avril, après une hausse de 0,2 %, en mars, selon l'indice définitif publié mardi 26 mai par l'Insee.** Sur les douze mois terminés en avril, la hausse des prix est de 1 %, contre 0,8 % à la fin de mars.

■ **POLYNÉSIE : après les élections territoriales partielles** organisées, dimanche 24 mai, dans l'archipel des îles Sous-le-Vent et aux îles Marquises, le président de l'assemblée de Polynésie, Gaston Flosse (RPR), conserve une large majorité de 27 conseillers sur 41. Ces élections partielles font suite à l'annulation du scrutin du 12 mai 1996 dans les deux archipels.

DÉLINQUANCE Un rapport, commandé en janvier par le ministre de l'intérieur aux universitaires Sophie Body-Gendrot et Nicole Le Guennec, qui devait être remis mardi 26 mai, souligne le changement qualitatif intervenu ces dernières années dans les violences urbaines. ● DÉCRIVANT une véritable *« culture de rue »*, construite autour du *« patriotisme de cité »*, le rapport précise que *« les agressions ont pris une forme nouvelle, s'en prenant à toutes les institutions »*. ● DÉGRADATIONS, violences contre des fonctionnaires, affrontements entre bandes, racket..., si l'ensemble de la criminalité a baissé de 0,85 % entre 1996 et 1997, certaines catégories d'infractions ont augmenté de 4 %. ● LES FORUMS Jeunes-Adultes, organisés depuis dix ans, permettent aux adolescents de prendre conscience de leurs comportements, pour mieux les changer.

Deux universitaires dessinent le nouveau visage des violences urbaines

Le rapport de Sophie Body-Gendrot et Nicole Le Guennec constate l'augmentation des formes d'agression essentiellement tournées vers les institutions. Le 2 juin, le Conseil de sécurité intérieure doit arrêter une série de mesures contre la délinquance des mineurs

LA CROISSANCE inexorable des phénomènes de violences urbaines plonge tous les spécialistes dans l'expectative. Faut-il opter pour le tout répressif ou concentrer les moyens sur la prévention ? Doit-on combattre les symptômes ou s'attaquer aux causes profondes du mal ? Comment répondre à la demande toujours plus forte de sécurité des habitants sans tomber dans la démagogie sécuritaire ?

Un rapport, commandé en janvier par le ministre de l'intérieur à la politologue Sophie Body-Gendrot et à la sociologue Nicole Le Guennec, qui devait être remis, mardi 26 mai, souligne la complexité du phénomène et ouvre quelques pistes pour l'avenir. Il intervient à quelques jours de la réunion du Conseil de sécurité intérieure qui, le 2 juin sous la présidence de Lionel Jospin, doit arrêter les lignes de l'action gouvernementale dans le domaine, plus large, de la lutte contre la délinquance des mineurs.

Le constat dressé par les deux universitaires semble sans appel. Rappelant la lente progression des violences urbaines depuis le début des années 80, et sa difficile prise en compte politique, elles soulignent le changement qualitatif apparu ces dernières années. *« Des quartiers de province que l'on croyait sans problème connaissent eux aussi des incidents répétés »*, rappellent-elles. *« Désormais*, ajoutent-elles, *les agressions ont pris une forme nouvelle, s'en prenant à toutes les institutions. »*



Cette dernière affirmation, les sociologues l'étayent par des données jusque-là confidentielles, les statistiques établies par la direction centrale de la sécurité publique (DCSP). Parmi l'ensemble des infractions enregistrées par les commissariats, la DCSP en a isolé quatorze, *« représentatives »*, selon elle, des phénomènes de violences urbaines : dégradations, agressions contre des fonctionnaires, affrontements entre bandes, racket... Alors que l'ensemble de la criminalité baissait de 0,85 % entre 1996 et 1997, les quatorze catégories retenues ont, au contraire, augmenté de 4 %. Dans les quinze départements *« les plus sensibles »*, ce phénomène apparaît plus marqué encore : agressions contre les policiers (+ 6 %), contre les commerçants (+ 14 %), vol avec une voiture bélier ou racket (+ 14 %), violences contre les écoles (+ 14,5 %), contre les bureaux de poste, locaux EDF ou voitures de pompiers (+ 41 %), *« très peu de rubriques échappent à ce constat »*, constatent, avec la DCSP, les deux sociologues.

La police n'est pas seule à faire ce constat. En Seine-Saint-Denis, l'observatoire de la violence a recensé, pour 1997, 2 975 *« incidents en milieu scolaire »* contre 2 317 en 1996. Pis, souligne le rapport : la jeunesse des personnes impliquées – 23 % de mineurs en 1997 contre 17,5 % en 1987 – et la difficulté à trouver les sanctions adaptées *« alimentent le sentiment d'une impunité des délinquants »*.

Confiance perdue des habitants, perte de légitimité des services publics : une véritable *« culture de rue »*, construite autour du *« patriotisme de cité »*, affronte aujourd'hui de front toutes les institutions. Aux *« jeunes »* d'hier s'ajoutent les *« chômeurs de trente ans passés »* et les gamins âgés de dix ans. Face à cette masse, la police – *« une troupe d'occupation en territoire colonial »*, selon le mot d'un commandant – tente de faire face. Mais faute de moyens, d'outils juridiques adaptés, de présence des autres services publics, les policiers se trouvent souvent *« submergés »*.

Face au discours alarmiste alimenté par les statistiques, des opinions plus mesurées justifient l'explosion des chiffres par une intolérance croissante et le recours systématique à la police. Les médias tiennent alors un rôle amplificateur. *« Plus on s'éloigne des quartiers sensibles, plus la dramatisation croît dans les représentations »*, notent les auteurs.

Des responsables nationaux de la police soulignent d'ailleurs l'attitude contradictoire de l'opinion, qui souhaite le retour à l'ordre *« pour les autres »*, mais *« ne supporte pas l'usage ostentatoire de la force pour le faire »*. Autre cliché remis en cause, celui des casseurs-têtes brulées : *« Ce sont les plus entreprenants, ceux qui ne veulent pas sombrer dans l'exclusion, qui s'expriment par la violence »*, assure le rapport. Il dénonce donc les *« tentatives d'acheter la paix sociale »*, par quelques embauches ou subventions, mais *« sans traiter les causes de la violence, sans donner aux jeunes une voix à part entière, par exemple dans la représentation politique, associative ou sociale »*.

D'une plongée sur le terrain, dans les banlieues de Strasbourg, Marseille et Lyon, les auteurs du rapport ont rapporté des images contrastées. Revenant sur les graves incidents de Noël 1997 à Strasbourg, elles soulignent le dysfonctionnement du couple police-justice, la fermeture des structures de prévention au moment des faits et la « couverture » provocatrice des médias. Tentant de percer le secret de Marseille, où les morts violentes de jeunes ne débouchent pas sur des violences, elles soulignent la réponse rapide des institutions, l'usage spécifiquement méridional de la parole, la cohésion entre la police et la justice et le maillage associatif. Enfin, revenant sur les incidents de la dernière fin de ramadan au centre commercial de La Part-Dieu à Lyon, elles mettent en cause les *« tendances lourdes »* que sont *« les pratiques ségrégatives (...), la mise en lisière des habitants de la périphérie et la criminalisation de jeunes Français d'origine étrangère comme "classes dangereuses" »*.

Les deux sociologues se sont penchés sur les systèmes étrangers. Des exemples allemands et hollandais, elles retiennent les bons résultats d'une police *« de proximité »* qui *« tire sa légitimité de la reconnaissance du citoyen »*. Elles écartent au contraire l'option du *« tout répressif »* adopté par la Grande-Bretagne et plus encore par les Etats-unis : *« Une politique à courte vue, comme le montrent les chiffres de la récidive*, soulignent-elles. *Par ailleurs, la labellisation des jeunes issus des minorités en criminels potentiels est désastreuse pour le civisme d'une nation. »* Enfin, la violence des pratiques policières américaines *« se paient d'un prix trop élevé »* (bavures, nombre d'incarcérations), concluent-elles. Elles invitent en revanche à méditer certains aspects du modèle anglo-saxon, en particulier sa capacité *« d'implication de la société civile »*.

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

Dix propositions

Affirmant vouloir éviter *« la tentation du tout-répressif »* comme *« l'angélisme du tout-éducatif »*, Sophie Body-Gendrot et Nicole Le Guennec émettent dix propositions concernant le rôle et la place de la police dans les banlieues. Affirmant que les forces de l'ordre doivent traiter avec *« équité »* les jeunes comme les adultes, elles proposent que les policiers développent des *« technologies d'intervention plus fines »* pour prévenir les émeutes. La police doit aussi s'engager dans une coopération régulière avec les établissements scolaires et, au-delà, avec *« tous les acteurs de la vie économique et sociale »* des quartiers. Selon les auteurs, la police et les élus *« doivent pouvoir fournir des solutions aux phénomènes d'émeutes ou de délinquance »*, comme par exemple l'obligation, pour certains jeunes, *« d'effectuer un an de service militaire ou de service civil fortement encadré »*. Les universitaires estiment aussi que l'État doit encourager l'action des associations de quartier, comme toutes les initiatives de prise en main des habitants par eux-mêmes.

Aux Forums jeunes-adultes, la parole se libère, les comportements changent

REPORTAGE

Autour d'une table on évoque la violence, le racisme, l'avenir, la vie dans les HLM

*« **POURQUOI** on considère tous ceux qui habitent aux HLM comme des gens agressifs ? »* Mamadou, douze ans, s'est laissé convaincre de lire à haute voix la question qui l'intéresse, parmi des dizaines. Il y en a une autre qui lui plaît bien : *« Pourquoi les jeunes se sentent de plus en plus menacés par le racisme ? » « Y'en a, ils nous traitent de bandes de négros »*, explique-t-il à l'auditoire.

Le public ? Des jeunes des HLM, d'autres plus favorisés, mais aussi un directeur de magasin, un ingénieur, une mère de famille d'origine ivoirienne, un agent de maîtrise de La Poste... Des gens qui vivent dans une même commune, mais ne sont jamais appelés à se rencontrer. Et qui, ce soir-là, dans une salle municipale de la zone industrielle d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), parlent autour d'une même table de la violence, du racisme, de la vie dans les HLM.

Cette réunion n'est qu'une étape dans un long processus, une pierre dans l'organisation du prochain Forum démocratique jeunes-adultes. Pour la troisième année consécutive à Ozoir, Hervé Remy et Jacqueline Remy-Perpère préparent un de ces forums, lieu de brassage entre classes sociales et générations, lieu d'apprentissage de la démocratie. Le travail de préparation terminé, cent à deux cents jeunes et quelques dizaines d'adultes débattront ensemble de thèmes choisis par les jeunes, à partir des questions qu'ils se posent.

L'histoire a commencé il y a dix ans. Chercheurs en sciences humaines, Hervé Remy et Jacqueline Remy-Perpère avaient mis au point une méthode de gestion des conflits collectifs par les groupes eux-mêmes, au sein de leur Centre d'autoanalyse anthropologique. A la fin des années 80, ils s'inquiètent : la société s'émiette, le Front national progresse, l'abstentionnisme aussi. La fin des réseaux politiques et syndicaux a sonné le glas des lieux d'apprentissage de la parole, et donc de la démocratie. Livrés à eux-mêmes, les jeunes n'ont plus d'interlocuteurs adultes. *« Il fallait faire quelque chose. »*

Un après-midi du mois de mai, au collège Mozart, à Athis-Mons (Essonne). Les classes de cinquième n'ont pas cours. Réunis dans une même salle, les quatre-vingts élèves ont été conviés à un forum. Face à eux, en quinconce, une dizaine d'élèves qui ont accepté de jouer le rôle de « questionneurs » et autant d'adultes – professeurs, parents d'élèves ou autres – volontaires pour leur répondre. Au fond de la salle, d'emblée, deux filles maugréent. *« Il faut que je me casse »*, fanfaronne l'une. Chacune des interventions préliminaires est ponctuée d'un *« elle est lourde la pouf ! »*, ou d'un *« elle est con cette fille ! »*. Deux heures et demie plus tard, l'une des deux lancera à la salle le signal des applaudissements.

LE VIOL AU QUOTIDIEN

Entre-temps, tous ceux qui l'auront voulu auront pris la parole, à partir de la sélection effectuée par les « questionneurs » parmi quelque quatre cents questions couchées sur le papier par l'ensemble des élèves plusieurs semaines auparavant : relations parents-enfants et élèves-professeurs, violence, sexualité, racisme, banlieues, avenir...

Ce jour-là, à partir d'une question – *« Est-il normal que je sois perturbée lorsque mes parents se disputent ? »* –, il est longuement question du divorce. La parole rebondit d'un bout à l'autre de la salle, comme s'ils étaient tous concernés. Quand vient le thème du viol, les filles en parlent comme de leur quotidien. *« Si je me fais attraper par une bande de cinq à six garçons, que pourrais-je faire ? »*, demande l'une. *« Quand on se fait violer, on se sent sale et souillée »*, explique une « questionneuse » au public, âgé en moyenne de treize ans.

Les adultes n'interviennent que parcimonieusement. Les convaincre de participer à un forum n'est pas la tâche la plus aisée. *« Ils ont peut-être peur »*, suggère Roland Gris, président d'une association de rollers à Ozoir-la-Ferrière.

Lui-même n'a pas manqué une seule de ces rencontres. Il y a appris que, *« contrairement à ce qu'on pourrait croire, les jeunes ont plaisir à côtoyer les adultes »* et qu'*« on peut récupérer des jeunes non seulement par le sport, mais aussi par le dialogue »*. *« Il y avait un gamin du lycée qui foutait le bordel – c'est le mot –, depuis les forums, il est méconnaissable ; le fait d'avoir pris la parole avec un micro lui a fait prendre conscience de lui-même ; maintenant il serait presque moraliste. »*

AFFINER LE DISPOSITIF

Les effets des forums sur le comportement de certains jeunes sont indéniables. Jérôme Duval, conseiller principal d'éducation au collège Marie-Laurencin, à Ozoir, en témoigne : à la suite du premier forum, en 1996, *« il y avait moins d'incidents, moins d'altercations verbales, et l'année suivante on a eu moins de phénomènes de violence »*. *« Ce n'est jamais spectaculaire, mais il y a chez les jeunes une prise de conscience qui change la vie »*, explique Heïdi Spiekermann, qui préside l'association locale des Forums démocratiques jeunes-adultes de la Brie-Ozoir-la-Ferrière.

Dix années de pratique ont permis d'affiner le dispositif. De la création d'un collectif de jeunes à la collecte de questions, en passant par leur traitement informatique et l'animation des forums où ils ne jouent qu'un rôle de régulateurs, les deux chercheurs se consacrent à temps plein à cette activité, à la demande de municipalités ou d'établissements scolaires.

Hervé Remy et Jacqueline Remy-Perpère poursuivent leur activité grâce au soutien du Fonds d'action social (FAS), une structure à la recherche d'actions adaptées aux publics issus de l'immigration. *« Ce qui nous intéresse, c'est d'ouvrir de nouvelles pistes*, affirme Jocelyne Bac, responsable du développement au FAS, *on ne peut pas continuer à pleurer sur la déviance des jeunes sans essayer de leur trouver de nouveaux moyens d'expression. »* Pour cette ancienne professionnelle de l'éducation populaire, pas de doute : cette façon de faire participer jeunes et adultes à une réflexion collective, *« c'est ce que les acteurs de l'éducation populaire ont cherché à réaliser toute leur vie »*.

Sans l'appui du FAS, les forums auraient sans doute disparu. Car aucune commune ne dispose dans son budget d'une ligne « démocratie locale ». *« On a un mal fou, dans ce pays, à financer des actions de long terme »*, constate Nourredine Boubaker, directeur à l'action sociale, familiale et éducative au FAS. A Athis-Mons, la municipalité dirigée par Marie-Noëlle Lienemann (PS) a cessé de financer les forums. A Ozoir-la-Ferrière, les crédits n'ont été débloqués que grâce à la mobilisation des jeunes, qui ont défendu leur dossier bec et ongles face aux élus. *« Je leur ai dit que ça coûte aussi cher de réparer des dégradations que de payer des forums qui évitent des dégrations »*, explique Cyrille, dix-sept ans.

Marie-Pierre Subtil

Le chauffeur de Yann Piat affirme n'avoir vu qu'une seule moto lors de l'assassinat

Georges Arnaud a retracé les circonstances de la mort de la députée du Var, au soir du 25 février

La cour d'assises du Var, présidée par Dominique Bréjoux, a entendu, lundi 25 mai, le chauffeur de Yann Piat, Georges Arnaud, qui conduisait la voiture de la députée (UDF-PR) le soir de l'assassinat. Il a confirmé n'avoir vu qu'une moto, ce 25 février 1994, sur les hauteurs du mont des Oiseaux. Elle est sortie *« comme un diablotin de sa boîte »*, a affirmé dans ses sanglots cet homme qui se déplace aujourd'hui avec une canne.

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

« Ça s'est passé à vitesse grand V. Yann m'a dit : " Jo, qu'est-ce que c'est que cette moto ? " Et puis : " Jo, on nous flingue ! ". Yann a vu qu'on lui tirait dessus. J'ai vu l'horreur sur son visage. »


PROCÈS

Georges Arnaud laisse filer quelques secondes, ne retient plus ses sanglots. Le chauffeur de Yann Piat, lundi 25 mai, revit devant la cour d'assises la soirée du vendredi 25 février 1994 au cours de laquelle la députée (UDF-PR) du Var fut la cible de deux tueurs à moto.

Vers 19 h 45, explique-t-il, la Renault Clio noire qu'il conduisait quitte la permanence électorale de Yann Piat installée à Hyères, pour se diriger, en cette nuit hivernale de pleine lune, vers le domicile de la parlementaire, sur les hauteurs du mont des Oiseaux. Grâce à des photos géantes, la cour et les jurés se sont déjà familiarisés avec ces lieux : la montée de l'avenue des Roitelets, en contrebas de la villa de la députée, baptisée « le Mas bleu ». *« Un premier, un deuxième, un troisième virage,* commente le chauffeur. *Une épingle à cheveux très serrée. Pour ne pas bousculer Yann, je la prenais très au large. »*

Et, soudain, sur la gauche, « [la moto] *est sortie comme un diablotin de sa boîte »*, rapporte Georges Arnaud. Un premier tir, la lunette arrière explose. Puis plusieurs coups, une odeur de poudre, une moto qui double, deux hommes aperçus sur l'engin, une violente douleur dans la jambe gauche... Depuis quatre ans, Georges Arnaud boite, se déplace avec une canne, prend des tranquillisants. L'expertise en balistique a repéré six tirs – du calibre 357 magnum – progressivement, de l'arrière vers l'avant. Deux balles touchent Yann Piat. La cinquième, tirée de l'avant à une distance d'environ 1 mètre selon les experts, a sans doute provoqué l'hémorragie mortelle.

Véhicule à l'arrêt, blessé, Georges Arnaud est perturbé par le téléphone portable de Yann Piat qui sonne. *« Yann était prostrée, elle gémissait. »* Puis le regard du conducteur se porte au loin, à une trentaine de mètres. Le passager de la moto *« semble avoir sauté »*. L'engin de grosse cylindrée – une Yamaha 750 FZX –, en cherchant à virer de bord pour faire demi-tour, a chuté. Et revient cette vision : un homme casqué s'avance dans le halo des phares de la voiture, une arme à la main : *« Il avait une allure d'extraterrestre. Il nous braquait. Je me suis dit : " Si tu ne pars pas, c'est fini ". Je ne sais pas s'il a tiré. »* Le chauffeur trouve la force d'enclencher la marche arrière, profite du virage en épingle derrière lui pour repartir en marche avant dans la descente. Il croise un véhicule, demande de l'aide, accélère vers le centre de secours des pompiers, où le décès de Yann Piat sera constaté.

Alentour, des voisins, presque tous occupés à regarder les journaux télévisés, ont clairement entendu deux séries de coups de feu juste après 20 heures. Certains ont perçu la chute de la moto, d'autres des éclats de voix. A la barre, dans l'ensemble, les témoignages de ceux qui sont sortis pour voir convergent, couleur des casques exceptée. Et s'accordent au moins sur un point : il n'ont vu ou entendu qu'une moto. Ce que Georges Arnaud confirme.

UNE YAMAHA, L'APRÈS-MIDI...

Une déposition jette cependant le trouble : Véronique Camby, la jeune femme chargée de garder la fille de la députée à son domicile, assure que, quelques heures avant l'assassinat, la Yamaha qui lui a été présentée par la police comme étant celle qui avait servi au crime se trouvait devant le portail du « Mas bleu ». Se souvenant de l'aspect rudimentaire de la plaque d'immatriculation manuscrite et des caractéristiques propres à la Yamaha, elle rapporte que, vers 13 heures 30, deux hommes casqués ont abordé Georges Arnaud, qui se présentait alors au portail.

Or Marco Di Caro, qui reconnaît avoir piloté la Yamaha le soir de l'assassinat, nie être allé au mont des Oiseaux dans l'après-midi. Georges Arnaud se souvient effectivement d'une moto et de deux hommes, mais il ne les reconnaît pas parmi les accusés qui figurent dans le box. Affirmant avoir vu le passager à visage découvert, il assure en revanche avoir cru le reconnaître, après l'assassinat, sur *une photo parue dans Paris-Match.* Le président retrouve la photo, prise lors d'un meeting électoral. Sans pouvoir être affirmatif, Georges Arnaud désigne une tête jouxtant celle d'un dénommé Epifanio Pericolo, bien connu du dossier, puisqu'il fut, un temps, suspecté.

Ce nom ramène l'affaire au début de l'enquête. Epifanio Pericolo – un proche du clan Fargette, la famille de l'ancien « parrain » toulonnais, et de l'équipe de colleurs d'affiches de Joseph Sercia, rival politique de Yann Piat – et Denis Labadie, son ami, avaient été mis en examen et écroués pendant quatre mois, malgré un alibi solide, avant que la « bande du Macama » soit arrêtée. Au lendemain de l'assassinat, un témoin, Cédric Filippi, avait alors reconnu ces deux hommes, depuis mis hors de cause, roulant le soir des faits, à 20 heures 15, tête nue, sur une Yamaha 750 FZX au pied du mont des Oiseaux. La cour devait entendre ce témoignage, qui fut à la base d'une des premières pistes de l'instruction, mardi 26 dans la matinée.

Jean-Michel Dumay

L'engrenage fatal de la grève de la faim contre la double peine

LYON
de notre envoyé spécial

C'est une respiration. Une goulée d'air frais entre deux apnées, un mince filet d'espoir que l'on avale en grimaçant. Mais rien de plus. Au quarante-sixième jour de leur grève de la faim, le *« parrainage républicain »* des dix Algériens et Tunisiens qui dénoncent la « double peine » (*Le Monde* des 5 et 21 mai) s'est tenu, lundi 25 mai, à Lyon, dans un climat de tension et de peur. Ils sont sept, couchés sur des matelas, la tête à moitié enfouie sous leurs duvets. Sept anciens délinquants, ayant purgé des peines de prison et frappés de mesures d'éloignement du territoire. Nés en France ou arrivés depuis plus de vingt ans, mariés avec des Françaises ou pères d'enfant français, ils disent préférer *« mourir ici plutôt que repartir là-bas »*. Là-bas, en Algérie, où le père de l'un a été assassiné il y a onze mois ; là bas, en Tunisie, où l'autre n'a *« jamais »* mis les pieds...

Les joues creusées, les yeux brillants, ils regardent les personnalités qui vont s'engager à les soutenir. *« Mohamed Maaloul et Ahmed Hassène sont à l'hôpital,* avertit Djida Tazdaït, la présidente de l'association Jeunes Arabes de Lyon et banlieue (JALB), *mais c'est comme s'ils étaient là. »* Même Noredine Bendjafar, quarante ans, qui a cessé, mardi 19 mai, le mouvement après la dépression de sa mère, se tient debout, un peu en retrait. Au centre de la salle, assis sur des chaises de bois, les parrains attendent. Dix personnalités locales – responsables associatifs, intellectuels, artistes – et dix autres, *« parrains nationaux »* ont donné leur accord. Certains, comme le metteur en scène Patrice Chéreau, le champion du monde de boxe Hacine Cherifi ou le cinéaste Bertrand Tavernier, n'ont pas pu faire le déplacement. Mais tous sont déjà venus au moins une fois les voir. Et ont promis de les soutenir pendant un an.

« En vertu des pouvoirs qui [lui] *sont conférés »*, c'est en effet *« un engagement d'un an »* qu'André Gérin, le maire (PCF) de Vénissieux, prononce solennellement. Un *« contrat »* dans lequel les parrains réclament une assignation à résidence *« avec droit au travail »* pour les quatre condamnés à une interdiction du territoire, et une abrogation pure et simple de l'arrêté d'expulsion qui frappe les six autres. Le ministère de l'intérieur a fait quelques offres pour quatre d'entre eux mais écarté toute *« faiblesse »* pour les six *« délinquants endurcis »*. Alors à quoi bon parrainer ?

Amar Hadouche ne se pose pas la question. Il est juste *« heureux »* que le tirage au sort lui ait attribué Hacine Cherifi comme parrain. Alors cet Algérien de trente-sept ans se force à sourire, soutenu par deux personnes. *« Mon fils l'adore,* dit-il. *Il fait de la danse mais il aime la boxe. Alors ça lui fera plaisir. Enfin, quand il saura. Pour le moment, il croit que je suis en voyage. Il travaille bien à l'école, on a pas voulu lui dire et le perturber. »* Les parrains, en revanche, s'interrogent. Que faire ? Les aider à tenir, mais jusqu'où ? Les inciter à mettre un terme à leur action désespérée ? Mardi 26 mai, certains d'entre eux envisageaient de se substituer à leur filleul et d'entamer à leur tour une grève de la faim.

Nathaniel Herzberg

(Lire aussi notre éditorial page 15.)

La chambre régionale des comptes épingle la gestion d'Europole à Grenoble

GRENOBLE
de notre correspondante

Vingt jours après la libération conditionnelle d'Alain Carignon (*Le Monde* du 7 mai), le conseil municipal de Grenoble a examiné, lundi 25 mai, le dossier Europole, du nom du centre d'affaires proche de la gare, considéré comme l'un des projets les plus prestigieux de l'ancienne municipalité. Ainsi que l'a laissé entendre l'adjoint (PS) aux finances, Jean-Paul Giraudet, cette affaire pourrait déboucher sur l'ouverture d'une enquête judiciaire.

Le rapport de la chambre régionale des comptes, dont les observations définitives ont été remises au maire (PS) Michel Destot, laisse apparaître de nombreuses irrégularités, tant dans les comptes que dans la gestion de la société d'économie mixte Grenoble 2000, chargée de la réalisation du projet. Lancé en 1987, celui-ci était censé attirer les sièges sociaux de grands groupes industriels. Mais l'objectif de six mille à sept mille créations d'emplois est loin d'être atteint : Europole regroupe aujourd'hui à peine mille huit cents emplois.

CUMUL D'ANOMALIES

Cet écart a conduit la chambre régionale des comptes à s'interroger sur l'opportunité même de l'opération. *« Les terrains aménagés et vendus par la SEM l'ont été dans une proportion de plus de 40 % pour permettre l'installation d'occupants appartenant au secteur public ou parapublic »*, notent les magistrats, qui s'étonnent du montant exceptionnellement élevé du budget de communication engagé par la SEM (au 31 décembre 1996, il atteignait 22,9 millions de francs, soit 5,5 % des dépenses). Près de la moitié de cette somme a été versée à la Scede-Isère, société dont la gérante n'était autre que l'épouse de Denis Bonzy, alors directeur de cabinet d'Alain Carignon, aujourd'hui *conseiller général (RPR app.).*

Les magistrats s'interrogent également sur le bien-fondé des différents contrats conclus avec le cabinet d'études Marc Merlin. Le rapport relève aussi diverses anomalies dans la dévolution des marchés accordés avant même la réunion de la commission d'appel d'offres, ou encore dans le choix des promoteurs, désignés directement par le maire, sans délibération du conseil municipal, ni transmission au préfet. Il pointe, enfin, l'existence de cumuls irréguliers d'emplois et de rémunérations. Quatre hauts fonctionnaires dont le chef du service de l'urbanisme de la ville et le secrétaire général, directeur général des services, ont ainsi simultanément occupé un emploi public de la ville et un emploi salarié de la SEM, tandis que plusieurs fonctionnaires étaient par ailleurs mis irrégulièrement à la disposition de la SEM.

Nicole Cabret

M. Jospin lance la réforme de l'enseignement supérieur

EN 1999 à Bologne. En guise de conclusion de la rencontre sur « L'université européenne », qui s'est achevée lundi 25 mai à la Sorbonne, Luigi Berlinguer, ministre italien de l'instruction publique a déjà fixé le prochain rendez-vous. Il sera alors possible de vérifier l'impact et la portée des engagements conclus dans la déclaration adoptée par les quatre ministres de l'éducation, allemand, britannique, français et italien (*Le Monde* du 26 mai).

D'ici là, Lionel Jospin, premier ministre, qui est intervenu en conclusion de la rencontre, a déterminé les échéances de travail de son ministre, Claude Allègre. Il lui a demandé *« d'engager, avant la fin de l'année les concertations les plus larges et de faire des propositions sur les évolutions nécessaires »*, à partir des propositions *« tout à fait intéressantes »* du rapport Attali, et de la déclaration du « club des quatre ». En clair, M. Jospin se prononce pour la mise en chantier d'une nouvelle réforme de l'enseignement supérieur.

Le contenu est plus vague. M. Jospin n'en fixe pas moins deux priorités : *« Il est impératif de rapprocher les grandes écoles des universités en préservant ce qui fait leur originalité et leur force respective. »* Il faut aussi, a-t-il ajouté, *« multiplier les passerelles entre l'Université, la recherche publique et le monde de l'entreprise »*. Sans se prononcer sur la formule du « système 3, 5 ou 8 », il se rallie néanmoins à un nouveau découpage des cycles d'études autour d'une *« pré-licence »* et d'une *« post-licence »*, préconisé par les quatre ministres. Après un hommage à Edith Cresson, commissaire européen à l'éducation, il a préconisé *« le passage à la vitesse supérieure des programmes d'échanges Socrates et Leonardo »*.

Peu ou prou, ces recommandations, qui ont recueilli un consensus général, ouvrent une nouvelle discussion. La branche supérieure du SGEN-CFDT a déjà formulé ses propositions en prévenant toutefois que *« la comptabilisation des études ne peut se faire par années, mais en tenant compte des durées horaires de formation »*. Elle insiste aussi sur les conditions du financement des engagements adoptés. De son côté, *l'UNEF-ID estime que « la concertation est la condition* sine qua non *de la réussite d'un tel projet »*.

Michel Delberghe

Un élu (RPR) des Hauts-de-Seine a été placé en garde à vue

LE VICE-PRÉSIDENT (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine, chargé de la culture, Alain Aubert, a été placé en garde à vue durant plusieurs heures, lundi 25 mai, par la police judiciaire de Versailles. Cet interrogatoire s'inscrit dans le cours de l'enquête préliminaire ouverte en juillet 1997 sur les salaires versés par le cabinet de Xavier Dugoin, alors président (RPR) du conseil général de l'Essonne, à une série de personnalités.

L'épouse du maire de Paris, Xavière Tiberi, qui avait perçu quelque 210 000 francs en 1994, avait été placée en garde à vue, le 18 mai, mais avait refusé de s'expliquer, invoquant l'irrégularité de la procédure (*Le Monde* du 20 mai). M. Aubert, lui, a été questionné sur les prestations ayant justifié le versement, par le conseil général, d'un total de 501 045 francs, entre avril 1992 et février 1995, au titre de *« conseiller politique »* de M. Dugoin. Plusieurs des autres bénéficiaires de ces emplois ont été entendus par la police au cours des dernières semaines. Salarié de 1992 à 1995 – officiellement pour écrire les discours de M. Dugoin –, Bruno Tellene, alias Basile de Koch, animateur du groupe humoristique Jalons, devait être interrogé dans les prochains jours.

10 millions de francs récoltés lors du dernier « Sidaction »

À PEINE 10 millions de francs auraient été récoltés lors du dernier « Sidaction », soirée télévisée de collecte de fonds au profit des malades du sida diffusée sur France Télévision le 22 avril, indique le quotidien *Libération* dans son édition du 26 mai. En 1996, 65 millions de francs avaient été récoltés par ce biais, contre 300 millions de francs en 1994. Les cinq heures de programmes successivement diffusées cette année sur France 3 puis France 2 n'ont été regardées que par deux millions de téléspectateurs en moyenne.

Selon le directeur exécutif de l'association Ensemble contre le sida, qui gère l'opération, Hugues Charbonneau, le Sidaction 1998 *« n'est pas du tout un fiasco » : « Nous n'avons jamais espéré une forte somme. Nous nous sommes fixés comme but de collecter 100 millions de francs par an. Pour cela, toute cette année, nous développons des opérations de marketing direct. »*

DÉPÊCHES

■ **DIOXINES : les ministères de l'agriculture, de l'environnement et de la santé ont affirmé,** lundi 25 mai, à propos de la présence de dioxines dans la viande (*Le Monde* du 26 mai), que *« l'exposition moyenne aux dioxines en France est environ de la moitié de la valeur tolérée »* et que *« la dioxine fait l'objet de plans de surveillance en France depuis 1995 »*. Cependant, *« certaines "zones à risques" méritent des actions correctives (arrêt des incinérateurs concernés, équipement de filtration) et/ou des actions de retrait des produits alimentaires s'ils dépassent les limites de sécurité »*.

■ **ÉDUCATION : Ségolène Royal, ministre chargée de l'enseignement scolaire, a stigmatisé,** lundi 25 mai, lors de l'inauguration d'une école maternelle à Aubas (Dordogne) la *« dégradation »* des émissions de variétés à la télévision, dont l'humour se situe *« toujours en dessous du niveau de la ceinture »*. Mme Royal a rappelé qu'elle s'était *« déjà adressée aux présidents des chaînes »*, parce qu'*« il n'est pas possible de continuer à voir la télévision valider des contre-exemples, alors que l'école publique est prête à faire un effort considérable pour reconquérir la morale citoyenne et civique »*.

■ **FAIT DIVERS : deux policiers ont été blessés par balles et trois malfaiteurs ont été arrêtés,** lundi 25 mai, dans le 17e arrondissement à Paris, dans le cadre d'une affaire de demande de rançon précédée d'un enlèvement, dans le milieu asiatique. Les deux policiers, des officiers de la 3e Division de police judiciaire (DPJ), ont été blessés, l'un à l'abdomen et l'autre à la cuisse, lors d'un échange de coups de feu avec des malfaiteurs. Une enquête a été ouverte par le parquet de Paris.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Par jugement de défaut signifié à Mairie le 21 octobre 1997 AR signé le 23 octobre 1997, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème Chambre - le 8 septembre 1997,
Alain Pierre DUMARCHE, né le 6 juillet 1941 à CLAMECY,
a été condamné à un an d'emprisonnement, une amende de 150.000 francs,
pour :
- soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration de 1994 à 1995 à PARIS, Art.1741 AL.1 AL.3, Art.1750 AL.1 C.G.I.
- soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt, dissimulation de sommes courant 1993 à PARIS, Art.1741 AL.1, AL.3, Art.1750 AL.1 C.G.I.
Le Tribunal a en outre ordonné l'affichage de la décision et la publication *du jugement par extrait, dans le* JOURNAL OFFICIEL ainsi que dans les quotidiens LE MONDE et LE FIGARO.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel,
Le Greffier en Chef.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème Chambre - le 22 septembre 1997,
Janie Marie Roberte CRESPIN, née le 30 mai 1947 à FALAISE (14),
a été condamnée à un an d'emprisonnement avec sursis, une amende de 50.000 francs,
pour :
- soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration courant 1991 et 1992 à PARIS, Art.1741 AL.1 AL.3, Art.1750 AL.1 C.G.I.
Le Tribunal a en outre ordonné l'affichage de la décision et la publication du jugement par extrait, dans le JOURNAL OFFICIEL ainsi que dans les quotidiens LE MONDE et LE FIGARO.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel,
Le Greffier en Chef.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème Chambre - le 19 septembre 1997,
William FRIEDE, né le 22 août 1949 à VINCENNES (94),
a été condamné à :
Emprisonnement délictuel - 15 mois avec sursis mise à l'épreuve durant 3 ans, Art. 132-45 1°, 2° et 5° du Code Pénal,
pour :
- soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration - depuis 1992 et jusqu'en 1994 - à PARIS - Art.1741 AL.1, AL.3, Art.1750 AL.1 C.G.I.
Le Tribunal a en outre prononcé l'affichage de la décision pendant trois mois à la mairie du domicile et sa publication par extrait au JOURNAL OFFICIEL, LE MONDE et LE FIGARO.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel,
Le Greffier en Chef.

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel - 11ème Chambre - le 17 septembre 1997,
Francis Michel Boris MESSBERG dit MORANE, né le 29 avril 1940 à PARIS (12ème),
a été condamné à huit mois d'emprisonnement avec sursis, une amende de 20.000 francs,
pour :
- soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt, par omission de déclaration en 1993 à PARIS, Art.1741 AL.1 AL.2 C.G.I., Art.1741 AL.1 AL.3, Art.1750 AL.1 C.G.I.
Le Tribunal a en outre ordonné l'affichage de la décision et la publication du jugement par extrait, dans le JOURNAL OFFICIEL ainsi que dans les quotidiens LIBÉRATION et LE MONDE.
Pour extrait conforme, n'y ayant appel,
Le Greffier en Chef

هكذا من الأصل

L'Isère montre l'exemple pour la prévention des risques

Grenoble et sa région sont particulièrement exposées à deux types de catastrophes : naturelles et technologiques. Pour prévenir les glissements de terrain et les inondations aussi bien que les accidents chimiques ou nucléaires, le département a mis en place une politique pilote

GRENOBLE
de notre correspondante

Chaque année, une centaine d'événements liés à un risque majeur, naturel ou technologique sont recensés dans l'Isère. Parmi les risques naturels auxquels le département est particulièrement exposé figurent les mouvements de terrain. L'un des plus récents s'est produit le 9 janvier 1994 à la Salle-en-Beaumont où, à la suite de fortes pluies, un glissement de plus d'un million de mètres cubes a provoqué la mort de quatre personnes et détruit l'église et plusieurs maisons. Le 22 janvier de cette année, ce sont deux cent cinquante mille mètres cubes de rochers qui se sont effondrés à Bourg-d'Oisans, dans une zone inhabitée. Une cinquantaine de maisons situées dans l'axe de l'éboulement ont été évacuées ainsi qu'un collège de près de cinq cents élèves qui faisait l'objet d'un projet de réhabilitation. Dans l'attente du résultat d'études en cours, le permis de construire a été suspendu. Une digue de protection doit, en outre, être réalisée.

Plus en aval, c'est la montagne de Séchilienne qui menace de s'effondrer et de détruire un hameau de plus d'une centaine d'habitations. Cinquante, voire cent millions de mètres cubes peuvent basculer dans la vallée, formant une retenue d'eau qui noierait le village de Séchilienne, avant d'envahir Vizille et d'atteindre la plate-forme chimique grenobloise.

L'exposition aux risques technologiques de ce département est tout aussi sensible, avec seize établissements classés « *Seveso* » (du nom de la directive européenne concernant les risques technologiques majeurs, édictée après la fuite de dioxine survenue dans une usine de cette ville italienne, en 1976), sept « grands barrages », deux centrales nucléaires (dont Superphénix) et plusieurs installations nucléaires de base (INB).

LA PREMIÈRE CARTOGRAPHIE

Cette présence marquée du risque explique le rôle précurseur joué depuis plus de trente ans par l'Isère, en matière de prévention. Dès 1991, une première campagne d'information sur les accidents technologiques majeurs avait été lancée sous l'égide de l'Institut des risques majeurs. Cette opération, qui vise à informer les habitants sur les risques encourus, la conduite à adopter et les mesures à prendre d'urgence en cas d'accident, a été reconduite à la fin de 1997, mais à une échelle plus vaste, puisqu'au total 450 000 habitants et 485 établissements scolaires ont été touchés, dans plus 100 communes de l'Isère et de départements limitrophes (Ain, Ardèche, Loire et Rhône).

Dans le domaine de prévention des risques naturels, l'Isère fait tout autant figure de bon élève. La première cartographie du risque, qui a eu force de règlement, est née à Biviers, près de Grenoble, en 1967. A l'heure actuelle, ce département peut se prévaloir de cent-quatre-vingt-dix documents réglementaires, déjà approuvés par arrêté préfectoral, et de plus de trois cents cartes d'information. Pour tenter d'améliorer ce travail d'affichage du risque, un pôle de compétence, baptisé Mission interservices des risques naturels (MIRnat), a été mis en place en 1998, à titre expérimental, avec évaluation de son action au terme d'une année.

L'idée qui a prévalu à l'installation de cet organisme est que, en regroupant les multiples services concernés par le risque (agriculture et forêt, équipement, service de la navigation, environnement...), on gagnerait en efficacité. Parmi ses objectifs, la MIRnat compte, notamment, l'amélioration de la clarté des actions de l'Etat, la formation des élus et des professionnels de la construction et l'augmentation de la production en cartographies du risque : plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPR), cartes d'aléas, « porté à connaissance » (PAC)...

PAS DE MIRACLE À LA MIRNAT

« *Le risque doit être pris en compte le plus tôt possible dans les documents d'urbanisme pour empêcher la réalisation d'aménagements dans les zones exposées* », insiste sa directrice, Liliane Besson, qui parle de « *course de vitesse* ».

« *L'élaboration d'un PPR*, souligne-t-elle, *mobilise au bas mot une personne durant un mois. Dans le même temps, les POS sortent au rythme d'à peu près cinquante par an. Avec une seule personne à plein temps au RTM et quelques morceaux de personnes dans les autres services, nous n'arrivons pas à suivre.* » Selon elle, il est ainsi anormal que des POS arrivent « *bouclés* » dans les services de contrôle de l'Etat. « *La logique*, dit-elle, *voudrait que les risques soient pris en compte en amont de la démarche d'urbanisme.* »

A elle seule, la MIRnat ne devrait pas faire de « *miracles* ». « *Il ne faut pas s'attendre à des résultats spectaculaires* », prévient sa responsable, qui, sans moyens nouveaux, redoute que son action « *reste inaperçue du public* ». L'information constitue, pourtant, un volet essentiel de la prévention. « *Il existait auparavant chez les gens de la montagne une culture du risque*, dit-elle, *qui tend à disparaître. Aujourd'hui, ses nouveaux habitants veulent construire où bon leur semble, et interprètent les documents réglementaires comme des tracasseries administratives. Mais, dans le même temps, ils attendent de l'Etat qu'il les protège. Si l'on veut qu'ils comprennent ses actions contraignantes, il convient de les leur expliquer.* »

Nicole Cabret

500 communes en péril

A l'exception des raz de marées et des éruptions volcaniques, le département de l'Isère est soumis à tous les fléaux engendrés par la nature. Sur 534 communes, plus de 500 sont exposées à un ou plusieurs risques naturels. Si on ajoute les risques technologiques (barrages, installations industrielles et nuclaires...), douze d'entre elles, dont Grenoble, vivent sous la menace d'au moins sept risques recensés.

Parmi les risques naturels figurent les avalanches (94 communes concernées), les inondations (452 communes concernées), les séismes (221 communes sont classées en zone IB, ce qui correspond à un niveau 3 sur une échelle qui en compte 5) et les mouvements de terrain. Ce dernier risque touche la totalité des communes iséroises. 326 sont menacées par des glissements de terrain ; 207 par des chutes de pierres ; 26 par des effondrements.

Lille : le projet de prison qui fait peur

LILLE
de notre correspondante

Le projet d'implantation d'un nouvel établissement pénitentiaire sur le territoire de Sequedin, près de Lille, provoque de vives oppositions de la part de certains élus locaux, notamment des maires des communes limitrophes du secteur concerné. Cette nouvelle maison d'arrêt s'inscrit dans le cadre de la loi de programme du 6 janvier 1995 du ministère de la justice, qui prévoit la construction de huit nouveaux établissements pénitentiaires en France, dont trois à l'horizon 2000, à proximité d'Avignon, à Toulouse et dans la métropole lilloise. D'une capacité de 600 places, la prison prévue permettrait de désengorger la maison d'arrêt de Loos, l'une des plus vétustes et des plus surpeuplées de France, puisqu'elle compte 1 100 prisonniers pour 534 places. Perspective qui recueille l'assentiment général.

Mais le choix du site récemment retenu par le ministère de la justice est vivement contesté par les maires des communes voisines de Sequedin, qui dénoncent « *une absence totale de concertation* » et s'indignent d'être « *mis au pied du mur* ». « *Voilà des années que l'on entend parler de ce projet, on savait que plusieurs sites étaient à l'étude. Or, récemment, nous avons appris par la presse et par une simple convocation de la préfecture que le ministère de la justice avait tranché en faveur du site de Sequedin et que, par conséquent, la prison s'implanterait en partie sur nos communes* », s'insurge Patrick Genelle, maire (sans étiquette) d'Hallennes-lez-Haubourdin.

Comme les maires des autres communes opposés au projet, il invoque des raisons sociales, psychologiques et environnementales pour motiver son refus de la prison à proximité de sa commune. Il a fait adopter par son conseil municipal une motion contre son implantation et se dit bien décidé à faire changer d'avis le ministère.

Du côté du ministère de la justice, on se dit à la fois surpris et très embarrassé par cette situation. « *Le choix du site qui fait aujourd'hui polémique est le résultat d'analyses et du travail de concertation engagé depuis plusieurs années*, assure un responsable de la direction de l'administration pénitentiaire. *Il nous semblait qu'il y avait un quasi-accord quant au site de Sequedin et voilà que l'on assiste à une nouvelle phase de reculade.* »

SILENCE À LA PRÉFECTURE

« *Quand on parle de prison, beaucoup de choses relèvent de l'irrationnel. Il ne faut pas se voiler la face, une prison n'est jamais accueillie à bras ouverts. A Lille, il en faut pourtant bien une pour résoudre les problèmes de Loos* », commente un autre responsable. Du côté de la préfecture du Nord, en revanche, chargée de mener la concertation sur le terrain, le dossier semble à ce point sensible que personne n'a souhaité s'exprimer, ni sur la teneur des réunions qui ont précédé le choix du site ni sur l'avancée possible des négociations.

Le 10 avril dernier, à quelques heures d'une réunion des élus de la communauté urbaine de Lille (CUDL), les maires opposants ont ainsi réussi à obtenir, *in extremis*, le retrait provisoire d'une délibération mise à l'ordre du jour par Pierre Mauroy, maire (PS) de Lille et président de la CUDL, relative au projet d'implantation du nouvel établissement pénitentiaire, retardant ainsi le dossier de plusieurs semaines. Une rencontre entre les élus concernés et les autorités préfectorales devrait avoir lieu avant la fin du mois de mai, et des contacts ont été pris avec le ministère de la justice.

« *Dans une situation comme celle-ci, l'objectif n'est pas de passer en force mais bien de trouver au plus vite un accord sur le terrain, l'urgence étant de soulager Loos et cela le plus vite possible* », assure-t-on au ministère de la justice.

Nadia Lemaire

DÉPÊCHES

■ **MIDI-PYRÉNÉES : le préfet de la région Midi-Pyrénées a annoncé** lundi 25 mai des mesures à court terme pour diminuer les nuisances de l'aéroport de Toulouse-Blagnac (*Le Monde* du 19 mai). Sont visés notamment les atterrissages à vue (10 % du trafic), qui seront interdits dès la fin de l'année, de même que les vols de nuit des avions relevant du « chapitre 2 » ; parmi ces derniers, les Boeings 727 ou les Fokkers, en outre, n'auront plus le droit de voler en 2002. Les associations de riverains de l'aéroport ont jugé ces mesures « *pas très satisfaisantes* ».

■ **AVEYRON : le préfet de l'Aveyron vient de faire savoir au vicomte de** La Panouse, promoteur d'un projet controversé de parc animalier sur le site du château du Colombier, à Mondalazac, que son appel après le « *sursis à exécution des travaux* » ordonné le 29 avril par le tribunal administratif de Toulouse (*Le Monde* du 5 mai) n'était pas suspensif et qu'il ne devrait en aucun cas recevoir d'animaux ni exploiter son parc. – (*Corresp.*)

20 LES AVENTURES DE MAI

par Patrick Rambaud

Dimanche 26 mai 1968

La nuit blanche des deux Georges

Georges Pompidou partait fumer une Marlboro et envoyait son lieutenant Chirac pour un conciliabule discret avec Georges Séguy

AU ministère des affaires sociales, 127, rue de Grenelle, le jour allait se lever et les palabres n'en finissaient pas. Les représentants du patronat et des syndicats ouvriers étaient installés, depuis la veille au soir, dans une longue salle du premier étage éclairée par des lustres hauts, en face les uns des autres, autour de tables juxtaposées en rectangle. Ils tournaient le dos aux plantes vertes des cheminées, s'endormaient pour certains devant leurs blocs-notes et les carafes d'eau. Sans micros, ils s'entendaient mal d'un bout à l'autre de la pièce, mais le premier ministre présidait de sa voix forte, autant qu'il arbitrait, assis entre les deux fenêtres dont l'une restait ouverte sur le jardin ; il distribuait la parole, relançait, interrogeait, plaisantait, acceptait et désapprouvait d'un froncement de sourcils comme un professeur de collège. Ces messieurs aux costumes tristes ergotaient sur des chiffres et se disputaient sans fin. Parfois, pour se détendre ou monter des stratégies de couloir, on interrompait quelques minutes les discussions. Georges Pompidou partait fumer une Marlboro et envoyait son lieutenant Chirac pour un conciliabule discret avec Georges Séguy. En fait, il n'y avait que deux interlocuteurs réels, la CGT et le gouvernement ; les autres avaient été convoqués pour la frime, surtout la CFDT dont on savait les penchants gauchistes. Puis on revenait siéger dans la salle ; Chirac confiait au premier ministre les résultats en aparté :

– Séguy va réclamer un SMIG horaire à 3 francs.

– Une augmentation de 35 % ?

– Nous nous sommes mis d'accord sur les 2,70 francs. Ils se montrent raisonnables.

– Nos intérêts sont communs : l'ordre et le travail.

– Donc, la CGT va lancer le chiffre de 3 francs.

– Pour la forme, très bien.

Le premier ministre se tourna vers Georges Séguy et Henri Krasucki, que les camarades surnommaient Bigoudi à cause de sa calvitie :

– Nous en étions au montant du salaire minimum par heure de travail...

– Il faut passer de 2,22 francs à 3 francs, propose Séguy.

– 3 francs ?, répéta Monsieur Huvelin, qui représentait le patronat.

– 3 francs, insista Séguy avec un sourire.

– D'accord ! trancha Monsieur Huvelin.

Les deux Georges, Pompidou et Séguy, se regardèrent interloqués. *Les patrons étaient prêts à des* sacrifices pour que les grèves s'interrompent et que les usines tournent. Les débats se poursuivirent sur des détails. A plusieurs reprises, les gens de la CFDT essayèrent de hausser les discussions sur un plan de pure politique, mais cela ne servit qu'à les enliser. Avec le jour, on décida de poursuivre les négociations au milieu de l'après-midi.

Les délégués allèrent se reposer deux ou trois heures mais le premier ministre se fit conduire à Matignon pour continuer son travail. Il ouvrit la porte-fenêtre de son bureau, ôta sa veste gris souris qu'il envoya sur un fauteuil, défit sa cravate et mit un gilet de laine à manches longues, puis, cigarette aux lèvres, il descendit marcher dans l'herbe du jardin. Il devait réussir. Les prix augmentaient, des automobilistes siphonnaient le réservoir du voisin pour rouler malgré tout, les quais de la Seine ressemblaient à une décharge, neuf millions de travailleurs étaient empêchés ; cela suffisait. Si le pays se remettait en route, on *le lui devrait. Il prouverait au Général que ses* manœuvres et ses ruses l'avaient emporté. Il remonta le perron, sans fatigue, pour trouver sur une table ronde la potée qu'il avait demandée : pas question de jeûner, il fallait tenir. Pendant ce repas qu'il dévorait avec appétit, un conseiller lui rappelait le programme surchargé de son dimanche :

– Vous devez recevoir ici-même Monsieur le ministre des finances...

– Ah oui ! Debré et ses trémolos : « Vous trahissez le gaullisme, dix ans d'effort, et patati et patata... »

– Ensuite, une réunion ministérielle consacrée aux secteurs public et nationalisé ; à midi trente vous avez une audience avec une délégation du Centre des jeunes patrons. Puis la CGT...

– Vous ne voulez pas une assiette de palette et de choux, Jobert ? Ca vous donnerait des couleurs.

– Des couleurs ?

– Vous avez le teint cireux.

– C'est mon teint, Monsieur le premier ministre.

QU'ATTENDEZ-VOUS pour aller ouvrir, Amalia ?

– J'y vais, madame, répondit la bonne en se dépêchant dans le corridor.

Elle connaissait le jeune homme *qui poirotait sur le palier, c'était le* meilleur ami de Monsieur Roland : sans doute voulait-il visiter ce dernier et elle lui annonça d'entrée :

– Il est pas là.

– Je sais, dit Corbière. Je voudrais parler avec son père.

– Pas là non plus. Le professeur discute à l'hôpital avec son personnel qui lui donne bien du tracas, je *peux pas dire quand il va revenir aujourd'hui...*

– Qui est-ce, Amalia ? demandait Madame Portallier, au salon avec Madame Jurieu.

Corbière y entra comme un habitué de la famille, avant qu'Amalia ait eu le temps de répondre. Il refusa le café qu'on lui offrait et raconta comment, la veille, vers onze heures du soir, en montant à son studio, il avait trouvé son ami Portallier recroquevillé sur le paillasson, dans un état lamentable. Lui, il avait dîné à l'étage en dessous, chez ses parents, parce qu'il avait obtenu une permission et qu'il était venu d'Evreux dans la voiture d'un autre appelé :

– C'est un coup de bol pour Roland. Sinon, il y serait encore, dans mon escalier.

Corbière débitait son histoire en vrac, mélangeait la Sorbonne et la base aérienne, les grèves, le séjour de Portallier à Beaujon, les coups de matraque et de godillots. Les deux femmes apprenaient par bribes comment Roland avait été rossé, que maintenant il dormait chez Corbière, qu'un médecin lui avait fait un piqûre :

– Le docteur a précisé que ça serait bien de l'emmener à l'hôpital, pour une radio ; des fois il y a des lésions, quand on vous tape sur le crâne.

– Mais c'est affreux ! s'exclama Madame Jurieu.

La mère, livide, restait incapable de sortir un mot en entendant ce récit bousculé.

– J'ai pensé à vous prévenir, continuait Corbière, parce que je dois rentrer à Evreux. On ne peut pas laisser Roland tout seul.

– Vous repartez ce soir ?

– J'ai eu l'adresse de *Provoya*, une agence d'auto-stoppeurs, rue de Provence ; j'ai rancard demain matin à six heures trente, devant la tour Eiffel, je serai en uniforme pour qu'on me repère.

– Roland est transportable ? gémissait Madame Portallier.

– Je m'en occupe, Solange, lui dit son amie.

On décida que Madame Jurieu accompagnerait Corbière chez lui, rue Lord-Byron, et qu'elle veillerait Roland. Auparavant, avec le permissionnaire les deux femmes rangèrent dans une valise des affaires propres et des provisions, café en poudre, sucre, conserves de petits pois. Ils partirent à pied par le boulevard Haussmann ; Corbière portait la valise, Madame Jurieu trottait en faisant claquer ses talons hauts. Corbière la trouvait à *son goût ; elle avait de l'allure, pour une* bourgeoise. Dans sa malchance, pensait-il, Portallier a de la chance d'avoir une pareille infirmière.

BOULEVARD Saint-Michel et dans les rues adjacentes des soldats du génie déblayaient les gravats qui barraient la chaussée ; d'autres équipes, derrière, entreprenaient de repaver. Des Parisiens venaient photographier les carcasses des voitures calcinées, ils prenaient la pose devant des troncs d'arbres sciés ; ils se baladaient dans les rues pour vérifier de leurs yeux le saccage du quartier.



IMPRESSION DE MAI

Claude Dityvon

Les boutiques qui n'avaient pas baissé le rideau de fer, la nuit des barricades, avaient été défoncées ; les commerçants remplaçaient leurs vitrines en clouant du contre-plaqué. Des gens de tous âges et de toutes mines s'attroupaient n'importe où, ils discutaient, comme dans les usines et dans les ateliers, comme dans les lycées, comme dans tous les métiers. Ceux qui avaient arrêté le travail prenaient le temps de réfléchir ; parce qu'ils paralysaient le pays et forçaient la plupart des secteurs à l'inactivité, chacun se posait soudain des questions sur son rôle. On parlait comme on n'avait jamais parlé, sur le trottoir, même à des inconnus, ce qui semblait impensable le mois précédent. Les boulangers s'interrogeaient sur le pain, les professeurs sur les programmes, les bouchers sur leurs rôtis, les infirmières sur leurs malades, les danseuses des Folies-Bergère sur la qualité du rêve qu'elles offraient au public, les sportifs se demandaient si la compétition ne charriait pas trop de violence. Après les étudiants, les métallos, les dockers, les cheminots, de très nombreux adultes aspiraient à devenir majeurs.

Devant la Sorbonne au portail grand ouvert, les gardes mobiles portaient le mousqueton à la bretelle et ils avaient remis leurs calots. Des étudiants, qu'ils coursaient l'autre nuit, s'approchaient d'eux pour les convaincre selon le dernier slogan en vogue, *Assez d'actes, des mots* :

– On vous trompe autant que nous.

– Faut bien obéir, disait un gendarme.

– Vous ne pouvez pas contester ? Réclamez ce droit !

– On réprime parce qu'on est là pour ça...

– C'est ça ou le chômage, pas vrai ?

– Ben tiens !

– La bourgeoisie vous envoie cogner, et après, vous le savez, elle vous désavoue dans la presse.

– Le discours de Pompidou, ah ça !, il a été dur à avaler.

– Vous avez des syndicats, pourtant !

Les discussions se prolongeaient, on s'en doute, dans la cour de l'université. Au stand désigné par une pancarte « Mouvement démocratique féminin », une jeune fille apostrophait les badauds, droite sur une caisse comme à Londres au coin de Marble Arch :

– Nous voulons une morale identique pour les filles et les garçons, et des chances égales !

– Et des lycées mixtes ! dit un garçon filiforme.

– Pas seulement, répliqua la militante, mais dans tous les domaines !

– Depuis deux ans, ma mère peut travailler sans avoir l'autorisation écrite de mon père, expliquait une fillette en robe de coton.

– C'est pas suffisant ! Tu es matraquée comme les étudiants, tu participes comme eux aux commissions, alors, pourquoi ne sommes-nous jamais porte-parole ? Ni à la radio, ni à la télé, ni à l'Assemblée, nulle part !

– T'as raison, ce sont des types qui négocient en ce moment sur le dos des travailleurs, dit Théodora, des types du patronat et des types de la CGT avec des types du gouvernement !

Théo ne s'attarda pas devant le stand féminin, car elle s'inquiétait de Portallier qui avait disparu. Il avait sûrement été arrêté. Elle laissa ses sœurs discuter entre elles pour monter au premier étage par l'escalier C. Rodrigue et une commission étaient en train de rédiger un appel aux occupants de la Sorbonne.

– Tu tombes bien, dit-il à Théo, et il lui montra la première mouture d'un tract :

Camarades,

De nombreux recoins de la Sorbonne sont dans un état de saleté repoussante.

De nombreux occupants ne respectent pas les règles élémentaires de l'hygiène.

Camarades,

La saleté, le manque d'hygiène et leurs conséquences sont de toute évidence un des moyens que compte utiliser le pouvoir gaulliste pour arracher la Sorbonne aux étudiants...

– Pas mal, dit Théo.

– Après, faudra expliquer la signification politique de l'hygiène.

– Chaque groupe doit y penser, dit un joufflu en chemise bleue. Il faut aider les camarades des services de nettoyage...

Tandis que la commission débattait sur la façon d'expliquer l'importance de cette lutte, car les rats commençaient à remonter des sous-sols en tribus, Théo emmena Rodrigue à l'écart :

– On n'a toujours pas de nouvelles de Roland...

– Pas moyen d'en avoir, Théo.

– Sa famille ?

– Tu sais qu'il n'a pas remis les pieds chez lui.

– S'il avait eu un pépin, les flics auraient quand même prévenu la famille...

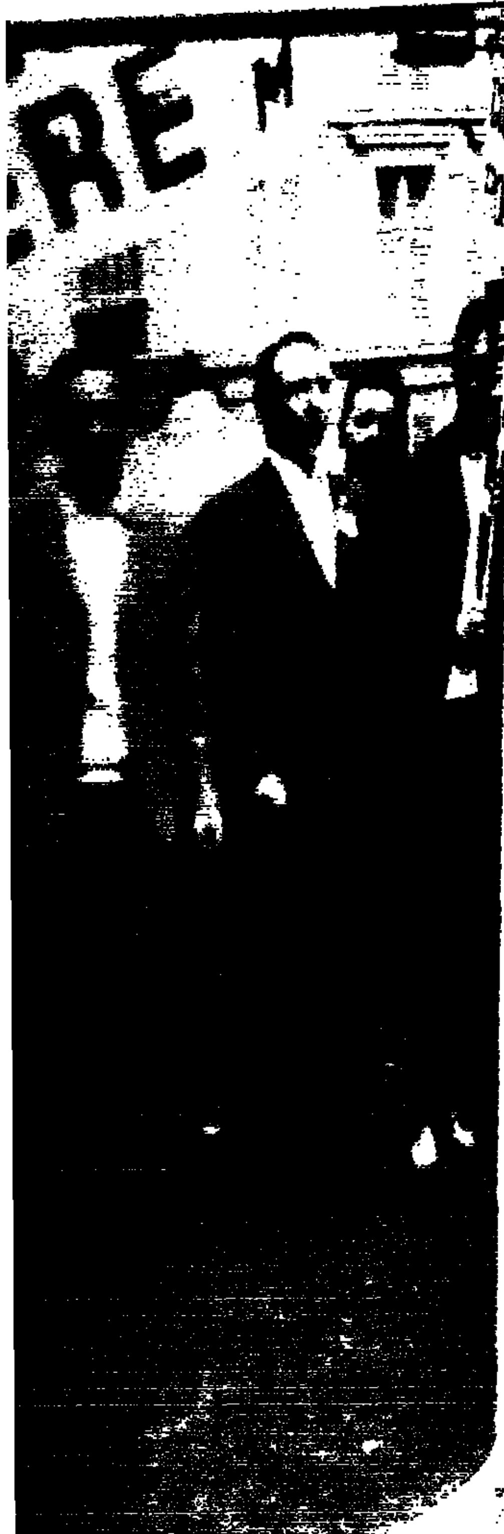
– Tu connais ses parents ?

– Je les ai aperçus, ils m'ont foutue à la porte le même jour que Roland.

– On se calme. S'il était mort, ça en ferait, du foin.

– Rodrigue : C'est pour me rassurer que tu me fais peur ?

(à suivre)



Défilé CGT
Tendresse
29 mai

DES JOURS AUX NUITS

DIMANCHE 26 MAI

■ A Château-Chinon, une grande manifestation organisée par la Fédération de la gauche démocrate et socialiste rassemble huit mille personnes. Ses dirigeants, François Mitterrand, Gaston Defferre et Guy Mollet, y prennent la parole pour inviter à répondre « non » au « plébiscite » qu'envisage le général de Gaulle.

Le PCF appelle également à voter contre, les centristes exigent que la consultation soit débarrassée de son caractère plébiscitaire et les gaullistes se réjouissent.

■ Le général de Gaulle reçoit Maurice Couve de Murville et envisage son accession au poste de premier ministre.

■ La Fête des mères est maintenue à sa date habituelle, mais le tiercé est annulé.

■ Les réunions préparatoires à la deuxième journée des négociations de Grenelle reprennent dès le dimanche matin.

– 11 heures : Georges Pompidou tient à l'hôtel Matignon, avec les ministres concernés, une réunion de travail consacrée aux secteurs public et nationalisé.

– 12 h 30 : le premier ministre reçoit une délégation du Centre des jeunes patrons.

– 15 heures : au ministère des affaires sociales se réunit le premier des trois groupes de travail, composé des représentants du CNPF et des délégués des salariés, qui étudie les problèmes propres au secteur privé, comme la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise.

– 16 heures : les deux autres groupes de travail abordent les questions intéressant les travailleurs du secteur nationalisé : EDF, GDF et les Charbonnages au ministère de l'industrie, et la SNCF et la RATP au ministère des transports.

– 16 h 45 : Georges Pompidou arrive au ministère des affaires sociales et s'entretient avec Benoît Frachon, Georges Séguy et André Berthelot, en vue de régler le contentieux existant entre la CGT et le gouvernement.

– 17 heures : la séance plénière s'ouvre dans une atmosphère électrique.

Réalisation : documentation du Monde

PASSÉ-PRÉSENT

Claude Rives
Le viticulteur du pays d'oc

Michel Braudeau

Il y a des endroits en France où mai 68 s'est déroulé sans barricades. C'est même l'immense majorité des cas. Le pavé est un phénomène urbain. A la campagne, on préfère le tombereau de fumier devant la préfecture, même si les affrontements avec la police sont parfois tout aussi violents. Le Midi viticole a ainsi une vieille tradition rouge dont l'apôtre fut Marcelin Albert lors des révoltes des vignerons en 1907, qui ébranlèrent fortement le cabinet Clemenceau. Dans le Languedoc, où la question viticole est toujours liée à celle de l'autonomie sous la bannière rouge à croix d'or, le souvenir de 1907 n'est jamais loin, et se réveille à chaque crise, comme celle de 67-68.

Sur la route de Toulouse à Carcassonne, près d'Alzonne, dans le petit village de Sainte-Eulalie, Claude Rives, cinquante-six ans, vit avec son fils Félix, dix-neuf ans, dans la maison de son père, une grande bâtisse du début du XVIIIe siècle, avec des allures de manoir rafistolé. Ce n'est pourtant pas la vie de château. En 1968, il est déjà viticulteur à Alzonne. A vrai dire, le gros des luttes à commencé dès 1967, en rassemblant des dizaines de milliers de personnes. *« C'était peut-être parmi les dernières luttes paysannes qui n'aient pas été corporatistes. On avait toute la population avec nous. La viticulture c'était notre activité principale, mais c'était aussi la défense d'un mode de vie. Les artisans ruraux, les instituteurs, les ouvriers se battaient avec nous. A l'époque, on était le plus grand vignoble du monde. Entre ici et le Rhône, il n'y avait que de la vigne. »*

Une production de masse, de plus ou moins bonne qualité, selon les endroits. Mais la région, au lieu d'investir dans l'industrie, se concentre sur la monoculture de la vigne. Alors que le Languedoc, depuis Colbert et jusqu'au début du XIXe siècle, est un gros producteur de draps, exportant vers le Moyen-Orient. Sur chaque rivière, les foulons sont abandonnés après la guerre de 14-18. Il y avait des mines, du cuir. La bourgeoisie, depuis, a placé tous ses œufs dans le panier de la vigne. Avec le Marché commun, l'économie du Languedoc va se fragiliser. *« En 1907, le Midi avait déclaré la guerre aux fraudeurs. On avait dit qu'on ne chaptaliserait plus le vin, parce que nous avions assez de soleil. Mais les autres ont continué. »* Il n'y a que les cours d'appel de Montpellier et d'Aix qui interdisent ce procédé qui permet avec du sucre d'élever le degré d'alcool du vin. Le mouvement s'est divisé en un Syndicat unique des vignerons, favorable à la chaptalisation, et une Configuration générale des vignerons qui lui est hostile et regroupe difficilement le mouvement coopératif et les ouvriers viticoles, qui sont en grande partie anarcho-syndicalistes. *« En 1967, les importations d'Algérie se tarissent. Mais on voit arriver le vin de Sicile, visiblement trafiqué par la Mafia. Alors à Montredon, André Castéra, un petit viticulteur, a remonté des comités d'action viticole, comme en 1907, fait des réunions, de plus en plus nombreuses, jusqu'à une manifestation très dure à Carcassonne, avec beaucoup de blessés. »* Aux élections de juin 1968, l'UNR demande à André Castéra de le représenter. *« Il s'est fait avoir, ça ne lui ressemblait pas. »*

Claude Rives, adversaire de la chaptalisation, estime que la région est socialiste « par conservatisme », par tradition anticléricale. *« Par ailleurs, on était un certain nombre de copains viticulteurs qui avions milité pour l'indépendance de l'Algérie. On s'est retrouvés contre la guerre du Vietnam avec une génération d'après, des lycéens, avec lesquels on avait fondé un comité Vietnam et des gens comme Krivine, Bensaïd. Puis il y a eu fondation de la JCR et de la Ligue révolutionnaire. Mais nous, militants occitanistes, on les a pas suivis, les trotskistes, on les trouvait trop sectaires. »*

Quand mai 68 arrive, constate Claude Rives, *« on est spectateurs au transistor »*. C'est intéressant, mais c'est loin. Heureusement il y a le téléphone. Un ami leur raconte ce qui se passe aux Beaux-Arts, puis descend dans la région pour les aider à faire des affiches en atelier populaire. Ils en font une en occitan avec le slogan *« Ome d'oc, as dreit a la paraula, parla ! »* (« Homme d'oc, tu as droit à la parole, parle ! »), qui a un impact considérable dans tout le Midi. *« A partir de là, dans les années qui ont suivi, tout est devenu "d'oc" ou occitan. »* Pour le reste, mai 68 est emballant mais lointain. La poste de Carcassonne est occupée. *« Nous, les militants les plus âgés, on a fait un groupe informel, le Cloaque. Les idées de 68, on était déjà en plein dedans depuis 1965-1966, alors quand on a vu que ça pétait à Paris, ça a été une formidable joie. Vu d'ici, c'était une grande explosion poétique, ces mots sur les murs. C'était un monde un peu vieux. Une ambiance à la de Villiers, vous voyez. »* Ce monde n'existe plus. Les jeunes sont devenus notables à leur tour, mais ce n'est plus la féodalité.

Cela dit, qu'est-ce qui a changé avec mai ? Les luttes ont continué jusqu'en 1976 avec deux morts, un paysan, un CRS. Mais rien n'a changé. Les trois quarts des viticulteurs ont disparu, les villages sont vides, le paysage est mité, l'exode rural a laissé des traces indélébiles. *« Le Languedoc est devenu le bronze-cul de l'Europe. Après 68, on a rencontré plus de gens, des Bretons, des gens comme Le Bris, des gens d'autres planètes, on a vu plus large. Puis on a vu venir des néo-ruraux, sortis de la ville. 68 a surtout été important pour le mouvement occitan. Ici, on considère Barcelone comme notre capitale. On se bat pour imposer des écoles maternelles en occitan, les calendretas. »* Et puis on est passé de la chanson nostalgique au rap occitan, marseillais et toulousain avec des groupes comme Massilia Sound System ou les Fabulous Troubadours, qui ont fait un travail de quartier, des soirées en plein air où les gens réapprennent à se parler. Claude Rives, malgré sa ferveur occitane, se méfie des dérives possibles de ce genre de mouvement. *« Heureusement, on est une zone de passage. On est des Maghrébins, des Italiens, des Espagnols, des gens mêlés. Ça nous a dispensé de l'indépendantisme et du terrorisme. L'oc, c'est une langue et une culture, pas un pays. »* Claude Rives était en avance sur le mouvement. Il avait remplacé ses vieux pieds de vignes pour faire du bon vin. Moins, mais meilleur. La coopérative le lui a acheté au même prix que l'ancien. Il a tout arraché il y a dix ans.



DR

« Les idées de 68, on était déjà en plein dedans depuis 65-66, alors quand on a vu que ça pétait à Paris, ça a été une formidable joie. »

PAROLES

« C'est tout un peuple qui a dit non à de Gaulle. Nous ne ferons pas n'importe quelle république et nous n'avons pas choisi pour elle un numéro : ce sera la République. Nous nous battrons pour le socialisme et la liberté. Ce qui se passe à Prague, à Budapest, à Varsovie, dans certaines universités américaines, c'est l'annonce d'un nouveau temps, la nouvelle alliance du socialisme et de la liberté, une nouvelle alliance qui dira non aux technocrates, aux dictateurs. »

... « L'insurrection universitaire n'est pas une insurrection contre la loi, mais une insurrection contre la sottise, contre l'abus. Il faut que nous disions à cette jeunesse que son temps est venu. »

François Mitterrand, président de la FGDS, Fédération de la gauche démocrate et socialiste, lors de la manifestation organisée à Château-Chinon.

« Nous n'avons pas lancé l'ordre de grève. Il nous est donc impossible de donner un ordre de reprise du travail. »

Nuit du 26 au 27, à la sortie des négociations de Grenelle, Georges Séguy, ironique, aux ministres et aux patrons.

هكذا من الإهمال

Les Palestiniens, victimes des victimes depuis un demi-siècle

Suite de la première page

Comme si le public israélien pouvait se passer des faux-semblants nécessaires aux observateurs internationaux et à la diaspora, auxquels il faut continuer de dire qu'Israël est un motif incontestable de réjouissances, et non pas, comme il l'est pour les Palestiniens, l'instrument d'une longue dépossession qui continue encore aujourd'hui.

Après cinquante années d'exil, je reste encore stupéfait de voir jusqu'où iront les autorités israéliennes et leurs partisans, pour escamoter le fait qu'un demi-siècle s'est passé sans restitution ni reconnaissance, sans le respect des droits de l'homme pour les Palestiniens et, comme les événements le montrent assurément, sans qu'aucun lien n'ait été établi entre la suppression de ces droits et la politique officielle d'Israël.

Prenons le cas de la terre et de la citoyenneté. Environ sept cent cinquante mille Palestiniens ont été expulsés en 1948. Ils sont à présent quatre millions en exil. Quelque cent vingt mille autres (un million aujourd'hui) sont restés sur place et sont devenus Israéliens. Ils constituent une minorité de l'ordre de 18 % de la population, des citoyens à part entière... qui ne le sont que de nom. Enfin, deux millions et demi de Palestiniens vivent en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, sans aucune souveraineté sur ces terres.

Israël est le seul Etat au monde à n'être pas celui de ses vrais citoyens. Il est l'Etat du peuple juif tout entier qui détient en conséquence des droits que les non-Juifs n'ont pas. En l'absence d'une Constitution, Israël est gouverné par des Lois fondamentales dont en particulier celle du *Retour permet à tout juif, d'où* qu'il vienne, d'émigrer en Israël et de devenir citoyen de ce pays, quand ce droit est refusé aux Palestiniens qui y sont nés. Sont considérés comme terre juive 93 % de l'Etat d'Israël, ce qui veut dire qu'un non-juif ne peut la louer, la vendre ou l'acheter. Avant 1948, la communauté juive de Palestine possédait à peine plus de 6 % du territoire.

L'affaire récente d'un Israélien Palestinien, Adel Kaadan, auquel fut refusée l'acquisition d'un terrain parce qu'il n'est pas juif, a défrayé la chronique en Israël. Elle est même allée jusqu'à la Cour suprême, qui est censée trancher, mais préférerait ne pas avoir à le faire. *« En tant que juif d'Israël,* a déclaré l'avocat de Kaadan, *je pense que, si quelque part dans le monde, un juif se voyait interdire, parce qu'il est juif, l'acquisition d'une terre, propriété publique appartenant à l'Etat, il y aurait en Israël un tollé général. »*

Cette faille de la démocratie israélienne, peu connue et rarement évoquée, s'explique par le fait que, comme je l'ai dit plus haut, la terre d'Israël a d'abord appartenu aux Palestiniens expulsés en 1948 ; leurs terres sont ensuite devenues juives de par la loi sur la propriété des absents, la loi sur la propriété de l'Etat, et *l'ordonnance relative à la terre* (les acquisitions foncières à des fins publiques). Aujourd'hui, seuls les citoyens juifs ont accès à ces terres.

Israël est le seul Etat au monde à n'être pas celui de ses vrais citoyens. Il est l'Etat du peuple juif tout entier, qui détient en conséquence des droits que les non-juifs n'ont pas

Le plus douloureux est, pour les Palestiniens, d'avoir assisté à *la transformation de leur patrie* en un Etat occidental dont un des objectifs explicites est de servir les intérêts des juifs, et non celui des non-juifs. De 1948 à 1966, les Israéliens palestiniens ont été gouvernés par ordonnance militaire. Après quoi, l'Etat a défini une politique en matière d'éducation, de justice, de religion, de participation sociale, économique et civique. *Un régime a été* mis en place, qui a maintenu la minorité palestinienne en position de faiblesse, la soumettant à la ségrégation et à une discrimination permanente.

Un texte est révélateur de cette histoire lamentable. Il y est rarement fait allusion, si ce n'est pour l'atténuer, ou l'expliquer par l'idée commode (inspirée de l'*apartheid* sud-africain) qu'*« ils »* ont leur propre système. Il s'agit du rapport de mars 1998 *Violations légales des droits de la minorité arabe en Israël*, publié par Adalah (justice, en arabe), une *organisation judéo-arabe établie* en Israël. Notons les passages consacrés à l'*« attitude discriminatoire des tribunaux israéliens »* dont les amis d'Israël louent régulièrement l'impartialité et l'équité. De fait, le rapport indique que les tribunaux, qui ont rendu des jugements honnêtes et progressistes sur les droits des femmes, des homosexuels, des handicapés, etc., ont *« depuis 1948 rejeté toutes les affaires touchant à l'égalité des citoyens arabes, sans jamais se prononcer sur la protection juridique de cette communauté »*. Une enquête relative *aux affaires civiles et criminelles* le confirme : les Arabes n'obtiennent aucune aide des tribunaux et courent plus de risques d'être mis en accusation que les juifs dans des cas comparables.

Ce n'est que depuis un an ou *deux que des études sur le système politique israélien,* jusqu'alors considéré comme socialiste, égalitaire, pionnier et tourné vers l'avenir, ont donné une image peu reluisante du pays. Dans son ouvrage *The Founding Myths of Israël* (*Les Mythes fondateurs d'Israël*), l'historien israélien Zeev Sternhell, spécialiste des grands mouve*ments de droite dans l'Europe du* XX[e] siècle, établit un parallèle troublant entre ces mouvements et la version israélienne de ce que Sternhell appelle à juste titre le *« socialisme nationaliste »*. Loin d'être socialistes, les fondateurs d'Israël – et, de ce fait, leur politique – se situaient à l'exact opposé. Presque exclusivement préoccupés de la *« conquête de la terre »*, de la *« réalisation de soi »* et de la conscience nouvelle, organique, d'appartenance à un peuple, ils ont glissé toujours plus à droite dans les années qui ont précédé 1948.

Après 1948, la politique à l'égard des Palestiniens prévoit sans ambiguïté la disparition de cette communauté ou son inexistence politique, puisqu'il apparaît de façon évidente que l'incompatibilité demeurera à jamais. Bref, Israël ne deviendra pas *l'Etat laïc* et libéral que deux générations d'éditorialistes ont cherché à promouvoir.

Après 1967, l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza a entraîné l'instauration d'un régime civil et militaire ayant pour objectif la soumission des Palestiniens à l'autorité israélienne, soit une ex*tension du modèle sur lequel Is*raël fonctionnait déjà. Les implantations, qui ont vu le jour à la fin de l'été 1967 (en même temps que Jérusalem était annexée), n'ont pas été le fait de la droite, mais du Parti travailliste, membre – c'est intéressant – de l'Internationale socialiste.

La promulgation de centaines de *« lois sur les occupants »* s'opposait aux principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux Conventions de Genève. Ces violations allaient de la détention administrative aux expropriations de masse, démolitions de maisons, déracinements d'arbres, déplacements de populations, tortures, assassinats, censure *éditoriale, fermeture des* écoles et universités. Cependant, les implantations illégales se poursuivaient, ainsi que le nettoyage ethnique des terres arabes, afin que les populations juives en provenance de Russie, d'Ethiopie, du Canada et des Etats-Unis, entre autres, puissent être accueillies.

Après la signature des accords d'Oslo en septembre 1993, la situation des Palestiniens ne cesse de se dégrader. Il leur devient impossible de se déplacer librement. L'accès à Jérusalem leur est interdit et de grands projets de construction transforment la géographie du pays. A tout propos, la distinction entre juif et non-juif est *scrupuleusement observée.*

Les libéraux occidentaux qui se sont mobilisés contre l'apartheid, pour la Bosnie, pour la commémoration du génocide arménien par les Turcs, n'ont pas osé soutenir franchement l'autodétermination palestinienne

Indiscutablement, quiconque s'attelle au conflit israélo-palestinien se trouve face à un grave problème moral. Les juifs Israéliens ne sont pas les colons blancs qui se sont installés en Algérie ou en Afrique du Sud, bien que les mêmes méthodes aient été employées. *Ils sont à juste titre* considérés comme les victimes d'une longue histoire en Occident, de la persécution antisémite en grande partie chrétienne qui a culminé dans l'inconcevable horreur de l'holocauste nazi. Les Palestiniens, cependant, sont les victimes des victimes. Voilà pourquoi les libéraux occidentaux qui *se sont ouvertement mobilisés* contre l'*apartheid*, pour les sandinistes nicaraguayens ou la Bosnie, pour le Timor-Occidental, les droits civiques américains, pour la commémoration du génocide arménien par les Turcs et beaucoup d'autres causes politiques du même ordre, n'ont pas osé soutenir franchement l'autodé*termination palestinienne.*

Quant à la politique nucléaire d'Israël, à sa campagne de torture légale, à son utilisation d'otages civils ou à son refus d'accorder aux Palestiniens le permis de construire sur les terrains leur appartenant en Cisjordanie, ces questions ne sont jamais abordées dans les sphères publiques libérales. Cela s'explique en partie par la crainte, et par la culpabilité.

Plus difficile encore est de séparer les populations palestinienne et juive-israélienne, inextricablement liées à présent de toutes sortes de façons, malgré le *gouffre qui les sépare.* Ceux d'entre nous qui, des années durant, *ont été favorables* à un Etat palestinien ont compris que, si cet « Etat » (les guillemets s'imposent ici) naissait de la confusion d'Oslo, il serait faible, économiquement dépendant d'Israël, sans réelle autorité ni pouvoir. Surtout, comme la carte actuelle de la Cisjordanie le montre bien, les zones palesti*niennes autonomes* ne seraient pas d'un seul tenant (elles ne représentent aujourd'hui que 3 % de la Cisjordanie, le gouvernement Nétanyahou ayant refusé de céder 13 % supplémentaires). Ce seraient en fait des Bantoustans contrôlés de l'extérieur par Israël.

La seule issue raisonnable est *donc que les Palestiniens et ceux* qui les défendent reprennent le combat contre le principe fondamental qui asservit les non-juifs sur le territoire de la Palestine historique. Esquiver, rabâcher, détourner la question ou l'éluder totalement, de même qu'accepter n'importe quelle *« paix »* n'apportera aux Palestiniens – et à *long terme aux Israéliens – que la* souffrance et l'insécurité.

Edward W. Saïd
(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize).

Indispensable Internationale socialiste

par Pierre Mauroy

On ne le sait pas toujours : l'Internationale socialiste est la première organisation politique mondiale. Héritière *des combats du mouvement ou*vrier du XIX[e] siècle, reconstruite en 1951 par une vingtaine de partis, elle en regroupe aujourd'hui plus de cent quarante, des progressistes réformateurs de l'Europe de l'Est aux mouvements de libération africains, des socialistes chiliens au Parti révolutionnaire démocratique mexicain, du Fatah aux sociaux-démocrates mongols, de la gauche bosniaque à la gauche géorgienne, sans oublier le fond historique des grands partis socialistes et sociaux-démocrates d'Europe et du monde.

Leurs responsables étaient presque tous rassemblés à Oslo, les 18 et 19 mai, à l'occasion du conseil de l'IS, pour débattre de la paix, de la démocratie et de la solidarité. Parmi eux, ceux qui, dans les conflits du Proche-Orient, d'Irlande du Nord et de Bosnie, ont *fait la preuve de leur courage et de* leur intelligence politique : Yasser Arafat, Shimon Pérès, John Hume, Milorad Dodik.

Dans cette ville où se sont négociés et conclus les accords qui avaient redonné une chance au *processus de paix israélo-palesti*nien, les bouclages systématiques et répétitifs des territoires ont été jugés inacceptables, d'autant qu'ils maintiennent la population en otage et conduisent à une aggravation de la crise économique qui sévit aujourd'hui.

L'intolérance et l'aveuglement politiques du premier ministre israélien, Benyamin Netanyahou, qui risquent d'acculer tôt ou tard Israël à l'isolement, ont été ferme*ment condamnés. Le contraste* a été mis en lumière entre la politique que menaient les travaillistes israéliens pour bâtir la paix dans la réconciliation et celle d'une droite obstinée qui met en péril la sécurité des populations. Au-delà de leur condamnation sévère de la situation actuelle, les délégués de l'IS ont rappelé que le service de la paix et l'amitié pour les peuples israélien et palestinien sont toujours au cœur de leur engagement.

L'Internationale socialiste a acquis, au cours du siècle qui *s'achève, la dimension qui est* la sienne aujourd'hui parce qu'elle a joué et qu'elle joue encore un rôle-clé chaque fois que la paix est menacée. Elle a aussi su affirmer depuis toujours sa solidarité envers tous ceux qui luttent pour la démocratie, la justice sociale, les droits de l'homme. Elle apparaît désormais comme le recours naturel contre l'oppression politique et le pouvoir de l'argent.

Pour aborder dans de bonnes conditions le prochain millénaire, l'IS doit tout à la fois préserver la force de son héritage et de son organisation et s'ouvrir à la modernisation qu'impliquent les mutations en cours. La commission « Progrès global » mise en place à New York en 1996 et animée par Felipe Gonzalez prépare des réponses à ces défis pour le congrès qui se tiendra à Paris à la fin de *l'année prochaine.*

Le premier est celui de l'ouverture. L'IS a cessé depuis longtemps d'être eurocentrée, mais c'est en Europe qu'elle reste la plus forte. Dans douze des quinze pays de l'Union européenne – peut-être *bientôt dans treize si* Gerhard Schröder l'emporte à l'automne en Allemagne – les socialistes dirigent l'action gouvernementale ou y sont associés. Dans les pays européens qui rejoindront l'UE demain, les sociaux-démocrates sont présents partout, et souvent même au gouvernement.

Le nouveau rapport de forces établi dans le monde conduit les socialistes à nouer des contacts avec de nouveaux partenaires. L'IS *tisse des liens* avec le Parti démocrate japonais, les démocrates coréens, le Yabloko russe ou encore avec l'ANC de Nelson Mandela ; elle souhaite renforcer ses contacts avec les forces progressistes du Ghana et du Kenya, comme avec la gauche brésilienne aujourd'hui éparpillée. Sans oublier le dialogue, possible et déjà ancien, avec les démocrates américains, et singulièrement avec ceux qui manifestent un intérêt pour les réformes non encore réalisées aux Etats-Unis dans les do*maines de la protection sociale*, de l'abolition de la peine de mort, de l'égalité d'accès à l'université ou encore du financement des partis politiques.

Second objectif : la réaffirmation de l'identité même de l'IS. La social-démocratie l'a emporté sur le communisme parce qu'elle n'a jamais renié ses valeurs. Elle s'oppose aujourd'hui avec *force* à toutes les formes de totalitarisme et poursuit, comme hier, son combat contre les puissances d'argent. On aurait tort, en effet, de considérer ce combat dépassé. Des différences substantielles sub*sistent* entre le projet économique libéral et le projet social-démocrate, qu'il s'agisse de la résorption des inégalités, de la redistribution des richesses ou de la maîtrise des flux financiers.

Les sociaux-démocrates expliquent ainsi que la mondialisation ne doit pas entraîner un nouvel asservissement des pays les plus pauvres par les plus riches. Elle peut et doit être, au contraire, un outil au service d'un nouvel équilibre et d'une nouvelle solidarité entre les peuples pour bâtir un développement économique et social durable. Cette analyse *commence* à rencontrer un certain écho.

Tel est bien le défi de demain pour l'IS : faire en sorte que la mondialisation ne laisse personne en dehors de la démocratie et du progrès économique et social. Si les socialistes doivent évoluer et s'adapter à un monde en changement, ils doivent aussi, pour réussir, rester eux-mêmes : des femmes et des hommes qui refusent l'injustice et poursuivent le combat jamais achevé pour la liberté et le progrès.

Pierre Mauroy*, ancien premier ministre, est président de l'Internationale socialiste.*

Une bien belle mort *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

ILS portent des shorts, malgré la fraîcheur. Des varices se devinent sous le hâle des mollets, à peine froissés, comme la crème du lait. Les tee-shirts et les casquettes couleur de sorbets affichent une gaieté résolue. Par dizaines, les couples septuagénaires grimpent le raidillon qui conduit au sommet de l'île. De temps à autre, ils s'arrêtent pour filmer le conjoint sur fond de mer turquoise, et souffler un brin. Le bon temps, en somme.

La scène a lieu à Sercq, près de Guernesey. La même se déroule au même instant à Patmos, à Minorque, dans les fjords de Norvège, à Copacabana, aux Dolomites, dans les musées du monde. Pas un escarpement valant le détour, pas une bizarrerie géologique, pas un vestige, une colonne éboulée, un tableau célèbre, une flèche de cathédrale, pas une cascade, qui n'attirent les retraités des nations industrialisées, venus s'assurer que les hauts lieux du tourisme mondial méritent bien leur réputation.

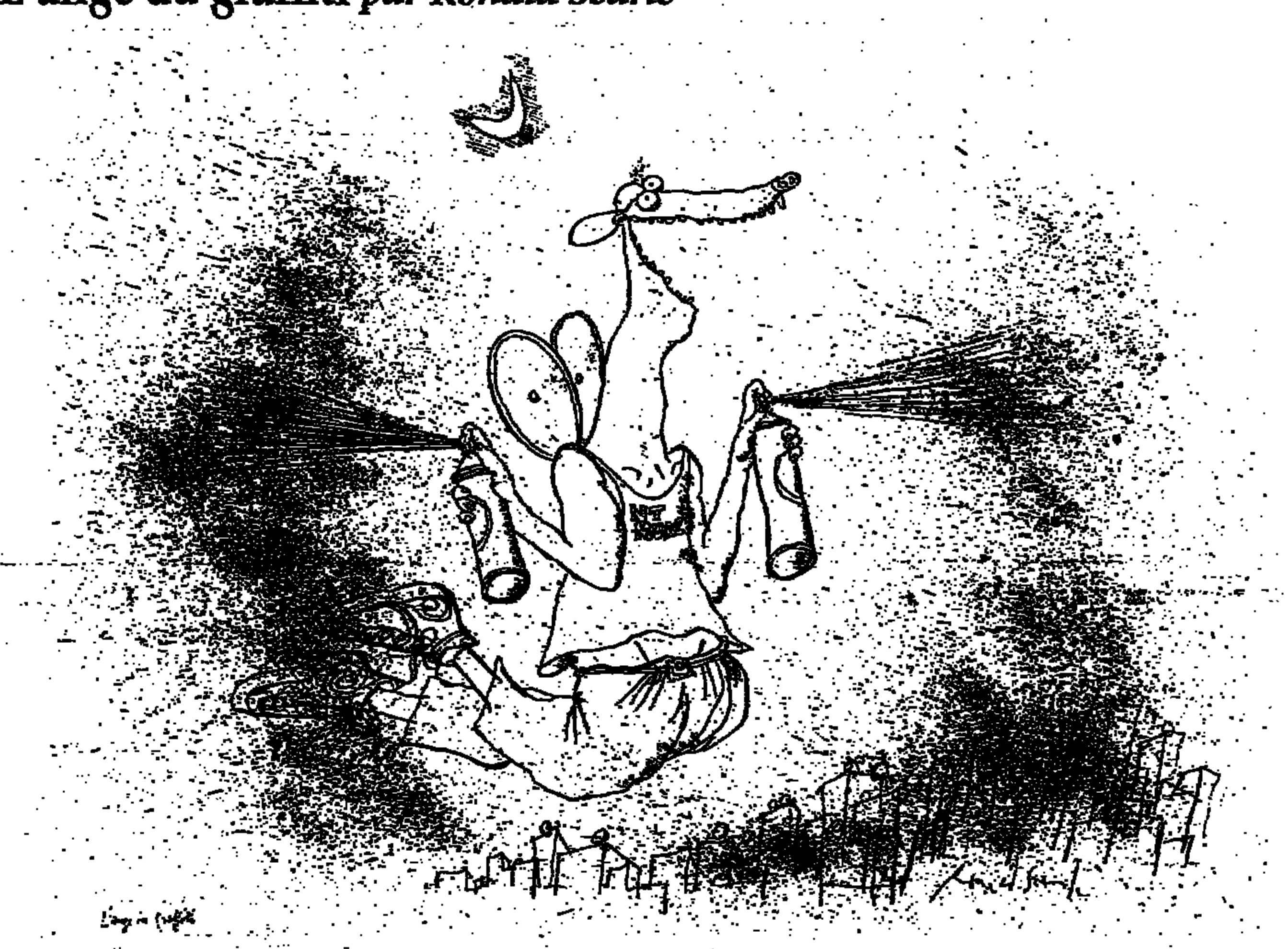
Naguère, cette mission de vérification appartenait aux Américaines trois fois veuves, reconnaissables à leur voix forte et à leurs lunettes en strass. Désormais, c'est tout le troisième âge des pays développés qui visite en bus et en paquebots les vues imprenables d'Europe et des antipodes. Les progrès de la médecine leur promettent au moins vingt ans de bon après la retraite : une seconde vie. Rien ne dit que les pensions seront versées longtemps, au rythme où s'inversent les pyramides démographiques, au niveau où tombent naissances et emplois : raison de plus pour en profiter, après nous le déluge. Les jeunes, eux, conduisent les calèches remplies de *grannies*, leur servent des *ice-creams*, ou alors passent leur rage sur des ballons, dans les quartiers chauds, loin des circuits ramasseurs de devises.

Le siècle qui s'achève appartient aux riches vieillards du Nord, vêtus de couleurs acidulées pour parasols, espiègles, ravis de ces prolongations nomades. Chaque année, ces temps-ci, l'espérance de vie s'allonge pour eux de trois mois : une heure trente par vingt-quatre heures ! Il y a le mauvais cap des cinquante-soixante ans, des tumeurs foudroyantes, des alertes vasculaires, des bouches pendantes, des mots qui se dérobent (les noms propres d'abord), des sénilités avant l'heure – ce pauvre Marcel !, l'affreuse histoire de Louise ! – et puis c'est reparti pour un tour, à peine une petite ronflette après les déjeuners trop arrosés, une succession de voyages en groupe et en toutes saisons, le monde au bout du Caméscope offert à Noël, un monde de baies ensoleillées, de granits pourpres, d'ânes amicaux, de bustes, d'icônes, de polyphonie... A l'étape, l'esprit comparatif s'échauffe et vaticine. Rhodes ne vaut pas Bali. Au fait, est-ce bien à Bali que nous sommes tombés nez à nez avec... avec qui ça déjà ? N'oublions pas la carte postale promise à notre petite guide marocaine, à l'interprète du Groenland, qui connaissait le métro parisien, aux Canadiens rencontrés à Papeete ! Anecdotes et prophéties géopolitiques se rabâchent autour des boissons glacées. Les bedaines s'arrondissent en signe d'existences bien remplies.

En redescendant le raidillon de l'île, le doyen des excursionnistes a battu l'air à la façon méthodique des apponteurs de porte-avions agitant leurs drapeaux, mais avec la lenteur de qui lutterait à la nage contre un courant invisible. L'épouse s'est précipitée. Elle a éventé le visage écarlate avec son bob jaune serin. Le *ferry* tirait sur ses aussières et donnait de la sirène. Allons, pressons ! Le courant n'attendrait pas. Le retour verrait le soleil s'évanouir dans des lueurs d'opéra, les maris parleraient fonds de pension au fumoir et les femmes offriraient pensivement, au vent de la vitesse, des visages de jeune fille, adossées à une bouée couronne.

« Une bien belle mort ! », ont commencé à chuchoter les retardataires. Dira-t-on la même chose, un jour, de l'Occident ?

L'ange du graffiti *par Ronald Searle*



68-98, échos des mai d'Asie

MAI 1968 à Paris. Mai 1998 à Djakarta. Aux antipodes, à trente ans d'intervalle, les étudiants sont en première ligne. Rapprochement abusif ? Il est vrai que les situations sont bien différentes. Les jeunes Français rêvaient de placer *« l'imagination au pouvoir »*. Les étudiants indonésiens ne réclament « que » la démocratie... Mai, à Paris, était une première pour la France. En Asie, l'agitation politique étudiante est une constante depuis longtemps. En Chine, en Corée, elle est récurrente depuis la fin du XIX[e] siècle. Et particulièrement vive, voilà une trentaine d'années, en Chine et en Thaïlande, alors opposés du tout au tout du fait de la guerre froide. Deux pays du plus profond d'une Asie insensible, à l'époque, aux modes d'un Occident bien nourri.



MAI 68

La Thaïlande des années 60 avait – bien qu'alliée des Etats-Unis – quelque chose à voir avec l'idée gaullienne du pouvoir. Le maréchal Sarit Thanarat y avait régné en admirateur du fondateur de la V[e] République française. En 1968, une Constitution semi-démocratique entérine l'émergence de classes moyennes urbaines dont les enfants commencent à être formés à l'occidentale.

Le coup d'Etat du maréchal Thanom Kittikachorn, en 1971, met fin à l'expérience. Mais alors, pour la première fois, la tentative de retour en force de la règle militaire se heurte à un militantisme étudiant qui recueille un certain soutien populaire. En juin 1973, les campus de Bangkok s'embrasent. Les manifestations tournent aux affrontements avec la police, aux attaques de commissariats et de bâtiments publics. A l'automne, l'armée refuse de tirer sur les foules qui se sont acquis le soutien discret du roi Bhumipol Adulyadej. Le 14 octobre 1973, les maréchaux sont contraints à la démission et à l'exil.

Une intense vie politique prend racine au sein du monde étudiant qui découvre Marx, Mao et Kim Il-Sung, les manuels de fabrication de cocktails Molotov et les embuscades contre les unités militaires... Le radicalisme étudiant (à l'époque des victoires communistes en Indochine) aboutira au drame d'octobre 1976 dans le campus de Thammasat. Par centaines, des étudiants sont lynchés, brûlés vifs, battus à mort ou fauchés à l'arme automatique. De nombreux dirigeants étudiants, terrorisés, rejoignent le maquis du Parti communiste thaïlandais. Ils recevront une formation militaire en Chine même (Pékin sème alors le vent de la révolution hors de ses frontières) et mèneront la vie dure des « révolutionnaires de la jungle » jusqu'à ce que, faute de soutien chinois, il ne leur reste plus qu'à rendre les armes à partir du début des années 80.

Comme en Occident, il est resté de cette époque une légende romantique. Elle s'est coulée dans le triomphe de l'économie de marché, et ne paraît pas en mesure de reprendre corps dans les déboires actuels du pays, frappé par la crise financière. La Chine de 1968 ? Misérable, elle paraît bien lointaine de ces préoccupations. On jure par Mao rue Gay-Lussac, sans se rendre compte du drame qui, là-bas, est en cours. C'est la « révolution culturelle », concept orwellien désignant une sombre machination où n'entrent ni révolution ni culture.

Et pourtant, derrière les manœuvres de Mao et la guerre civile qui en découle, on distingue, là encore, le souffle d'une jeunesse en révolte contre un ordre figé. Désinformée par la propagande maoïste, elle se tourne contre les agents de l'autorité à sa portée : enseignants, détenteurs de savoir, représentants d'un système en place depuis déjà vingt ans. Certains des « gardes rouges » échappent au stéréotype du petit fascisme rouge, avancent des idées se rapprochant des mouvements libertaires. C'est le cas, notamment, dans la province natale de Mao, le Hunan, où le groupe « Shengwulian » s'attire les foudres de la propagande pour ses vues hostiles à la *« nouvelle classe bourgeoise »*. A Pékin, d'autres activistes – dont un certain Wei Jingsheng, futur dissident de choc sous Deng Xiaoping – commencent à poser la question de la liberté en régime communiste. Bien d'autres tendances choisissent, dans le *Petit Livre rouge*, bible imposée, les formules les plus directement en rapport avec leur envie de briser l'enrégimentement. L'année 1967 a vu leur éclosion au sein du chaos généralisé causé par Mao. L'année 1968 verra leur répression sanglante par l'armée.

De ces pulsions libertaires, il ne reste pas grand-chose dans la mémoire collective chinoise aujourd'hui. La *« révolution culturelle »* est un sujet tabou ; aucune étude n'en est autorisée par Pékin. Tout au plus certains savent-ils qu'y figura à nouveau ce courant qui, sous-terrain la plupart du temps, travaille la Chine en quête de démocratie depuis qu'elle a miné l'empire à la fin du XIX[e] siècle. Courant qui n'a certes pas fini de se manifester à l'aube du XXI[e].

Francis Deron et Jean-Claude Pomonti

RECTIFICATIFS

Musées

Une impardonnable erreur nous a fait confondre, dans les appels de « une » de nos premières éditions du 26 mai, le Metropolitan Museum of Art – le « MET » – et le Museum of Modern Art – le « MoMA » – de New York.

Bob Dole

L'actuel vice-président américain est Al Gore, et non pas Bob Dole, comme il était malheureusement écrit à la fin de notre article de première page sur le Viagra, dans nos éditions datées 24-25 mai. Candidat républicain malheureux face à Bill Clinton, en 1996, Bob Dole ne fut jamais vice-président des Etats-Unis.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Injuste double peine

PEU de causes conduisent aujourd'hui, en France, des hommes dans la pleine force de l'âge à mettre sciemment leur vie en danger. Le combat contre la « double peine » est de ceux-là. Depuis près de vingt ans, la lutte contre l'expulsion de jeunes délinquants étrangers ayant toutes leurs attaches familiales en France n'a cessé de mobiliser Eglises et associations. Depuis quarante-six jours, dix Algériens et Tunisiens ont cessé de s'alimenter, à Lyon, pour obtenir le droit de rester en France. Ils ont « payé » de peines d'emprisonnement leurs crimes ou délits, parfois voici plus de dix ans, et refusent de « payer » une seconde fois, par un « retour » forcé dans un pays qui leur est étranger. L'hospitalisation de trois d'entre eux et l'état de santé alarmant de l'ensemble du groupe font craindre une issue dramatique à un conflit pourtant prévisible.

En avril 1981, près de Lyon déjà, une grève de la faim menée par le Père Christian Delorme et le pasteur Jean Costil avait arraché à François Mitterrand la promesse de l'arrêt de ce type d'expulsions. L'engagement avait été tenu, un temps, avant d'être progressivement vidé de son sens par des législations et des pratiques toujours plus répressives. Depuis lors, pas un gouvernement n'a eu le courage de traiter la question de la « double peine » autrement que sous l'ultime pression d'hommes sur la pente de l'agonie.

Le gouvernement Jospin se révèle aussi maladroit que ses prédécesseurs. Il a fallu quarante jours de jeûne pour que le ministère de l'intérieur envisage de reconsidérer la situation de quatre grévistes de la faim, tout en continuant d'afficher la plus grande fermeté à l'égard des six autres, considérés comme de plus « gros » délinquants. Certes, nul ne peut contester à un Etat le droit d'éloigner un étranger qui contrevient à ses lois. Mais ce droit est-il juste s'il autorise à séparer un homme qui vit en France depuis l'enfance – fût-il un délinquant – de sa famille, surtout lorsque ses propres enfants, voire sa compagne, sont français ? La loi prévoit d'ailleurs de « protéger » contre l'expulsion certaines catégories d'étrangers pour préserver ce droit à la vie personnelle et familiale garanti par la Convention européenne des droits de l'homme.

Le recours démesuré aux exceptions prévues pour traiter l'*« urgence absolue »* et préserver la *« sûreté de l'Etat »*, maintenues par la loi Chevènement, conduit à expulser de petits délinquants qui n'ont de cesse de revenir immédiatement et clandestinement en France pour rejoindre leur famille. Ils sont alors contraints à une vie illégale propice à un retour à la délinquance. Ainsi, sous prétexte d'ordre public, la pratique incontrôlée de la « double peine » fabrique des bannis. Faute d'avoir anticipé un conflit largement annoncé, le gouvernement est contraint de le traiter dans l'urgence. S'il ne donnait pas de substantiels signes d'apaisement aux jeûneurs de Lyon, il contredirait sa promesse de pacifier durablement le débat sur l'immigration.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'œuvre révolutionnaire de la bourgeoisie

« LA BOURGEOISIE n'aurait pas grandi comme elle l'a fait, elle n'aurait pas créé le vaste monde moderne avec ses perspectives illimitées si elle n'avait cru faire qu'une besogne sordide d'exploitation, et si elle n'avait pas eu au moins de magnifiques illusions de générosité et le fanatisme du progrès humain. » Ces lignes, je les ai trouvées sous la plume de Jean Jaurès, dans son livre *L'Armée nouvelle*.

Le chef socialiste y chante pendant des pages les mérites de la bourgeoisie capitaliste et des milliardaires américains. Il y montre notamment, à la suite de Karl Marx, *« la puissance d'action révolutionnaire de la bourgeoisie dissolvant tous les vieux pouvoirs et toutes les vieilles croyances, bouleversant les habitudes du monde et renouvelant sans cesse sa propre technique, déchaînant la beauté tragique des forces productives illimitées, dépouillant de leur propriété inerte les Eglises, les noblesses, les monarchies pour en faire une propriété vivante et ardente. »*

La bourgeoisie agissant en tant que classe dirigeante a accompli depuis deux siècles une œuvre révolutionnaire immense. Il semble qu'elle n'en ait plus conscience. Elle reste silencieuse. Elle est, en France tout au moins, comme accablée par les événements. Quand on veut trouver des textes qui magnifient une œuvre somme toute grandiose, il faut aller les chercher chez les penseurs socialistes qui, se considérant comme les successeurs légitimes et inévitables, ont fait un exact inventaire du patrimoine, et ont étudié les meilleurs moyens de le gérer et de l'accroître.

Georges Hourdin
(27 mai 1948.)

RÉCESSION Les résultats des entreprises japonaises pour l'année fiscale 1997 sont globalement négatifs. Le secteur bancaire est le plus touché : les dix-huit grandes banques du pays ont annoncé 200 milliards de francs de pertes. ● HORS SECTEUR FINANCIER, les résultats restent positifs mais devraient enregistrer leur première diminution en quatre ans, de – 3,1 % pour le secteur manufacturier et de – 1,9 % pour le secteur non manufacturier. ● LES RÉSULTATS nets accusent des baisses plus fortes encore en raison des pertes exceptionnelles passées par de nombreuses sociétés. ● LA RÉCESSION prolongée de l'économie, la crise asiatique et la perspective d'une concurrence accrue occasionnée par le « Big Bang » de la place financière nippone sont à l'origine de ces résultats. ● LE YEN continue sa chute. La monnaie japonaise cotait, mardi matin 26 mai, 137,50 yens pour un dollar.

Les grandes banques japonaises annoncent des pertes record

Victimes de la récession dans l'archipel, de la crise asiatique et d'une concurrence accrue, les principaux établissements financiers affichent un déficit global de plus de 200 milliards de francs. Ils ont massivement provisionné leurs mauvaises créances

TOKYO
correspondance

La récession prolongée de l'économie, la crise asiatique et la perspective d'une concurrence accrue lors de la déréglementation – le « Big Bang » – de la place financière nippone ont poussé les dix-huit grandes banques du pays à annoncer 200 milliards de francs de pertes avant impôts pour l'année fiscale 1997 (close le 31 mars 1998). Les provisions gigantesques passées pour éponger leurs mauvaises créances en sont la cause.

Les neuf banques commerciales, toutes dans le rouge, ont affiché à elles seules de plus de 150 milliards de francs de pertes avant impôt. Les dix huit banques ont épongé ou provisionné en 1997 pour environ 456,5 milliards de francs de mauvaises créances. Restent officiellement dans les bilans environ 957 milliards de francs de créances, calculées selon de nouveaux critères proches de ceux utilisés aux Etats-Unis, et beaucoup plus stricts que les règles suivies jusqu'alors.

La définition des prêts restruc*turés a également été affinée.* *« Cette mise à niveau à fait augmenter les créances douteuses de 40 % »*, juge Yushiro Ikuyo, analyste du système bancaire pour Commerz Securities.

Les banques commerciales ont *fait savoir qu'elles renoueraient* avec les profits en 1999. *« Si l'économie ne se dégrade pas jusqu'au point de provoquer de nouvelles faillites et une baisse accrue de l'immobilier, on peut considérer que le plus dur est fait »*, a déclaré Toshikumi Nishimohara, vice-président de la Dai-Ichi Kangyo. Les analystes se montrent sceptiques. *« Les banques ont épuisé les plus-values boursières non réalisées. Elles n'ont plus de réserves »*, estime James Fiorillo d'ING Baring Securities à Tokyo.

La piteuse performance de la Bourse à la fin de mars 98, qui a clôturé en dessous du seuil fatidique des 16 000 points, n'a pas arrangé les choses, même si les banques ont été exceptionnellement autorisées à comptabiliser leurs portefeuilles d'action au prix d'acquisition et non du marché.

En outre, l'amélioration de la rentabilité des institutions financières nippones que peut laisser espérer le « Big Bang » ne se fait pas encore sentir : le produit bancaire – le chiffre d'affaires – des dix-huit banques a baissé de 20,6 % par rapport à 1996. A 152,25 milliards de francs, il ne représente que le tiers des provisionnements effectués !

MARASME DE L'IMMOBILIER

Certains analystes voient mal comment d'autres injections de fonds pourraient être évitées. Seul le plan de soutien du secteur bancaire de 30 000 milliards de yens (1305 milliards de francs) mis en place début 1998 par l'Etat a permis aux banques de maintenir des ratio de solvabilité (Cook) honorables. *« Jusqu'à maintenant, le système bancaire a épongé 30 trillions de yens* [1305 milliards de francs] *de mauvaises créances. Il en reste 60 trillions de yens selon nos estimations. Même si 20 % d'entre elles ont des chances d'être recouvrables. Il faudrait dix ans, avec le produit bancaire actuel de 3 trillions de yens, pour éponger les mauvaises créances. Le plan de soutien du gouvernement permet d'espérer que le problème sera résolu d'ici la fin du « Big Bang » en 2001. Mais des faillites ne sont pas exclues. Et le gouvernement devra une nouvelle fois intervenir pour éviter la panique. »* Le marasme persistant de l'immobilier a déprécié les terrains et les immeubles détenus par les banques en collatéral. Le spectre de faillites et de défauts de paiement est de plus en plus menaçant dans le secteur de la construction, qui regroupe une myriade de sociétés sous le parapluie de quelques géants fortement endettés. Les quatre premiers entrepreneurs de *BTP ont seulement* commencé à éponger des dettes gigantesques. Taisei a effacé 6,13 milliards de francs en 1997, tandis que Kajima passera 9 milliards de francs par pertes et profits en 1998. Le rationnement du crédit (« crédit crunch ») continue de prélever son dû sur les PME, tandis que les banques perçues *comme les moins solides* sont abandonnées par leurs clients.

Enfin la crise asiatique en général et les incertitudes en Indonésie, où les banques nippones sont les plus exposées, ne contribuent pas à égayer le tableau : les grandes banques devraient être obligées d'augmenter encore leurs provisions sur la région pour l'année fiscale en cours.

B. Pe

Les principaux résultats

Tokyo-Mitsubishi, la première banque mondiale, seul établissement japonais à avoir vu ses dépôts augmenter en 1997, a annoncé 41 milliards de francs (917 milliards de yens) de pertes avant impôts, dues à l'effacement de 62,6 milliards de francs de créances douteuses. De même, Fuji, Sanwa et Sumitomo ont effacé chacune pour près de 45 milliards de francs de créances douteuses, et affichent respectivement 25 milliards, 17,9 milliards et 26,8 milliards de francs de pertes avant impôts. Parmi les trois banques de crédit à long terme et les six banques de gestion de patrimoine, quatre sont dans le rouge. La Nippon Credit Bank, qui avait fait l'objet d'un plan de sauvetage en 1997, a renoué avec les bénéfices pour la première fois après trois ans en minimisant ses provisions. La déréglementation *financière a également prélevé son dû sur les institutions locales* : les 222 maisons de courtage nipponnes affichent des pertes brutes globales de 3,74 milliards de francs.

Les groupes les plus internationalisés ont maintenu leur rentabilité

TOKYO
correspondance

*Les 1 500 sociétés japonaises cotées, qui an*noncent actuellement leurs résultats pour l'année fiscale 1997, achevée le 31 mars 1998, sont déprimées. La somme de leurs résultats nets, secteur bancaire inclus, est négative. Hors secteur financier, les résultats restent positifs mais enregistrent leur première diminution en quatre ans : – 3,1 % pour l'industrie, et – 1,9 % pour les services. Les résultats nets accusent des baisses plus fortes encore en raison des provisions exceptionnelles. Mais tous ne sont pas logés à la même enseigne. Les grands noms de l'industrie, malgré une baisse de 25 % de leurs bénéfices nets, ont réussi à préserver leurs marges. Ce n'est pas le cas des groupes moins importants, dont les résultats avant impôt ont diminué de 11 %. Quant aux dépôts de bilan, redouté des PME, ils ont augmenté de 21,5 % en avril par rapport à avril 1997. Le total du passif des sociétés mises en faillite a représenté 2,9 % du PIB pour l'année fiscale 1997.

A la stagnation de la consommation provoquée par la hausse de la TVA en avril 1997 s'est ajoutée la crise des pays asiatiques, auxquels sont destinés 40 % des exportations nipponnes. La baisse du yen et la vigueur des marchés américains et européens n'ont que partiellement compensé ces deux phénomènes : *la manne du marché domestique* s'étant tarie, seule une poignée de sociétés ont tiré leur épingle du jeu, les autres s'enfonçant dans la crise.

TOYOTA ET HONDA CHAMPIONS INCONTESTÉS

Dans l'électronique, Sony, Matsushita, ainsi que Casio, Olympus et Nintendo ont fait la différence, grâce à l'exportation et à des produits porteurs. Sony a annoncé des bénéfices nets consolidés en hausse de 59 %, à 9,5 milliards de francs. Ses ventes ont augmenté de 20 %, grâce à ses succès dans l'audiovisuel numérique et les jeux vidéo. En revanche, Toshiba a vu ses bénéfices baisser de 89 %, à 314 millions de francs. Fujitsu prévoit des résultats tout aussi ternes. Mitsubishi Electric et Hitachi s'apprêtent à annoncer des pertes supérieures à 4 milliards de francs. Sega est dans le rouge, alors que Nintendo a vu ses profits bondir de 28 % à 3,6 milliards de francs grâce à l'exportation.

Dans l'automobile, Toyota et Honda terminent champions incontestés, malgré des ventes en baisse au Japon. Le premier constructeur automobile nippon a annoncé 20 milliards de francs de bénéfice net, soit 17,7 % de hausse, une progression similaire à celle de Honda, tandis que Nissan accuse des pertes en raison de ses échecs aux Etats-Unis (*Le Monde* du vendredi 22 mai). Mitsubishi Motors, qui affiche 5 milliards de francs de pertes, fait aussi figure de grand malade. Dans la sidérurgie, Nippon Steel, premier mondial, Kawasaki Steel et Sumitomo Metal ont réussi à augmenter leurs bénéfices en réduisant les coûts. Nippon Steel affiche 4,4 milliards de francs de bénéfices nets.

Dans nombre de secteurs, d'importantes provisions ont été passées pour nettoyer les bilans. C'est le cas pour les géants de la construction et des maisons de commerce. Déséquilibrées par la crise asiatique, trois des neuf premières *sogo-shosha*, Marubeni, Tomen et Itochu, sont dans le rouge. La première annonce 1,3 milliard de francs de pertes nettes.

Pour l'année 1998, les effets de la crise asiatique risquent d'être encore plus lourds et les premiers mois de l'année fiscale ont été désastreux au Japon : les ventes d'automobiles ont baissé de 8,8 % en avril 1998. L'espoir réside désormais dans une éventuelle reprise de la consommation interne, après le plan de relance adopté par le gouvernement.

Brice Pedroletti

Nouveau recul du yen

JUSQU'OÙ tombera le yen ? La monnaie japonaise cotait, mardi matin 26 mai, 137,50 yens pour 1 dollar, son cours le plus bas face au billet vert depuis le mois d'août 1991. Elle cédait également du terrain face aux devises européennes, à 78 yens pour 1 deutschemark, son niveau le plus faible depuis le mois de janvier 1993.

Victime des grandes difficultés que connaît l'économie japonaise, qui s'enfonce dans la récession alors que la croissance est revenue en Europe et reste forte aux Etats-Unis, le yen est aussi affecté par la faiblesse des rendements offerts dans l'archipel. Une obligation d'Etat japonaise à long terme rapporte seulement 1,2 % : en comparaison, les emprunts du Trésor *américain de même durée* offrent une rémunération de 5,6 %.



Ces niveaux de rendements extrêmement bas n'incitent pas les investisseurs étrangers à placer leurs capitaux au Japon. Parallèlement, les gestionnaires nippons cherchent eux aussi à sortir leurs fonds pour les investir aux Etats-Unis ou en Europe. Ces flux financiers se traduisent, sur le marché des changes, par des ventes massives de yens contre des dollars ou des devises européennes. La situation est d'autant plus préoccupante que les rendements pourraient encore être amenés à baisser dans l'archipel. Lors de sa dernière réunion, la Banque du Japon a longuement étudié la possibilité d'abaisser le taux d'escompte, fixé à 0,5 % depuis le mois de septembre 1995, afin de donner un peu d'oxygène et d'améliorer les conditions de financement d'un système bancaire qui croule sous les créances douteuses.

Le yen, enfin, se retrouve pénalisé par le changement d'attitude de la Maison Blanche à propos de la parité dollar-yen. Dans son édition du lundi 25 mai, le magazine américain *US News and World Report* a affirmé, citant *« des sources bien placées »*, que le secrétaire d'Etat au Trésor, Robert Rubin, était disposé à tolérer une baisse du yen jusqu'au niveau de 150 yens pour 1 dollar si c'est la seule façon d'éviter un effondrement de la deuxième économie mondiale. Ces propos, qui n'ont pas été démentis, marquent une rupture importante dans la politique de change américaine. Jusqu'à présent, Washington, sous la pression notamment des industriels de l'automobile, était opposé à toute dépréciation du yen, en expliquant que celle-ci aurait pour effet de creuser encore l'énorme déficit commercial des Etats-Unis avec le Japon.

ATTENTISME EUROPÉEN

La Maison Blanche semble au contraire, aujourd'hui, estimer qu'une appréciation du dollar est finalement un excellent moyen monétaire de ralentir une économie américaine au bord de la surchauffe et qu'elle constitue un remède plus doux, pour Wall Street, que celui consistant en une hausse des taux de la Réserve fédérale.

Si elle est une bonne nouvelle pour l'économie américaine, la chute du yen est en revanche un *mauvais point* pour des économies européennes encore convalescentes : les exportateurs du Vieux Continent voient leur compétitivité mise à mal. Pour l'instant, les responsables monétaires européens se sont gardés de réagir, laissant Washington et Tokyo dialoguer seuls. La première réunion du Conseil de l'euro, qui se tiendra le 4 juin au Luxembourg et regroupera les onze ministres des finances de l'Eurobloc, *pourrait* leur donner l'occasion de manifester solennellement leur irritation face à la dévaluation compétitive du yen. En théorie, c'est au Conseil – et non pas à la Banque centrale européenne – que revient la tâche de définir la politique de change de l'euro à l'égard du dollar et du yen.

Pierre-Antoine Delhommais

Le Matif cherche à entamer le succès de Francfort en proposant des produits en euro

Après un tassement sensible, les volumes se redressent sur le marché à terme parisien

Après une période de transition délicate, le marché à terme français a commencé à retrouver quelques couleurs. Son système de négociation électronique a supplanté la criée. Il a retrouvé son rang de deuxième place européenne – derrière Francfort, mais devant Londres – dans le secteur des produits dérivés sur les taux. Pour conforter cette position, il développe une gamme de produits libellés en euro.

LUNDI 25 MAI, Jean-François Théodore, le nouveau président du Matif, a convié ses clients à un « euroshow » pour leur présenter le « nouveau Matif ». Il est vrai qu'en deux mois le marché à terme international de France (Matif) a opéré une douloureuse mutation. Le 7 avril, un système de négociation électronique était introduit au côté de la traditionnelle criée. Une semaine après, le nombre de lots échangés sur le notionnel *atteignait* une cote d'alerte avec seulement 28 000 lots traités, soit cinq fois moins que la moyenne quotidienne de l'année 1997. Privés de repères, les opérateurs étaient désemparés, seuls devant des écrans qu'ils n'avaient pas encore apprivoisés.

Certains opérateurs ont alors été tentés de « couvrir » leurs positions en obligations françaises sur un marché beaucoup plus liquide : le marché à terme des produits de taux allemand, la Deutsche Termin Börse (DTB). « *Mais ceux qui font de telles opérations commettent une erreur. Malgré la convergence des taux d'intérêt, les dettes française et allemande ne peuvent être confondues. Les opérateurs prennent donc un risque de "spread"* [différentiel de taux (NDLR)] *qui peut être supérieur à l'avantage de liquidité que procure la DTB* », affirme un responsable de la salle de marché d'une grande banque française, qui a clairement choisi de faire « *un effort de place* » en conservant à Paris ses opérations.

CONVALESCENCE

Mais le Matif reste aujourd'hui encore convalescent. La criée ne représente plus que 1 % à 5 % des volumes et devrait être stoppée rapidement. De sérieux incidents techniques de cotation ont été d'autre part enregistrés, faisant apparaître des décalages de cours très perturbateurs pour les intervenants. Un grand nombre de NIP (négociateurs individuels de parquet) a quitté la place de Paris. Et, si les volumes d'échange ont retrouvé de la vigueur avec une moyenne quotidienne de 70 000 lots sur le contrat vedette du notionnel – le marché français peut même s'enorgueillir de dépasser le marché britannique –, le Matif est toujours nettement distancé par le marché à terme allemand. *La DTB accapare désormais* 70 % du marché européen de la dette à dix ans, tandis que le Matif *en revendique 20 %. Il ne* reste donc plus que 10 % pour le Liffe, qui était pourtant largement en tête six mois auparavant.

Mais, lundi 25 mai, avec la fermeture des marchés américain et britannique, le Matif a pratiquement fait jeu égal avec la DTB (30 000 lots à Paris, contre 44 000 à Francfort). Cela confirme que le succès du marché allemand repose en grande partie sur les intervenants étrangers qui ont été largement pourvus en écrans électronique de la DTB. Cette constatation renforce la volonté de Jean-François Théodore d'accélérer la diffusion à l'étranger *du système électronique* français, NSC-VF. Les équipes ont déjà installé soixante-dix écrans à Londres et une trentaine à Chicago. Grâce aux accords liant le Matif au Chicago Mercantile Exchange (CME), les six cents opérateurs de ce marché devraient adopter le système NSC-VF en septembre 1998. Ils traiteront essentiellement les produits de leur marché domestique, mais auront *également accès aux produits du* Matif.

Si le Matif se bat pour diffuser plus largement son système de négociation électronique, il a également pris l'offensive sur le terrain des produits de taux. Le 4 janvier prochain, l'euro remplacera sur les marchés financiers les devises nationales des onze pays de l'Euroland. L'avènement de la monnaie unique devrait priver le deutschemark de son rôle de monnaie de référence pour l'ensemble de la dette européenne. Le Matif entend profiter de cette occasion pour imposer une gamme complète de produits sur tous les points de la nouvelle courbe des taux en euro. Pour occuper la place sur le contrat à trois mois, il lancera, le 15 septembre, un nouveau contrat sur l'Euribor destiné à remplacer l'ancien contrat Pibor.

Ce segment est actuellement détenu à 90 % par Londres avec son contrat *Libor* (destiné à être remplacé par un contrat Eurolibor). Pratiquement absente de ce segment, la DTB allemande envisage de lancer simultanément des contrats sur les deux indices de référence, l'Euribor et l'Eurolibor. Sur l'échéance à cinq ans, le Matif va promouvoir (en septembre) un nouveau contrat Euro-5 ans. Pour la référence phare en Europe, les contrats à dix ans, le Matif proposera, dès le 16 juin, son nouveau contrat Euro Notionnel, reposant, pour l'instant, sur les seules obligations françaises. Le même jour, un contrat Euro Tous souverains proposera une *référence à dix ans* pour l'ensemble de la dette des pays de l'euro. Enfin, à l'automne, le Matif tentera d'imposer un nouveau contrat à très long terme, baptisé E-Bond trente ans (fondé sur un gisement de dettes françaises, allemandes et néerlandaises), pour concurrencer les contrats américains sur cette échéance.

Toutefois, il ne faut pas s'at*tendre à un succès immédiat des* produits en euro. Philippe Rakotovao, responsable des ventes obligataires à *la Société générale*, et Jean-Michel Russo, son homologue au Crédit agricole - Indosuez, ont estimé lors de la manifestation « euroshow » que les produits libellés en devises nationales devraient continuer à s'imposer jusqu'en décembre prochain. D'ici là, tous les scénarios sont envisageables. Car, avec l'apparition des négociations électroniques, la localisation des transactions sur un marché précis ne devrait plus avoir grand sens : les opérateurs, situés dans le monde entier, devraient avoir accès à n'importe quel produit, à partir de n'importe quel système.

Enguérand Renault

Le nombre d'actionnaires directs stagne

Selon une étude de la Sofres, les actions restent cependant le placement préféré des Français, qui sont 5,2 millions à détenir des titres

LE NOMBRE des détenteurs directs d'actions continue de marquer le pas en France, selon la dernière enquête effectuée par la Sofres pour le compte de la Banque de France, de la Commission des opérations de Bourse (COB) et de la SBF-Bourse de Paris. En décembre 1997, 5,2 millions de Fran*çais détenaient directement des ac*tions, autant que lors de la dernière enquête effectuée en avril-mai *1996. En 1994, ils étaient 5,3 mil*lions, et leur nombre avait sensiblement baissé en 1995 pour atteindre *4,8* millions.

L'ouverture du capital de France Telecom à l'automne, qui avait séduit près de 4 millions d'actionnaires, n'a donc pas fait grossir les rangs des petits porteurs. En décembre 1997, ils n'étaient plus que 2,5 millions de détenteurs de l'ex-opérateur public.

L'action reste cependant le placement préféré des Français devant les OPCVM (4 millions) et les obligations (2,4 millions). L'érosion la plus forte (– 35 %) est constatée chez les porteurs de placements collectifs (sicav et fonds communs de placement) : ils étaient encore 6,2 millions lors de la dernière enquête. Cette baisse trouve principalement son origine dans la désaffection des ménages à l'égard des produits monétaires dont le rendement a *fortement chuté ces* derniers mois. Le recul est moins fort chez les porteurs d'obligations : ils *étaient 3 millions en mai 1996. L'en*quête souligne que cette baisse est liée au remboursement des titres de l'emprunt *Balladur* en *juillet 1997.*

En revanche, les titulaires d'un plan d'épargne en actions (PEA) sont aujourd'hui 2,8 millions contre 2,4 millions un an et demi plus tôt. Pratiquement un Français sur deux a déposé des actions France Telecom sur son PEA. Enfin, les détenteurs de produits d'assurance-vie sont en progression de 16 % : 10,4 millions de Français en détiennent (contre 9 millions précédemment). Tous types de valeurs mobilières confondus, le nombre de porteurs s'élève à *8* millions contre 9,2 millions en avril-mai 1996.

François Bostnavaron

Les transports sont légèrement perturbés à quinze jours du Mondial

A QUINZE JOURS du coup d'envoi de la Coupe du monde de football, plusieurs mouvements sociaux ont perturbé le secteur des transports, mardi 26 mai. La menace d'une grève pendant le mondial *(10 juin-12 juillet) semblait pourtant* s'éloigner. La CGT a affirmé, lundi 25 mai, « *qu'agiter le risque de perturbations* » pendant le Mondial « *n'est pas la forme d'action la plus efficace pour obtenir la satisfaction de légitimes revendications* ».

● **ROUTIERS** : seul le syndicat minoritaire FO avait appelé à une journée d'action mardi 26 mai, le jour d'une réunion d'une commission paritaire nationale de la profession portant sur les salaires.

Les routiers avaient mis en place, *mardi, plusieurs barrages filtrants,* laissant passer les véhicules des particuliers mais bloquant les poids lourds, dans la banlieue industrielle de Rouen, au péage de l'autoroute A 71 Clermont-Ferrand - Paris à Gerzat, à l'entrée de la zone industrielle de Saint-Apollinaire (Côte-d'Or) près de Dijon et sur le réseau autoroutier du Nord - Pas-de-Calais. Sur l'autoroute A 7, la circulation était totalement bloquée mardi matin dans les deux sens au niveau du péage de Lançon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) par plus de 300 camions de routiers.

Roger Poletti, le secrétaire général de FO Transports, *a atténué ses* menaces de perturber le Mondial. « *S'il y a grève, même pendant la Coupe du monde* », les routiers prendront « *toutes les dispositions pour que les salariés, qui ont payé un prix fou* » leur billet « *puissent assister* » au match, a-t-il indiqué. La CFDT (*majoritaire*) estime qu'« *une action d'ampleur ne s'improvise pas. Elle suppose une plate-forme revendicative précise et une préparation militante* ». « *Nous sommes dans une phase de mise en œuvre et de consolidation des acquis obtenus* » lors des conflits de novembre 1996 et novembre 1997.

● **FORAINS** : les forains, qui réclament notamment « *le maintien des foires dans le centre des villes* », « *la sécurité sur les foires* », et leur « *libre circulation sur les autoroutes* », ont prêté main forte aux *routiers en bloquant*, avec des caravanes, l'autoroute A 7 dans le sens Avignon-Marseille, à la même hauteur que les routiers. *Dans l'est*, d'autres forains provoquaient de gros bouchons au nœud autoroutier A 31-A 4 d'Hauconcourt (Moselle), mardi depuis 6 h 30.

● **PILOTES DE LIGNE** : le trafic était redevenu normal sur le trafic domestique et moyen-courrier d'Air France, mardi 26 mai, après la grève déclenchée, dimanche et lundi, par trois syndicats de pilotes (SNPNAC, SPAF et SNPL Air Inter). Ces mêmes syndicats ont appelé à une nouvelle grève du lundi 1er au *jeudi 4 juin. Le SNPL, principal syn*dicat de pilotes, n'a pas déposé de préavis de grève mais a menacé de lancer un conflit « *long et dur* », susceptible de gêner la Coupe du monde de football.

Le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, devait recevoir séparément, mardi et mercredi, les principaux syndicats d'Air France. Le PDG d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, a indiqué mardi matin sur RTL qu'il ne « *cédera pas* » sur l'objectif d'une économie de 500 millions de francs sur la masse salariale des pilotes.

● **CHEMINOTS** : des perturba*tions affectent depuis lundi* le trafic en Languedoc-Roussillon. La moitié des 600 agents de conduite de la région se sont mis en grève lundi pour demander notamment quelques 90 embauches pour compenser les départs à la retraite. Sur le plan national, Bernard Thibault, secrétaire *général* de la CGT cheminots, a déclaré qu'il « *écartait l'idée d'une action de grève pendant la Coupe du monde* ».

C. J.

Les maisons de cognac bousculent leur tradition pour tenter de prendre des clients au whisky

Marketing. Cognac-vodka, bière au cognac, cognac sur glace... Pour regagner des parts de marché, notamment en Europe, Hennessy, Rémy Martin et Martell déclinent de nouveaux et audacieux breuvages

CINQ NOUVEAUX produits d'un seul coup ! Huit mois après avoir changé de patron, Hennessy reprend l'offensive. *« Mes concurrents ne sont pas les autres maisons de cognac, ce sont les autres spiritueux »*, martèle le jeune PDG (trente-neuf ans), Christophe Navarre, *nommé par* Bernard Arnault, président de la maison mère LVMH, pour remplacer le dernier héritier Hennessy, Henri de Pracomtal, à la tête de la plus que bicentenaire première maison de cognac. Venu du monde de la bière, ce Belge aime raconter comment il avait choqué ses anciens collègues de la brasserie Interbrew en brandissant, lors d'une *réunion stratégique, une bouteille* de Coca-Cola, avec ces mots : « Messieurs, voici notre principal concurrent ! » Moyennant quoi, il fera de la Leffe l'une des bières préférées des jeunes consommateurs.

M. Navarre entend provoquer le même genre d'électrochoc sur les bords de la Charente *qu'il le fit* outre-Quiévrain. En amenant le cognac à attaquer enfin de front, sans complexe, ses grands rivaux, les alcools de grain (whisky, gin, vodka). Trois cognacs « single distillery » seront ainsi lancés par Hennessy outre-Atlantique, en septembre 98, pour faire pièce aux « *single malt* » qui font le succès du scotch dans les alcools haut de *gamme. Mais la vraie nouveauté* s'appelle « Pure White ». Un cognac jeune, de couleur claire, présenté dans une petite bonbonne trapue à bouchon vissé, façon bouteille de gin ou de vodka ; bref, calibré pour être bu en *long drink* par les jeunes *amateurs* d'alcools forts dans les bars et les boîtes de nuit. Et, si le test est concluant, pour prendre place dans les rayons des grandes surfaces, à un prix de whisky de grande marque : environ 200 francs la bouteille. M. Navarre est décidé à faire feu de tout bois pour atteindre son *objectif* de *doubler*, à 2 %, la part de Hennessy sur le marché mondial des « spiritueux premium », estimé à 270 millions de caisses (de douze bouteilles de 70 cl).

Cette offensive du leader pourrait faire sauter bien des tabous au cognac, et sonner l'heure de la reconquête, après des années d'atermoiements. Il y a urgence. Depuis le début de la décennie, le champion de l'exportation française – *le cognac représente* 70 % des exportations de spiritueux et 14 % *de l'excédent agro-alimen*taire de la France – se cherche des relais de croissance et de nouveaux consommateurs. Le Japon, deuxième marché mondial après *les Etats-Unis*, après avoir culminé à 28,5 millions de bouteilles en 1990, est retombé à moins de 18 millions en 1997. Le reste de l'Asie, très prometteur ces dernières années, connaît un coup d'arrêt depuis la crise financière *de l'été 1997. Quant aux Etats*-Unis, le boom observé depuis deux *ans se fait sur les cognacs* bas de gamme (trois étoiles ou « VS »), qui génèrent plus de volumes mais moins de marges que l'Asie.

« ENCANAILLEMENT »

*Une nouvelle stratégie s'es*quisse donc, de recentrage sur l'Europe, qui représente encore 38,6 % des ventes en volume (50 % en 1985), et sur la France, marché-vitrine trop longtemps abandonné au « ghetto » du digestif. Stimulé *par la campagne collective menée* depuis 1995 par le Bureau national interprofessionnel (le BNIC), sur le thème *« offrez un cognac à vos glaçons »*, le marché français a enfin rebondi, après dix ans de baisse. En 1997, il s'est vendu 7,9 millions de bouteilles de cognac dans l'Hexagone. C'est 10,7 % *de plus qu'en 1996*, mais treize fois moins que de bouteilles de whisky (104,6 millions), alors que ces deux alcools faisaient pratiquement jeu égal en 1970.

Alors, sur les rives de la Charente, l'heure est à la « *transgression* ». *A l'instar d'Hennessy*, les autres grandes maisons de cognac fourbissent leurs armes : un détonant mélange cognac-vodka, le Platinum, chez Rémy Martin, actuellement en test en Grande-Bretagne et en Allemagne ; un subtil cognac parfumé à la noisette pour Martell (groupe Seagram), baptisé & Co, dans une flasque noire à l'étiquette « déchirée » pour mieux séduire les jeunes, et lui *aussi testé outre-Manche* (le Royaume-Uni est le troisième marché mondial). En se mélangeant, le cognac espère casser son image de luxe inaccessible ou ringard, mais aussi ses prix : le Rémy *Platinum, grâce à ses 50 % de vod*ka, « sort » au prix très serré de *16 dollars la bouteille* (moins de 100 francs).

Cette « encanaillement » des grandes maisons fait sourire Jean-Paul Lafragette. Voilà quinze ans que ce fils de viticulteur du Sud-Ouest, *« Charentais d'adoption »*, prêche dans le désert, avec sa boisson Alizé, mélange de cognac et de jus de fruits de la passion. Lancé en 1983, Alizé a généré l'an *dernier 140 millions de francs de* chiffre d'affaires pour la société L&L, *créée en joint-venture* par M. Lafragette et son importateur aux Etats-Unis, Kobrand. Après avoir pris de haut cet étranger au sérail cognaçais, les grandes maisons lorgnent aujourd'hui avec envie sur les 520 000 caisses expédiées outre-Atlantique par L&L en 1997. Jamais à court d'idées icono*clastes, M. Lafragette* a sorti, à l'occasion du Festival du film policier de Cognac, en avril, la *XO* Beer, une bière alsacienne parfumée d'un cognac *« XO »*, de catégorie supérieure. Les maîtres de chai tordent le nez, mais on dit qu'ils ont tous, en cachette, goûté le breuvage...

Pascal Galinier

Des vignes à réduire de moitié

Le vignoble cognaçais est à la veille d'une restructuration sans précédent dans sa longue histoire. La région a, dans ses chais, sept années de ventes en stock. Un plan de réduction des capacités de production a été laborieusement mis au point au début de 1997, qui prévoit de diviser par deux les surfaces consacrées à la culture des raisins à cognac, primes d'arrachage à la clé.

Gelé depuis le retour de la gauche au pouvoir, ce plan, récemment approuvé par le ministre de l'agriculture, Louis Le Pensec, pourrait finalement entrer en application après les élections professionnelles qui auront lieu, fin mai, au Bureau national interprofessionnel du cognac. Mais il ne résoudra qu'une petite partie du problème de compétitivité du cognac, dont le coût d'élaboration demeure cinq fois plus élevé que celui du whisky.

Dix conseils aux dirigeants pour gérer dans la complexité

Dominique Genelot prône de nouvelles formes d'organisation susceptibles de faire évoluer l'entreprise

BIBLIOGRAPHIE

COMMENT diriger une organisation dans un système complexe ? Malgré les discours sur le changement, la plupart des structures actuelles découlent de systèmes mis en place à la fin du XIXe siècle. Les dysfonctionnements sont patents mais, à part quelques managers comme Percy Barnevik, l'ancien PDG d'Asea Brown Boweri, personne n'ose bouleverser les structures. Président d'Insep consulting, Dominique Genelot tente de donner quelques pistes pour *« manager dans la complexité »*.

Son livre comprend deux parties. La première est une histoire de la complexité. La seconde est davantage opérationnelle. Selon lui, la complexité ne doit pas paralyser les dirigeants mais au contraire les stimuler, car elle est une *« opportunité de progrès »*. Malgré quelques lieux communs (*« nous sommes habitués à conduire en regardant dans le rétroviseur »*), Dominique Genelot offre aux lecteurs un brillant voyage intellectuel qui doit beaucoup à Illya Prigogine (auteur de *La Nouvelle Alliance*) et à Edgar Morin. Il leur propose, en bon consultant, dix conseils pour manager dans la complexité. Ses recommandations sont les suivantes : *« Remontez à la source de vos représentations. Pilotez par les finalités et mettez en question les structures. Pensez et organisez l'entreprise comme un système ouvert. Multipliez les connexions, créez des réseaux d'intelligence. Intégrez l'incertitude dans les processus de pilotage. Développez l'autonomie. Sachez reconnaître et articuler des logiques différentes. Donnez du sens, construisez sur la culture. Placez l'homme au centre. Renoncez à l'optimum mythique, au rêve de tout réunir dans une seule loi. »*

Réduire l'ouvrage à ces slogans simplificateurs serait injuste. Dominique Genelot consacre plusieurs chapitres enrichissants à l'art de l'organisation en système complexe. Des différentes formes d'organisation (par projets, par processus...) à l'importance de la communication, l'auteur passe en revue les principales fonctions du management. Seul regret : comme la plupart de ses confrères, Dominique Genelot répugne à disséquer les échecs des entreprises, pourtant riches d'enseignements.

F. Le

★ **Dominique Genelot. *Manager dans la complexité* (363 pages, 260 francs). Insep Editions, 29, rue Marsoulan, 75012 Paris.**

Heureux comme des patrons britanniques en France...

DU GOLDEN BOY parisien à la coiffeuse du Gard, le monde de l'entreprise semble, en France, atteint d'« anglomania ». Cadres et chefs d'entreprise ne jurent que par le régime social et fiscal britannique. Mais dans le même temps, plus discrètement, certains sujets de Sa Gracieuse Majesté ayant choisi la France pour y installer leur entreprise n'hésitent pas, à l'inverse, à en chanter les louanges. John Maton est de ceux-là. L'homme se paye même le luxe de vanter les mérites des marchés financiers français. Ce n'est pas à la City, mais sur le nouveau marché parisien, qu'il devait introduire, le 26 mai, 21 % du capital de Fabmaster, la société qu'il a créée à quelques kilomètres de Grenoble.

Emigré de ce côté-ci de la Manche *« parce que, en 1976, les salaires d'ingénieurs y étaient plus élevés »*, John Maton a travaillé au CERN, à la frontière franco-suisse, avant de créer ses propres entreprises. La petite dernière, Fabmaster, est une success story comme Margaret Thatcher et Tony Blair en rêvent. Créée en 1991, elle emploie quarante-deux personnes dans le monde dont vingt-huit à Grenoble, et s'apprête à ouvrir quatre bureaux aux Etats-Unis, trois en Chine et un en Grande-Bretagne. Réalisant un chiffre d'affaires de 25,9 millions de francs en 1997 et un coquet bénéfice de 6,7 *millions, l'entreprise a doublé* son chiffre d'affaires et ses effectifs en deux ans. *Le secret de sa réus*site ? La mise en place d'un système réduisant de 15 % les coûts de production de matériel informatique en accroissant la performance du matériel. *« Nous réduisons à une journée la durée entre la conception et la fabrication de matériel alors qu'il fallait un mois jusqu'à présent »*, explique John Maton. Pour lui, la *« Silicon Valley autour de Grenoble »* est un lieu idéal. *« Soit on trouve sur place des informaticiens compétents, soit on les fait venir sans aucune difficulté. Il n'y a aucun problème de recrutement. Bien sûr, les coûts salariaux sont plus élevés qu'en Grande-Bretagne, mais ce serait un non-sens de partir et d'éclater les équipes. De plus, Grenoble occupe une position centrale en Europe, près de l'Italie, de l'Allemagne, de la Suisse et finalement pas très loin de l'Espagne. C'est un atout important. »*

DÉCLARATION D'AMOUR

Britannique lui aussi, Jonathan Hall adresse une véritable déclaration d'amour à la France, qu'il considère comme *« un paradis pour* [certains] *étrangers »*. La peau presque aussi blanche que la chemise, Jonathan Hall se définit pourtant comme un *« pur produit Thatcher »*. Né en 1963, il garde un trop mauvais souvenir des années 70 – quand ses parents achetaient le journal pour connaître les horaires des coupures électriques provoquées par les grèves – pour avoir le cœur à gauche.

Quand la « Dame de fer » réhabilite l'entreprise, le jeune Jonathan y croit. Ingénieur, ayant fait un stage à la Française de mécanique puis enseigné deux ans aux Arts et Métiers, ce thatchérien crée en Grande-Bretagne des petites entreprises de deux ou trois personnes dans l'agroalimentaire, le BTP et l'électronique. Il faudra attendre 1993 pour que ce touche-à-tout trouve sa voie : ce sera l'électronique. Avec un autre Britannique, il crée, à Iville (Eure), BSE, une société spécialisée dans la commercialisation d'équipements de test de cartes électroniques. Au bout de cinq ans, BSE, qui a pour clients Matra, Alcatel, Dassault, Thomson-CSF, Schneider..., emploie dix-huit salariés et réalise un chiffre d'affaires de 18 millions de francs, dont 30 % à l'exportation. A ses yeux, les avantages de la France par rapport à la Grande-Bretagne sont multiples : *« La Grande-Bretagne est devenue un pays de sous-traitants. Les clients sont sur place mais ceux qui définissent la stratégie sont à l'étranger. Or il est important de pouvoir les rencontrer. En France, j'ai des contacts directs avec mes principaux clients car les responsables sont français. Par ailleurs, les salariés ont un excellent niveau. En Grande-Bretagne, les meilleurs choisissent le droit, la finance ou la médecine. Pas l'industrie. En France, les meilleurs font un bac C puis une école d'ingénieurs. De plus, les gens sont créatifs et incomparablement plus productifs. Les Britanniques sont davantage pragmatiques et ont plus d'esprit de synthèse mais, du coup, ils écartent de leurs réflexions de nombreuses hypothèses de travail. »*

Même l'administration française et les formalités qu'elle exige trouvent grâce à ses yeux. *« C'est lourd. C'est vrai. Cela représente environ un demi-poste de travail en permanence. Mais, en revanche, l'immobilier est bien moins cher et les infrastructures de télécommunications et routières sont excellentes »*, plaide Jonathan Hall, qui ne quitte pas des yeux la gentilhommière à colombages qui lui sert de bureaux.

Frédéric Lemaître

Les écoles de journalisme tentent des rapprochements dans l'urgence

Le dépôt de bilan du CFPJ a accéléré les remises en question des formations et rendu nécessaires des regroupements. Tandis que les trois institutions privées évaluent leurs atouts respectifs, les cinq centres publics ont créé un conseil commun

EST-CE LE PRÉLUDE à une refondation globale de la formation des journalistes en France ou une nouvelle phase de la guerre des écoles ? Le dépôt de bilan du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ), confronté à un passif cumulé de 22 millions de francs pour un chiffre d'affaires annuel de 56,2 millions (*Le Monde* du 14 mai), a été entériné, vendredi 22 mai, par le tribunal de grande instance de Paris. La mise en état de cessation de paiement et en redressement judiciaire n'empêche pas l'activité du CFPJ de se poursuivre, y compris pour les inscriptions au concours d'entrée annuel. Le tribunal statuera dans quatre mois sur son activité, à l'issue de la période de redressement judiciaire pendant laquelle Me Hubert Lafont a été nommé administrateur judiciaire.

Le dépôt de bilan de ce qui reste la plus importante école de formation initiale et continue au journalisme a d'ores et déjà donné un coup d'accélérateur aux grandes manœuvres entre écoles. Concomitant à l'annonce du dépôt de bilan, un possible rapprochement entre le CFPJ et l'Ecole supérieure de journalisme de Lille (ESJ, la doyenne des écoles françaises de journalisme créée en 1924) était voté à l'unanimité par les administateurs du Centre, ce qui, selon le président du CFPJ, Francis Laffon, journaliste à *L'Alsace*, « *traduit une maturation des esprits* ». La création de ce pôle par les deux plus anciens centres de formation des journalistes, éventuellement ouvert selon les déclarations du CFPJ à la troisième école privée, l'Institut pratique de journalisme de Paris (IPJ), correspondait aux voeux du ministère de la culture et de la communication et au rapport Sales, qui lui a été rendu en début d'année.

C'était sans compter avec le passé. Depuis plusieurs années, CFPJ et ESJ se comportent en chiens de faïence. C'est le CPJ, structure de formation continue créée dans les années 60 par les deux écoles et finalement récupérée par le Centre de la rue du Louvre, qui fut la première pomme de discorde. Depuis, les relations entre les deux écoles sont plutôt tièdes. « *Il existe des animosités historiques, sur lesquelles il va falloir passer* », note Francis Laffon. « *Nous avons de part et d'autre nos ultra-patriotes* », commente Loïc Hervouet, président de l'ESJ et directeur général du quotidien *Centre-Presse* (Vienne).

Une tentative de rapprochement, lancée en 1996 par Loïc Hervouet, alors que l'école de Lille rencontrait aussi des problèmes financiers, a échoué, le CFPJ étant surtout « *incapable de parler d'une seule voix* », selon un observateur. Certains administrateurs de l'ESJ ont encore la mémoire meurtrie par ce refus : « *Pourquoi faudrait-il, toutes affaires cessantes, que nous volions à la rescousse du CFPJ ?* », questionne l'un d'eux.

D'autant qu'aujourd'hui l'ESJ bénéficie d'une image et d'une santé restaurées. Elle s'est lancée dans la reconstitution de ses fonds propres, par le biais d'émission de titres associatifs, qui devrait être bouclée le 30 juin. Elle a créé des filières de spécialisation (journaliste scientifique, presse de proximité, etc.) et s'apprête à en ouvrir d'autres (journaliste agricole-environnement, éditeur de magazine télévisé, etc.).

UN CONSEIL POUR LE PUBLIC

Surtout, l'ESJ et la troisième école privée, l'IPJ, discutent ensemble afin de créer « *un groupe de référence dans la formation du journalisme en France, en Europe et à l'international* », projet qui devrait être avalisé prochainement par leurs conseils d'administration respectifs, les discussions étant « *bien avancées* ».

L'éventuelle création d'un pôle des écoles privées – à deux ou trois écoles – est suivie attentivement par les cinq centres de formation publics également reconnus par la convention professionnelle des journalistes. A l'occasion du quarantenaire de l'un d'eux – le Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ) de Strasbourg –, ils se sont réunis le 22 mai, dans la capitale alsacienne, pour créer un Conseil des écoles publiques de journalisme (CEPJ). Les écoles privées, invitées à cette rencontre, ont décliné l'offre, à l'exception du CFPJ. « *Il ne s'agit pas de se définir "contre" le privé*, tempère Alain Chanel, directeur du CUEJ, *mais comme un partenaire pouvant discuter avec un pôle privé ou l'un de ses membres, s'il doit exister. Je suis partisan d'une complémentarité ; je ne comprendrais pas qu'un seul pôle puisse s'identifier, à lui seul, à "l'école de journalisme à la française".* »

Le CEPJ devrait aussi servir à élargir la compétence des cinq centres publics (IUT de journalisme de Bordeaux et de Tours, Celsa de Paris, EJCM de Marseille et CUEJ) par rapport aux universités dont ils dépendent, en les dotant du statut d'« institut d'université » et en ouvrant leur conseil d'administration aux professionnels, et en harmonisant leur offre de formation. Tout en notant la spécificité de cette formation publique, qui veut à la fois se différencier des filières universitaires d'« *initiation* » au journalisme et à la communication et du « *service marchand* » qu'offriraient certaines écoles privées. « *Nous ne sommes pas fermés, mais ne pouvons attendre que les "mastodontes" de la profession aient réglé leurs problèmes pour avancer* », indique Edith Rémond, directrice de l'IUT de journalisme de Bordeaux. *Au ministère de la culture et de la* communication, on juge cette effervescence positive : « *Ça cristallise, même si cela se fait dans le désordre.* »

Yves-Marie Labé

La parution de « La Croix » a été une nouvelle fois empêchée

LE QUOTIDIEN CATHOLIQUE *La Croix* n'a pas paru, lundi 25 mai, à la suite d'un arrêt de travail des salariés de l'imprimerie de Montrouge, qui protestent contre la volonté de la direction du groupe Bayard Presse de fermer son imprimerie. *La Croix* a mis au point un plan de relance commerciale et rédactionnelle pour développer un journal dont la diffusion décline inexorablement (90 934 exemplaires en 1997). *La Croix*, qui paraîtra le matin et non plus l'après-midi, renforcera particulièrement ses éditions du lundi et du vendredi.

Le groupe veut augmenter l'utilisation de la couleur. La direction en est arrivée à ce constat : « *Les moyens techniques dont dispose aujourd'hui* La Croix *ne permettent pas de réaliser le projet.* » Deux possibilités ont été étudiées : le renforcement de ces moyens, avec un coût de 25 à 30 millions de francs, ou le recours à une imprimerie extérieure, de l'ordre de 18 millions de francs par an, alors que *La Croix* a perdu 10 millions en 1997.

PAS DE LICENCIEMENT

Le groupe s'est engagé à ne procéder à aucun licenciement, et à reclasser – ou à faire partir en préretraite – les 41 salariés travaillant à Montrouge. Mais depuis l'annonce de ce plan la diffusion du quotidien est régulièrement perturbée : cinq jours de non-parution totale et six jours de non-parution partielle depuis le 3 avril.

Les salariés de l'imprimerie, adhérents du Syndicat du livre CGT, refusent le transfert de l'impression. Ils ont proposé une solution interne qui reste supérieure d'environ 9 millions à une solution externe. Les salariés de Montrouge ont reçu le soutien des syndicats SNJ, CFDT et FO de Bayard-Presse.

Le groupe Amaury a fait une proposition pour imprimer *La Croix* pour 18 millions. Des pourparlers sont en cours avec le groupe Hersant pour effectuer l'impression à Aubervilliers sur les nouvelles rotatives de *France-Soir*.

Alain Salles

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : la nouvelle formule de *France-Soir* devrait paraître le 6 ou le 8 juin prochain.** Le quotidien adoptera un format tabloïd et sera imprimé à la fois à Aubervilliers et dans cinq imprimeries décentralisées (*Le Monde* du 28 avril).

■ ***DISTRIBUTION : le Syndicat* du livre CGT dénonce une volonté des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) de** mettre en place en région parisienne un centre d'expédition des publications – à proximité du nouveau centre de Combs-la-Ville – fonctionnant avec des transporteurs privés et sans salariés des Messageries. Pour le syndicat, cette disposition est contraire au protocole d'accord du 16 juillet 1997, signé après un mois de *conflit*.

■ **AUDIOVISUEL : le tribunal de commerce de Paris a condamné Télévision par satellite (TPS)** « *pour contrefaçon* » au bénéfice de la société Planète Câble éditrice de la chaîne Planète, a indiqué Planète Câble, lundi 25 mai, dans un communiqué. La chaîne avait reconnu son propre habillage dans la présentation des programmes sur le canal *accueil* du bouquet TPS.

■ **PUBLICITÉ : Sky Sites, filiale d'Havas Média Communication,** a signé un accord avec le groupe américain Ackerley pour la reprise de l'exploitation des concessions publicitaires de 70 aéroports aux Etats-Unis.

■ **Havas Advertising a acquis, lundi 25 mai, 51 % de Lifestyle *Marketing Group* (LMG),** une agence de marketing sportif, créée en 1991, et qui prévoit de réaliser une marge brute de 18 millions de francs en 1998. Déjà engagée dans la Coupe du monde de football, LMG va créer une cellule dédiée au rugby dès la saison prochaine.

■ **ÉTUDES : le groupe de presse Les Echos (Pearson) a acquis 75 % du capital d'Eurostaf** (Europe Stratégie Analyse financière), société spécialisée dans les études sectorielles dont le chiffre d'affaires s'est élevé en 1997 à 19 millions de francs.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **USINOR : le groupe sidérurgique** a signé, mardi 26 mai, avec les principaux actionnaires d'Acesita un accord *qui donnera à Usinor la place* d'actionnaire majeur dans le sidérurgiste brésilien avec plus de 35 % des droits de vote. Il acquiert dans le même temps une partie de la participation d'Acesita (37,2 %) dans le sidérurgiste brésilien CST. L'ensemble de l'opération s'élèvera à plus de 6,5 milliards de francs.

● **VOLKSWAGEN : le constructeur automobile allemand** envisage de racheter, outre les britanniques Rolls Royce Motor Cars et Bentley, deux autres firmes automobiles de luxe, a indiqué Ferdinand Piëch, le *président du directoire, dans un* entretien au *Financial Times* paru mardi 26 mai.

● **SAMSUNG MOTORS : le constructeur automobile coréen** a annoncé, lundi 25 mai, que les discussions avec Ford avaient échoué. Samsung Motors avait proposé au groupe américain d'entrer dans son capital.

● **MICHELIN : le groupe envisage, pour 1998-1999, l'embauche de 600 personnes** grâce à des mesures de préretraite progressive, de temps partiel et de cessation anticipée d'activité. Ces mesures concernent les usines françaises du groupe.

● **CARBONE LORRAINE : le** *groupe spécialisé dans les* **composants électriques** a racheté à Philips son activité *« aimants ferrites pour l'automobile »*, qui représente un chiffre d'affaires d'environ 270 millions de francs.

SERVICES

● **TELECOM ITALIA : l'opérateur italien** *« a pris acte »*, lundi, de la décision de Bouygues d'étudier l'exercice de son droit de *préemption sur la participation de* 20 % détenue par le britannique Cable and Wireless dans Bouygues Telecom, sa filiale de téléphonie mobile. Telecom Italia avait envisagé de racheter toute cette participation.

● **LVMH : le groupe de luxe français** a annoncé, lundi 25 mai, qu'il met fin à sa coopération commerciale avec la société allemande Douglas International *dans la distribution de parfums*, nouée via sa filiale Sephora.

FINANCE

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : le personnel du groupe bancaire** a confirmé sa position de premier actionnaire en portant sa participation à *8,3 %* à la faveur de la dernière augmentation de capital, de 1,326 milliard de francs.

● **BANQUES AFB : la grève de 24 heures dans les banques le 26 mai**, annoncée par l'ensemble des syndicats, a été annulée *« en raison de la reprise des négociations avec l'Association française des banques (AFB, patronat) prévue début juin »*, a indiqué Pierre Gendre (FO). La CFDT et la CGT ont toutefois prévu de réunir mardi leurs militants à la Bourse du travail à Paris.

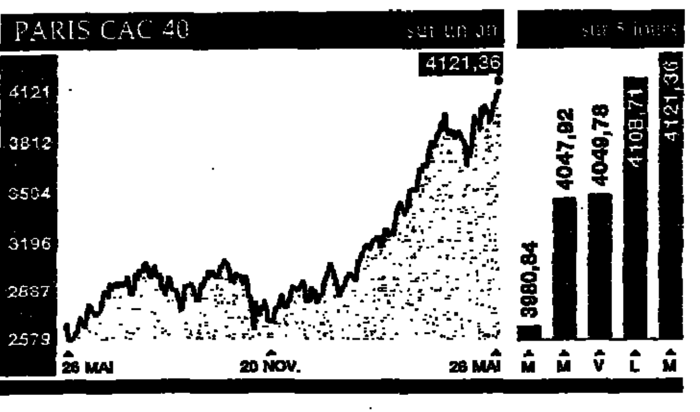
● **UNICREDITO ITALIANO : la** *banque italienne Credito Italiano* (Credit) et le groupe Unicredito, qui rassemble trois caisses d'épargne (de Turin, Vérone et Trévise), ont officiellement donné naissance, lundi 25 mai, à un nouvel ensemble appelé Unicredito Italiano.

RÉSULTATS

■ **METRO : le géant allemand de la distribution** a enregistré un bénéfice net de 623 millions de marks (2,1 milliards de francs) en 1997 (– 13,1 %). Son chiffre d'affaires brut atteint 64,131 milliards de marks (+ 3,4 %)

■ **BAA : le groupe britannique gestionnaire d'aéroports** a réalisé au cours de son exercice clos fin mars un bénéfice avant impôt de 480 millions de livres (4,6 milliards de francs) (+ 18 %). Son chiffre d'affaires atteint 1,679 milliard de livres (+ 22 %).

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ».** ***www.lemonde.fr***



Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 25/05	Var. % 22/05	Var. % 31/12
EURO DISNEY	[illegible]	+12,76	+51,42
EUROTUNNEL	[illegible]	+7,20	+29,59
LAPEYRE	[illegible]	+6,98	+71,04
GAZ ET EAUX	[illegible]	+6,75	+40,07
USINOR	[illegible]	+6,67	+18,41
BOUYGUES OFFS	[illegible]	+6,10	+15,74
RHONE POULENC	[illegible]	+6,07	+23,70
BERTRAND FAUR.	[illegible]	+5,60	+28,39
AIR LIQUIDE	[illegible]	+5,46	+26,96
BIC	[illegible]	+5,03	+6,41

Baisses ▶	Cours 25/05	Var. % 22/05	Var. % 31/12
WORMS (EX.SOM	[illegible]	–71,98	—
UNION ASSUR.F	[illegible]	–4,51	+15,06
PRIMAGAZ	[illegible]	–3,08	+1,78
SPIR COMMUNIC.	[illegible]	–2,35	+42,85
ATOS CA	[illegible]	–2,31	+35,95
INTERBAIL	[illegible]	–1,74	+3,72
UNIBAIL	[illegible]	–1,74	+40,28
CANAL +	[illegible]	–1,67	+0,80
DAMART	[illegible]	–1,49	+11,08
ESSO	[illegible]	–1,35	+17,81

Indices boursiers

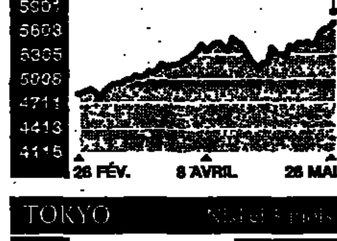
Europe 12h30 ▶	Cours 26/05	Var. % 25/05	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	0,31	37,43
- SBF 120	[illegible]	0,40	36,75
- SBF 250	2657,16	0,23	36,82
- SECOND MAR.	[illegible]	0,11	33,82
- MIDCAC	[illegible]	0,38	37,14
LONDRES FT100	[illegible]	0,59	16,85
AMSTERDAM AEI	[illegible]	–0,04	39,45
BRUXELLES BEL	[illegible]	1,45	35,07
FRANCFORT D30	[illegible]	1,32	32,92
MADRID IBEX35	[illegible]	0,56	44,01
MILAN MIB30	[illegible]	1,20	47,04
SUISSE SMI	[illegible]	1,01	23,44
STOXX 666	[illegible]	0,70	—
EURO STOXX 326	[illegible]	0,65	—
STOXX 50	[illegible]	0,70	—
EURO STOXX 50	[illegible]	1,01	—

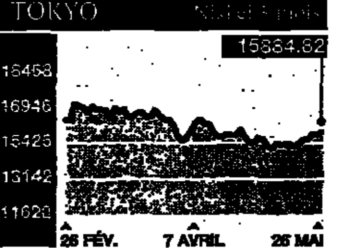
Monde ▶	Cours 25/05	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	–0,20	15,26
- SP 500	[illegible]	–0,37	14,43
- NASDAQ	[illegible]	–0,88	14,94
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	–2,59	–8,89
JOHANNESBURG	[illegible]	–1,35	29,05
MEXICO BOLSA	[illegible]	–0,84	–13,09
SANTIAGO IPSA	[illegible]	–0,25	–18,37
SAO PAULO BOU.	[illegible]	–2,19	–1,78
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,56	15,95
ASIE 10h15	26/05	25/05	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	–1,18	–3,16
HONGKONG H.	[illegible]	–0,85	–11,57
SÉOUL	[illegible]	–6,46	–14,90
SINGAPOUR ST.	[illegible]	–0,10	–14,15
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,25	4,52
TOKYO NIKKEI	[illegible]	0,64	4,10

PARIS SBF 250 3 mois
2657,16
2657 · 2564 · 2472 · 2380 · 2288 · 2196
26 FÉV. · 8 AVRIL · 26 MAI

NEW YORK Dow Jones 3 mois
9114,44
9702 · 9194 · 8696 · 8178 · 7669 · 7161 · 6653 · 6145
26 FÉV. · 7 AVRIL · 25 MAI

LONDRES FT100 3 mois
5990,80
6199 · 5901 · 5603 · 5305 · 5008 · 4711 · 4413 · 4115
26 FÉV. · 8 AVRIL · 26 MAI





LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LE MARCHÉ parisien poursuivait son ascension, mardi 26 mai, à la conquête de nouveaux sommets dans un marché actif. En hausse de 0,16 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait deux heures et demie plus tard un gain de 0,34 % à 4 122,71 points. La veille, cet indice avait décroché un 34e record annuel avec un gain de 1,46 %. Le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel dépassait les 4,4 milliards de francs. Toutes les places européennes, dont certaines affichaient des records lundi, étaient *orientées à la hausse dans le sillage* du dollar, qui est ferme, notamment en raison des nouveaux remous en Asie du Sud-Est. La situation provoque un reflux de capitaux de cette région du monde vers les Etats-Unis mais aussi l'Europe. Par ailleurs, les résultats trimestriels des entreprises étaient de nature à encourager les achats, ajoutaient les milieux professionnels.

FRANCFORT

LES VALEURS allemandes gagnaient encore du terrain, mardi 26 mai, dès l'ouverture, s'appréciant de 0,41 %, à 5 615,64 points. La veille, la Bourse de Francfort avait gagné 0,20 % grâce à un dollar ferme, décrochant un nouveau sommet à 5 575,16 points en clôture. Au terme des transactions électroniques, l'indice DAX a atteint 5 592,46 points, en hausse de 1,13 %.

NEW YORK

***LES MARCHÉS** financiers et bour*siers ont chômé, lundi 25 mai, aux Etats-Unis pour la célébration du Memorial Day.

LONDRES

LES MARCHÉS financiers et boursiers ont chômé, lundi 25 mai, en Grande-Bretagne pour la célébration du Spring Bank Holiday.

TOKYO

LES VALEURS japonaises ont progressé, mardi 26 mai, en fin de séance, mais les opérateurs notent que les investisseurs manquent de motivations. L'indice Nikkei a gagné 0,47 %, à 15 857,94 points.

AMSTERDAM

LA SÉANCE du lundi 25 mai s'est terminée sur un record à la Bourse d'Amsterdam. L'indice AEX a terminé sur une hausse de 2,12 %, à 1 219,82 points, passant ainsi le niveau des 1 200 points en clôture *pour la première fois.*

MADRID

DANS LE SILLAGE des autres places européennes et grâce à une vague d'achats domestiques, la Bourse de Madrid a terminé en forte hausse dans des échanges assez fournis. L'indice Ibex 35 a gagné 2,34 %, à 10 391,6 points.

Valeur du jour : relance sur la Générale de banque

COUP DE THÉÂTRE. Une semaine et un jour après l'offre publique d'échange (OPE) lancée par Fortis le 18 mai (*Le Monde* du 19 mai), le premier groupe bancaire néerlandais ABN-Amro lance une contre-offre sur l'ensemble du capital de la Générale de banque, a annoncé mardi 26 mai la commission *bancaire et financière belge. La* banque néerlandaise, qui pose comme condition de contrôler au moins 60 % du capital de la Générale de banque, proposera aux actionnaires de la banque belge 19 actions ABN-Amro plus 9 000 francs belges en cash pour chaque action Générale de banque. Au total, cette surenchère valorise la banque belge à 447,6 milliards de francs belges (72,5 milliards de francs français), soit 27 060 francs belges par titre. Ce prix représente une prime de 16,5 % par rapport au dernier cours coté de lundi soir (23 275 francs belges), et une offre supérieure de 9,5 % par rapport à celle de Fortis.

Le bancassureur belgo-néerlandais devait débourser 409 milliards de francs belges (68 milliards de francs français), soit une parité de sept actions Fortis pour trois Générale de Banque, ce qui valorisait le titre à 24 733 francs belges. Cette opération le propulserait au quinzième rang des groupes financiers européens en termes de capitalisation boursière. Pour ABN-Amro, la Générale de Banque constituerait une force de frappe supplémentaire en Europe alors que le néerlandais n'a pas perdu espoir de se développer en France, après avoir été évincé pour la reprise du CIC. A l'étroit sur son marché intérieur, et dans la perspective de l'euro, le géant néerlandais ferait de Bruxelles son pilier européen. Le conseil d'ABN-Amro, présidé par *Jan Kalff, a indiqué que l'opération* n'aura *« aucun impact négatif »* en termes d'emplois en Belgique.

Cette surenchère laisse planer une menace sérieuse sur le projet de *« grande banque belge »*, voulu et salué par les autorités belges. Le rapprochement Fortis-Générale de banque devait créer le premier groupe bancaire belge. *« C'est une surprise »*, a déclaré le ministre belge des finances, Philippe Maystadt, mardi matin à la radio publique belge RTBF. Reste à *savoir* s'il y aura surechère de Fortis et quelle sera l'attitude du management de la Générale de banque. Ce dernier s'était finalement rallié à l'option Fortis au terme de longues discussions, notamment avec sa maison-mère, la Société générale de Belgique (SGB). Filiale de Suez-Lyonnaise, la SGB détient 29,7 % de la banque et 19,3 % de Fortis. Des contacts avaient déjà étaient pris avec ABN-Amro, mais rien n'avait abouti.

Pascale Santi

Action Générale de Banque
en francs belges à Bruxelles
23 275
24 000 · 22 000 · 20 000 · 18 000 · 16 000 · 14 000
12/12 · 23/1 · 6/3 · 17/4 · 25/5
1997

Matières premières

En dollars ▶	Cours 25/05	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	–1,08
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	–1,05
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	–0,44
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	–0,17
ZINC 3 MOIS	[illegible]	–0,28
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	—
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	–0,67
PLATINE A TERME	[illegible]	–18,32
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	–1,09
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	–1,01
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	–0,63
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	–0,82
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	1,42
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	–0,63
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	–0,82

Pétrole

En dollars ▶	Cours 25/05	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,14
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	2,24

Or

En francs ▶	Cours 25/05	Var % 22/05
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	+0,18
OR FIN LINGOT	[illegible]	+1,30
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	—
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	–0,91
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	–1,20
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	–0,30
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	–1,81
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	–3,47
PIÈCE 50 PESOS MEX.	[illegible]	–0,47

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert s'inscrivait en légère hausse, mardi matin 26 mai, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 1,7675 deutschemark et 5,9275 francs.

● **Yen** : le recul du yen se poursuivait. La monnaie japonaise cotait, mardi matin 26 mai, 137,50 yens pour 1 dollar, son cours le plus bas face au billet vert depuis le mois d'août 1991 ; elle cédait également du terrain face aux devises européennes, à 78 yens pour 1 deutschemark, son niveau le plus faible depuis le mois de janvier 1993.

Le yen restait pénalisé par les propos attribués au secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, qui aurait affirmé que les Etats-Unis étaient disposés à tolérer une baisse du yen jusqu'au niveau de 150 yens pour 1 dollar. Le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, avait pour sa part exprimé son mécontentement, lundi, devant la chute du yen face au dollar.

Cours de change

26/05 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,92	6,60	9,64	4,02	2,98	4,32	0,34	3,35	—
DM	1,77	1,97	2,88	1,20	0,89	0,13	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1741,05	1940,84	2840,58	1184,83	875,01	1264,02	—	986,30	294,02
YEN (100)	137,74	153,55	224,72	93,76	69,22	—	7,91	78,08	23,27
FLORIN	1,99	2,22	3,25	1,35	—	1,44	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,47	1,64	2,40	—	0,74	1,07	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,61	0,68	—	0,42	0,31	0,45	0,04	0,35	0,10
ECU	0,90	—	1,46	0,61	0,45	0,65	0,52	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,11	1,63	0,68	0,50	0,73	0,06	0,57	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 25/05 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,46	4,87	5,51
ALLEMAGNE	[illegible]	3,52	4,81	5,50
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,38	5,83	6,66
ITALIE	[illegible]	5	5,18	5,71
JAPON	[illegible]	0,40	1,53	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,23	5,64	5,81
SUISSE	[illegible]	1,52	3,10	4,10
PAYS-BAS	[illegible]	3,52	4,86	5,51

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 26/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 98	[illegible]	103,96	103,79
Pibor 3 mois			
JUIN 98	[illegible]	96,39	96,38

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 25/05	Achat 25/05	Vente 25/05
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,80	4,40
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,61	6,21
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,21	10,09
GRÈCE (100)	[illegible]	1,76	2,25
IRLANDE	[illegible]	8,03	8,87
ITALIE (1000)	[illegible]	3,15	3,65
JAPON (100)	[illegible]	4,13	4,48
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,65
SUÈDE (100)	[illegible]	72	82
SUISSE (100)	[illegible]	388	412

TAUX

● **France** : le marché obligataire français était orienté à la hausse, mardi 26 mai. Dès le début des transactions, le contrat notionnel du Matif gagnait 12 centièmes, à 103,91, soutenu, selon les opérateurs, par les investisseurs asiatiques, japonais en particulier. La veille, le Matif avait terminé en hausse sur des marchés confiants dans le maintien jeudi par la Bundesbank et la Banque de France de leurs taux directeurs. Le contrat notionnel avait progressé de 11 centièmes.

A trois jours de la réunion du conseil de la Bundesbank, les anticipations d'un maintien des taux allemands ont été renforcées après les déclarations d'un membre de la Bundesbank, Reimut Jochimsen, qui a jugé que l'harmonisation des taux directeurs à court terme dans la zone euro n'était pas urgente. Les opérateurs sont restés toutefois prudents, lundi, en l'absence du marché américain, fermé pour le Memorial Day.

ÉCONOMIE

La Russie est créditrice de 120 milliards de dollars

LES DÉBITEURS étrangers doivent à la Russie pratiquement le même montant que la dette totale de ce pays envers ses créanciers étrangers, a rapporté, lundi 25 mai, l'agence de presse ITAR-TASS.

Selon Andreï Kostine, président de la Banque d'Etat pour le commerce extérieur, Vnechekonombank, les pays étrangers de*vaient à la Russie* une somme estimée à 120,2 milliards de dollars (720 milliards de francs) au 1er janvier 1998.

Cuba doit à la Russie 18,3 milliards de dollars, suivi de la Syrie (13,5 milliards), la Mongolie (11,2 milliards), le Vietnam (10,5 milliards) et l'Inde (5,9 milliards).

■ **La mission du Fonds monétaire international (FMI)** en Russie a terminé son examen de la situation économique du pays et va discuter avec la direction du Fonds de la possibilité de reprendre les versements de son aide globale de 10 milliards de dollars, a annoncé, lundi 25 mai, le FMI à Moscou.

■ **EURO : la première réunion du Conseil de l'euro**, qui se tiendra le 4 juin sous la présidence de l'Autriche, *« sera un événement extrêmement important »*, a déclaré, lundi 25 mai à Vienne, le ministre français de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn.

■ **ALLEMAGNE : le nombre record de chômeurs** a coûté à l'Allemagne un montant inégalé de 166 milliards de marks (550 milliards de francs) en *1997*, a indiqué, lundi 25 mai, Eugen Spitznagel, directeur de l'Institut de recherche sur le marché du travail IAB.

■ **Reimut Jochimsen**, membre de la Bundesbank, a *jugé*, lundi 25 mai, que l'harmonisation des taux directeurs à court terme dans la zone euro n'était pas urgente.

■ **FRANCE : les prix en devises des matières premières importées** par la France, hors énergie, ont augmenté de 0,9 % en avril par rapport au mois précédent, selon la note de conjoncture de l'INSEE, publiée lundi 25 mai.

■ **Le nombre de permis de construire accordés en France** a progressé de 12,4 % entre février et avril 1998 sur un an à 77 373 unités, tandis que les mises en chantier ont grimpé de 3,3 %, à 70 945 unités, selon des données publiées mardi 26 mai par le ministère de l'équipement et du logement.

■ **ITALIE : les trois principaux syndicats italiens** (CGIL, CISL, UIL) ont lancé, lundi, un mot d'ordre pour une grande manifestation nationale en faveur de l'emploi, le 20 juin à Rome.

■ **THAÏLANDE : les députés thaïlandais** ont ratifié, lundi 25 mai, à *une large majorité*, quatre importants décrets, contestés par l'opposition, qui visent à réformer le secteur financier en quasi-banqueroute et à favoriser la reprise de l'économie.

■ **La Thaïlande a obtenu un assouplissement** de certaines des mesures d'austérité budgétaire, réclamées par le Fonds *monétaire* international (FMI) en raison de l'aggravation de la crise économique, selon la quatrième lettre d'intention du gouvernement au FMI.

■ **AFRIQUE : le continent a** connu en 1997 une croissance de son produit intérieur brut (PIB) de 3,7 %, plus que l'Union européenne (2,5 %) et le Japon (1 %), mais moins que l'Asie (6,8 %), l'Amérique latine (5,4 %) ou les Etats-Unis (3,8 %), révèle le rapport annuel de la Banque africaine de développement (BAD).

NOMINATIONS

■ **SANOFI : le professeur Alain Puech** est nommé directeur de la recherche clinique de l'entreprise.

■ **COOPERS & LYBRAND** : Christian Walter rejoint le département banque de la société.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 26 MAI

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,55 %
CAC 40 : 4131,20

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1046	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	956	[illegible]	- 1,67	[illegible]
Renault (T.P.)	2900	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	3050	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1395	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1009	[illegible]	—	44,45
Accor	1636	[illegible]	- 0,06	20
AGF	368,30	[illegible]	—	[illegible]
Air Liquide	1196	[illegible]	+ 2	14
Alcatel Alsthom	1292	[illegible]	- 0,77	30
Altran Techno. #	1170	[illegible]	+ 2,56	11,50
Atos CA	1055	[illegible]	+ 3,69	—
Axa	706	[illegible]	—	9
Bail Investis.	939	[illegible]	—	64,40
Chargeurs	488	[illegible]	+ 2,08	[illegible]
Christian Dalloz	745	[illegible]	- 0,13	12
Christian Dior	842	[illegible]	- 0,47	6,30
Ciments Francais	366	[illegible]	—	[illegible]
Cipe France (Ly) #	229	[illegible]	—	[illegible]
Clarins	560	[illegible]	+ 0,35	7,20
Club Mediterranee	604	[illegible]	+ 0,49	4,50
Coflexip	903	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Colas	1151	[illegible]	+ 4,08	35

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Comptoir Entrep.	17,30	17	+ 1,73	[illegible]
Comptoirs Mod.	3262	[illegible]	- 0,06	24
CPR	509	[illegible]	- 1,77	[illegible]
Cred.Fon.France	114	[illegible]	+ 2,19	[illegible]
Credit Lyonnais CI	617	[illegible]	- 1,45	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	457,20	[illegible]	- 0,02	[illegible]
Damart	4610	[illegible]	- 0,21	[illegible]
Danone	1683	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Dassault-Aviation	1925	[illegible]	- 0,25	[illegible]
Dassault Electro	704	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Dassault Systemes	263,10	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
De Dietrich	425	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Deveaux(Ly)#	850	[illegible]	+ 1,05	24
Dev.R.N-P.Cal Li #	72,90	73	+ 0,13	—
Dexia France	809	[illegible]	+ 0,37	13,70
DMC (Dollfus Mi)	177	[illegible]	+ 0,56	4
Dynaction	213	[illegible]	- 0,37	3
Ecia	1820	[illegible]	+ 6,04	15
Eiffage	516	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
Elf Aquitaine	850	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Eramet	299,70	[illegible]	- 0,06	6,60
Eridania Beghin	1310	[illegible]	+ 0,83	33
Essilor Intl	2500	[illegible]	- 0,20	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2246	[illegible]	+ 0,17	15,30
Esso	581	[illegible]	+ 1,20	18
Eurafrance	3365	[illegible]	+ 1,63	33
Euro Disney	10,60	[illegible]	- 1,41	[illegible]
Europe 1	1350	[illegible]	- 0,32	19
Eurotunnel	6,70	6,90	+ 2,98	—
Fimalac SA	724	[illegible]	+ 1,65	16
Finextel	125	[illegible]	+ 6,40	3,60
Infogrames Enter.	382	382,60	+ 0,15	[illegible]
Ingenico	185	[illegible]	- 0,05	[illegible]
Interbail	146,30	[illegible]	- 0,27	[illegible]
Intertechnique	1670	[illegible]	- 0,59	[illegible]
ISIS	875	[illegible]	- 0,68	[illegible]
Jean Lefebvre	484	[illegible]	- 1,23	[illegible]
Klepierre	1150	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Labinal	2176	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Lafarge	594	[illegible]	- 0,16	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.
Lagardere	245,80
Lapeyre	567
Lebon (Cie)	291,90
Legrand	1729
Legrand ADP	1087
Legris indust.	331
Locindus	844
L'Oreal	3009
LVMH Moet Hen.	1327
Marine Wendel	1040
Metaleurop	64,80
Metrologie Inter.	19,70
Michelin	367,50
Montupet SA	2269
Moulinex	178
Natexis	442
Nord-Est	138
Nordon (Ny)	490
NRJ #	1038
Olipar	63,90
PARIBAS	621
Pathe	1186
Pechiney Act Ord A	297
Pernod-Ricard	426
Peugeot	1185
Pinault-Print.Red.	4838
Plastic Omn.(Ly)	876
Primagaz	512
Promodes	2860
Publicis #	880
Remy Cointreau	133,60

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
Sumitomo Bank #	57,50	56,60	- 1,56	0,17
T.D.K #	459,30	459,30	—	1,40
Telefonica #	284	289	+ 1,76	1,89
Toshiba #	25,85	25,30	- 2,12	0,20
Unilever #	500	487	- 2,60	3,32
United Technol. #	■ 568	570	+ 0,35	1,82
Volkswagen A.G #	4920	5090	+ 3,45	22,14
Western Deep #	165	162	- 1,81	6,01
Yamanouchi #	142,80	135,50	- 5,11	0,60
Zambia Copper	13	12,95	- 0,38	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 26 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,85	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	124,80	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	120,58	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	102,31	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	114,30	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,35	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	127,01	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,80	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	103,26	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	104,02	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,43	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	100,60	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,71	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,11	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	114,70	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	108,70	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,26	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,95	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	142,01	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,95	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1077	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	59	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Immobail	◆ 234,80	234,80
Immobanque	◆ 720	720
Lucia	74,80	74,80
Monoprix	◆ 462	463
Metal Deploye	409	415
Mors	10	10
Navigation (Nle)	◆ 127,80	127,80
Optorg	540	536
Palroel-Marmont ech	◆ 450	450
Exa.Clairefont(Ny)	1024	1030
Parfinance	430,10	440
Paris Orleans	339	339,90
Promodes (CI)	● 2100	2100
PSB Industries Ly	620	621
Rougier #	419	420
Saga	● 189	189
S.I.P.H.	253,20	252
Hotels Deauville	910	911
L.Bouilier (Ly)	376	375
Lloyd Continental	◆ 10760	10760
Matussiere Forest	79,35	79,50
Monoey Financiere	◆ 3150	3150
M.R.M. (Ly)	509	511
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆ 114	114
Poliet	533	534
Sabeton (Ly)	840	835

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 26 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 26 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	47,65	47,10
Belvedere	1170	1185
BVRP	360	355
Coil	360	360
Electronique D2	160	160
FDM Pharma n.	138	139
Genset	661	680
Guyanor action B	9,80	9,60
High Co.	290	287,20
Infonie	100	102
Joliez-Regol	100,30	100
Mille Amis	◆ 59,95	59,95
Naturex	120	120
Olitec	1370	1390
Picogiga	260	260
Proxidis	21	22
R21 Santé	536	550
Stelax	6,20	6,40

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 26 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI.	◆ 1050	1050
Via Crédit (Banque)	◆ 25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 25 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblilion	2296,83	2274,09
Sicav 5000	1004,87	985,12
Slivafrance	1728,73	1694,83
Slivam	676,16	662,90
Slivarente	265,15	259,95
Slivinter	965,55	946,62
Trilion	5199,67	5089,46
Amplitude Pacifique C	83,55	81,51
Elanciel D PEA	267,40	260,88
Géobilys C	709,88	693,48
Géobilys D	665,97	656,13
Kaleis Dynamisme C	1333,30	1307,16
Kaleis Équilibre C	1201,55	1177,99
Kaleis Sérénité C	1121,72	1110,61
Latitude C	151,98	151,98
Latitude D	134,95	134,95

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

Naissances

Marguerite et Pierre MEUTEY,
et toute la famille
ont la très grande joie d'annoncer l'arrivée au foyer de **Corinne**, de

Gabriel-Sendap,

né à Phnom Penh, le 15 avril 1997.

Marie Noëlle et Marc NOUAILLE,
Paul, Maëve et Armelle
ont la joie d'annoncer au monde la naissance de

Lenaïg,

le 23 mai 1998.

25, rue de Stalingrad,
Villeneuve-le-Roi.

Catherine et Naresh SAKHRANI
sont heureux d'annoncer la naissance de

Léa-Sherina,

le 24 mai 1998, à 12 h 10.

Elle pèse 2,520 kg.

La mère et l'enfant se portent bien.

– Mai 1968-Mai 1998.
Trente ans déjà...
L'âge de Luc et Laurence...

Théophile

nous a été donné
le 15 mai 1998, aux Lilas (Seine-Saint-Denis),
chez
Luc, Laurence et Melchior SAVIGNEUX,
Stains (Seine-Saint-Denis).
Anne et François SAVIGNEUX,
Rueil (Hauts-de-Seine) et Maubec (Isère).
Nicole et Roland CHAUVELOT,
Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis).
Liliane et Raymond LOINTIER,
Paris-17e.
Denise VINIT,
Courson (Calvados).

Anniversaires de naissance

– 26 mai 1938-26 mai 1998.
Soixante ans déjà.
Bon anniversaire,

Papou !

Charlotte.

Décès

– Ses fils,
Et toute sa famille
ont la douleur de faire part du décès survenu le 17 mai 1998, à Fortaleza (Brésil), de

Mme Ariza BORIS,
veuve de M. Bertrand BORIS,
officier de la Légion d'honneur,
ancien consul honoraire de France,
ancien conseiller
du commerce extérieur de la France.

– Mme Sélima Brochier,
M. et Mme Christian Brochier
et leurs enfants,
M. et Mme Hervé Brochier
et leurs enfants,
Chantal et Philippe Tallard,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 24 mai 1998 de

Cyrille BROCHIER,
lieutenant-colonel (e.r.),
commandeur de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu à Gap, le mardi 26 mai.

Parc de Fontreyne, bâtiment B2,
4, rue des Pervenches,
05000 Gap.

– Annie et Jean-Jacques Bryas,
ses parents,
Emmanuelle,
sa sœur,
Les familles Curnier et Boisseau,
ont la douleur de faire part du décès de

Andrey BRYAS,

survenu le 22 mai, à l'âge de dix-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 30 mai, à 17 heures, en l'église Sainte-Rosalie, 5, boulevard Blanqui, Paris-13e.

50, rue Corvisart,
75013 Paris.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel daté vendredi 22-samedi 23 mai est publié :

● **Plantes** : un décret relatif aux interdictions concernant les plantes dénommées *Stephania tetrandra* et *Aristolochia fangchi*. Il est interdit de produire, d'importer, d'exporter, d'offrir, de vendre, de distribuer à titre gratuit ou de détenir ces plantes, les extraits de ces plantes et les produits en contenant.

Au Journal officiel du dimanche 24 mai est publié :

● **Recensement** : un décret fixant la date et les conditions dans lesquelles sera exécuté le recensement général de la population de 1999. Il aura lieu entre le 8 mars et le 3 avril 1999.

– Dany et Pascal Mahou,
Nadine et Jean Fajon,
Till, Tristan et Romain,
font part du décès de

Hripsime CHIRINIAN,

survenu le 22 mai 1998.

– Maryvonne Douçot,
son épouse,
Yanne et Paul Hermelin,
Pierre-Yves et Catherine Douçot,
Frédéric et Karine Douçot,
ses enfants,
Ariane, Jean et Marie-Sarah,
ses petits-enfants,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

Pierre DOUÇOT,
président de chambre honoraire
près la cour d'appel de Nîmes,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur de l'ordre national
du Mérite sénégalais,
officier de l'ordre national du Lion
de la République du Sénégal,
officier de l'ordre du Mérite,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 24 mai 1998, à Nîmes.

L'inhumation aura lieu le mardi 26 mai, au cimetière de Dions (Gard), à 11 h 30.

13, rue Ménard,
30000 Nîmes.

– Gérard Schiffmann et Danièle,
Uriel Frisch et Hélène,
Marc Frisch et Nicole,
Pierre Frisch et Brigitte,
ses enfants,
Anne, Thomas, Vinca, Olivier, Lucas, Camille, Julien, Marie,
ses petits-enfants,
Jules,
son arrière-petit-fils,
Les familles Schiffmann, Frisch, Margulies, Barish, Lederer, Loinger, Ralston, Ashley,
Ses nombreux parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Régine FRISCH,
née SCHIFFMANN,

survenu le 25 mai 1998, dans sa quatre-vingt-cinquième année, en son domicile.

L'incinération aura lieu le jeudi 28 mai 1998, à 14 heures, au crématorium des Ulis (Essonne).

L'inhumation de l'urne aura lieu ce jeudi 28 mai, vers 17 h 30, au cimetière du Vésinet (allée de la Meute), dans la sépulture de famille.

– Rosalie Depasse,
son épouse,
Catherine et Geneviève Galarneau,
ses filles,
Vincenzo Messana et Richard Mack,
ses gendres,
François et Sophie Galarneau,
Hélène Mack,
ses petits-enfants,
Eliane Crochez et Simone Bendel-Delaine,
ses sœurs,
Jacques Galarneau,
son frère,
Ses neveux,
Et Bernard Puech,
son filleul,
ont la douleur d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de

Guy GALARNEAU

chef de bataillon honoraire,
conseiller du gouvernement royal
du Cambodge de 1949 à 1962,
expert international
en coopération économique et technique,
conseiller d'ambassade honoraire,

chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
médaille de la Résistance
avec rosette,
croix de guerre 1939-1945 avec palme,
croix de guerre des TOE avec palme,
officier de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre royal
du Cambodge.

« Le commandant Galarneau appartient à la haute élite des cadres supérieurs de l'intelligence et de l'action que la Nation ait eu la chance de compter parmi ses serviteurs. »
Général de Langlade, 1967.

Terrassé par la perte de son fils.

Laurent

le 3 mai 1998, à l'âge de trente-sept ans, il nous a quittés le 19 mai 1998.

Les obsèques auront lieu le jeudi 28 mai 1998, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, avenue du Général-Gallieni, à Meudon Bellevue.

4, avenue du Château,
92190 Meudon.

Mme Eveline Goy,
son épouse,
Dominique Goy-Blanquet,
Bertrand Goy,
Sylvie Vanston,
ses enfants,
Pascale, Guillaume, David, Marie, Isabelle, Hélène, Matthew,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Alfred GOY,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 22 mai 1998, dans sa quatre-vingtième année, à Saint-Denis-de-la-Réunion.

2, chemin de la Météo,
97417 La Montagne.

– Saint-Malo.

Mme Madeleine Le Gal,
sa mère,
M. et Mme André Le Gal,
Sylvie Le Gal,
Jean-Marie Lamour,
Valérie Lamour,
Virginie Feuillat,
Serge Lamour,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard LE GAL,
écrivain,

rappelé à Dieu, le 23 mai 1998, muni des Sacrements de l'Eglise, à l'âge de cinquante-trois ans.

Ses obsèques seront célébrées mercredi 27 mai, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Vincent de Saint-Malo.

2, rue Jouanjan,
35400 Saint-Malo.

– M. Patrice Muller
et son épouse,
M. Joël Muller
et son épouse,
Damien, Margot, Benjamin, Claire, Vikas,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Paul MULLER,

survenue le 23 mai 1998.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, le mercredi 27 mai, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

64, rue Compans,
75019 Paris.

Paul NATORP

est décédé accidentellement dans le massif du Marboré, le 22 mai 1998, à l'âge de trente-six ans.
Sont dans la peine :
Pascale, Timothée, Raphaël, Noé Natorp,
Claire Natorp et Meziane, Hartwig Natorp et Isolde,
Béatrice, Christophe, Elsa, Mathilde, Charles Gangué,
Jean-Christophe Natorp, Mireille Fonty, Gabrielle Natorp,
Danielle et Guy Sionneau,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Rodolphe Balliste,
Josette et Pierre Combet,
Hella et Albrecht Lucke,
leurs enfants et petits-enfants,
Monique, Michel, Jean et François Dieuzeide,
Tous les proches, tous les amis.

Paul sera inhumé le mardi 26 mai, dans un premier temps à Mauléon-Barousse.
On se réunira à 15 h 45, à la Maison du temps libre de Mauléon-Barousse.

– Romain Pacanowski-Habert,
son fils,
Brigitte Pacanowski,
sa sœur,
Alexia Guarinos,
sa nièce,
La famille Kerber,
ont la douleur de faire part du décès de

Danielle PACANOWSKI.

Les obsèques auront lieu le mardi 26 mai 1998, au cimetière de Bagneux.
Elle a rejoint ses parents,

Zelig PACANOWSKI,

décédé le 8 novembre 1964, et

Eva PACANOWSKI,

décédée le 4 décembre 1997.

– Les Religieuses de Sainte-Clotilde,
Et sa famille
font part de l'entrée dans la paix du Seigneur de

Sœur Gisèle PELVEY,
en religion,
Sœur Marie Thérésia.

La célébration eucharistique aura lieu le jeudi 28 mai 1998, à 15 h 45, en la chapelle de la Communauté, 8, rue Mère-Marie-Pia, à Quincy-sous-Sénart (Essonne).

Une messe sera célébrée le vendredi 29 mai 1998, à 17 heures, en la chapelle de la maison mère, 101, rue de Reuilly, Paris-12e.

– M. Georges Roumec,
son frère, et sa famille,
Mlle Françoise Pepy,
sa belle-sœur,
M. Philippe Pepy,
son beau-frère, et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Daniel PEPY,
née *Andrée ROUMEC,*

survenu à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu le 15 mai, à Riom-ès-Montagnes (Cantal).

Ils rappellent à votre souvenir la mémoire de son mari,

Daniel PEPY,
conseiller d'Etat,

décédé le 4 octobre 1979.

Une messe sera célébrée le mercredi 3 juin, à 9 h 30, en l'église de Saint-Eloi, 36, rue de Reuilly, Paris-12e.

15400 Riom-ès-Montagnes.
16, rue Lacépède,
75005 Paris.
6, square Georges-Lesage,
75012 Paris.

– M. et Mme Dominique Poggioli
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Barry,
Nathalie et Frédérique Ponlier,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Andrée POGGIOLI,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 24 mai 1998, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques religieuses seront célébrées le 26 mai 1998, à 9 h 15, en l'église Saint-Georges, à Toulon (Var), suivies de l'inhumation au cimetière de Caucade, à Nice (Alpes-Maritimes).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Marie-Anne Revuz,
son épouse,
Olivier, Claire, Bertrand Revuz
et leurs conjoints,
ses enfants,
Yan Revuz,
son petit-fils,
André et Germaine Revuz,
ses parents,
Jeanne Clocheau,
sa belle-mère,
Daniel, Jean, Jacqueline, Christine Revuz
et leurs conjoints,
ses frères et sœurs,
Leurs enfants et petits-enfants,
Michel, André, Jean-François Clocheau
et leurs conjoints,
ses beaux-frères,
Leurs enfants,
Les familles Revuz, Clocheau, Authier, Wième, Visconti,
ont la douleur de faire part du décès accidentel en montagne, de

François REVUZ,

survenu le 9 mai 1998, dans sa cinquante-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

16, rue de Rome,
78690 Les Essarts-le-Roi.

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

M. Jacques RIPPE,
ancien directeur
à la mairie de Paris,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 mai 1998, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, place Victor-Basch, Paris-14e.

2, rue Bruller,
75014 Paris.

– La famille Severin
a la douleur de faire part du décès de

M. Pierre SEVERIN,
ingénieur honoraire SNCF,

survenu brutalement, le jeudi 7 mai 1998, dans sa soixante-huitième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

25-27, rue Orfila,
75020 Paris.

– Le président de l'université *Paris-I-Panthéon-Sorbonne,*
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 19 mai 1998, de

M. Gilles SAUTTER,
professeur émérite de géographie
à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

– Le directeur de l'UFR de géographie,
Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 19 mai 1998, de

M. Gilles SAUTTER,
professeur émérite de géographie
à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

– Le président,
Le directeur général,
La commission scientifique des sciences sociales,
Et le personnel de l'ORSTOM,
s'associent à la douleur de la famille du professeur

Gilles SAUTTER,

décédé le 19 mai 1998.

Ils rappellent le rôle éminent qu'a joué Gilles Sautter dans le développement des recherches africanistes à l'ORSTOM.

– Mme Pierre Vivien,
M. et Mme Patrick Vivien
et leurs enfants,
M. et Mme Arnaud Fayet
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Gueroult
et leurs enfants,
M. Pascal Vivien,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre VIVIEN,
née Madeleine JACQUOT,

survenu le 23 mai 1998, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Un office religieux a eu lieu ce mardi 26 mai, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil, Paris-16e, où l'on se réunira, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.

39, rue des Vignes,
75016 Paris.

Remerciements

– Profondément émus par l'immense élan de sympathie qui leur a été témoigné lors du décès subit, le 20 mai 1998, de

Sophie,

Brigitte Divanac'h-Delaporte,
sa maman,
Ses frères et toute sa famille,
vous prient d'être assuré de l'expression de leur intense gratitude.

Conférences

– Jeudi 28 mai, à 20 h 30 : table ronde **« La résurgence intellectuelle du judaïsme français... »** avec Robert Misrahi, Marc Delannay, Guy Petit-Demange, Shmuel Trigano, Franklin Rausky, à l'occasion de la dernière parution de la revue *Pardess* « L'école de pensée juive de Paris » (éditions In Press) PAF, au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e. Métro Cadet. Renseignements au 01-49-95-95-92.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu** : dix cours individuels, pour pratiquer la Bible et parler l'israélien. Professeur Benandis : 01-47-97-30-22.

– **Le CBL rencontre Dieu avec** R. Krygier, rabbin Massorati : « A la limite de Dieu » (éditions Publisud), le jeudi 28 mai, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e. Tél. : 01-42-71-68-19.

Formation continue

UNIVERSITÉ BLAISE-PASCAL
DESS Tourisme d'espaces
3e cycle bac+5

Un diplôme national de haut niveau est ouvert aux titulaires de bac+4, ou bac+2 minimum et cinq ans d'expérience professionnelle par procédure de validation d'acquis.

Renseignements sur les modalités d'accès et le calendrier des enseignements :
Université Blaise-Pascal,
Secrétariat des formations tourisme,
34, avenue Carnot,
63000 Clermont-Ferrand.
Tél. : 04-73-40-62-80.
Fax : 04-73-40-61-11.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**
Hélène Cixous : **« Vues sur Mers ou la Mère à Voir ».**
30 mai, 6 et 13 juin, 9 h 30-15 h 30, salle des commissions, Sorbonne, 46, rue Saint-Jacques, Paris.

Marcel Drach : **« La dette et l'échange. Destitution et institution de la raison économiques ».**
15 juin, 13 heures-15 heures, Maison des sciences de l'homme, salle 214, 54, boulevard Raspail, Paris.

Danielle Cohen-Levinas et Jacqueline Lichtenstein : **« Peinture et musique : une esthétique de la singularité ».**
26 mai, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Maria-Letizia Cravetto : **« Précarité et exclusion : entre l'impossibilité de ne pas écrire et l'impossibilité d'écrire ».**
27 mai, 10 juin, respectivement 20 heures-22 heures et 19heures-21 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Philippe Nys : **« Europe, modernité, paysage ».**
3 et 17 juin, 18 heures-20 heures, salle 3, EHESS, 105, boulevard Raspail, Paris.

Georges Navet : **« De la philosophie au droit ».**
28 mai, 4 juin, 20 h 30-22 heures, salle RC4, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Eric Alliez : **« La capitale du temps. II ».**
28 mai, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Alain Badiou : **« Théorie axiomatique du sujet (II) ».**
3 juin, 20 heures-22 heures, amphi 44, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Claude Imbert : **« Stoïcisme dans les temps modernes ».**
2 et 9 juin, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Schmuel Trigano : **« Le retrait dans l'être, philosophie de l'ex nihilo ».**
27 mai, 3 et 10 juin, 18 heures-20 heures, salle Jean-XXIII, Usic, 18, rue de Varenne, Paris.

Jean-Claude Milner : **« La positivité de l'antiphilosophie ».**
26 mai, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Francis Affergan : **« Fictions et sciences humaines ».**
Intervention de Claude Calame : « Un agent de la fiction anthropologique : le rite d'initiation comme catégorie intermédiaire ».
28 mai, 19 heures-12 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Maria Bonnafous-Boucher, Roman Laufer et Didier Vaudene : **« Les paradigmes de la technologie et la question du management ».**
Intervention d'Armand Hatchuel : « Les trois ordres de l'instrument : pour une philosophie de l'artefact ».
28 mai, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

SCIENCES Dimanche 7 juin, la population helvétique se prononcera sur l'initiative « pour la protection génétique ». ● CE TEXTE, qui vise à renforcer la réglementation en vigueur en matière de génie génétique, énonce trois interdictions absolues : la production, l'utilisation et la distribution d'animaux transgéniques ; l'octroi de brevets pour des animaux et des plantes transgéniques ; la dissémination de ces mêmes organismes génétiquement modifiés (OGM) dans l'environnement. ● PARTISANS ET ADVERSAIRES du projet s'affrontent depuis des mois, dans un duel dont le ton monte à l'approche de la date fatidique et nombre de citoyens semblent déroutés par la complexité du débat. ● SI LE « OUI » l'emporte, le développement industriel des biotechnologies et des pans entiers de la recherche biomédicale seront stoppés en Suisse.

Les Suisses conviés à « un choix de société » sur les biotechnologies

L'initiative « pour la protection génétique » sera soumise le 7 juin, au vote des citoyens. En interdisant certaines techniques, elle pourrait supprimer des pans entiers de l'industrie et de la recherche biomédicales helvétiques

LE 7 JUIN, le peuple suisse se prononcera pour ou contre l'initiative « pour la protection génétique ». Un exercice de démocratie directe dont les citoyens sont coutumiers, mais qui revêt, cette fois, une importance particulière. La campagne, largement relayée par les médias, mobilise depuis des mois les associations écologistes comme la communauté scientifique. Et les conséquences du scrutin pourraient avoir, pour l'avenir du pays, une portée incalculable.

De quoi s'agit-il ? D'un amendement visant à renforcer la réglementation en vigueur en matière de génie génétique. Déposée le 25 octobre 1993 par le Groupe de travail suisse sur les technologies du gène (SAG), l'initiative qui va être soumise au vote a réuni plus de 111 000 signatures, émanant d'environ 70 organisations et provenant en majorité (77 000) de Suisse alémanique, la plus sensible aux arguments des défenseurs de l'environnement.

Le texte énonce, en substance, trois interdictions absolues. La première porte sur *« la production, l'acquisition et la remise d'animaux génétiquement modifiés »* (ou transgéniques) ; la deuxième sur *« la dissémination d'OGM dans l'environnement »* ; la troisième sur *« l'octroi de brevets pour des animaux et des plantes génétiquement modifiés ou des parties de ces organismes, pour les procédés utilisés à cet effet et pour les produits en résultant »*. De quoi, si l'initiative est adoptée, stopper tout développement industriel en biotechnologies, mais aussi enrayer des pans entiers de la recherche biomédicale.

MALAISE

Dans un pays qui figure dans les premiers rangs mondiaux en biologie moléculaire, en immunologie et en pharmacologie, cette perspective semble invraisemblable. Mais l'ampleur qu'a pris le débat témoigne du malaise créé par le génie génétique. Car cette technologie permet d'agir, sur le vivant, d'une façon impensable il y a encore vingt ans. Et ses créatures sont désormais sorties des laboratoires, pour passer, par le biais des aliments transgéniques, dans l'assiette du consommateur.

« Ce que nous mangeons est porteur de sens, et dès lors que les aliments sont perçus comme manipulés, qui plus est par des acteurs sociaux "antipathiques" comme les multinationales, les peurs se mettent en place. Ce phénomène est universel dans nos sociétés. La spécificité suisse, c'est que le mécanisme de la démocratie directe donne à ces peurs un forum tout à fait unique, qui débouche sur un débat politique qui n'a pas lieu dans d'autres pays », résume Axel Mauron, professeur de bioéthique à la faculté de médecine de Genève, qui appelle à voter contre l'initiative.

Pour cet ancien biologiste comme pour l'essentiel de la communauté scientifique, cette votation paraît d'autant plus inadaptée que la Suisse, en matière de génie génétique, dispose déjà d'un cadre réglementaire extrêmement rigoureux. *« A l'heure actuelle, aucun projet de recherche utilisant des animaux transgéniques ne peut être mené sans l'autorisation des comités d'éthique concernés et de la Commission fédérale pour la sécurité biologique »*, rappelle Jean-Dominique Vassali, professeur d'embryologie et vice-doyen de la faculté de médecine de Genève. Et cette réglementation devrait bientôt être renforcée par la proposition de loi fédérale Gen-Lex, sur laquelle le Parlement se prononcera d'ici quelques mois.

Mais cette législation, aussi sévère soit-elle, ne satisfait pas tout le monde. *« Gen-Lex passe à côté de la question de la dissémination et des brevets »*, estime Philippe de Rougemont, coordinateur de la campagne pour le « oui » à l'association Greenpeace, pour qui la réglementation actuelle *« ne constitue pas une protection suffisante »*. Ce à quoi les opposants à l'initiative rétorquent que la situation sera plus paradoxale encore si celle-ci est acceptée, puisque l'importation d'aliments dérivés de plantes transgéniques continuera d'être autorisée (il n'y a pas alors de dissémination d'OGM à proprement parler), mais que certains vaccins fabriqués par génie génétique, visant des maladies aussi ravageuses que l'hépatite B, le sida ou la tuberculose, ne pourront plus être développés ni utilisés en Suisse.

Si l'initiative passe, quelles en seront les conséquences ? Tout en menant activement campagne pour le « non », l'industrie pharmaceutique a déjà prévu le coup : si les choses tournent mal, une firme comme Novartis pourra toujours exporter ses laboratoires vers d'autres terres d'accueil. Pour la recherche biomédicale de base, en revanche, ce sera un désastre. Menée pour l'essentiel dans les instituts publics et les laboratoires universitaires, celle-ci, en effet, ne peut plus guère se passer des modèles génétiques que constituent la mouche drosophile ou la souris, devenues les animaux vedettes de la biologie moderne.

« Psychiatrie, médecine dentaire, chirurgie, pédiatrie ou neurosciences : à part peut-être la statistique ou l'épidémiologie, il n'y a pas aujourd'hui un secteur de notre faculté qui, d'une manière ou d'une autre, n'utilise pas les souris transgéniques comme modèles d'affections humaines », résume Jean-Dominique Vassali. Si le « oui » à l'initiative l'emporte, ce sont environ cinq cents projets de recherche utilisant des animaux transgéniques, menés par près de deux mille chercheurs, qui seront stoppés sur l'ensemble des universités suisses.

Mais, pour Axel Mauron, les vrais enjeux de cette votation sont ailleurs. *« Ce qui est en jeu dans cette initiative va bien au-delà des retombées économiques. Le choix du "oui" serait vraiment un choix de société, un choix obscurantiste au sens littéral. Un message disant aux chercheurs :* « vous n'avez plus le droit de chercher dans cette direction parce que cette direction nous déplaît ». *En ce sens, cette décision aurait une portée philosophique et politique majeure. »*

Catherine Vincent

Les blouses blanches descendent dans la rue

Quelle que soit l'issue du vote, l'initiative « pour la protection génétique » aura eu le mérite de faire prendre conscience aux scientifiques du fossé existant entre leurs certitudes et celles du public. Conséquence : les chercheurs n'ont jamais tant parlé. *« Actuellement, nous consacrons 30 % à 40 % de notre temps de travail à expliquer ce que nous faisons, et pourquoi nous le faisons »*, affirme l'un d'eux. Aux facultés de Genève et de Lausanne, au prestigieux Institut d'immunologie de Bâle et dans bien d'autres lieux de la recherche biomédicale, conférences et opérations portes ouvertes se multiplient. L'immunologiste Rolf Zinkernagel, Prix Nobel de médecine 1996, n'a pas hésité à tenir une chronique dans le quotidien populaire *Blick*. Chercheurs, cliniciens et étudiants tiennent des stands sur les marchés. Et ils furent plusieurs milliers, mardi 12 mai, à défiler en blouse blanche dans les rues de Genève, de Zurich et au Tessin, pour appeler les citoyens à refuser l'initiative.

Une campagne virulente menée sur l'émotion

BERNE
de notre correspondant

Rarement consultation populaire aura suscité autant de polémiques que cette initiative. Depuis de longs mois, partisans et adversaires du projet s'affrontent dans un duel sans merci. Sollicités par les arguments contradictoires et parfois à l'emporte-pièce des uns et des autres, nombre de citoyens et de citoyennes semblent déroutés par la complexité du débat et peinent à se faire une opinion.

A en juger par le flot de lettres de lecteurs publiées par les journaux, une certaine confusion persiste dans les esprits. Ecartelés entre craintes et espoirs, leurs signataires s'accusent mutuellement des pires desseins – les uns de vouloir tuer la recherche, porteuse d'avenir pour des maladies aujourd'hui incurables, les autres de faire fi de l'éthique.

Des deux côtés, les experts sont appelés à la rescousse. Mais leurs argumentations volent souvent trop haut pour satisfaire aux questions de simples citoyens suisses qui en sont encore à s'interroger sur ce qu'est un gène. Le débat s'est à tel point crispé qu'il apparaît davantage comme une explication entre progressistes et conservateurs, voire entre gauche et droite, que comme une discussion cherchant à définir des normes pour des études scientifiques.

La proposition initiale émane des milieux de protection des animaux et de la nature, d'organisations de consommateurs, de petits paysans et des écologistes. Estimant que les risques du génie génétique sont encore mal connus, ses promoteurs ne veulent pas de manipulations génétiques sur les plantes ni sur les animaux, même dans des buts médicaux. Dans l'ensemble, la gauche et le Parti socialiste soutiennent l'initiative, à l'exception notable de leurs deux représentants au Conseil fédéral et de certaines sections francophones.

PROPAGANDE

Des partis « bourgeois » à l'industrie, en passant par le gouvernement et de nombreux chercheurs, l'opposition s'est coalisée pour faire front. Utilisant des peurs latentes face à des maux comme le sida, la cancer ou la mucoviscidose, les adversaires de l'initiative brandissent la menace d'un vaste exode des cerveaux et de licenciements massifs dans divers secteurs de la recherche. Les échanges d'accusations de propagande se sont multipliés, tandis que des dizaines de millions de francs suisses auraient été engagés pour défendre les intérêts des grandes firmes pharmaceutiques.

Les discussions ont pris une tournure si virulente que plusieurs associations sociales et tiers-mondistes ont préféré laisser à chacun la liberté de choix. Elles déplorent en particulier le caractère émotif de la campagne et refusent de *« se laisser enfermer dans un débat réducteur »*. Reconnaissant que la technologie génétique est *« l'un des enjeux majeurs des prochaines décennies »*, elles tiennent à souligner, dans l'espoir d'élargir le cadre du débat, *« le risque que le profit prime les besoins fondamentaux »* et *« l'urgence d'installer des garde-fous afin de prévenir les dérapages »*.

Jean-Claude Buhrer

Les Européens vont tester une capsule spatiale

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES
de notre envoyée spéciale

L'Aerospatiale vient de livrer le premier démonstrateur de rentrée atmosphérique (ARD) réalisé en Europe à l'Agence spatiale européenne (ESA). Cet engin inhabité ressemble, en plus petit, aux cabines Apollo que les astronautes de la NASA avaient utilisées dès la fin des années 60 pour conquérir la Lune.

Il devrait être lancé de Kourou (Guyane) par le troisième exemplaire de la fusée européenne Ariane-5, dont le vol est prévu au plus tôt le 11 septembre, et plus probablement à la mi-octobre, en raison du retard dans le choix du deuxième passager de cette mission.

Une fois lâchée à une altitude de 830 kilomètres, la capsule européenne plongera vers la Terre selon une trajectoire balistique très tendue. Elle rentrera dans l'atmosphère à la vitesse de 27 000 km/h, ce qui aura pour effet de la chauffer fortement. Ce contact avec les couches denses de l'atmosphère devrait porter la température de son bouclier à environ 2 000 °C. Durée de la mission : 1 heure et 20 minutes. Le but de cette opération : maîtriser, grâce au programme ARD (Atmospheric Reentry Demonstrator) lancé en 1994 par l'ESA, toutes les technologies de la rentrée atmosphérique des véhicules habités, monopole exclusif des Etats-Unis, de la Russie et, pour une moindre part, de la Chine, qui a des ambitions dans ce domaine.

D'autres nations, comme la France, ont quelques notions solides des phénomènes qui président à ces épreuves du feu subies par les astronautes et les cosmonautes du fait de leur capacité à concevoir les têtes de rentrée des missiles balistiques. Au-delà, c'est bien sûr la rentrée de véhicules habités, la réutilisation de tout ou partie des lanceurs des satellites pour en diminuer les coûts et la descente des sondes spatiales dans l'atmosphère des planètes du système solaire qui sont visées.

MIEUX, PLUS VITE ET MOINS CHER

La maîtrise d'œuvre de l'ARD a été confiée à la branche espace et défense d'Aerospatiale, qui a sous-traité les travaux à plusieurs sociétés européennes : Alenia (Italie), Sabca, Sonaca, Etca et Trasys (Belgique), Matra Marconi Space Electronics (France) et Dasa (Allemagne). Pour réaliser cette capsule expérimentale, d'un diamètre de 2,8 mètres et d'une masse de 2,8 tonnes, le mot d'ordre de l'ESA était de faire *« mieux, plus vite et moins cher »*. Le pari a été tenu, puisque le coût de développement de l'ARD a été de 30 millions d'euros (198 millions de francs), auxquels il faut ajouter les 10 millions d'euros (66 millions de francs) nécessaires à la réalisation de la capsule.

Cela a pu être obtenu en *« réutilisant certains équipements d'Ariane-5, tels que le calculateur de bord et la centrale inertielle »*, explique Philippe Couillard, directeur du centre opérationnel espace d'Aerospatiale.

Ainsi, le pilotage de la capsule est réalisé par sept moteurs à hydrazine qui s'inspirent également de ceux d'Ariane-5, et le bouclier thermique *« dérive de l'expérience militaire »* acquise avec les programmes de la force de dissuasion. L'ensemble est fait d'un tissu de silice imprégné de résine phénolique (Aleastrasil) pour le bouclier et de panneaux de Norcoat liège (mélange de résine phénolique et de poudre de liège) pour le cône et le capot arrière. Si tout se déroule comme prévu, l'ARD devrait se poser en douceur dans l'océan Pacifique, près des îles Marquises.

Christiane Galus

Pete Sampras rode son jeu

Pour gagner à Roland-Garros, le numéro un mondial souhaite rester offensif comme il l'a été pour éliminer son compatriote Todd Martin

ROLAND GARROS

PETE SAMPRAS n'est pas favori à Roland-Garros. S'il lui restait quelques illusions à ce sujet, les « oh » et les « ah » désapprobateurs du public parisien lorsqu'il tardait à conclure son match contre Todd Martin les ont balayées.

Lundi 25 mai, face à son compatriote, l'Américain numéro un mondial s'est pourtant imposé en trois sets (6-4, 6-3, 6-3). Leur dernière rencontre sur terre battue remontait à l'édition 1996 des Internationaux de France, au troisième tour, sur ce même court central de la porte d'Auteuil. Martin avait alors poussé au cinquième set Sampras, qui ne l'oubliera jamais.

Ce match à rallonge, ajouté à quelques autres, l'avait vidé d'une énergie qui lui coûta sa participation à la finale, voire la victoire. Celle à laquelle il aspire depuis si longtemps. La seule levée du Grand Chelem qui lui manque. En demi-finale, assommé de fatigue, accablé par une chaleur de fournaise, Sampras s'était incliné en trois sets (7-6, 6-0, 6-2) face au futur vainqueur, le Russe Evgueni Kafelnikov.

Alors peu lui importe que la presse l'ait déjà à moitié condamné à une défaite prématurée à grand renfort de « si » et de « mais », que le public se soit résigné à cette idée, que les amateurs de pronostics n'évoque que le Chilien Marcelo Rios. *Comme un plongeur teste ses* bouteilles d'oxygène, Sampras s'immerge par palier. Lundi, il s'est félicité d'avoir limité les dégâts. *« Je continue mon apprentissage* (sur terre battue), a-t-il expliqué, *mais c'est un bon début. Ce premier tour contre Todd était difficile. S'en sortir sans concéder un set est une belle victoire. »*

Il connaît son prochain adversaire – le Paraguayen Ramon Delgado âgé de vingt et un ans –, qu'il a vaincu il y a trois semaines au tournoi d'Atlanta, disputé lui aussi sur terre battue. Pour lui, l'homme est un *« Espagnol »* : raccourci américain pour qualifier les « crocodiles de fond de court » spécialisés dans la « mise à mort » par usure. En réalité, Delgado, doté d'un bon service, préfère les surfaces rapides.

« Ça sera dur », a prédit Pete par habitude. Pas s'il utilise la même tactique qu'avec Martin. A Paris, Sampras affirme sa volonté de *« jouer* (son) *jeu »*, de *« rester offensif, monter au filet, utiliser* (son) *grand service. Trouver le juste équilibre entre la patience et l'agressivité »*. Mais à force d'échecs, le numéro un mondial s'est résolu à biaiser. Avec, par exemple, ce service « kické » auquel il voit recourir depuis de nombreuses années Michael Chang, vainqueur à Roland-Garros en 1989, et Andre Agassi, finaliste en 1990 et 1991.

« Comme l'adversaire est loin derrière la ligne de fond de court, dit Sampras, *on peut généralement profiter d'un coup droit sur le coup suivant. C'est dur à retourner, cela permet de varier les effets. »* Todd Martin, qui a pu juger sur pièce, confirme l'efficacité du subterfuge. *« Après deux ou trois jeux, lorsqu'il a vu que je retournais ses services, il a augmenté leur puissance, puis il les a déplacés comme il sait le faire sur surface rapide. »*

PATIENCE ET OBSTINATION

Un peu plus de soleil arrangerait aussi les affaires de Sampras. *« Pour sécher les courts un peu gras et accélérer le jeu »*, dit-il. Comme Lendl s'est vainement obsédé à posséder le gazon de Wimbledon pendant des années, Sampras décortique méthodiquement toutes les données susceptibles de l'aider à s'imposer à Paris. *« Je sens que je peux gagner,* disait-il lundi. *J'ai battu des joueurs qui ont gagné ici. Il faut bien sûr jouer très bien, mais il faut aussi que plusieurs variables soient réunies. Sur terre battue, la dureté des balles et le vent déterminent le sens du match. »*

Ses pairs n'approuvent pas nécessairement son analyse. Au moment du tirage au sort, Guy Forget remettait en cause cette approche de la terre battue parisienne : *« Ses appuis sont trop figés, trop à plat et il ne joue pas assez en coup droit. Yannick Noah* (vainqueur en 1983) *pourrait peut-être l'instruire sur la façon de s'imposer ici avec un tennis d'attaque. »*

Mais Sampras est persuadé de réussir à force de patience et d'obstination. Après tout, à vingt-six ans, il domine le tennis mondial depuis cinq ans et détient dix titres du Grand Chelem. Pourquoi ne conquerrait-il pas le seul qui manque à son palmarès ? *« Juste une fois »*, comme il l'assure modestement.

Patricia Jolly

■ **Thomas Muster sans illusion.** Depuis trois mois, Thomas Muster grogne. Oui, les rumeurs sont fausses : il ne veut pas prendre sa retraite. Et le vainqueur 1995 de Roland-Garros n'a pas fait de détail, lundi, sur le court Suzanne-Lenglen en étrillant le Suédois Jonas Bjorkman, tête de série n7 (6-3, 6-3, 6-3). L'Autrichien réserverait-il la surprise de l'édition 98 ? Il répond : *« Je ne me berce pas d'illusions, mais ma confiance est grande. »*

RÉSULTATS DU 25 MAI

SIMPLE MESSIEURS

● **Premier quart du tableau**

P. Sampras (EU, nº 1) b. T. Martin (EU) 6-4, 6-3, 6-3 . S. Draper (Aus.) b. T. Nydahl (Suè.) 6-3, 7-6 (7-2), 6-3 ; C. Van Garsse (Bel.) b. M. Craca (All.) 6-1, 6-1, 6-1 ; R. Delgado (Par.) b. M. Damm (Rép. tch.) 6-2, ab. ; S. Sargsian (Arm.) b. T. Henman (GB) 5-2, ab. ; T. Woodbridge (Aus.) b. K. Kucera (Slog., nº 9) 1-6, 6-2, 6-4, 6-3 ; V. Spadea (EU) b. D. Nestor (Can.) 5-7, 5-2, ab. ; F. Meligeni (Bré.) b. T. Johansson (Suè.) 6-4, 6-2, 6-4 ; A. Gaudenzi (Ita.) b. A. Medvedev (Ukr.) 7-6 (7-5), 6-1, 0-6, 2-6, 6-1 ; F. Mantilla (Esp., nº 15) b. W. Schranz (Aut.) 6-2, 6-4, 6-2 ; G. Raoux (Fra.) b. J.-A. Marin (Cos.) 6-3, 7-6 (8-6), 7-6 (7-2) ; T. Muster (Aut.) b. J. Bjorkman (Suè., nº 7) 6-3, 6-3, 6-3 ; B. Black (Zim.) b. A. Clément (Fra.) 6-4, 6-1, 6-2 ; L. Arnold (Arg.) b. D. Sanguinetti (Ita.) 4-6, 6-4, 6-1, 6-4 ; F. Santoro (Fra.) b. J.-F. Bachelot (Fra.) 6-3, 6-1, 6-2.

● **Deuxième quart du tableau**

M. Norman (Suè.) b. B. Karbacher (All.) 6-2, 1-6, 6-3, 6-1 ; W. Ferreira (AfS) b. M. Sinner (All.) 7-6 (7-4), 6-4, 7-5 ; C. Moya (Esp., nº 12) b. S. Grosjean (Fra.) 7-5, 6-1, 6-4 ; J. Van Herck (Bel.) b. G. Rusedski (GB, nº 5) 6-4, 6-4, 6-4 ; P. Imaz (Esp.) b. J.-B. Perlant (Fra.) 7-6 (8-6), 3-6, 6-3, 3-6, 6-1 ; J. Courier (EU) b. R. Fromberg (Aus.) 7-6 (7-1), 6-4, 0-6, 6-4 ; J. Knippschild (All.) b. C. Costa (Esp.) 6-4, 6-2, 6-4 ; J. Mas (Esp.) b. M. Sell (EU) 0-6, 6-4, 6-2, 7-6 (7-4) ; M. Rios (Chil., nº 3) b. B. Steven (NZ) 7-5, 6-2, 3-6, 6-3 ; B. Ulihrach (Rép. tch.) b. W. Black (Zim.) 6-1, 6-7 (9-7), 6-2, 6-3 ; M. Philippoussis (Aus.) b. O. Gross (All.) 6-1, 7-5, 6-4 ; A. Costa (Esp., nº 13) b. K. Carlssen (Dan.) 6-3, 6-2, 6-2 ; E. Alvarez (Esp.) b. M. Tebbut (Aus.) 5-7, 7-5, 6-7 (14-12), 6-4, 6-3 ; M.-K. Goellner (All.) b. J. Burillo (Esp.) 6-7 (8-6), 6-3, 6-2, 6-3.

● **Troisième quart du tableau**

Y. Kafelnikov (Rus., nº 6) b. M. Navarra (Ita.) 6-4, 4-6, 6-1, 6-4 ; T. Enqvist (Suè.) b. D. Pescariu (Rou.) 7-6 (7-4), 6-4, 6-4 ; J. Stoltenberg (Aus.) b. G. Blanco (Esp.) 6-2, 4-6, 6-0, 4-6, 10-8.

SIMPLE DAMES

● **Premier quart du tableau**

M. Hingis (Sui., nº 1) b. M. Sanchez-Lorenzo (Esp.) 6-2, 6-1 ; M. Babel (All.) b. Y. Yoshida (Jap.) 6-1, 6-0 ; A. Sugiyama (Jap.) b. L. Golarsa (Ita.) 7-5, 6-3 ; V. Williams (EU, nº 8) b. T. Tanasugam (Tha.) 6-3, 6-1 ; N. Dechy (Fra.) b. O. Barabanschikova (Bul.) 6-3, 6-1 ; N. Pratt (Aus.) b. I. Gorrochategui (Arg.) 6-0, 6-2 ; N. Sawamatsu (Jap.) b. L. Nemeckova (Rép. tch.) 6-3, 2-6, 7-5 ; A. Smashnova (Isr.) b. L. Neiland (Let.) 3-6, 6-3, 6-2 ; S. Plischke (Aut.) b. I. Spirlea (Rou., nº 9) 6-2, 6-4 ; A. Gersi (Rép. tch.) b. B. Schett (Aut.) 5-7, 6-2, 6-2 ; K. Habsudova (Slog.) b. D. Chladkova (Rép. tch.) 6-4, 6-0 ; B. Rittner (All.) b. S. Berger (Fra.) 6-0, 6-2 ; A. Wunderlich (EU) b. A. Cocheteux (Fra.) 7-5, 7-6 (7-5) ; H. Nagyova (Slog.) b. R. McQuillan (Aus.) 6-3, 6-4 ; A. Dechaume-Balleret (Fra.) b. O. Lugina (Ukr.) 6-1, 5-7, 6-2 ; E. Gagliardi (Sui.) b. N. Tauziat (Fra., nº 12) 4-6, 7-5, 6-4.

● **Deuxième quart du tableau**

E. Tatarkova (Bul.) b. K. Brandi (EU) 6-4, 6-4 . K. Hrdlickova (Rép. tch.) b. E. Bes (Esp.) 6-4, 3-6, 6-3 ; C. Rubin (EU) b. L. McNeil (EU) 3-6, 6-3, 6-4 ; M. Saeki (Jap.) b. S. Pitkowski (Fra.) 7-5, 7-5 ; A. Carlsson (Suè.) b. H. Inoue (Jap.) 7-5, 6-1 ; E. Loit (Fra.) b. C. Torrens-Valero (Esp.) 6-4, 6-3 ; A. Kournikova (Rus., nº 13) b. A. Mauresmo (Fra.) 6-2, 6-4 ; T. Panova (Rus.) b. L. Raymond (EU, nº 16) 6-3, 6-4 ; L. Andretto (Fra.) b. M.-A. Vento (Ven.) 6-3, 6-3 ; K. Studenikova (Slog.) b. S. Kleinova (Rép. tch.) 6-3, 6-1 ; S. Jeyaseelan (Can.) b. G. Nielsen (EU) 6-0, 0-6, 12-10 ; M. Oremans (PB) b. E. Makarova (Rus.) 6-1, 1-6, 6-3 ; B. Schwartz (Aut.) b. W. Probst (All.) 7-6 (7-5), 6-1 ; J. Novotna (Rép. tch., nº 3) b. A. Miller (EU) 7-5, 6-4.

● **Quatrième quart du tableau**

N. Zvereva (Bul.) b. F. Labat (Arg.) 6-1, 7-5 ; I. Majoli (Cro., nº 10) b. P. Stoyanova (Bul.) 6-3, 6-1.



FRANCK SEGUIN/TEMPSPORT

Le retour de Marcelo Rios

Malgré une séance de kiné sur le court, des jets de raquette, la contestation de décisions d'arbitrage et un set de perdu, Marcelo Rios a pourtant fait forte impression, lundi 25 mai, sur le central de Roland-Garros. Le gaucher chilien, qui compte parmi les favoris de l'épreuve, s'est imposé devant le Néo-Zélandais Brett Steven (7-5, 6-2, 3-6, 6-3). Tête de série numéro 3, il a poursuivi son impressionnante série de victoires sur terre battue. Il est invaincu depuis son retour sur le circuit, au début du mois de mai à Rome, avec dix victoires sur terre battue, sans avoir concédé le moindre set à Rome, puis la semaine dernière à Sankt Pölten. La tendinite au coude qui lui avait coûté sa première place au classement ATP semble oubliée. Il compte bien retrouver cette place le plus rapidement possible.

Amélie Mauresmo donne du temps au temps

ELLE AVALE une gorgée de jus d'orange, ramasse une mèche sur son front et, d'un battement de paupière, tente d'essuyer une déception tenace. Amélie Mauresmo a perdu. Elle doit repenser à tout : ces étincelles de beaux coups pour ces gerbes de fautes. Anna Kournikova était plus forte, plus sûre d'elle. Amélie avance une expression chère aux sportifs : *« la pression médiatique »*, puis se ravise, refuse les excuses. Ce match, c'est elle qui l'a disputé. Elle a perdu par manque d'expérience face à la Russe, tête de série nº 13 : *« C'est inévitable, pour gagner il me faut plus de rencontres à ce niveau. »*

Il y a une semaine, au Tournoi de Berlin, la Française a réalisé un premier grand pas vers le sommet. Elle est entrée dans les annales de la WTA, pas pour son âge, mais pour ses performances. Issue des qualifications, elle a tracé sa route jusqu'en finale en battant deux des trois meilleures joueuses du monde, Lindsay Davenport et Jana Novotna. Elle était 109e joueuse mondiale en janvier, 65e début mai, elle est venue à Roland-Garros en 34e position. De Berlin, elle dit : *« Je ne savais pas si cela pouvait m'arriver. Je pensais que j'en étais capable, mais pas si tôt. »*

A l'heure où Roland-Garros admire les wonder-gamines et déplore le forfait de Mirjana Lucic pour cause de varicelle, Amélie Mauresmo parle de patience. Elle a dix-huit ans, deux de plus que Kournikova, mais l'équation est plus compliquée. Comme de nombreux joueurs français, elle demande plus de temps pour pousser... Ce qu'elle fait finalement plus vite que nombre de ses compatriotes : Amélie Mauresmo est quatrième Française, derrière Mary Pierce, vingt-trois ans, Sandrine Testud, vingt-six ans, et Nathalie Tauziat, trente ans. Elle est en ce moment la meilleure de la fameuse génération 1979.

« J'ATTENDS BEAUCOUP DE MOI »

Championne en juniors à Roland-Garros et à Wimbledon en 1996, avant de finir l'année à la première place mondiale de la catégorie, elle a connu en 1997 une première saison difficile chez les pros, marquée par une série de blessures et un changement d'entraîneur. Depuis un an, avec Warwick Bashford, à force d'un travail acharné, elle a construit un jeu complet tourné vers l'offensive.

En ce lundi, à Roland-Garros, le visage encore baigné par l'effort, elle ressent *« une grande frustration »* dans cette défaite. *« J'attends beaucoup de moi,* confie-t-elle. *Je sais maintenant à quel niveau de jeu je peux jouer. »* Son classement va lui permettre de noircir son agenda de grands rendez-vous. Il y a dans ses yeux clairs une détermination qui semble dire qu'elle ne sera pas en retard.

Bénédicte Mathieu

Nike aime les joueurs de tennis

LES AMÉRICAINS l'appellent *« the swoosh »*, les Français « la virgule ». C'est l'un des plus fameux logos de la planète. Dessi*née en 1971 par une étudiante de* l'université de Portland pour un salaire de 50 dollars, elle marque depuis la griffe de Nike, entre*prise florissante dirigée par* l'Américain Phil Knight. De l'athlétisme au golf ou tout récemment au football, la virgule est partout, des hauts lieux de compétition aux placards des anonymes. En 1997, son chiffre d'affaires s'élevait à 5,5 milliards *de dollars (plus de 33 milliards de* francs), en hausse de 22 % par rapport à 1996.

Le tennis est l'un des sports de prédilection de la firme, qui y a fait des affaires en or. Au début des années 90, elle pouvait s'enorgueillir d'avoir dans son giron la plupart des grands champions américains, à l'exception de Michael Chang. Nike avait son quatuor, Pete Sampras en gentil, John McEnroe en mauvais garçon, Andre Agassi en rocker et Jim Courier en bosseur.

L'entreprise a su parer aux retraites, veillissement ou contre-performances de ses poulains en s'offrant Marcelo Rios en 1997. Le Chilien, qui jouait en Adidas à Roland-Garros, a disputé Wimbledon avec la virgule. Nike avait retrouvé un mauvais garçon, rachat *d'autant plus rentable que le* joueur a brièvement occupé la place de numéro un mondial au mois de mars et qu'il vient à Paris en favori pour le titre. La marque n'a plus « gagné » Roland Garros depuis la dernière victoire de Jim Courier en 1993.

Si la palette des genres et des talents est très complète chez les hommes, elle est en revanche beaucoup moins variée chez les dames. Pas une des quatre petites merveilles du moment n'arbore la *virgule sur ses vêtements.* L'équipementier italien Sergio Tacchini s'est prévenu contre un rachat en 1997, en signant un exorbitant *contrat de 100 millions de dollars* sur cinq ans avec Martina Hingis. Serena Williams – anciennement chez Nike – a fait affaire avec Puma pendant les Internationaux d'Australie ; sa sœur Venus est chez Reebok. Anna Kournikova est restée fidèle à Adidas. Les « mannequins-vedettes » de Nike sont aujourd'hui des anciennes comme Monica Seles ou Lindsay Davenport. *Chez Nike, on estime* avoir quelque retard avec l'actualité, mais on ne désarme pas. Les contrats et les générations passent.

B. M.

La Fédération de judo se déclare incompétente dans l'affaire Bouras

LA COMMISSION D'APPEL de la Fédération française de judo (FFJ), *réunie lundi 25 mai* pour se prononcer sur le cas du champion olympique Djamel Bouras, suspendu pour deux ans dont un ferme pour dopage à la nandrolone (*Le Monde* daté 24-25 mai), a pris une décision inattendue en se déclarant incompétente. Les membres de la commission se sont appuyés sur deux articles, un du règlement intérieur de la FFJ et un de la loi sur le sport de 1989, qui stipulent que toute décision de la commission d'appel doit intervenir *« dans un délai maximum de six mois à compter du jour où un procès verbal d'enquête et de contrôle a été transmis à la fédération »*. Or c'est il y a plus de sept mois, le 20 octobre 1997, que la FFJ a été informée du contrôle positif du champion olympique.

Cette décision a laissé perplexes Djamel Bouras et son avocate, qui a avancé l'hypothèse que le dossier du judoka pourrait désormais être transmis au ministre de la jeunesse et des sports. La loi prévoit en effet que, si la fédération n'a pris aucune sanction ou a pris une sanction que le ministre juge insuffisante, ou si elle a été dans l'impossibilité de prendre une sanction, le ministre peut saisir la commission nationale de lutte contre le dopage.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : sur la lancée de ses deux victoires contre le Brésil et le Chili, l'Argentine (groupe H) s'est imposée 2 à 0 face à l'Afrique du Sud (groupe C), lundi, en match amical à Buenos Aires. Sur une pelouse très grasse et face à des adversaires rugueux (quatre avertissements et une exclusion), Gabriele Batistuta et Ariel Ortega ont inscrit les deux derniers buts de la préparation de l'Argentine au Mondial.

■ Le milieu de terrain et meneur de jeu du FC Nantes-Atlantique, Jocelyn Gourvennec, est officiellement transféré à l'Olympique de Marseille pour trois ans, a indiqué Alain Garnier, membre du directoire du club nantais. Gourvennec, vingt-six ans, qui était encore sous contrat pour un an, évoluait sous le maillot du FC Nantes depuis 1995. Il a disputé cette saison 33 matches et a marqué 12 buts.

Les Bleus poursuivent leur préparation au Maroc

CASABLANCA
de notre envoyé spécial

Vingt-deux hommes à la mer. L'équipe de France est arrivée, lundi 25 mai, à Casablanca, afin de peaufiner sa préparation, sur les bords de l'Atlantique. Les Bleus ont été accueillis par une délégation marocaine puis escortés dans un hôtel avec vue imprenable sur les flots. Un groupe folklorique leur a donné l'aubade, au milieu des marbres et des jets d'eau. L'endroit est agréable : on y préparerait volontiers une coupe du monde.

Le Maroc a mis de l'intention dans son rôle d'hôte. Recalé en 1992 au profit de la France, dans le choix du pays organisateur de la Coupe du monde, le pays s'est trouvé une maigre consolation avec cette Coupe internationale Hassan II. La France, la Belgique, l'Angleterre et la sélection locale s'y soucieront moins d'honorer l'événement que de peaufiner leur jeu. *« Nous poursuivons notre progression sereinement »*, a expliqué Aimé Jacquet, Dalaï Lama des Bleus. A moins de trois semaines de la rencontre avec l'Afrique du sud, une certaine impatience semble cependant poindre jusqu'au sein de son effectif.

Demain, j'enlève le bas. Aimé Jacquet poursuit son lent « teasing ». En publicitaire averti, le sélectionneur national multiplie les rebondissements mais entretient le suspense final. Depuis deux ans, l'homme baladait le public, d'un essai à l'autre. Puis vint l'heure, *« cruelle »*, dixit le bourreau, des choix. Ils partirent environ quarante impétrants en début d'année, furent d'abord dégraissés à vingt-huit et, depuis le 23 mai, réduits aux vingt-deux réglementaires.

Mais cette incertitude enfin levée, une autre s'y substitue : quelle sera l'équipe type ? Le présent tournoi devait en donner les clés. Du moins avait-on cru se l'entendre dire. Mais arrivé à pied d'œuvre, le patron offre une nouvelle pirouette. mercredi 27 mai, face à la Belgique, *« ce sera une des équipes de France qui sera mise en place,* a-t-il affirmé. *Nous allons régler toutes nos possibilités techniques et tactiques. »* Cette soixante-huitième confrontation avec les Diables rouges n'apportera donc pas nécessairement la révélation. Pas plus que le match prévu, vendredi 29 mai, face au Maroc.

« ILS ATTENDRONT POUR SAVOIR »

Entre autres chantiers, la désignation du titulaire au poste de gardien de but suscite aujourd'hui la plus vive curiosité, notamment de la part des deux intéressés. Bernard Lama ou Fabien Barthez ? Dimanche, sur TF 1, Aimé Jacquet avait suggéré que celui qui prendrait les gants mercredi les garderait pendant la Coupe du monde. Lundi, le même se rétractait, affirmant que rien ne serait coulé dans le bronze. *« Notre poste est spécifique. Nous avons besoin de savoir et de nous préparer »*, plaidait Fabien Barthez. Alors que Bernard Lama menait campagne avec ses impeccables états de service pendant l'Euro 96. *« Ils attendront pour savoir »*, répliquait Aimé Jacquet, agacé qu'on le somme de se décider.

Les atermoiements du personnage trouvent des explications. La volonté de ne pas divulguer ses intentions à ses adversaires en est une. La vénération du pédagogue pour l'esprit de groupe en est une autre. Après avoir peiné à trier vingt-deux bonshommes, le sélectionneur ne tient pas à voir son commando miné par les jalousies entre titulaires et remplaçants. Avec un bel unisson, les joueurs jurent adhérer aux vertus d'une saine concurrence. *« Pour gagner, on aura besoin de tout le monde »*, affirme Alain Boghossian. *« On sera toujours vingt-deux, jamais onze »*, surenchérit Christian Karembeu. Ces propos altruistes sonnent pourtant comme des slogans. Dans la coulisse, chacun brûle de connaître enfin son sort.

Benoît Hopquin

هكذا من الأصل

D'Oise en Seine

Hors Paris, deux jeunes cuisiniers incisifs donnent un sens à la balade



DESSINS DESCLOZEAUX

CE NE FUT PAS à proprement parler un suicide, un cri seulement sorti sans assez de force du canon d'un revolver manipulé à l'artiste ; un instant d'égarement pour calmer les frayeurs. Mais Vincent Van Gogh en meurt tout de même deux jours plus tard, le 29 juillet 1890, à Auvers-sur-Oise, au premier étage de cette auberge Ravoux, dans cette chambre minusculement sordide que le monde vient visiter en se fendant d'une larme au peintre incompris. L'Oise, c'est charmant l'Oise, très frais – *« que pouvais-je boire dans cette jeune Oise »*, se demande Rimbaud –, rivière innocente, sœur cadette et primesautière de la Seine. Nous cherchions un restaurant situé sur l'autre rive, à Méry.

L'ogre Paris raflait toutes les gloires, ne laissant que des miettes à ses portes, maigrelet persillage d'enseignes généralement ardues à trouver, mais où les surprises n'en sont que plus recommandables. Etrange pays que ces territoires qui flottent entre l'au-delà de la banlieue et une campagne déjà largement peuplée par le citadin. On attend les raccordements. Dans cinquante ans, autour de la vieille Lutèce, Rouen, Reims, Chartres, Amiens, Auxerre, Troyes formeront un très beau Los Angeles d'où l'on ne verra toujours pas la mer, mais où l'on se déplacera à l'aise à la vitesse de l'éclair.

Pour l'instant, dans ce patelin non encore radicalement soudé au terrifiant du futur, un jeune cuisinier fait une popote de très surprenante qualité, tout planqué qu'il soit dans ce gros bourg laissé longtemps hors piste par les curieux du Michelin, qui finiront pourtant par lui décerner en 1986 le macaron de la reconnaissance, première citation à l'ordre du Mérite pour encourager l'exploit. C'est un timide hardi qui ne milite à rien d'autre qu'à l'engagement franc et à la permanence des découvertes souples auxquelles il doit sa marque.

A travers son exemple, on voit apparaître en filigrane le travail de tous ces reconnus modestes mais convaincants, engagés dans une course contre la *montre pour ne rien gagner* d'autre que ce qu'ils ont obtenu. Aux Rosiers-sur-Loire, auberge Jeanne de Laval, Jean-Michel Augereau met un point d'honneur à protéger avec la dernière énergie l'unique étoile du Rouge qui authentifie la réputation de la maison depuis trois générations... Surtout pas d'excès ; du style et de la constance seulement.

De la Loire à l'Oise, cuisine claire, voilà le mot. Ici, elle est vive, *enjouée, libre et tenue*. Reposante. C'est rare. Ragoût de petits gris et grenouilles, beurre de fenouil et fines herbes. Le formulé du plat, court poème en vers libres, dit déjà tout. Ici, il allait au-delà des mots vers un plaisir naturel et discret. Surprise. Agneau de lait rôti, cardes braisées, jus aux olives de Nyons. Même pensée et même réussite. Décidément. Ananas Victoria mi-confit, caramel de miel et sorbet au jus de cuisson. Nous qu'on aime pas les desserts, entièrement dévoré l'ananas. L'auteur ? Un Basque, Alain Mihura, le Chiquito, Méry-sur-Oise.

ÉTOILE EN SAUTOIR

Plus loin, plus grand large, davantage bord de l'eau : La Chaîne d'or, au Petit Andely. Un autre jeune chef, trente-cinq ans comme le précédent, qui comme l'autre – mais depuis moins longtemps – a son étoile en sautoir et le pareil souci de ne pas décevoir tout en restant à sa place. Le restaurant est installé sur un calme de la Seine et donne plein cadre sur la pièce d'eau, avec péniches rustiques et couleur locale.

On rencontre ici des Anglais débonnaires et francophiles, des couples en rupture de capitale pour d'excellentes raisons, et *des tablées de résidents* secondaires forfantant à haute voix de très minces histoires de tournois de golf et d'achats de voitures rapides. Il faut ce qu'il faut. La maison est familiale et tenue avec distance et tact par la famille. Tout va bien.

On doit se méfier des décors trop apprêtés, touristicolement un peu trop armés ; ils sont souvent posés dans le paysage avec la regrettable intention de refiler en douce un sans-gêne et un manque d'attention coupables. Rien de tel pourtant sur les rives de cette Chaîne d'or, simplement aimable et confortable, encore tout émue de s'être hissée à un rang culinaire honorable, très décidée à le maintenir sinon à pousser son avantage.

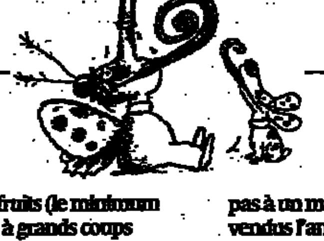
Comme précédemment, nous sommes ici entre les mains de l'un de ces jeunes maîtres des fourneaux qui, n'ayant pas de bedaine à affirmer ni de propos arrondi à *placer*, restera prudemment dans sa salle de chauffe, fignolant à mains nues ses audaces du jour, loin du front, tremblant et émotif à la *moindre alerte. On les sent* tous acharnés à convaincre, terrorisés à l'idée de déplaire. C'est l'époque qui veut ça, rendement, remplissage, remplitude.

Mais voilà une salade de homard à l'estragon et sa vinaigrette de pamplemousse tout ce qu'il y a de plus convenable ; mieux même, osée et drôle, drôle et osée. Mariage convaincant, cuisson parfaite. Francis Chevalliez a fréquenté les grandes écoles, cela se voit. Il y a de l'assurance. Croustillant d'œuf mollet, asperges vertes et huîtres chaudes, sauce champagne. Plat compliqué, attention danger. Une régalade tout de même, mais diable pourquoi les légumes sont-ils en ce moment régulièrement servis crus ? Economies de vapeur ? Nous plaisantons – non –, très bonne maison pourtant, la suite du dîner le prouvera. Et puis, dites donc, le cadre...

Jean-Pierre Quélin

★ Le Chiquito, La Bonneville 95540 Méry-sur-Oise. Tél. : 01-30-36-42-22. Menu-carte : 295 F. Carte : 300-400 F. La Chaîne d'Or, 25-27, rue Grande 27700 Le Petit-Andely. Tél. : 02-32-54-00-31. Menus, 145, 320 F. Carte : 300-420 F.

Les sirops



Après les Pays-Bas et l'Autriche, un décret paru au Journal officiel du 7 octobre 1997 réglemente désormais en France le taux de sucre dans les sirops. Pour avoir droit à l'appellation, ces boissons doivent contenir au moins 692 g de sucre par litre. On est loin des taux habituels qui oscillaient entre 330 et 460 g pour les premiers prix du marché ! La profession elle-même souhaitait faire le ménage dans ses rayons. Dorénavant, on doit donner un autre nom, celui de « préparation à diluer » ou de « boisson concentrée » à ces ersatz qui se conservent moins et ne peuvent, lorsqu'ils sont dilués, avoir un goût aussi affirmé que les véritables sirops.

Mais la qualité ne passe pas seulement par le taux de sucre. *« Pour que ces breuvages soient de bonne qualité, ils doivent être riches en jus de fruits »*, explique Catherine Mounier, de l'entreprise Moulin de Valdonne. Ce fabricant, basé en Provence et filiale du géant Teissere, cultive ses différences. Alors que certains sirops se contentent de 7 % de jus de fruits (le minimum légal) et dupent nos papilles à grands coups d'arômes ajoutés, Moulin de Valdonne se signale avec des pourcentages qui oscillent entre 25 et 39 %.

Ce n'est d'ailleurs pas le chiffre record de la profession, puisque Fruiss, fabriqué en Savoie, affiche lui jusqu'à 50 % de jus dans certains de ses produits.

Là où se distingue le provençal, c'est par le lancement annoncé de la première gamme bio du marché. Beaucoup plus chère, à cause d'ingrédients rares : par exemple, cinq fois plus coûteux que la saccharose extraite de la betterave, un sucre de canne « bio » en provenance de Birmanie, mieux à même de révéler l'arôme des fruits. La menthe et le citron retrouvent ici une intensité gustative qui fera d'ailleurs sans doute plus le bonheur des adultes que celui des enfants.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas la première fois qu'un sirop ne s'adresse pas à un marmot. Sur les 109 millions de litres vendus l'an dernier, les trois-quarts concernent grenadine, menthe, citron ou orange, mais il existe pourtant quelques fabricants qui traquent l'essence rare. Sirops de violette, de gingembre, de rose, de miel ou de banane verte : Olivier Monin, dans son entreprise de Bourges, est le fournisseur attitré de tous les barmen de la planète. Pour composer les cocktails les plus délirants, ils achètent chez lui depuis peu, puisque, sous la marque Charles Vannot, certains de ces sirops étranges sont en vente dans les grandes surfaces.

Guillaume Crouzet

★ *Fruiss citron-bergamote, 13,50 F environ les 75 cl.* Moulin de Valdonne Bio, 19 F environ les 50 cl. Sirop Charles Vannot à la violette, 14 F environ les 33 cl.

BOUTEILLE



AOC bordeaux supérieur rouge 1996

Château de Parenchère

Ce « bordeaux sup », souvent comparé pour son énergie et son relief à des vins de plus noble origine – voire, certaines années fastes, à des crus classés – est produit aux confins du département de la Gironde, du bon côté de la Dordogne. Le fief de Parenchère, attaché au domaine royal, appartenait au gouverneur de Sainte Foy-la-Grande, et le château (1731) est déjà périgourdin. C'est la famille Gazaniol, vignerons au Maroc depuis les années 30, qui reprit Parenchère en 1958. Une judicieuse politique de replantation (à parts égales de merlot et de cabernet-sauvignon, 15 % de cabernet franc et 5 % de malbec), une vinification traditionnelle (1 an en foudres de chêne) mettent aujourd'hui en valeur ce terroir, qui produisait autrefois des blanc moelleux. Jean Gazaniol sait que toute perfection est lente : *« Lorsque le raisin est mûr, il a mûri lentement. »* Voilà qui explique le succès de ce domaine d'une soixantaine d'hectares, classé parmi les cinq lauréats de l'appellation « bordeaux supérieur », dont les prix cette année ont su rester à peu près raisonnables, quand l'ensemble du Bordelais connaît une nouvelle poussée de fièvre, souvent aussi soudaine que sans lendemain. Le millésime 1996 saura attendre plusieurs années pour que s'harmonisent sa longueur, sa puissance et sa finesse. A noter, en particulier, la superbe cuvée Raphael 1996 (57 F).

★ Château de Parenchère rouge 1996 : 36 F la bouteille (par 12 minimum, tarif dégressif). Jean Gazaniol, Château de Parenchère, 33220 Ligueux. Tél. : 05-57-46-04-17. Télécopie : 04-57-46-42-80.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE MANDARIN

■ Il existe en Chine cinq styles culinaires régionaux, dont nous avons quelques difficultés à retrouver la spécificité à Paris. Ngo Wo Ming, le chef du Mandarin, présente la cuisine de Shanghaï et de Pékin, où l'on aime les mets classiques épicés, sans négliger l'école de Setchouan, dont il agrémente sa carte d'un délicat filet de canard. Une carte courte, des produits impeccables, c'est sans doute le secret de cette table placée sous le signe du dragon, monstre pacifique et gourmand s'il en est : délicieuses crevettes du chef finement épicées, turbotin entier à la vapeur, poulet à la sauce sésame, canard rôti au thé fumé. Cadre confortable et service diligent. Vin chinois ! Menu (déjeuner) : 69 F. Menu mandarin : 130 F. A la carte, compter 200 F.

★ Paris. 1, rue de Berri (75008). Tél. : 01-43-59-06-08 (Parking gratuit au 60, rue de Ponthieu).

LOUS LANDES

■ Hervé Rumen, Breton de fière allure, s'obstine depuis dix ans à célébrer une mère landaise disparue. Au-delà de ce devoir de mémoire, allez donc le chercher là où il est excellent, dans cette cuisine de poisson où il est passé maître. Soit les filets d'anchois marinés à la citronnelle, pommes de terre tièdes et tomate confite, ou bien le saint-pierre aux pointes d'asperges poêlées, ou bien encore le filet de dorade grillé, purée à l'huile d'olive. Pour les intransigeants du terroir, l'on ne saurait trop leur conseiller le cassoulet aux gros haricots et aux confits, ainsi que le magret de Chalosse, cuit au sel de Guérande. Accueil charmant dans un cadre un peu fané, mais délicieusement frais, en cette saison de fête des Mères. Vins : madiran (120 F) ou un épatant côtes-de-provence AOC domaine Saint-André-de-Figuière. Menu : 195 F. A la carte, compter 300 F.

★ Paris. 157, avenue du Maine (75014). Tél. : 01-45-43-08-04. Fermé : samedi midi et dimanche.

CAFE CONCERTO

■ A l'angle du boulevard des Italiens, la *commedia dell'arte* culinaire continue. Mais celle que l'on joue dans ces nouvelles trattorias porte désormais le nom de leur province d'origine. Ici dans une maison simple et modeste, c'est la cuisine des Pouilles qui s'affiche, de Bari à Tarente, avec vins d'origine. Dès l'entrée, c'est la surprise : *grigliata di legumi freschi*, avec fromage fumé. En premier plat, le spaghetti *alle vongole* (aux palourdes), plat raffiné et goûteux ; ou bien le *spaghetti del golfo*, celui de Tarente sans doute, aux moules, palourdes, langoustines, tomates fraîches, qui, à lui seul, peut faire un repas. Les viandes choisies comme la *scalopine al marsala*, (avec légumes frais), ou bien la *tagliata di manzo con trevisana grigliata* (salade braisée), qui marie l'amertume des herbes avec la qualité de la viande tendre, saisie d'un seul côté. Une bonne surprise. Vins locaux : pinot *griegio* (108 F) ; ou *le salice salentino, puglia* rouge ; ou bien le *bonera settesoli* (79 F). Menu : 82 F. A la carte, compter 140 F.

★ Paris. 24, rue de Gramont (75002). Tél. : 01-49-26-08-21. Fermé samedi midi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

Orages forts dans le Sud

MERCREDI sera la journée la plus médiocre de la semaine. Dans le flux de sud-ouest induit par la dépression de mer du Nord, un corps pluvio-orageux va se mettre en place dans le Sud-Ouest pour s'étendre ensuite au flanc est du pays. Les températures baisseront.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le littoral de la Manche profitera de quelques rayons de soleil le matin. Ensuite les nuages s'imposeront, porteurs d'ondées. Il fera de 14 à 17 degrés.

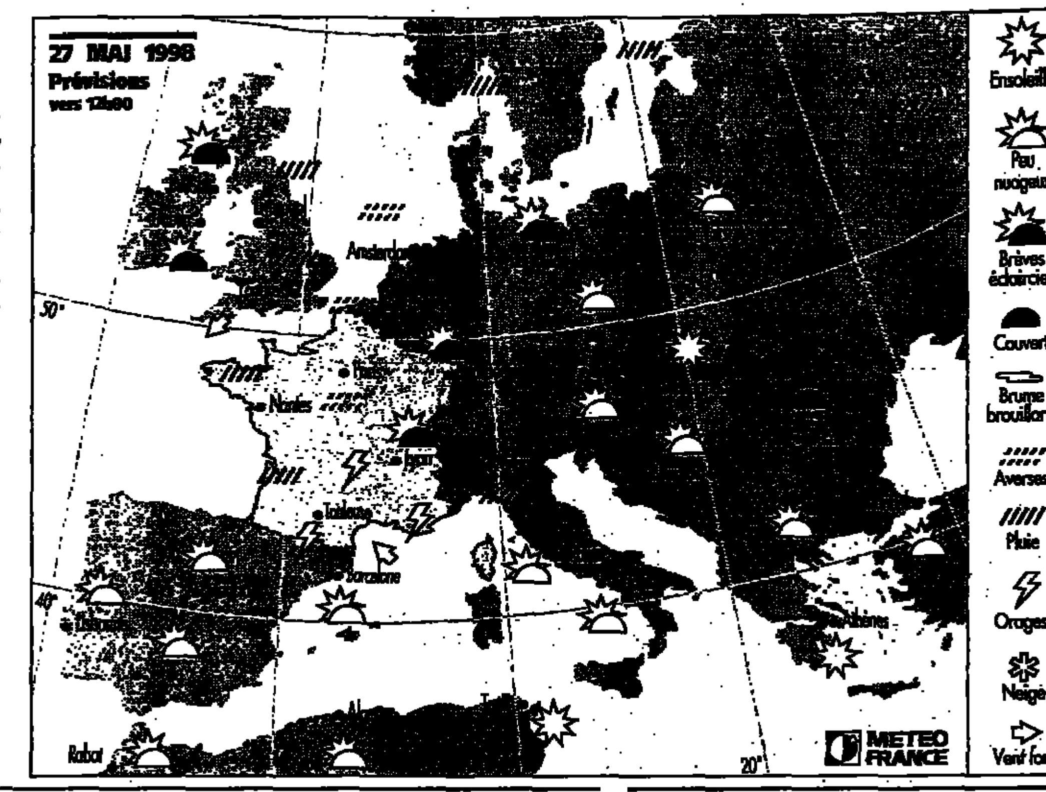
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel sera souvent chargé. De rares éclaircies, des averses et parfois des coups de tonnerre alterneront. Il fera de 16 à 19 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Si quelques coins de ciel bleu parviendront à se glisser entre les nuages et les ondées de la Champagne au Nivernais, le tableau sera plus sombre de la Franche-Comté à l'Alsace et la Lorraine, où les ondées, parfois orageuses, se multiplieront en fin de journée. Il fera de 17 à 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps sera globalement mauvais. Les régions les plus pénalisées se situeront des Pyrénées au Midi toulousain, Quercy et Rouergue. Les averses orageuses y seront fréquentes, parfois fortes. De Poitou-Charentes à la côte landaise, le ciel assez encombré le matin avant quelques embellies. Il fera le plus souvent 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – L'Auvergne et la vallée du Rhône seront exposées à de fortes pluies orageuses l'après-midi. Le Limousin et les Alpes essuieront des averses moins marquées et verront même de petites éclaircies. Il fera de 15 à 21 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le mauvais temps arrivera également sur ces régions. Le soleil jouera un rôle de figurant, et les nuages donneront des orages pouvant être forts sur le relief. Il fera de 20 à 23 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Adresses utiles et offres promotionnelles des spécialistes de la destination sont rassemblées dans un guide baptisé *La Grande-Bretagne à prix doux*, qui permet de *dépenser moins* lors d'un voyage dans ce pays. Parmi les thèmes abordés : les hébergements économiques, les musées, galeries et festivals gratuits, les restaurants abordables et les cartes de réduction dans les transports. Disponible à l'Office du tourisme, Maison de la Grande-Bretagne, 19, rue des Mathurins, 75009 Paris, tél. : 01-44-51-56-20.

■ **EUROPE.** Air France accorde jusqu'à 40 % de réduction sur le tarif Tempo le plus bas vers 32 destinations européennes. Une proposition valable jusqu'au 22 juin pour des voyages A/R effectués entre le 13 juillet et le 27 août, au départ de Paris ou de région. Renseignements au 0-802-802-802.

PRÉVISIONS POUR LE 27 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/30 S	KIEV	12/19 P	VENISE	15/21 S	LE CAIRE	24/35 S
				POINTE-A-PIT.	26/31 S	LISBONNE	13/20 S	VIENNE	14/24 S	MARRAKECH	14/22 C
				ST-DENIS-RÉ.	23/28 P	LIVERPOOL	7/12 P	AMÉRIQUES		NAIROBI	16/22 C
				EUROPE		LONDRES	9/13 P	BRASILIA	17/29 C	PRETORIA	10/25 S
				AMSTERDAM	12/16 P	LUXEMBOURG	10/14 P	BUENOS AIR.	12/16 C	RABAT	14/20 S
FRANCE métropole		NANCY	10/17 P	ATHENES	17/24 S	MADRID	10/19 S	CARACAS	27/32 P	TUNIS	17/29 S
AJACCIO	13/23 N	NANTES	9/17 N	BARCELONE	15/19 S	MILAN	16/22 P	CHICAGO	13/30 S	ASIE-OCÉANIE	
BIARRITZ	12/17 P	NICE	15/22 N	BELFAST	5/9 N	MOSCOU	10/23 P	LIMA	16/22 N	BANGKOK	28/34 C
BORDEAUX	11/18 P	PARIS	10/18 P	BELGRADE	13/24 N	MUNICH	9/20 N	LOS ANGELES	12/20 S	BOMBAY	29/33 S
BOURGES	9/19 P	PAU	11/17 P	BERLIN	11/21 N	NAPLES	16/23 N	MEXICO	16/22 P	DJAKARTA	28/32 C
BREST	7/14 N	PERPIGNAN	14/20 P	BERNE	9/18 N	OSLO	6/14 P	MONTREAL	8/21 S	DUBAI	28/41 S
CAEN	10/15 C	RENNES	8/16 P	BRUXELLES	11/14 P	PALMA DE M.	13/23 N	NEW YORK	15/23 S	HANOI	25/34 C
CHERBOURG	8/16 P	ST-ETIENNE	9/20 P	BUCAREST	11/20 C	PRAGUE	11/20 S	SAN FRANCIS.	12/16 C	HONGKONG	25/27 P
CLERMONT-F.	9/20 P	STRASBOURG	12/21 N	BUDAPEST	15/23 S	ROME	15/23 N	SANTIAGO/CHI	7/15 N	JERUSALEM	19/31 S
DIJON	11/20 P	TOULOUSE	11/19 P	COPENHAGUE	10/16 P	SEVILLE	14/24 S	TORONTO	11/24 S	NEW DEHLI	30/46 S
GRENOBLE	13/22 C	TOURS	9/18 N	DUBLIN	5/11 N	SOFIA	11/20 S	WASHINGTON	18/27 P	PEKIN	19/27 S
LILLE	10/16 P	FRANCE outre-mer		FRANCFORT	11/17 P	ST-PETERSB.	9/17 N	AFRIQUE		SEOUL	18/26 S
LIMOGES	9/17 P	CAYENNE	25/30 P	GENEVE	10/20 C	STOCKHOLM	8/16 P	ALGER	15/22 S	SINGAPOUR	29/32 P
LYON	12/22 P	FORT-DE-FR.	26/30 P	HELSINKI	6/16 N	TENERIFE	14/18 N	DAKAR	22/26 S	SYDNEY	12/18 S
MARSEILLE	14/23 N	NOUMEA	21/25 C	ISTANBUL	17/21 S	VARSOVIE	12/21 N	KINSHASA	21/32 N	TOKYO	19/23 P

Situation le 26 mai à 0 heure TU

Prévisions pour le 28 mai à 0 heure TU

PRATIQUE

Promesse ou compromis de vente, les différentes manières d'acheter

EN JANVIER, les Dupont décident d'acheter un appartement à Paris. Ils ont jeté leur dévolu sur le quatre-pièces de M. Bernard, que leur a présenté une agence immobilière. Les Dupont ont signé une *« promesse unilatérale de vente »* par laquelle seul le vendeur (appelé *« promettant »*) s'engage à céder son bien. L'acheteur (ou *« bénéficiaire »*) accepte la promesse et a la faculté de *« lever l'option »* dans un délai convenu. Sa liberté de renoncer à l'achat est cependant limitée par le versement d'une *« indemnité d'immobilisation »* équivalente à 10 % du prix du bien. L'acheteur qui se dédit sans raison sérieuse perdra cette somme qui reviendra au vendeur.

S'ils avaient résidé dans l'ouest ou le sud de la France, les Dupont auraient sans doute signé un *« compromis de vente »*, ou *« promesse synallagmatique »*, car chaque région a ses coutumes. Il s'agit d'un acte sous seing privé qui engage définitivement les deux parties. Le compromis de vente a la préférence des acheteurs pressés, des vendeurs méfiants qui veulent se prémunir contre tout désistement, ainsi que des agents immobiliers qui ne perçoivent de commission que sur les ventes effectuées. *« Il faut savoir que lorsqu'on signe un compromis de vente, l'affaire est conclue. On ne peut s'en dégager que dans trois cas : si les deux parties sont d'accord, par décision judiciaire ou si des conditions suspensives ne sont pas réalisées, par exemple si l'acheteur n'a pas obtenu le crédit »*, explique Me Denis Talon, avocat à Paris.

Le compromis de vente est une arme à double tranchant, y compris pour le vendeur. En effet, si l'affaire ne se conclut pas, celui-ci devra saisir le tribunal pour inexécution de la vente. *« Pendant tout le temps du procès, son bien sera paralysé, alors qu'avec la promesse unilatérale de vente, il peut le remettre sur le marché dès le lendemain de l'expiration du délai fixé pour la levée de l'option. Le litige ne portera alors que sur le sort de l'indemnité d'immobilisation »*, explique Jean-Michel Olivier, professeur à l'université Paris-II.

Deux semaines après avoir signé la promesse unilatérale de vente, si les Dupont trouvent, pour le même prix, l'appartement de leurs rêves, mieux situé, plus clair, donnant sur un jardin et qu'ils s'arrangent avec leur banquier pour que celui-ci leur refuse le prêt, afin de ne pas perdre l'indemnité d'immobilisation, un conflit va les opposer au vendeur et à l'agent immobilier qui perd sa commission. Dans un tel cas, Me Denis Talon pense que chacun aura intérêt à transiger. Sinon, procès.

Toute promesse de vente consentie à un particulier doit comporter une *« condition suspensive »* d'obtention d'un prêt. Si celui-ci n'est pas accordé, la promesse sera caduque et l'indemnité d'immobilisation restituée. Cette clause, imposée par la loi Scrivener (du 13 juillet 1979, article L.312-16 du code de la consommation), est destinée à protéger l'acquéreur. Mais attention à ne pas abuser de cette disposition, car l'article 1178 du code civil prévoit que *« la condition est réputée accomplie lorsque c'est le débiteur qui en a empêché l'accomplissement »*. Si le demandeur du prêt n'a pas fourni à temps à la banque les documents nécessaires, s'il a sollicité un prêt supérieur à celui qu'il envisageait au départ, ou s'il a refusé le prêt sans motif sérieux, le vendeur sera en droit d'exiger l'exécution. L'acheteur qui ne sollicite pas de crédit peut renoncer à cette clause ; il doit alors porter sur le document une indication manuscrite explicite.

Pour prévenir toute négligence ou absence de diligence de la part de l'acheteur, dans la demande d'un prêt, le vendeur doit prévoir des garde-fous, en faisant figurer dans la promesse de vente le maximum d'indications – le montant et la durée de l'emprunt, le montant des intérêts et des remboursements, les banques sollicitées –, et fixer un délai de un à quatre mois. Le problème du refus de complaisance de la part du banquier est beaucoup plus difficile à résoudre. Des professionnels de l'immobilier ont imaginé de se faire mandater pour trouver d'autres financements. Mais de telles clauses pourraient être jugées abusives.

Toute promesse de vente comporte d'autres conditions suspensives : servitudes d'urbanisme, droit de préemption du locataire ou de la commune. L'acheteur peut en ajouter d'autres : subordonner son acquisition à l'obtention de l'autorisation de la copropriété de changer l'affectation d'un local pour y exercer une profession libérale, par exemple. On peut aussi décider de lier l'achat d'un appartement à la vente préalable d'un autre dont on est propriétaire si le vendeur en est d'accord. Il est prudent, en ce cas, de l'assortir d'un délai.

Le vendeur peut-il se dégager d'une promesse de vente parce qu'il a trouvé un acquéreur prêt à acquitter un prix plus avantageux ? En principe, non. Mais la Cour de cassation, dans deux arrêts très controversés de la troisième chambre civile, le 15 décembre 1993, a admis la possibilité d'une rétractation pour le promettant, si celle-ci a lieu avant la levée de l'option. Une personne, âgée de quatre-vingt-six ans, avait cédé un deux-pièces en viager pour un prix dérisoire. Une autre était aveugle et le bénéficiaire, un marchand de biens, avait rédigé lui-même la promesse, qui ne prévoyait aucune indemnité d'immobilisation.

Le notaire est chargé de la vérification de la situation du bien au regard des privilèges et hypothèques et de la purge des droits de préemption, avant la signature de l'acte. Mais il peut intervenir dès la promesse de vente. Il est bon que chaque partie bénéficie des conseils de son notaire ; les frais, à la charge de l'acquéreur, ne seront pas plus élevés pour autant. En faisant figurer sur la promesse de vente la liste des *« immeubles par destination »*, le notaire évitera à l'acheteur la disparition de la cheminée du XVIIe siècle ou de la cuisine équipée entre le moment où il a visité l'appartement et celui de la remise des clés.

Michaëla Bobasch

A lire

● ***La Promesse de vente***, de J.-M. Guérin et C. Néressis (De particulier à particulier, 40 rue du Docteur-Roux, 75724 Paris Cedex 15, 63 p., 34 F).

● ***Le Guide du futur propriétaire***, de Isabelle Rey (First, 646 p., 149 F).

● ***L'Actualité de la promesse de vente***, de D. Mazeaud et J.-M. Olivier (éditions du Cridon, 180, avenue de Choisy, 75013 Paris. 150 F).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98125

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

HORIZONTALEMENT

I. Marque un temps de réflexion. – II. Préparé pour finir en gelée. Tête de poisson. – III. L'art du camouflage. En tout point. – IV. Ville du Pérou. Mit en contact au bout du fil. – V. Eveillâmes le désir. L'égalité à tout propos. – VI. Revient après un tour. Se vengea avant d'inspirer les poètes. – VII. Loin de la réalité. Possessif. – VIII. Victime d'enfermement. Vient d'avoir. – IX. Facile à perdre, quand on ne pratique pas. Maintient le navire hors d'eau. Employé avec mesure. – X. Porteurs d'infections.

VERTICALEMENT

1. Nettement moins chers au moment de payer. – 2. Convient à tous les genres. S'opposent sur la rose. – 3. Eaux franco-suisses. Fourrure sibérienne. – 4. Fripées au milieu. Assurent de meilleurs coups. – 5. Elémentaire dans son information. Coulent à Londres mais aussi à Liverpool. – 6. Utile quand on ne compte plus. Peuple du Nigeria. – 7. Que l'on ne voudra pas transgresser. – 8. N'est qu'un valet à la table de jeu. – 9. Pour les amateurs d'eaux chaudes. Crie au fond des bois. – 10. Voyelles. Pronom. Marque de dégoût. – 11. Rendis plus attrayant. Fait la preuve au bout du compte. – 12. Travaillent encore mieux quand ils sont sous pression.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98124

HORIZONTALEMENT

I. Prédilection. – II. Levure. Rondo. – III. Usée. Phocéen. – IV. Su. Griot. Vos. – V. Vlan. Ocarina. – VI. Atre. Talât. – VII. Lai. Pèse. Ara. – VIII. Unaus. Sabir. – IX. Et. Niet. Eloi. – X. Sève. Sixième.

VERTICALEMENT

1. Plus-values. – 2. Résultante. – 3. Eve. Aria. – 4. Duègne. Une. – 5. Ir. Psi. – 6. Lépiote. Es. – 7. Hocas (chaos). Ti. – 8. Crotales. – 9. Toc. Râ. Aei. – 10. Inévitable. – 11. Odéon. Riom. – 12. Non-salarié.

SCRABBLE ®

PROBLÈME N° 71

A la recherche du troisième mot

1. Tirage : E E F I L S U

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

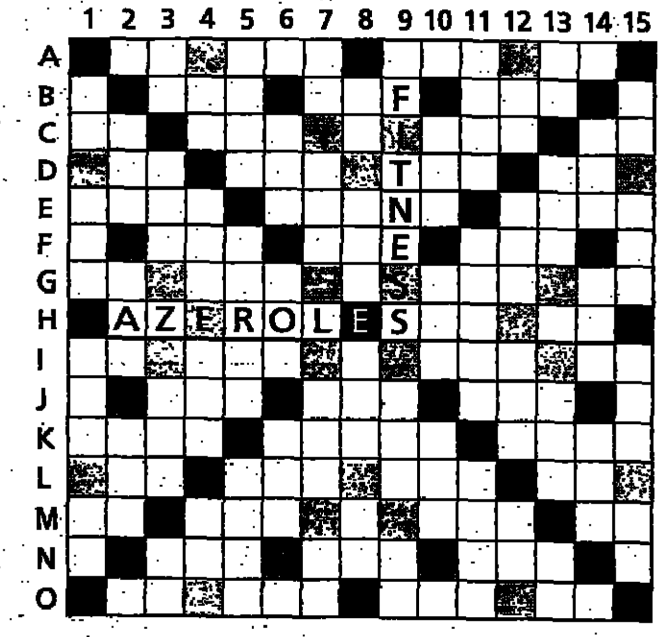
b) Avec ce même tirage, trouvez quatre mots de huit lettres en les complétant avec quatre lettres appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N. B. : Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A D E P R T U. Trouvez un sept-lettres E E G I M N O. Trouvez un sept-lettres. En utilisant 3 lettres différentes du tirage précédent, trouvez 3 huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 3 juin



Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 20 mai

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) ENERGIE, INGEREE et RENEIGE.

b) CERIGENE, *qui produit de la cire*, D 1, 74-ENNEIGER, 2 F, 69, faisant LE et EN-INTEGREE, I 7, 67, faisant SAI et IN.

c) ENGORGEE, 5 E, 40.

d) HARCELEE et MORCELEE.

e) FESTINS et FISSENT-OSTENSIF, *qui explique par le geste.*

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

MUSIQUES DU MONDE La vingt-troisième édition du Festival Musiques métisses d'Angoulême s'ouvre le 27 mai par un concert de l'ONJ. Né du jazz, ce festival s'attache autant à découvrir de jeunes talents qu'à préserver la mémoire des musiques d'ailleurs. Une quarantaine de groupes ou d'artistes venus d'Afrique, (Ismaël Lô, Faudel, Lucky Dube), et des Caraïbes (Septeto Habanero, Afro-Cuban All Stars, Mystic Revelation of Rastafari) vont se produire sur l'île de Bourgines. ● AMI INCONDITIONNEL de Musiques métisses, à l'instar de ses aînés du jazz et de la pop (Johnny Clegg) sud-africains, le jeune *folk singer* de Pretoria, Vusi Mahalasela, revient à Angoulême, où il avait été découvert en 1991. ● DU CAMEROUN, la chanteuse sexagénaire Anne-Marie Nzié vient témoigner de la richesse et de la grande détresse matérielle des artistes populaires des pays en voie de développement.

Vusi Mahlasela, une voix pour calmer la colère dans la « nouvelle » Afrique du Sud

Surnommé le « poète du peuple », le chanteur de Mamelodi, la cité noire de Pretoria, est invité au Festival des Musiques métisses qui se déroule à Angoulême du 27 mai au 1er juin

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Numéro 5231, section P : la petite maison au toit de tôle chauffe au soleil, dans la poussière de Mamelodi, la cité noire de Pretoria. Dans le jardin, Vusi Mahlasela répète un morceau, penché sur sa guitare à l'ombre d'un arbre. A l'intérieur, sa grand-mère range et fait le ménage. C'est chez elle que Vusi a grandi et qu'il habite encore malgré les tournées à l'étranger et la consécration aux South African Music Awards, équivalent sud-africain des Victoires de la musique. C'est là aussi que Vusi écrit et met en musique ses chansons, parmi les siens. « *La vie n'est pas facile ici, mais je m'y sens bien. Même si j'en avais les moyens, je n'en partirais pas. Mon inspiration est là et pas ailleurs* », explique le « poète du peuple », comme l'ont surnommé les Sud-Africains.

Car Vusi Mahlasela est un sage et un troubadour. Il chante, en six langues afin de dépasser les cloisonnements ethniques, les souffrances et les espoirs des townships avec la force de celui qui les partage au quotidien. Quand les yeux se ferment, les rondeurs du visage se transforment en grimaces et la voix aiguë s'échappe comme une complainte intérieure, comme un cri douloureux et mélodieux à la fois. « *Vusi chante comme un oiseau. Il chante la vie. C'est un trésor national* », affirme Nadine Gordimer, prix Nobel de littérature et admiratrice inconditionnelle de Vusi.

NOURRIR L'ESPOIR

Sa musique envoûte et berce comme les chansons traditionnelles des townships que Vusi écoutait, enfant, dans le *shebeen*, le bar clandestin de sa grand-mère. Ses chansons à lui racontent l'histoire d'une Afrique du Sud qui souffre encore des blessures de l'apartheid, de la pauvreté et de la fracture raciale.

Mais, toujours, elles chassent l'amertume et cherchent à nourrir l'espoir. Les deux premiers albums de Vusi évoquaient la fin de l'apartheid et le besoin de réconciliation. *Silang Mabele*, le troisième album sorti en 1997 en Afrique du Sud, et à paraître en juin en France, parle d'un pays qui se cherche encore une nouvelle identité et d'une nation qui se reconstruit dans la douleur. « *Mes chansons ne sont pas des chansons politiques. Ce sont des chansons d'amour et d'espoir, pour calmer la colère et l'amertume* », affirme Vusi. Ce message de tolérance et de modération est d'autant plus d'actualité que la population noire commence à s'impatienter de la lenteur des changements. Quatre ans après l'élection de Nelson Mandela, le climat social et racial se détériore. Vusi en a bien conscience, lui qui vit toujours au cœur du township. « *Les gens souffrent et la colère monte. C'est vrai que l'on ne peut pas tout transformer du jour au lendemain. Mais c'est vrai aussi que, quand l'on regarde autour de nous, rien n'a vraiment changé* », reconnaît Vusi. « *Ce n'est pas pour ça qu'on s'est battu* », ajoute-t-il en se rappelant les sacrifices de la lutte contre l'apartheid.

Déplacement forcé et séparation de la famille, scolarité interrompue, tracasseries permanentes de la police : Vusi Mahlasela est passé par toutes les difficultés de la vie quotidienne dans les townships sous le régime de ségrégation raciale. Puis, comme toute une génération d'artistes noirs, il s'est engagé politiquement dans la lutte contre l'apartheid en rejoignant, dans les années 80, les rangs du congrès des artistes sud-africains. C'est là qu'il a rencontré Nadine Gordimer, devenue « *comme une mère* », et qu'il a fait ses débuts sur scène.

Contrairement à beaucoup d'autres artistes sud-africains incapables de s'adapter à la fin du régime d'apartheid, Vusi a nourri son inspiration et son talent de la « nouvelle » Afrique du Sud. Mais il n'est pas épargné pour autant par le malaise d'une culture post-apartheid délaissée par un pouvoir qui doit faire face à d'autres priorités et par un public qui donne sa préférence aux artistes étrangers. A trente-quatre ans et après trois albums salués par la critique, Vusi commence seulement à accéder à la notoriété. Lors des derniers South African Music Awards, il a été consacré par ses pairs comme le meilleur musicien sud-africain du moment. Reconnu à l'étranger, Vusi vient de réaliser une tournée de trois semaines en Europe et il se produit au festival d'Angoulême au moment où ses trois albums sortent en France, sous la forme d'un coffret (chez BMG).

Mais en Afrique du Sud, malgré son statut naissant de « vedette », Vusi Mahlasela continue de se produire devant un public d'initiés seulement. Symptôme du malaise de la production locale, les ventes de son dernier album plafonnent à 10 000 exemplaires. Rien n'a changé non plus dans ses conditions de vie. Vusi s'est récemment acheté un téléphone portable et il espère bientôt pouvoir s'offrir une voiture et une vraie maison. Mais en attendant, il habite toujours dans l'arrière-cour de sa grand-mère. Il s'est construit un « chez-soi », pièce unique aux murs en contreplaqué où un canapé défoncé fait séparation entre le salon-bureau et la chambre à coucher. Les WC sont à l'extérieur et la toilette se fait au robinet, dans la cour. A l'intérieur, au milieu des cartons et des valises, les trophées de la musique décorent une armoire fatiguée. « *Je suis contre ce genre de choses. Je ne suis pas une star et je ne veux pas en devenir une. Ces trophées montrent simplement que l'industrie de la musique commence enfin à reconnaître mon travail* », explique Vusi de sa voix calme et posée.

Sans jamais manifester la moindre amertume, Vusi Mahlasela continue de creuser le sillon qu'il s'est tracé, fidèle à ses convictions et à sa communauté. Toujours prêt à donner l'exemple de la réconciliation, il donne des concerts avec des vedettes de la musique afrikaner, la minorité blanche la plus conservatrice. Depuis des mois, il essaie de mettre sur pied une fondation de la musique, pour aider les jeunes artistes de Mamelodi. Mais toujours sans faire de bruit et sans se mettre en avant. « *Ma vie est ici. C'est la communauté qui m'a fait tel que je suis. Je veux lui donner quelque chose en retour.* »

Frédéric Chambon

Angoulême, capitale sud-africaine

En 1991, Vusi Mahlasela donnait son premier concert français, à Angoulême, avant de revenir à Paris dans le cadre du festival sud-africain de la Grande Halle de La Villette, en 1995, organisé un an après l'arrivée de Nelson Mandela au pouvoir.

Christian Mousset, directeur de Musiques métisses, avait déniché Mahlasela dans le ghetto noir de Pretoria par l'intermédiaire de Lloyd Ross, directeur – blanc – du label indépendant Shifty Music, qui avait publié les deux premiers albums du troubadour de Mamelodi, *When You Come Back* et *Wisdom of Forgiveness* (édités ici par Indigo-Label Bleu). Aujourd'hui, la carrière de Vusi Mahlasela est gérée par BMG, son ancien distributeur, plus enclin à défendre la pop sucrée sud-africaine que la carrière d'un *folk singer* aux accents militants. En matière de musique sud-africaine, Musiques métisses fut pionnier dès sa création en 1976, sous l'impulsion du chef d'orchestre Chris McGregor.


THOMAS DORN
Vusi Mahlasela et sa grand-mère à Mamelodi, le township de Pretoria.

Anne-Marie Nzié, la « maman » de la chanson camerounaise

YAOUNDÉ
de notre envoyé spécial

PORTRAIT
Le pays redécouvre cette « voix d'or » qui a connu la gloire et la disgrâce

Dans les faubourgs de Yaoundé, au quartier Mvog-Betsi, un ruban étroit de terre rouge se faufile entre les champs de maïs. La rue 7 006 mène à une cabane à l'équilibre précaire. Il y a quelques mois encore, elle abritait celle que dans le pays on appelle « La voix d'or », « *la reine-mère de la musique camerounaise* ». Image paradoxale. Au Cameroun, comme ailleurs, on érige en idoles des chanteurs et puis on les oublie. Anne-Marie Nzié a côtoyé la gloire, les honneurs, les médailles. Elle a connu aussi les producteurs rapaces, les arnaques, la disgrâce.

L'histoire édifiante de cette chanteuse, avec ses galères, ses embûches, ses lumières et ses misères rappelle le parcours cahotique de Cesaria Evora, « *la voix du Cap-Vert* ». De son enfance à Bibia, village situé dans le sud du Cameroun, Anne-Marie Nzié se souvient de son père pasteur qui jouait du *mvet*, instrument traditionnel à quatre cordes et calebasses avec lequel les anciens contaient autrefois des histoires. « *J'ai grandi aussi avec le son des tambours, des chants religieux et de la cloche qui appelait à la messe* ». A douze ans, elle se blesse en voulant cueillir des mangues. Cet accident la mène à l'hôpital. Elle y restera durant quinze années, clouée par une plaie qui refuse de cicatriser. Son frère, Moïse, dit « Cromwell », lui rend visite avec sa guitare. Au fil de ces pauses, oasis dans son ennui, l'idée de chanter surgit.

Lorsqu'elle recommence à marcher, son frère lui demande de l'accompagner dans les villages. Le duo joue de l'*assiko*, musique au rythme vigoureux, originaire des régions du centre et du littoral, aujourd'hui encore très prisée dans les bars et les dancings de Yaoundé. Après trois ans de route commune, Anne-Marie Nzié se sépare de son frère, excédée de voir celui-ci profiter seul des bénéfices de leur succès. Elle enregistre sa première chanson en 1955 pour la firme congolaise Opika, installée à Douala.

Plus tard, elle rejoint Africambiance, la première compagnie discographique camerounaise, lancée en réaction à l'hégémonie des maisons de disques étrangères et de la musique congolaise. Entre-temps, Anne-Marie Nzié est révélée au grand-public de Yaoundé, à la faveur d'un concours de guitare.

Dès lors s'enclenche une carrière florissante. A Paris, elle enregistre pour Pathé-Marconi, participe à une campagne de la FAO (Food and Agriculture Organization). Elle se produit au Festac, à Lagos, en 1977, au Gabon, en Corée. Anne-Marie Nzié devient la première femme vedette internationale du Cameroun. Elle ne s'enrichit pas pour autant. Spoliée par ses producteurs, manipulée, elle va subir un temps le rejet du public populaire qui lui reproche ses accointances avec les autorités gouvernementales.

Aujourd'hui, le Cameroun la redécouvre, l'écrivain David Ndachi Tagne lui a consacré une biographie (*Secrets d'or*, éditions SOPECAM, *épuisé*), les jeunes rappeurs la couvrent d'éloges. A Yaoundé, début mai, lorsqu'elle se produit au cinéma Abbia, lors de la première édition des RE. M. Y. (Rencontres musicales de Yaoundé), la salle est en ébullition, les billets de banque pleuvent à ses pieds. Sur les rythmes de l'assiko, du bikutsi, de la rumba, entourée d'un nouveau groupe dont l'ancien bassiste des Têtes brûlées, la dame rayonne de présence. Au crépuscule de la soixantaine, c'est peut-être le début d'une nouvelle carrière pour cette stimulante mama, qui enregistrera son premier disque compact sur Indigo. Une heureuse surprise : il n'existe aujourd'hui pratiquement plus aucune trace de ses albums précédents.

Patrick Labesse

★ Les 31 mai et 1er juin à Angoulême ; le 13 juin à Paris, au New-Morning (avec Donny Elwood).

COMMENTAIRE

LES NEUF DIXIÈMES DE LA PLANÈTE

Jusqu'aux années 80, les musiques du monde ont été entendues comme autant de *curiosités pour amateurs éclairés*. Puis les voyages, l'envie de changer d'air, mais surtout l'émergence d'une deuxième génération issue de l'immigration ont donné *sa dimension* planétaire à un genre disparate *par* essence. Les Jamaïquains de Londres ont alors esquissé les contours de la *jungle*, les Maghrébins de Paris ont posé les premières pierres du raï *made in Mantes-la-Jolie ou* Barbès, et les Maliens ouvert la voie à MC Solaar, tandis que Dakar se mettait à l'heure du rap.

Dans le monde entier, les jeunes urbains ont inventé leur musique, en écoutant celles du monde, celle des étranges étrangers. Le phénomène dérégulateur *El Niño a suscité* des réactions climatiques en chaîne. De la même façon, la société de communication, et les grandes migrations modernes *ont propulsé le Pakista*nais Nusrat Fateh Ali Khan sur les platines des DJ de Birmingham et la Cap-Verdienne Cesaria Evora dans les *charts* américains. *Né du jazz en 1976, le* Festival Musiques métisses d'Angoulême dresse le constat du caractère pluriethnique de l'Europe d'aujourd'hui.

L'ethnocentrisme des partisans de la culture-spectacle les *amène à circonscrire l'environ*nement culturel mondial à l'Angleterre ou aux Etats-Unis. C'est perdre de vue les neuf dixièmes de la planète, et se priver de la musique qui, en Afrique ou en Orient, demeure le lieu privilégié de la communication religieuse et communautaire. Cette musique est cependant *elle aussi menacée de* nivellement. Au Cameroun, où s'est tenue du 5 au 9 mai la première édition des REMY (Rencontres musicales de Yaoundé), *parrainée par Afrique* en création et Musiques métisses, la présence massive du mauvais zouk ou des productions zaïroises à danser peut éteindre la *mémoire patrimoniale*. Vedettes en leurs pays, Anne-Marie Nzié, la « *reine-mère* » des chanteurs du Cameroun, Vusi Mahlasela, symbole de la résistance post-apartheid, présents à Angoulême, témoignent aus*si d'un monde* où la culture est perçue comme un jouet, et les artistes utilisés à des fins de propagande politique.

Véronique Mortaigne

Programme

● **Jazz.** Le 27, Jean-Marc Padovani, Pierre Aubert, ONJ. Le 28, Christophe Marguet Trio, Nguyên Lê Maghreb & Friends, Joe Zawinul Syndicate.
● **Afrique centrale et de l'Ouest.** Le 30, Antoine Mounanda et Likembé Géant, Teofilo Chantre. Le 31, Doudou N'Diaye Rose, Ismaël Lo, Anne-Marie Nzié, Rokia Traoré, Moriba Koïta, Mama Sissoko, Habibou Dembélé et Fantani Touré, Djembé Faré.
● **Afrique australe.** Le 30, Lucky Dube, Vusi Mahlasela, Mila na Utamaduni et Orchestre Taarab (Zanzibar).
● **Caraïbes.** Le 30, The Wailers, Mystic Revelation of Rastafari. Le 1er juin, Afro-Cuban All Stars, Candido Fabré, Septeto Habanero.
● **Océan Indien.** Le 29, Jaojoby, Firmin Viry, Tao Ravao/Vincent Bucher. Le 1er juin, René Lacaille, Les Tambours Sacrés Malbars, Meera Mohun.
● **Maghreb.** Le 29, Faudel, Nass El Ghiwane, B'net Houariyat, Sawt El Atlas, Gnawa Diffusion.
Du 27 mai au 1er juin.
Tél. : 05-45-38-61-62.

Les quatre vérités de Sylvie Guillem

De retour à l'Opéra de Paris, la danseuse étoile prouve à la lettre qu'elle est née monstre sacré


GILLES TAPIE
Sylvie Guillem avait quitté l'Opéra de Paris en 1989 à la suite d'un désaccord avec Rudolf Noureev.

SYLVIE GUILLEM danse à l'Opéra de Paris. Non pas pour une simple soirée de gala, mais pour une mini-série : deux *Don Quichotte*, deux *Roméo et Juliette*, deux *Manon*. Elle a quitté la maison en 1989. Est-ce un retour ? *« Brigitte Lefèvre, qui dirige la danse à l'Opéra, a pris la bonne direction. C'est une femme directe, droite. »* Concis et inattendu de la part d'une danseuse qui ne fait pas dans le commentaire, mais n'a jamais craint de dire ce qu'elle pense, en face à face.

Mais qui peut prétendre connaître les intentions de Sylvie Guillem ? Car si elle fait peur, elle se méfie aussi des autres. Se protège, s'isole. De la bêtise des gens qui veulent tout savoir d'elle. Elle a onze ans, quand Léon Zitrone veut interviewer ce petit prodige de la gymnastique qui vient d'atterrir à l'Ecole de danse de l'Opéra de Paris. Paniquée, elle reste muette. *« J'en ai conservé une sorte de haine à être interrogée. »* Dans sa loge à Garnier, entourée de trente paires de chaussons de pointe Freed, la danseuse, presque détendue, n'a pas, ce jour-là, envie de jouer au chat et à la souris.

N'a-t-elle jamais, adolescente, rêvé de mourir d'amour comme *Roméo et Juliette*, comme *Manon*, qu'elle s'apprête à interpréter ? *« Très jeune, je mourais déjà chaque soir en scène. C'est mieux que dans la vie réelle où l'on ne meurt qu'une fois. Mes rêves à moi sont plutôt du genre catastrophique, voire très violents. Je tue beaucoup. J'assassine. Et je suis assez inventive dans ma façon d'éliminer. Parfois des gens que je connais, parfois des inconnus dont je n'ai fait que croiser le visage... La dernière fois, j'écrabouillais la cervelle de quelqu'un avec un moulin à légumes. »* Il s'agissait d'un acteur comique. Son nom ? Pffuit ! oublié ! Vraiment ?

Sylvie Guillem ou la violence de soi. Avec elle, l'expression « monstre sacré » est à prendre à la lettre. Elle revient – et c'est une première – sur son affrontement avec Rudolf Noureev. Il s'agissait pour elle d'obtenir la liberté de danser hors de l'Opéra de Paris. En 1989, elle n'a que vingt-quatre ans, et a été nommée étoile quatre ans plus tôt. Justement par Noureev, alors directeur de la danse. *« Il ne s'agissait pas d'orgueil comme on l'a beaucoup rabâché. A cette époque, j'explosais avant même de parler, incapable d'un compromis. Rudolf n'a pas cédé alors qu'il en avait le pouvoir. Il me testait pour voir jusqu'où j'irais. Je pense qu'il me poussait secrètement à faire mes propres expériences, qu'il me voyait, comme lui, danseuse hors d'une compagnie. Je n'avais pas la maturité pour analyser. Je réalise aujourd'hui que j'étais trop jeune, et un peu bête. Il est difficile d'admettre qu'une femme ose une telle détermination, de la part d'une jeune fille, c'était inadmissible ! »*

« J'ai encore tellement d'angoisse à danser. Mon rôle est de faire tourner la "machine" le mieux possible, pas de jouer les prima donna »

Aurait-elle pu revenir sur sa décision ? *« Noureev m'aurait reprise, mais il m'aurait moins respectée ! »* Guillem ne file pas droit au Royal Ballet de Londres par hasard. C'est à Covent Garden que le Russe triompha avec Margot Fonteyn, un couple sublime. Sublime, Sylvie Guillem l'est déjà. Noureev n'est pas aveugle.

C'est l'heure de la répétition de *Don Quichotte* à la Coupole Petipa. Que pense-t-elle de Kitrie, la jeune héroïne du ballet *« Rien ! C'est insultant pour Cervantès que cette œuvre s'appelle* Don Quichotte. *Elle aurait dû s'intituler "Kitrie et Basile". Le défi est d'essayer de faire que l'histoire n'ait pas l'air si bêbête. De composer un vrai rôle. »*

Sur le répertoire, Sylvie Guillem a ses idées. Après avoir dansé un peu partout dans le monde, au sein des compagnies les plus prestigieuses, elle passe à l'action : *« Jorma Uotinen du Ballet d'Helsinki m'a demandé de remonter une* Giselle, *un personnage de femme qui me touche assez pour sa puissance, mais qui a été maltraitée à force de passer de bouche en bouche, de main en main, sans que jamais la question du sens ne soit posée. Cela m'agaçait, ce manque d'évolution de la théâtralité. J'ai tout changé. Les décors, les costumes. Et parfois même la chorégraphie. »*

Noureev aussi changeait les pas quand ça lui chantait. Et les puristes hurlaient. *« Je ne veux pas choquer pour choquer, même si ça ne me fait pas peur. Disons que j'ai un peu "bousculé" Giselle. Toutefois, si ma version n'est qu'une version parmi d'autres, j'espère m'en rendre compte. Tout le monde crache sur le classique. Je peux le comprendre quand il est remonté comme il l'est la plupart du temps. Mais ce style est la base de la pyramide, qui sert d'appui à tous les autres styles. »*

Surtout, s'engager sans coup férir. *« Je ne pourrais pas me réveiller en disant :* "c'est trop tard !". *Pour l'instant je ne regrette pas même mes erreurs. »* Si elle croit au classique, elle n'en dédaigne pas pour autant le contemporain. Pour le Festival de Hollande, elle veut remonter *Lamentation* de Martha Graham, mais des droits *« exorbitants »* l'en dissuadent. Elle demande donc les droits de Mary Wigman (*Le Monde* du 6 février) : *« Mais je ne pouvais pas, à mon tour, interpréter* Danse d'été *et* Danse de la sorcière, *tant la chorégraphe de l'expressionnisme allemand est tout entière dans ce qu'elle a créé. Je pouvais seulement l'évoquer en ombres chinoises. »* David Kern cosigne la mise en scène de cet hommage rendu sous le titre de *Classic Instinct*. Submergée par les propositions de chorégraphes qui veulent créer pour elle, la ballerine a fait appel, elle-même, au Néo-Zélandais Lloyd Newson, le chantre de tous les désirs, et particulièrement du désir homosexuel, et à l'Australienne Meryl Tankhard, une ex-danseuse de chez Pina Bausch.

Elle a l'œil pour les artistes qui ne truquent pas. A-t-elle conscience d'être la Pavlova de cette seconde moitié du siècle ? *« J'ai encore tellement d'angoisse à danser. Mon rôle est de faire tourner la "machine" le mieux possible. Pas de jouer les prima donna. »* Et diriger une compagnie ? Qu'un jour, ou l'autre, elle veuille revenir sur les lieux mêmes qu'elle a dû quitter, trop jeune, n'étonnerait qu'elle-même.

Dominique Frétard

★ **Don Quichotte, les 26 et 29 mai, Palais-Garnier. *Roméo et Juliette*, le 26 juin, le 2 juillet, Opéra Bastille. *L'Histoire de Manon*, les 4 et 7 juillet, Palais-Garnier. 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 395 F.**

DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE :** Broadway renonce à monter *Corpus Christi*, dernière pièce de l'auteur à succès Terence McNally, dans laquelle un certain Joshua a des relations sexuelles avec ses disciples. Le Manhattan Theater Club, qui devait produire la pièce, a annoncé qu'il renonçait *« en raison de problèmes de sécurité »*. Des groupes religieux avaient annoncé qu'ils feraient tout pour s'opposer à cette production, qu'ils jugent blasphématoire, estimant que *Joshua* n'est autre que le Christ.

■ **DANSE : les danseurs du Ballet national de Nancy-Lorraine** se sont rassemblés lundi 25 mai à Metz (Moselle), devant la préfecture de la région Lorraine, pour exprimer leur inquiétude de voir baisser la participation de la ville de Nancy au budget de la compagnie, qui compte quarante danseurs. Le maire de la ville, André Rossinot (UDF), souhaite que l'Etat s'engage davantage. Pour un budget de plus de 21 millions de francs, la municipalité verse 5,2 millions, l'Etat 7 millions et la région 3,8 millions. Les recettes s'élèvent à 5,5 millions de francs.

■ **ARCHITECTURE :** le concours Europan 5, ouvert à tous les jeunes architectes et concepteurs, a cette année pour thème : *« Les nouveaux paysages de l'habitat - déplacement et proximité »*. L'accent est mis sur les plus délaissées des villes européennes et la promotion de nouvelles formes de paysages urbains. Dix-neuf pays participent à Europan 5. Inscriptions jusqu'au 6 juillet 1998. Projets à remettre le 30 septembre. Rens. : Europan France, arche de la Défense, paroi Nord, 92055 Paris-La Défense Cedex 04. Tél. : 01.40.81.24.54.

■ **Les Entretiens de Vivienne**, qui ont lieu les derniers jeudis de chaque mois à l'initiative de la direction de l'architecture et du patrimoine, accueilleront l'architecte hollandais Rem Koolhaas, le jeudi 28 mai à 18 h 30, à l'auditorium Colbert, Bibliothèque nationale, 2, rue Vivienne, à Paris. La conférence-débat intitulée « Project on the city » sera animée par le philosophe Jean Attali. Le 25 juin, les paysagistes Pascal Cribier et Louis Benech, ainsi que le plasticien Alain Kirili, seront les invités de ce débat mensuel.

Le jeune homme et l'admiration

« PLUS VITE la musique, on s'endort ! », lance Sylvie Guillem au pianiste. Elle rafistole son chausson. Elle souffre d'un œil-de-perdrix. Ses chevilles se bloquent, son dos parfois. Elle connaît la « machine », comme elle dit quand elle parle de son corps. *« Là, la musique ronfle, on s'attend à un porté spectaculaire. Je passe d'un côté, de l'autre, c'est faible comme effet. »*

Hop ! Elle change le porté. Et rit. *« C'est lourd, ces trois sauts de suite, non ? »* Non ! C'est sensationnel : les jambes à l'horizontale sont si souples qu'elles en rebiquent vers le haut. Guillem remet en question tout ce qu'elle fait. Recommence jusqu'à s'écrouler à terre. *« Restez solide, car je me pousse du coude contre votre estomac »*, dit-elle à Nicolas Le Riche qui hoquette.

« NÉCESSITÉ DE L'HUMILITÉ »

Les deux étoiles se vouvoient. Nicolas Le Riche, vingt-six ans, n'a encore jamais dansé avec Sylvie Guillem. Exercice d'admiration : *« C'est fascinant de sentir à quel point la technique est dépassée depuis longtemps. A quel point elle cherche toujours autre chose. Toute son attitude me confirme dans la nécessité de l'humilité dans le travail »*, dit le jeune homme. La danseuse enfile un autre tutu. Un paquet de cigarettes tombe du sac. Elle fume. Ce qui, pour l'instant, ne l'empêche nullement de monter bien droite sur ses pointes. Son expérience de gymnaste lui a donné très tôt des ailes pour ne pas avoir peur d'évoluer dans l'air. La détente d'un grand jeté claque dans le silence. Réception au sol sans bavure.

Que peut-elle bien faire quand elle ne danse pas ? *« J'espère qu'on a au minimum sept vies et que je n'en suis pas à ma dernière ! »*, s'exclame-t-elle. Quand elle décompresse, elle étudie la sophrologie afin d'éviter les cauchemars nocturnes. Elle jardine, sème, bêche, creuse, taille fleurs et arbustes dans sa maison londonienne. Et rêve parfois d'avoir un enfant.

D. F.



Les chants baroques des Andes à Sarrebourg

SARREBOURG
de notre envoyée spéciale

« La quintessence de la musique baroque latino-américaine se trouve en Bolivie », affirme Alain Pacquier, directeur du Festival international de musique de Sarrebourg et auteur des *Chemins du baroque dans le Nouveau Monde* (Fayard). Dans les villages isolés, là où les missionnaires jésuites imprimèrent leur marque aux XVIIe et XVIIIe siècles, les Indiens ont continué de chanter la musique importée par les Pères et de fabriquer violons et flûtes. Ils ont eux-mêmes composé des oeuvres baroques après le départ des Jésuites et peut-être même avant, selon certains (*Le Monde* du 4 juin 1996). Aujourd'hui, dans une bourgade indienne comme Urubicha (à l'est du pays), sur mille enfants scolarisés, trois cent cinquante pratiquent la musique baroque. Les instruments sont fabriqués sur place, dans des conditions artisanales précaires, mais *« selon les canons les plus respectueux de la lutherie baroque »*, affirme Alain Pacquier.

Le Festival de Sarrebourg, qui fait la part belle au public jeune, a lancé un programme de coopération culturelle dont un volet important concerne Urubicha : formation d'un jeune chef d'orchestre, enregistrement de disques compacts... A Sarrebourg, l'école municipale de musique enseigne le même répertoire que celui interprété à Urubicha. Pour son directeur, Jean-Franck Anselme, cette musique est un bon outil pédagogique. *« Nous ne sommes pas un conservatoire national, nous ne pouvons pas enseigner la musique romantique, par exemple. Mais, avec ces œuvres écrites par des Jésuites dans un souci d'enseignement, nous pouvons initier des élèves lorrains qui, il y a deux ans à peine, n'avaient jamais entendu ce répertoire. »* En somme, ce baroque latino-américain serait la petite musique de la grande – assez simple pour être accessible à tous, assez complexe pour servir d'initiation.

L'EXPÉRIENCE SE PROPAGE

Une trentaine des élèves de cette école, âgés de huit à quatorze ans, accompagnés de vingt instrumentistes, sont allés en Bolivie au mois d'avril pour la première rencontre entre Indiens et petits provinciaux de Lorraine. La première semaine, ils ont participé au Festival Misiones de Chiquitos à Sucre, l'un des principaux rendez-vous de la musique baroque en Amérique du Sud. Puis, après un vol intérieur pour Santa Cruz, trois heures de route et six heures de piste, ils ont atteint Urubicha. *« S'ils venaient chez nous à Sarrebourg, je ne sais pas s'ils seraient aussi bien accueillis que nous là-bas*, commente Stéphanie, treize ans. *Les enfants ont couru vers nous pour nous recevoir avec des chants et des danses ; les parents sont venus nous saluer. »*

Pour la première fois, les deux orchestres de jeunes, de Sarrebourg et d'Urubicha, séparés par mille sortes de distances, ont uni leurs voix pour chanter ensemble les oeuvres nées de la Conquête. *« Ils ont plus de conviction et d'expression que nous »*, juge Laetitia, quatorze ans. Le chœur indien chante de mémoire, après avoir appris les partitions par cœur.

A leurs parents, le voyage et le séjour de deux semaines n'ont coûté que 300 francs par enfant. Le reste a été pris en charge par les organisateurs : *« Ce coût ne représente pas plus que l'équivalent d'un gros concert »*, commente Alain Pacquier. Le Festival cherche à créer son public à Sarrebourg, et les jeunes musiciens et chanteurs de retour de Bolivie propagent leur expérience autour d'eux. De même, les concerts du Festival sont gratuits pour les moins de dix-huit ans. Pendant l'année scolaire, plusieurs dizaines d'écoles maternelles et primaires réalisent des projets pédagogiques liés aux grandes explorations.

« En cinquième, le programme d'histoire traite des Grandes Découvertes, celui de géographie de l'Amérique latine », observe Michel Henry, professeur au collège de la Mésange. L'atelier audiovisuel du collège réalise des vidéos liées au Festival. Deux classes de cinquième travaillent cette année sur la figure de Jules Crevaux, médecin, explorateur, dessinateur, né à côté de Sarrebourg en 1847. Ses carnets de voyage, ses gravures représentant les Noirs et les Indiens de la Guyane ainsi que d'autres objets prêtés par le Musée de l'homme sont exposés au musée de la ville.

Catherine Bédarida

★ **XIe Festival de Sarrebourg, du 28 mai au 1er juin. *Musiques des missions et cantates profanes de l'Amazonie à la Cordillère des Andes*, le 29 mai, à 21 heures. *Musiques pour le temps de Pâques en Chiquitanie*, le 31 à 21 heures, etc. Tél. : 03-87-32-14-50.**

Theo Angelopoulos : « Je n'attends rien des prix »

LE RÉALISATEUR GREC Theo Angelopoulos, qui a obtenu la Palme d'or du 51e Festival de Cannes, dimanche, 24 mai, pour *L'Eternité et un jour*, a déclaré au quotidien grec *Ta Néa* (socialiste) qu'il n'*« attendait rien des prix »* et que *« la concurrence* [lors d'un festival] *concernait uniquement les journalistes »*. Le réalisateur a ajouté : *« Nous sommes considérés comme des équipes nationales de basket-ball. Je connais la situation de l'intérieur pour y avoir participé comme membre de jury : nous disons une chose avant, mais l'urne donne un autre résultat. »* Et le cinéaste d'évoquer *« des choses volages, des compromis, des équilibres... »*.

La Fondation Arp veut empêcher la dispersion d'œuvres de l'artiste

LA FONDATION ALLEMANDE Jean Arp et Sophie Taueber Arp a indiqué, lundi 25 mai, qu'elle avait déposé un référé auprès du tribunal de Paris pour empêcher la dispersion d'une vaste collection de l'artiste, le 21 juin à Drouot-Montaigne. La vente de ces 82 pièces, estimées entre 20 et 30 millions de francs, a été décidée par le docteur Claude Gubler, ami de la famille Arp, désigné légataire universel de la succession par la nièce de l'artiste, Ruth Tillard-Arp, décédée en janvier. La Fondation attend une décision sur son recours avant la fin de la semaine et décidera ensuite si elle intente une action en justice contre ce testament, a précisé sa responsable, Anna Krems, qui revendique pour son association la propriété des œuvres léguées. Le docteur Gubler, un des médecins personnels de François Mitterrand, avait été condamné à 4 mois de prison avec sursis pour violation du secret

مأخوذ من الأصل

« Version 2.0 », de Garbage, ou les limites d'un produit de laboratoire

PAS DE TROMPERIE sur la marchandise. En donnant à leur deuxième album un nom de disquette informatique – *Version 2. 0* –, les ingénieurs de Garbage ramènent à sa juste valeur l'efficacité aseptisée de leurs nouvelles chansons. Trois ans après la sortie d'un premier opus, ce trio d'Américains aidé d'une Ecossaise n'a fondamentalement rien changé d'une formule qui lui avait réussi (4 millions d'albums vendus). Concepteur en chef, Butch Vig a donné vie à ce rock comme on bichonne une voiture de course.

Avant d'être connu comme musicien, Butch Vig a démontré ses talents de producteur. Au service de pointures du rock alternatif américain, il a façonné quelques-uns des disques-clés des années 90. De ce travail en coulisse, il a hérité une science très sûre des jeux de dynamiques et des dosages. Avec ses complices Duke Erikson et Steve Marker, il a justement élaboré Garbage, véritable entité bionique. Le procédé : marier les guitares aux rythmes des machines, y insuffler ce qu'il faut de mélodies et de menaces, de technique et d'instantanéité.

Shirley Manson manque de vraies failles pour suggérer le goût du sang, de la sueur et des larmes

Pour incarner ce concept, les cerveaux des studios ont choisi Shirley Manson, chanteuse britannique ayant jusque-là promené ses airs boudeurs dans deux groupes sans lendemain, Angelfish et Goodbye Mister McKenzie. Evitant soigneusement le ridicule de poses trop juvéniles, ces largement trentenaires ont su fabriquer quelques chansons excitantes. A son meilleur, hier (*Only Happy When It Rains, Stupid Girl, Milk*) comme aujourd'hui (*I Think I'm Paranoid, Push It, Special*), Garbage équilibre tranchant électrique, robotique implacable, charme pop, suavité venimeuse et glamour gothique. D'ingénieuses trouvailles formelles, la maîtrise de ces artisans, la sensualité sombre de Shirley Manson peuvent transcender les artifices.

Au-delà du plaisir immédiat et des refrains malins, on se heurte pourtant aux limites de ces produits de laboratoire. Volontiers inquiétants, les mélodies et les textes de Garbage sont trop peu viscéraux pour vraiment toucher. Trop systématique dans son personnage de garce toxique, la vocaliste manque de vraies failles pour suggérer le goût du sang, de la sueur et des larmes. *Version 2.0* s'essaie à quelques clins d'oeil enjoleurs. Butch Vig et ses camarades revendiquent l'influence de Blondie (*Temptation Waits*), des Beach Boys (*Push It*) ou des Pretenders (*Special*). Malgré une plastique avantageuse, trop de morceaux souffrent pourtant de ne pas être animés d'idées mélodiques suffisantes. La pauvreté de *Medication, Dumb, Hammering in My Head* ou *Sleep Together* rend plus grossières les ficelles utilisées par le groupe. On s'amusera des clips sans en faire un disque de chevet.

Stéphane Davet

★ 1 CD Mushroom 74321 55410 2. Distribué par BMG. En concert le 3 juin au Zénith.

Une soirée pour rappeler les mélodies limpides de Tom Cora

Le festival Musique action, à Vandœuvre-lès-Nancy, a rendu hommage avec discrétion au violoncelliste américain mort en avril

MUSIQUE ACTION 98, au Centre culturel André-Malraux, Vandœuvre-lès-Nancy, du 14 au 24 mai.

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
de notre envoyé spécial

Inspiré d'un des personnages de *Sainte-Jeanne des Abattoirs*, de Bertolt Brecht, *Madame Luckerniddle* est devenue une composition du violoncelliste américain Tom Cora pour l'Opéra national du Rhin. Ce devait être, en version électrique pour petit ensemble, l'une des créations du festival Musique action, à Vandœuvre-lès-Nancy. L'un des moments d'une manifestation arrivée à sa quinzième édition avec une programmation qui fouille, sans faillir, dans les expressions les plus actuelles des musiques improvisées ou écrites, issues pour certaines des musiques dites contemporaines, pour d'autres des scènes rock alternatives, du minimalisme technologique ou des courants expérimentaux.

Tom Cora est mort début avril (*Le Monde* du 21 avril). Le guitariste Fred Frith a envoyé un texte simple sur l'homme. La chanteuse Catherine Jauniaux a juste dit que la musique de Cora était toujours là. Pas de soupirs attristés, pas de dithyrambe, juste un concert, en apesanteur, ailleurs dans le déroulement du festival, pour ouvrir la soirée du 23 mai.

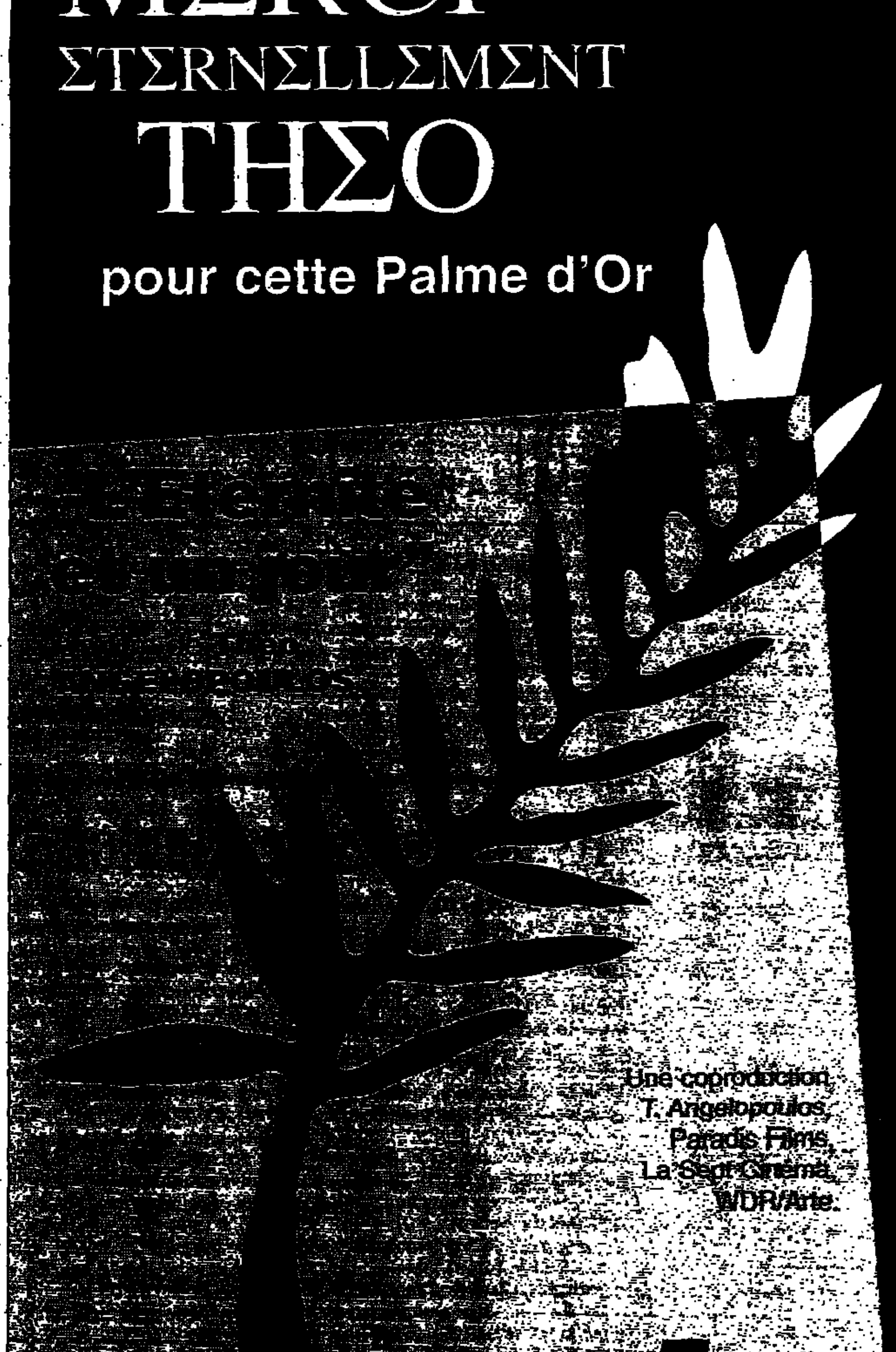
De *Madame Luckerniddle*, on n'entendra que des extraits. Cabaret des années 30, pour rappeler Kurt Weill ; voix de gorge, souffles et cri avec Jauniaux et Phil Minton – la tessiture exceptionnelle du Britannique lui permet d'évoluer autant dans les hauteurs du répertoire baroque qu'au plus profond des hymnes wagnériens ; déflagrations énervées de Lux Ex à la basse et de Michaël Vachter à la batterie, la rythmique de The Roof, le dernier groupe auquel avait participé Cora et dont certaines pièces sont jouées aussi ; contrechants répétitifs de la harpiste et pianiste Zeena Parkins.

MÉLOPÉES RÊVEUSES

A ce noyau sont venus se joindre le pianiste – ici sur un orgue au son très années 70, façon The Doors – Veryan Weston et les joueurs de platines Christian Marclay et Otomo Yoshihide. Ces deux derniers ont laissé en coulisse l'aspect le plus spectaculaire de leur démarche, les jeux chorégraphiques avec les disques, les platines malmenées. Ils sont tout au bonheur des mélodies chantantes et limpides de Cora, qu'ils évoquent par leur choix de faire se télescoper tel ou tel passage d'un disque. Même dans ses recherches les plus abstraites sur les frottements, l'alliance de la peau, des cordes, du bois, ce rapport à la mélodie aura caractérisé la musique de Cora.

Plus tard, après le concert des Figures, un ensemble un poil zappaien dirigé par Guigou Chenevier, et juste avant Idiome 623 (improvisation électronique d'où s'échappe un Michel Doneda épique au soprano), le Grand Orchestre Taarab de Zanzibar s'est installé avec ses cordes (violons, contrebasse, quânûn, oud) et ses percussions. Il y a quatre chanteuses et un chanteur. Les mélopées rêveuses, les gestes doux des femmes et des hommes, l'élégance de cette troupe majestueuse charment. Dans le cube bétonné qui sert de lieu aux expressions les plus rudes de Musique action (une nuit japonaise a laissé des traces ici), la présence du Taarab semble alors s'inscrire dans la continuité des instants gracieux de *Madame Luckerniddle*. Inattendu et émouvant.

Sylvain Siclier



SORTIR

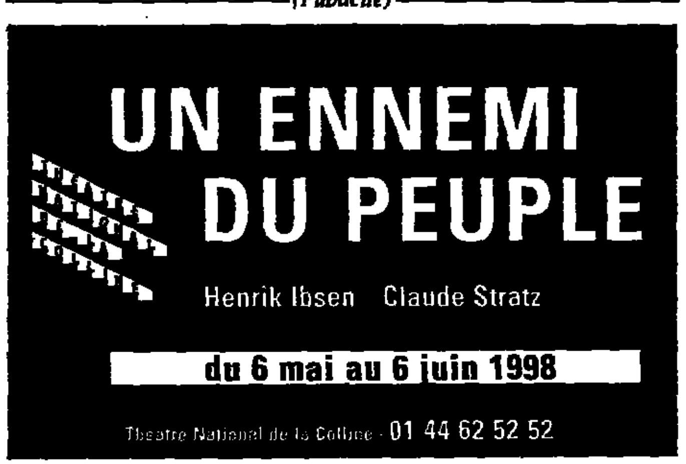
PARIS

Les Fantômes du donjon
Moriaki Watanabé pratique le théâtre par tous les bouts : il est professeur émérite de l'université de Tokyo, professeur invité à l'université Paris-III, metteur en scène et dramaturge. En 1986, Antoine Vitez l'avait invité à présenter *Phèdre*, de Racine, à Chaillot. En 1996, il a mis en scène *Madame de Sade*, de Mishima, à l'Athénée. Cette année, il est à l'affiche de la Maison de la culture du Japon, avec *Les Fantômes du donjon* (*Tenshu-Monogatari*), de Kyôka Izumi (1873-1939). Cette histoire d'inspiration fantastique, avec une belle jeune femme dont les fantômes habitent un donjon à cinq étages, est jouée six fois, du 26 au 30, en japonais surtitré.
Maison de la culture du Japon, 101 bis, quai Branly, Paris 15e. Du mardi 26 au vendredi 29, à 20 h 30 ; le samedi 30, à 15 heures et 20 h 30. Tél. : 01-44-37-95-95. De 80 F à 120 F.*

Pawolka
Réunissant des musiciens originaires des Antilles, de la Réunion et de Madagascar, ce groupe lyonnais pratique une fusion tous azimuts centrée autour de la parole (*pawol*, en créole) et du *ka* (tambour traditionnel de la Guadeloupe). Un cocktail musical plutôt original et des textes à messages, notamment sur la vigueur et les racines de la culture antillaise. (CD *Wabe/Mélodie*).
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. Du 28 au 30 mai, à 22 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. De 60 F à 80 F.

Mimi Barthélémy
Des histoires d'oiseaux, de poissons, d'arbres, des contes d'Haïti, sa terre d'origine, et d'autres îles de la Caraïbe. Accompagnée de deux chanteurs, cette diseuse d'histoires sait à merveille aiguillonner l'imaginaire de chacun. Elle est l'invitée du cycle de contes « Les mots dits » qui se déroule chaque troisième mardi du mois à la Guinguette Pirate.
La Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Le 26 mai, à 21 heures. Tél. : 01-53-82-02-04. Prix : libre participation.

(Publicité)



GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Aprile
de Nanni Moretti (italien, 1 h 18).
Blues Brothers 2000
de John Landis (américain, 2 h 03).
Dark City
d'Alex Proyas (américain, 1 h 35).
Les Idiots
de Lars von Trier (Danemark, 1 h 47).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Les Affranchis (**)
de Martin Scorsese.
Américain, 1990 (2 h 21).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Le Cinéma de papa
de Claude Berri.
Français, 1970 (1 h 35).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Pathé Wepler, dolby, 18e.
Le Temps de l'innocence
de Martin Scorsese.
Américain, 1993 (2 h 15).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Tous en scène
de Vincente Minnelli.
Américain, 1953 (1 h 52).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Un jour à New York
de Stanley Donen.
Américain, 1943, copie neuve.
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 +) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

VERNISSAGES

D'Afrique aux Amériques et retour
A l'enseigne des Oudin, 58, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-71-83-65. De 11 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 27 mai au 27 juin.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Anticonstitutionnellement
mise en scène de Laurent Sauvage, avec Rémi Claude, Philippe Cherdel et Olivier Dupuy.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 35 F et 50 F.

Et ils passèrent les menottes aux fleurs
de Fernando Arrabal, mise en scène de Guillaume Axle, avec Laurent Bonnet, Caroline Frossard, Philippe Mambon, Valérie Donzelli, Jérôme Cachon, Laetitia Gelas et Thibaud Houdinière.
Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, Paris 19e. Mo Pyrénées. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-42-64-87-38. 60 F et 100 F.

Viva Vox
de Cesare Pavese, Anna Seghers et Lokenath Bhattacharya, mise en scène de Jean-Christophe Bailly, avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Marc Betton, Jérôme Derre, Philippe Morier-Genoud, Sylvie Orcier, Annie Perret, Patrick Pineau et Marie-Paule Trysta.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon, RER Luxembourg. Le 26, à 18 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Entrée libre sur réservation.

Orchestre philharmonique de Vienne
Brahms : *Symphonie no 1*. Stravinsky : *Le Sacre du printemps*. Seiji Ozawa (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 750 F.

Ivo Nilsson (trombone), Jonny Axelsson (percussions).
Œuvres de Nilsson, Olofsson, Perder, Lindwall, Rehnqvist.
Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, Paris 4e. Mo Saint-Paul, Chemin-Vert. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-44-78-80-20. Entrée libre.

Jean-Philippe Collard (piano).
Chopin : *Ballades, Nocturnes, Scherzo, Valses*. Scriabine : *Etudes pour piano nos 11 et 12, Poème pour piano op. 72, Prélude et nocturne pour la main gauche, Sonate op. 30*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 240 F.

Frédéric Menguy (piano).
Beethoven : *Sonate pour piano op. 28 « Pastorale »*. Liszt : *La Vallée d'Obermann*. Van Rossum : *Waves op. 51*. Chopin : *Nocturnes, Mazurkas, Valses, Polonaise-fantaisie*.
Salle Chopin (Pleyel), 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-45-61-53-00. De 90 F à 150 F.

Ballet C. de la B.
Alain Platel : *Lets op Bach*.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Claudia Triozzi
Park, Galina Dark.
La Ménagerie de verre, 12, rue Léchevin, Paris 11e. Mo Parmentier, Saint-Ambroise. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-43-38-33-44. De 60 F à 80 F.

Supernova
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 26, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Stéphane Guillaume Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 26, à 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Joe Satriani, Michael Schenker, Patrick Rondat
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 26, à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 249 F.

Michel Udiany
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-42-36-37-27.

Bortek
Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Le 26, à 21 heures. Tél. : 01-40-35-23-23. De 70 F à 90 F.

Monica Lypso
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 26, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59.

Prince Rama Varma
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. Le 26, à 20 h 30. Tél. : 01-45-89-01-60. 90 F.



هكذا من الأصل

EN VUE

■ Après la retransmission télévisée de la pendaison acclamée par la populace de deux condamnés, le 19 mai, à Tabarja, au Liban (*Le Monde* du 21 mai), **Suzanne Mohieddine**, huit ans, de Taalabaya, dans l'est, et **Mohammad Younès**, six ans, de Kawthariyat ar-Roz, dans le sud du pays, ont failli mourir sous les applaudissements de leurs petits camarades, qui, par jeu, les avaient pendus.

■ La police a saisi, lundi 25 mai, les dix-sept petits cochons de porcelaine que **Nancy Bennett**, une habitante de Leicester, en Grande-Bretagne, avait rangés sur le rebord de sa fenêtre dans la rue de la grande mosquée : des fidèles musulmans s'étaient plaints.

■ ***Ioan Holender**, directeur de* l'Opéra de Vienne, redoute la première du *Prophète* de Meyerbeer, avec **Placido Domingo et Agnès Baltsa**, *actuellement mis en scène par* l'allemand **Hans Nueumfels**. Particulièrement la scène de sodomie avec un porc.

■ Les douanes philippines, qui d'habitude livrent au feu purificateur les magazines pornographiques saisis, viennent d'en épargner trois mille pour les recycler en Bibles et autres ouvrages pieux.

■ Les talibans ont érigé en ministère l'organe *« le plus fondamental et le plus puissant »* du régime : le département d'encouragement de la vertu et de la prévention du vice.

■ Les miliciens puniront cent vingt hommes rasés et quatre-vingt-dix femmes sans voile, surpris, mercredi 20 mai, dans les rues de Kaboul, en les fouettant en public avec un tuyau de caoutchouc. Les Afghanes, au désespoir, se suicident à la soude caustique.

■ Dans la nuit du 20 au 21 mai, des néonazis ont attaqué de jeunes Blancs allemands qui campaient au bord d'un lac de Ruhlsdorf, à l'est de Berlin, aux cris de *« Berliner raus »*, *« Les Berlinois dehors »*.

■ Dans un discours au Parlement, **Apostolos Andéroulakos**, député de la Nouvelle Démocratie, a récemment exhorté les Grecs à *« prendre les armes contre les immigrés »*. Déjà, jeudi 14 mai, à Rethymnon, en Crète, un forcené tuait une Roumaine de deux coups de pistolet après avoir tiré sur une Bulgare sans l'atteindre.

■ Dimanche 24 mai, un drapeau grec géant d'un poids de 130 kg, *« visible du fin fond de la Turquie »*, a été hissé à Dydimotycho, à la *frontière turque, pour* commémorer la réunion de la ville à la Grèce en 1920. Mais le drapeau turc pesant près d'une tonne, qui a été déployé le 19 mai sur le stade Ali Sami Yen d'Istanbul, pour célébrer la guerre de libération, sera enregistré au Livre Guinness des Records.

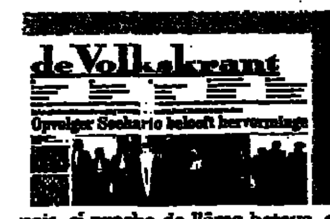
Christian Colombani

Les Pays-Bas à l'heure indonésienne

La presse néerlandaise vit, par presse et télévision interposées, les soubresauts de son ancienne colonie, revient sur Suharto et disqualifie d'avance son successeur, B. J. Habibie

LA PHOTO mange la moitié de la « une » du deuxième cahier du *Volkskrant* : le couple Van den Broeke montre fièrement un agrandissement vieux d'une quarantaine d'années, lorsque les jeunes époux posaient, décontractés, sur un fond de palmiers. En ce vendredi 22 mai, le journal se penche non seulement sur la chute de la famille Suharto, mais aussi sur la manière dont les *« 400 000 anciens des Indes et leur famille suivent les événements indonésiens »*. Ces Indes, ce sont les Indes néerlandaises, ainsi que la *puissance coloniale appelait son* archipel. Les Van den Broeke ont perdu en 1950 tout intérêt pour ce lointain territoire, *« lorsque les Pays-Bas ont abandonné le pouvoir à Sukarno »*, le père de l'indépendance. Mais nombre d'anciens colons n'ont pas tourné la page.

D'autres communautés se sentent concernées : les Moluquois, qui sont aux Pays-Bas ce que les harkis sont à la France, les exilés de Timor-Est, une ancienne colonie portugaise annexée de force par Suharto en 1975, et bien d'autres Indonésiens naturalisés. Ajoutez à cela une nostalgie latente pour le tempérament java-



nais, si proche de l'âme batave, et vous comprendrez pourquoi les *médias ont accordé, depuis des* mois, une large place à la crise indonésienne.

Dès le 21 mai, à l'annonce de la démission du vieux dictateur, la chaîne publique NOS réalise un journal exceptionnel de deux heures. Le lendemain, toutes les premières pages de la presse sont entièrement consacrées à l'événement. Le *Volkskrant* bouleverse même l'ordre immuable de ses pages intérieures, reléguant les informations nationales en fin d'édition. L'envoyée spéciale note, dans un récit ironique, que Megawati Sukarnoputri, fille de feu Sukarno *et opposante de Suharto, s'est* illustrée par son absence en cette journée historique : *« Les étudiants l'ont attendue en vain (...). Quand ils lui ont téléphoné, à 9 h 30 du matin, ils n'ont obtenu qu'une domestique affirmant que Madame dormait encore. » Comme* ses confrères, l'éditorialiste affirme que le successeur du despote qui a succombé au népotisme le plus extrême n'est sans doute qu'une marionnette, un pape de transition, et s'interroge : *« Le 21 mai marque-t-il la fin de Suharto ou celle du régime Suharto ? »* La réponse ne se fait pas attendre : *« Bacharuddin Jusuf Habibie a toujours été un membre fidèle du clan Suharto. »*

Dans un excellent portrait du dictateur javanais, *« aussi impassible que les bouddhas du Borobudur »*, le *NRC Handelsblad* rappelle que, en effet, les liens entre les deux hommes remontent à 1950 : en poste sur une île lointaine, le commandant Suharto se lie à la famille Habibie. A la mort du père, il prend le fils, Bacharuddin Jusuf, treize ans, sous son aile. Si Habibie n'est qu'un « clone » de Suharto, son successeur pourrait être Amien Raïs. Dans un entretien au NRC, ce leader musulman donne *« six mois »* à Habibie pour *« montrer que l'Indonésie est sur la voie du rétablissement »*. Juger la famille Suharto – l'une des plus riches du monde – pour corruption ? Raïs n'en fait pas, il s'en faut de beaucoup, une priorité : *« Lorsque la situation sera redevenue normale, nous devrons voir dans quelle mesure il est possible de désigner un juge pour enquêter sur l'origine légale ou illégale de la fortune familiale. »* On ne saurait être plus prudent...

Alain Franco

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Jérôme Dorville
■ Ça renâcle, ça grogne, ça freine des quatre fers : à droite mais aussi à gauche, la confrérie des cumulards sonne le tocsin. On veut les amputer, réduire leur influence, leur prestige et leur pouvoir. Bien peu osent proclamer haut et fort leur attachement au cumul des mandats : l'air du temps ne s'y prête guère. Mais quelques-uns se préparent à faire de la résistance, en coulisses, notamment au Sénat, où la droite est majoritaire. L'émotion est à la mesure de la révolution annoncée. Un seul mandat exécutif, c'est en effet la fin d'une tradition bien française, celle du « député-maire » du « sénateur-maire ». Un pied à Paris, un autre dans le terroir : ce fut, depuis des décennies, la meilleure des garanties pour des générations d'hommes politiques. Garantie contre les aléas de l'alternance : garantie contre la concurrence de nouvelles têtes – jeunes et femmes ; garantie face à l'émergence de contre-pouvoirs. Au fil du temps, le cumul a même fini par structurer toute la vie politique, et bien au-delà.

LCI
Pierre Luc Séguillon
■ A priori, le gouvernement n'a rien à craindre de la poussée de fièvre limitée et isolée d'une partie des routiers, de la colère très particulière des forains, des menaces peu populaires des pilotes d'Air France, ou encore des avertissements répétitifs des cheminots autonomes. Ces mouvement d'humeur ne semblent pas préfigurer un orage social généralisé. Il est peu probable qu'ils s'additionnent et s'amplifient jusqu'à perturber la grande fête du Mondial. C'est du moins l'analyse que font communément les spécialistes de la météorologie sociale. Les revendications de chacune de ces corporations sont spécifiques. Elles ne bénéficient pas de l'appui unanime des organisations syndicales. Elles ne se recoupent pas. Elles n'ont pas les faveurs de l'opinion. Elles jouiraient moins encore de sa sympathie si elles empêchaient les Français dans quelques jours de s'adonner à leur passion footballistique. A contrario, cependant, la diversité et la dispersion de ces mouvements d'humeur, leur encadrement syndical minoritaire, l'objet de chantage commode qu'offre le Mondial, mais aussi, après un an de gouvernement de gauche, l'écart entre l'embellie économique et la grisaille sociale peuvent donner lieu à des aventures jusqu'au-boutistes et difficilement contrôlables.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin
■ Avec ce mélange de souplesse et d'entêtement qui sied à l'époque, avec ce don longuement entretenu pour détecter le centre de gravité des dossiers les plus embrouillés, Lionel Jospin s'est imposé comme un gouvernant talentueux. Au bout d'un an d'un parcours que les esprits forts jugeaient à l'origine semé d'obstacles mortels, le gouvernement de la gauche plurielle garde le soutien de l'opinion et présente un bilan très honorable. La reprise aidant, il s'approche même de l'inaccessible objectif qui a épuisé ses prédécesseurs : la baisse du chômage. Pourtant – le métier des commentateurs n'étant pas de manier la brosse à reluire –, il faut explorer une hypothèse paradoxale, mais très vraisemblable : l'équipe Jospin entre, quoi qu'elle en pense, dans une phase dangereuse.

www.si.edu/organiza/museums/ripley/eap/rt

Une exposition présente des objets usuels du passé dans un environnement interactif inédit

LORSQUE Walsh et Evelyn Barcus se marièrent en 1937, le gouvernement fédéral leur alloua un appartement dans une ville nouvelle du Maryland, mais ils étaient si pauvres que leur table à repasser leur servait aussi de table de salle à manger. Aujourd'hui, cet ustensile, symbole d'une période difficile de l'histoire du peuple américain, fait partie de Revealing Things (Choses révélatrices), exposition abritée par le gigantesque site Web du Smithsonian Institute de Washington, qui regroupe seize musées.

Revealing Things, conçue par l'artiste Judith Gradwohl, établit des liens fluctuants entre des objets usuels apparemment disparates, *grâce à un double système de navigation visuelle*. D'une part, le nom de chaque objet vient s'inscrire sur un graphique en mouvement perpétuel où les liens hypertextes sont matérialisés par un trait, tel un arbre généalogique vivant et changeant. En jouant sur un curseur, l'utilisateur peut obtenir un graphique très dense, ou au contraire réduit à quelques liens essentiels.

JE FAIS PLUS JEUNE QUE MON MOULIN À CAFÉ, N'EST-CE PAS?
PESSIN

D'autre part, des photos-vignettes dotées de liens sont affichées sur un menu déroulant. Dès que le visiteur clique sur un mot ou une image, la page se réaménage automatiquement, afin que l'objet sélectionné devienne le centre autour duquel tous les autres se repositionnent.

Ainsi, en prenant la table à repasser pour point de départ, le visiteur peut aller vers un pantalon de la seconde guerre mondiale, une poupée en ferraille, une robe taillée dans un sac de farine, une lanterne fabriquée par des prisonniers japonais, et divers objets trouvés dans des musées à travers les Etats-Unis.

Le rayonnement culturel de l'Amérique dans le monde n'est pas oublié, grâce à cette bouteille de Pepsi-Cola utilisée comme objet sacré par une tribu Maya, ou ce blue-jean de contrebande vendu au marché noir en URSS dans les années 50. A chaque fois, grâce à une division de l'écran en fenêtres, des textes explicatifs apportent des précisions historiques et des anecdotes personnelles.

Même si les références historiques y tiennent une place éminente, *Judith Gradwohl* n'a pas voulu que son exposition soit seulement l'occasion d'une réflexion sur le passé. Son objectif est d'inciter les visiteurs à voir d'un nouvel œil leur environnement quotidien : *« J'espère qu'ils feront le lien entre les objets exposés en ligne et ceux qui les entourent chez eux, (...) et qu'ils se détourneront un moment de leur ordinateur pour réfléchir à la signification de leurs possessions matérielles. »*

Debra Seagal-Ollivier et Yves Eudes

SUR LA TOILE

TÉLÉPHONIE SUR INTERNET
■ La compagnie ATT a ouvert à Atlanta (Georgie) un service de téléphone longue distance via Internet. L'abonnement est de 2 dollars par mois et la communication pour n'importe quel point des Etats-Unis coûte 8,5 cents la minute. Selon ATT, le marché du téléphone sur Internet pourrait représenter 24 milliards de dollars avant cinq ans. – *(AP.)*

PRESSE INFORMATIQUE
■ *Le site Guide de l'infopresse* a mis en place un répertoire de 280 titres de la presse informatique française, avec des liens vers leurs sites Web. La liste contient également quelques magazines en langue anglaise à vocation européenne. Des rubriques spéciales devraient être créées prochainement pour la presse francophone suisse, belge et canadienne, ainsi que pour les fanzines.
www.worldnet.net/trigone/presse.htm

MARSEILLE
■ Une association de journalistes marseillais a créé un webmagazine baptisé *Via-Marseille*, consacré à l'actualité de la ville de Marseille. – *(AFP.)*
www.via-marseille.com

Ils sont fous, ces Gaulois... *par Alain Rollat*

LA POPULATION gauloise ayant fait savoir, par voie d'affichage, qu'elle en avait *« marre d'avoir la droite la plus bête du monde »*, les chefs de plusieurs clans de L'Alliance s'étaient réunis en forum télévisé, lundi soir, sur France 2, à l'auberge des « Mots croisés », tenue par le barde Duhamelus et la druidesse Chabota. Ils se proposaient de concocter une potion magique capable de conjurer ce fâcheux ressentiment et ce triste diagnostic qui mettaient leur famille politique *« dans tous ses états »*.

Il y avait là les fameux Bayrouix, Leotardix, Toubonus, Devedjianus, *Charettus, tout auréolés* de leur nouveau pacte, et même la sémillante Panafieusa. Le fier Balladurix avait préféré garder ses distances, mais on le vit apporter son grain de sel en différé. Resté sur son Aventin lyonnais, le dissident Millonix a participé aux délibérations en direct sans jeter de l'huile sur le feu. Ne manquaient à l'appel, curieusement, que Madelinus, Seguinus et Sarkozyx, *sans doute* retenus par d'autres obligations culinaires. Etait présent, en revanche, on ne sait trop pourquoi, l'ineffable Martinezix, boute-en-train attitré du Frontusnationalus, le parti barbare. Mais ses tentatives d'ensorcellement, trop éculées, n'ont troublé personne.

La discussion s'est vite polarisée sur le choix du chaudron. Partant du principe qu'il faut un bon récipient pour faire une bonne potion magique, chacun des chefs était venu avec le sien. Bayrouix vanta les mérites du pot béarnais, bien connu pour sa capacité à faire cuire toutes les espèces de poules centristes, y compris, à l'avenir, les catégories *« salariées »*, étiquetées d'ordinaire à gauche. Leotardix conseilla la marmite provençale, plus performante, dit-il, quand il s'agit de faire mijoter *« un corpus »* assez subtil pour plaire aux goûts *« gaullistes, centristes et libéraux »*. Toubonus resta fidèle aux bonnes vieilles casseroles parisiennes, capables de tout, et même, selon lui, de passer d'un mode de cuisson *« confédérateur »* à un mode *« fédérateur »*. Devedjianus recommanda la cocotte à *« processus démocratique »*, c'est-à-dire à feu doux, pour éviter à L'Alliance tout risque ultérieur d'explosion. Panafieusa insista, au contraire, sur l'urgence d'inviter Gauloises et Gaulois à quitter *« la vallée des larmes »* pour un joyeux banquet. Balladurix opta pour le faitout balladurien. Quant à *Millonix*, il continua à faire sa petite popote dans son coin, Martinezix en gardant, bien sûr, l'eau à la bouche.

Voilà pourquoi, faute de chaudron commun, la droite gauloise, qui avait commencé sa soirée *« dans tous ses états »*, y était encore au petit matin...

MARDI 26 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

18.25 Un nommé Joe ■ ■
Victor Fleming (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil

18.35 Bix ■ ■
Pupi Avati (Italie, 1991, v.o., 115 min). Ciné Cinémas

21.25 Le Cran d'arrêt ■ ■
William Dieterle (Etats-Unis, 1952, N., 85 min). Cinétoile

23.10 Le Voyage fantastique ■ ■
Richard Fleischer (Etats-Unis, 1966, 95 min). Arte

23.40 The Hit ■ ■
Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1984, 100 min). Ciné Cinémas

1.10 La Grande Bouffe ■ ■
Marco Ferreri (France, 1973, 125 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Tricky ; Philippe Candeloro ; Roger Hanin ; Drew Barrymore. Canal +

20.00 Temps présent. TV 5

20.00 20 h Paris Première. Paris Première

20.00 L'Invité. L'ensemble A Sei Voci. Muzzik

20.35 Les Carnets du bourlingueur. Le miel. Les retraités chinois. Fat City. Un samedi soir à Moscou. RTBF 1

21.00 Enjeux - Le Point. Circus Ethiopia. Fenêtre sur l'univers à deux kilomètres sous terre. Les exilés de la haute technologie. TV 5

21.00 Le Gai Savoir. La liberté d'expression est-elle en danger ? Invités : Richard Ducousset, Antoine Gaudinot, Olivier Orban, Marc Domingo. Paris Première

21.20 Défis. L'intérim, mode d'emplois. RTBF 1

22.00 Mai 68. La révolte contre l'autorité et l'Etat. Invités : Bernard Guetta, Jacques Sauvageot, Jean-Pierre Le Goff. Histoire

22.45 Bouillon de culture. Secrets de femmes. Avec Françoise Chandernagor, Paule Constant, Sylvie Germain, Chantal Delsol, Kenizé Mourad. TV 5

22.55 Ça se discute. Peut-on légitimer la désobéissance ? France 2

23.00 De l'actualité à l'Histoire. Le Sénat. Alexandrie aujourd'hui. Histoire

23.15 Si j'ose écrire. Invités : Jean-Pierre Verheggen, Patrick Virelles, Pierre Béarn, Xavier Dole, Henri Michaux. RTBF 1

23.30 Comment ça va ? Dossier : Le diabète, avec ou sans sucre ? Mondial oblige, les stades de France sont-ils sûrs ? Le don du sang. Comment ça marche ? Les groupes sanguins. Leila Denmark, une vieille dame tranquille. Les plateaux. France 3

0.35 Zone interdite. Je déménage. M 6

DOCUMENTAIRES

18.30 *Les Grands Compositeurs.* [6/12]. Schubert. Odyssée

19.00 Le Dos au mur. Histoire

19.30 Belcanto. Enrico Caruso. Muzzik

19.35 Les Nouveaux Explorateurs. La surdité en héritage. Planète

19.55 Un arc-en-ciel de pierre. Odyssée

20.30 La Guitare espagnole. [3 et 4/8]. L'ère classique. Mezzo

20.35 ► Les Frères des Frères. Planète

20.35 Ilots de verdure dans un océan de pierre. Odyssée

20.45 La Vie en face. Le Fils du pressing. Arte

21.00 Menahem Begin. Histoire

21.25 20 ans de courses automobiles. [15/20]. Carnets secrets d'un passionné. Canal Jimmy

21.25 L'Art de construire. Odyssée

21.35 ► Soirée thématique. XXI, le futur au présent. Voyage au centre de l'atome. Arte

22.05 Delacroix, mes dernières années. Paris Première

22.25 Le Pont de Normandie. Planète

23.15 Le fond de l'air est rouge. [3/3]. Planète

23.15 Cybersecret. Odyssée

0.10 Indochine. De Dien Bien Phu à Dien Bien Phu. Odyssée

0.20 L'Inde en instantanés. Planète

SPORTS EN DIRECT

17.00 Tennis. Roland-Garros. Eurosport

20.00 Football. *Championnat d'Europe* des moins de 21 ans. Eurosport

2.05 Basket NBA. Canal +

MUSIQUE

18.00 Jazz trios. Au Theaterhaus de Stuttgart 1990. Muzzik

21.00 Repères : La Guitare espagnole. Manuel Barruego interprète... Mezzo

21.00 Wolfgang Sawallisch. Muzzik

22.30 Nuit française. A la Waldbühne de Berlin 1992. Mezzo

0.30 Sonny Rollins. Montréal 82. Muzzik

TÉLÉFILMS

22.13 Les Tueurs de l'autoroute. William Graham. 13e Rue

22.15 La Traque. Philippe Lefèbvre [1/2]. Festival

22.40 Vivaldi. Richard Bocking [1 et 2/2]. Muzzik

22.40 Meurtre en ut majeur. Michel Boisrond. TMC

22.45 Le Pouvoir d'aimer. O Michael Ray Rhodes. M 6

0.35 Le Secret du petit milliard. Pierre Tchernia. TF 1

0.45 En présence d'un clown. Ingmar Bergman (v.o.). Arte

SÉRIES

19.25 Deux flics à Miami. La Madone a disparu. 13e Rue

20.13 New York Undercover. *Engrenage. Carton rouge.* 13e Rue

20.55 Ally McBeal. Body Language. Téva

21.40 Relativity. Heures supplémentaires. Téva

22.10 Total Security. *Episode pilote.* TSR

22.15 Total Security. Citizen Canine (v.o.). Série Club

22.40 The Lazarus Man. Le général qui voulait être roi. Canal Jimmy

22.45 Perry Mason. Qui a tué Madame ? TF 1

23.30 Star Trek, la nouvelle génération. Premier contact (v.o.). Canal Jimmy

23.50 Galactica. *Baseball.* 13e Rue

0.00 Ardéchois, cœur fidèle. [6/6]. Histoire

0.40 Earth II. L'homme de ses rêves. 13e Rue

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
« La Vie en face » :
Le Fils du pressing

Pour sauver le pressing familial, atteint de plein fouet par la crise économique, Imad Hamdana a tout essayé. Il a interrompu ses études de psychologie. Plein d'énergie, inventif, il tente la politique du petit prix. Le commerce repart, mais les résultats sont insuffisants. Le chiffre d'affaires ne permet pas de dégager de salaires pour lui et sa mère. Pourtant, il ne peut se résoudre à abandonner. Pour ses parents, Tunisiens arrivés en France dans les années 60, ouvrier et employée, le pressing est symbole d'ascension sociale. Ils l'ont acheté en 1986, accédant ainsi à un nouveau statut.

Dans un premier temps, leur arrivée place de la Convention, au coeur de La Villeneuve d'Echirolles dans l'agglomération grenobloise, un secteur alors réservé aux privilégiés, est mal acceptée – 20 % de la clientèle déserte. Puis les choses s'arrangent. Mais la crise gagne et c'est tout le quartier qui se fragilise. Imad refuse d'être le témoin passif de cette dégradation. Il s'implique dans l'association des commerçants de La Villeneuve. *Le Fils du pressing*, comme il se définit, se bat pour l'entreprise mais aussi pour préserver le tissu social.

La caméra suit Imad dans ses multiples démarches pour éviter la fermeture. Il finit par se tourner vers la mairie pour obtenir une partie du marché de blanchisserie. Mais les pouvoirs publics doivent faire face à plusieurs sollicitations. L'offre ne sera pas suffisante et le pressing fermera. Pierre-Yves Moulin a su capter l'émotion de la situation, le ton est juste, mais une immersion plus franche dans cette cité en crise aurait sans doute évité quelques longueurs. – *E. H.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.40 Le Résultat des courses.
20.45 Coupe du monde 1998, Météo.
20.55 Sans pitié ■ Film. O Richard Pearce.
22.45 Perry Mason. Qui a tué Madame ?
0.35 Le Secret du petit milliard. Téléfilm. Pierre Tchernia.

FRANCE 2

19.15 et 22.50 Un livre, des livres.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 L'Image du jour : Roland-Garros.
20.45 A cheval.
21.00 Les Milles, le train de la liberté ■ Film. Sébastien Grall.
22.55 Ça se discute. Peut-on légitimer la désobéissance ?
1.00 Journal, Météo, Côté court 2.
1.25 Les Grands Entretiens du Cercle.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Côté court.
20.50 Questions pour un champion. *Spéciale langue française.*
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Comment ça va ?
0.25 Magazine olympique.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.35 Bogus. Film. Norman Jewison.
22.20 Flash infos.
22.30 Supplément détachable. *Spécial Festival d'Annecy.*
22.45 Manga Manga. Mégalopolis. Film d'animation.
0.15 L'Autre Côté de la mer ■ Film. Dominique Cabrera.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Turques, et féministes.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Le Fils du pressing.
21.35 ► Soirée thématique. XXI, le futur au présent : Voyage au centre de l'atome. 21.40 Jongleur d'atomes. A la conquête de l'invisible. 22.40 Nanovision.
23.10 Le Voyage fantastique ■ ■ Film. Richard Fleischer.
0.45 En présence d'un clown. Téléfilm. Ingmar Bergman (v.o.).

M 6

19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Sinbad et l'œil du tigre ■ Film. Sam Wanamaker.
22.45 Le Pouvoir d'aimer. Téléfilm. O Michael Ray Rhodes.
0.35 Zone interdite. Je déménage.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Ludovic Janvier (*Bientôt le soleil*).
21.00 Poésie studio. *Les poétiques. Jacques Roubaud.*
22.10 Mauvais genres. Jean-Marc Ligny, Gonzales Lodesmas, Philip K. Dick.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Donné par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Seiji Ozawa : *Symphonie n° 4*, de Brahms ; *Le Sacre du printemps*, de Stravinsky.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Marek Janowski, chef d'orchestre. *Œuvres de von Weber, Beethoven, Wagner, R. Schumann, Brahms, R. Strauss.*
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Messiaen, Roussel, Mahler, Reger.

MERCREDI 27 MAI

FILMS DU JOUR

13.30 Un homme parmi les loups ■ ■
Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, 100 min). Disney Channel

14.15 Drowning by Numbers ■ ■
Peter Greenaway (Grande-Bretagne, 1988, v.o., *115 min*). Cinéstar 1

15.40 Calme blanc ■ ■
Philip Noyce (Australie, 1989, 95 min). Ciné Cinémas

18.05 Le Doulos ■ ■
Jean-Pierre Melville (France, 1963, N., 115 min). Festival

18.45 Alphaville ■ ■
Jean-Luc Godard (France, 1965, N., 100 min). Ciné Cinéfil

19.30 The Unbelievable Truth ■ ■
Hal Hartley (Etats-Unis, 1990, v.o., 90 min). Cinéstar 2

21.00 Bad Lieutenant ■ ■
A. Ferrara (EU, 1992, 95 min). Cinéstar 2

22.10 Australia ■ ■
Jean-Jacques Andrien (France - Belgique, 1989, 120 min). Cinéstar 1

22.25 Ipcress, danger immédiat ■ ■
Sidney J. Furie (Grande-Bretagne, 1965, v.o., 115 min). 13e Rue

22.30 Le Petit Homme ■ ■
Jodie Foster (Etats-Unis, 1991, 100 min). RTL 9

22.50 Dernières heures à Denver ■ ■
Gary Fleder (Etats-Unis, 1995, v.o., 109 min). Canal +

0.30 Les Innocents aux mains sales ■ ■
Claude Chabrol (France, 1974, 120 min). Cinétoile

1.30 Stranger than Paradise ■ ■
Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1984, N., v.o., 90 min). Arte

3.10 Sang pour sang ■ ■
Joël Cohen (Etats-Unis, 1984, v.o., 95 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 et 23.00 Le Magazine de l'Histoire. Spécial mai 68. Invités : Michel Winock ; Henri Weber ; Danièle Tartakowsky. Histoire

15.00 Envoyé spécial, les années 90. Des brouettes pour le Koweït. Ungaro, le séducteur. A.V.R.E. de paix. Histoire

16.05 Saga-Cités. Spécial Coupe du monde. Un ballon pour le Bairros. France 3

18.00 Stars en stock. Joseph Cotten. Gene Kelly. Paris Première

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invitée : Sylvie Guilhem. Canal +

20.00 Pulsations. Les chagrins de la peau. Invités : Françoise Poot ; Michel de la Brassine, Jacqueline Leclercq-Foucart et Christian Pirard. TV 5

20.05 Emission spéciale. Pour ou contre l'initiative dite « pour la protection génétique ». Invité : Pascal Couchepin. TSR

20.10 Strip-tease. Divertimento. Ticket de faveur. Il était un petit navire... Hôtel junior. RTBF 1

20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans [3/6] : 1967-1982 - L'OLP indésirable. Arte

21.00 ► Des racines et des ailes. Les prisonnières de Kaboul. Le clown de l'espoir. Ados violents : le combat des familles. France 3

21.00 L'Hebdo. Le Tour des Flamands. Le paradoxe kinois. TV 5

21.00 Envoyé spécial, les années 90. La loi des armes. La fièvre verte. Le prix du sang. Histoire

22.40 1 mois, 1 heure. TF 1

22.45 La Vie à l'endroit. Les dessous du Moulin-Rouge. France 2

23.40 Un siècle d'écrivains. André Suarès, l'insurgé. France 3

0.35 Le Canal du savoir. Paris impossible. Paris Première

0.40 Le Cercle du cinéma. Spécial Cannes. France 2

DOCUMENTAIRES

17.00 Le Dos au mur. Histoire

17.25 Le pouvoir est dans la rue. Planète

17.40 Rencontres avec les baleines. Odyssée

18.15 Les Chevaliers. [6/6]. Federigo da Montefeltro, le condottiere. Planète

18.30 Le Monde des animaux. L'Eléphant d'Asie. La Cinquième

18.30 Repères. La Guitare espagnole. [3/8]. L'ère classique. [4/8]. Vers le romantisme. Mezzo

18.30 La Barrière de corail. Une arche de Noé de deux mille cinq cents kilomètres. Odyssée

19.00 Arctique. [9/13]. Le chant du beluga. Odyssée

19.20 Satori stress. Planète

19.30 La Conquête spatiale en Union soviétique. [3/3]. La mission. Odyssée

20.05 Baleines ou tueuses ? Arte

20.30 Les Grands Compositeurs. [6/12]. Schubert. Odyssée

20.35 Les Nouveaux Explorateurs. La surdité en héritage. Planète

20.55 Bonjour madame. Téva

20.55 Les Iles Andaman. Odyssée

21.10 Les Ailes expérimentales. [7/13]. Décollage vertical. Planète

21.35 ► Les Frères des Frères. Planète

21.50 Un arc-en-ciel de pierre. Odyssée

22.00 Tkuma. [1/2]. Combattre pour survivre 1948-1973. Histoire

22.00 Cités et merveilles. Saigon. Téva

22.30 Danse. Jiri Kylian. Mezzo

22.30 Ilots de verdure dans un océan de pierre. Odyssée

23.00 Profil. Man Ray, prophète de l'avant-garde. Arte

23.15 L'Art de construire. Odyssée

23.25 Le Pont de Normandie. Planète

0.00 ► La Lucarne. Dao, la tortue mère de l'univers. Les Indes néerlandaises de 1912 à 1933. Arte

0.05 Edmund Hillary et Tensin, la conquête de l'Everest. TSR

0.10 Le fond de l'air est rouge. [3/3]. Planète

0.10 A Fano Ra. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Internationaux de France. France 3

14.45 Tennis. Internationaux de France. France 2

15.25 Cyclisme. Tour d'Italie. TSR et Eurosport

17.00 Tennis. Internationaux de France. Eurosport

20.30 Football. Tournoi Hassan II. France - Belgique. TF 1

DANSE

21.00 In the Upper Room. Ballet. Muzzik

21.45 Musica. Leçons de danse : *Le Désespoir du sire Pulcinella. Labyrinthe.* Arte

23.35 Danse. Jiri Kylian. *L'Histoire du soldat.* Mezzo

MUSIQUE

19.00 Les Quatre Saisons, de Vivaldi. Enregistré à Venise, en 1984. Muzzik

19.45 Le Trio de Tchaïkovski. Muzzik

21.55 Morcheeba en concert. Paris Première

0.45 Les Chœurs de l'armée Rouge. Muzzik

THÉÂTRE

22.45 Duel au canif ou la paix du ménage. Pièce. Guy de Maupassant. TV 5

TÉLÉFILMS

20.30 Un amour aveugle. Michaëla Watteaux. Festival

20.40 Cicatrices de femmes. Peter Levin. RTL 9

20.55 Puzzle criminel. Δ Robert A. Ackerman [1 et 2/2]. M 6

21.00 Bébé volé. Florence Strauss. France 2

SÉRIES

17.00 et 23.00 La Loi de Los Angeles. Episode pilote. Téva

18.00 Ally McBeal. Body Language (v.o.). Téva

19.30 Dharma & Greg. The Second Coming of Leonard (v.o.). Téva

20.13 Alfred Hitchcock présente. L'autre homme. 13e Rue

20.45 Les Cinq Dernières Minutes. Meurtre par intérim. Série Club

22.15 Presque parfaite. La coupe est pleine (v.o.). Canal Jimmy

22.30 Brooklyn South. Cinnamon Buns (v.o.). Série Club

22.45 Spin City. *Gentleman's Agreement* (v.o.). Canal Jimmy

23.15 Murder One, l'affaire Banks. Chapitre XV. Série Club

23.35 Father Ted. Kicking Bishop Brennan up the Arse (v.o.). Canal Jimmy

0.00 New York Police Blues. Une sombre histoire de boîte (v.o.). Canal Jimmy

2.10 Star Trek, la nouvelle génération. Premier contact (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques.

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 21.00 France 2 :
Bébé volé

Désir d'enfant

BÉBÉ VOLÉ est une histoire de femmes, écrite et réalisée par deux femmes, Catherine Hoffman (scénario, adaptation et dialogues) et Florence Strauss (réalisation). Ce téléfilm aborde un sujet complexe – le désir d'être mère – à partir d'un drame comme on en lit parfois dans les *rubriques de faits divers : le vol* d'un nourrisson dans une maternité. Anita (Mélanie Leray), vingt ans, élevée sans père, a le sentiment d'être seule au monde depuis la mort de sa maman. Malgré l'opposition de son compagnon Lulu (Marc Citti), la jeune femme veut un enfant. Elle sent que la maternité lui donnera l'équilibre qui lui manque. Mais Anita accumule les fausse couches, ce qui ne fait qu'accentuer son état de fragilité psychologique.

La frustration la conduit à élaborer en secret un plan complètement fou : ce bébé que la nature ne veut pas lui donner, elle ira le prendre à une autre femme. A la clinique où elle se rend pour un examen, Anita rencontre Mathilde (Christine Boisson, très présente en ce moment à la télévision), une célibataire de quarante ans qui se prépare à mettre au monde son premier enfant. Les deux femmes sympathisent. La nuit de l'accouchement, Anita s'introduit dans la chambre de Mathilde, emporte le bébé et s'enfuit en Normandie, où elle pense pouvoir commencer une nouvelle vie.

Malgré quelques invraisemblances du scénario, on se laisse porter par cette histoire de destins croisés. Le film est parcouru par une tension telle qu'il est impossible de décrocher avant d'en connaître l'issue. Mélanie Leray, remarquée dans le film *Western*, de Manuel Poirier, est formidable dans le rôle de la jeune femme déglinguée. Marc Citti impressionne par la vérité de son jeu. Christine Boisson est moins convaincante, surtout dans les scènes d'hystérie. Un dernier reproche : l'enquête policière est complètement bâclée, et le choix de Lilah Dadi (le flic beur de la série « P.J. ») pour interpréter le commissaire Samir est une erreur de casting. Cela porte tort au film et c'est dommage, car la psychologie des deux femmes est finement observée.

Sylvie Kerviel

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Les Vacances de l'amour.
15.45 Cinq sur 5 !
16.45 Extrême limite.
17.20 Beverly Hills.
18.20 et 0.30 CD Tubes.
18.25 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.30 Football. France - Belgique.
22.40 1 mois, 1 heure.
0.00 Minuit sport.
0.35 TF1 nuit, Météo.
0.45 Histoires naturelles.
1.40 Mark Twain, le voyage des innocents. Téléfilm. Luciano Salce.

FRANCE 2

13.50 et 19.15 Un livre, des livres.
13.55 Le Renard.
14.45 Tennis. Internationaux de France.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.45 et 20.55 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Météo.
21.00 Bébé volé. Téléfilm. Florence Strauss.
22.45 La Vie à l'endroit. Les dessous du Moulin-Rouge.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Côté court 2.
0.40 Le Cercle du cinéma. Spécial Cannes.

FRANCE 3

13.00 Tennis. Internationaux de France.
14.54 Keno.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Saga-Cités.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Côté court.
20.50 Consomag.
21.00 ► Des racines et des ailes. Les prisonnières de Kaboul. Le clown de l'espoir. Ados violents : le combat des familles.
23.05 Météo, Soir 3.
23.40 Un siècle d'écrivains. André Suarès, l'insurgé.
0.30 Cinéma étoiles.
0.55 Vivre avec... L'obésité, se réconcilier avec son corps.

CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.25 C+ Cléo.
16.30 Les Simpson.
16.55 Babylon 5. Téléfilm. Richard Compton.
► En clair jusqu'à 21.00
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.35 Le Journal du cinéma.
21.00 La Cible ■ Film. Pierre Courrège.
22.40 Supplément détachable. Spécial Festival d'Annecy.
22.50 Dernières heures à Denver ■ ■ Film. Gary Fleder (v.o.).
0.40 Love Serenade ■ Film. Shirley Barrett (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.20 Le Journal de la santé.
13.35 D'ici et d'ailleurs.
14.30 La Cinquième rencontre... Famille. 14.35 Françoise Dolto. N'ayez pas peur. 15.25 Entretien.
16.00 L'Etoffe des ados.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.05 Baleines ou tueuses ?
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Israël et les Arabes, la guerre de cinquante ans [3/6] : 1967-1982 - L'OLP indésirable.
21.35 Les Cent Photos du siècle. *La tentative d'assassinat sur le Président Reagan*, photo de Ron Edmonds, 1981.
21.45 Musica. Leçons de danse : Le Désespoir du sire Pulcinella. Labyrinthe.
23.00 Profil. Man Ray, prophète de l'avant-garde.
0.00 ► La Lucarne. Dao, la tortue mère de l'univers. Les Indes néerlandaises de 1912 à 1933.
1.30 Stranger than Paradise ■ ■ Film. Jim Jarmusch (v.o.).

M 6

13.05 M 6 Kid.
16.35 Fan quiz.
17.15 Des clips et des bulles.
17.30 Fan de.
18.05 Agence Acapulco.
19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Elément Terre.
20.55 Puzzle criminel. Téléfilm Δ. R. A. Ackerman [1 et 2/2].
0.15 Secrets de femme. □

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. Musiques à la russe au XIXe siècle. [3/5].
20.30 Agora. Henri Decaëns et Jean-Paul Brighelli (*Le Mont Saint-Michel. Histoire et imaginaire*).
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. Bertold Brecht aurait cent ans. Les Sept Péchés capitaux des petits bourgeois.
23.00 Nuits magnétiques. Les réfugiés politiques. [2/3]. Une France terre d'écueil.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Itamar Golan, piano, Matt Haimovitz, violoncelle : Œuvres de Beethoven, Haendel.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Kusnir, Lewis.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. *Le Vaisseau fantôme*, opéra de Wagner, par le Chœur de l'Opéra Royal de Covent Garden et l'Orchestre Royal de Covent Garden, dir. Dorati, London (Le Hollandais), Rysanek (Senta), Tozzi (Daland), Liebl (Erik), Elias (Mary), Lewis (Le Timonnier).
23.10 Les Soirées... (suite). Hommage à Leonie Rysanek. Œuvres de Beethoven, R. Strauss, Verdi.

هكذا من الأصل

Le Monde
MERCREDI 27 MAI 1998

Plus de 80 islamistes ont été interpellés dans cinq pays d'Europe

Cette vaste opération policière intervient à quinze jours du début de la Coupe du monde de football. La France est à l'origine de ce coup de filet qui vise les réseaux de soutien logistique aux maquis du GIA en Algérie

PLUS de quatre-vingts personnes ont été interpellées, mardi matin 26 mai, en France et dans quatre autres pays (Allemagne, Belgique, Italie, Suisse), dans les milieux islamistes. Cette opération, menée conjointement par les services de police des différents pays, visait des réseaux de soutien logistique (hébergement, faux papiers) des islamistes algériens. Selon nos informations, rien n'indique que des attentats étaient en préparation en Europe. Ces interpellations, préparées de longue date, avaient pour but, indique-t-on de source française, de *« donner un coup de pied dans la fourmilière »* à deux semaines du début de la Coupe du monde de football, organisée en France du 10 juin au 12 juillet.

Une dizaine de personnes ont été interpellées en Belgique, de même qu'en Suisse et dans le nord de l'Italie. Selon le ministère de l'intérieur français, cinq personnes ont été interpellées en Allemagne. En France, le nombre d'interpellations s'élevait à 53, en région parisienne mais aussi en Rhône-Alpes (Isère, Haute-Vienne, Rhône) et dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes, Corse-du-Sud, Gard).

SAISIES DE DOCUMENTS

Les fonctionnaires des Renseignements généraux, de la police judiciaire, de la division nationale anti-terroriste et de la DST ont agi sur commission rogatoire du juge parisien Jean-Louis Bruguière, délivrée pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*, dans le cadre de deux affaires en cours. Les enquêteurs ont procédé à des perquisitions. Divers documents et plusieurs centaines de milliers de francs ont été saisis, dont 800 000 francs chez un particulier. Ils estiment qu'il pourrait s'agir d'argent destiné aux maquis algériens.

Au total, près d'une cinquantaine d'*« objectifs »* avaient été répertoriés dans la mouvance islamiste, tant à Paris qu'en province. Il semble que toutes les personnes visées ont effectivement été interpellées et placées en garde à vue. *« C'est le résultat d'un travail de fond »*, explique-t-on du côté des policiers, en insistant sur le fait que ces réseaux étaient sous surveillance *« depuis plusieurs mois »*. La police judiciaire parisienne estime en revanche qu'il n'y a *« pas de lien objectif »* entre ces interpellations et la découverte d'une petite bombe, lundi 11 mai à Paris, devant des locaux de France Télécom (*Le Monde* du 13 mai).

Les personnes interpellées mardi matin sont d'origine algérienne, tunisienne et française. Elles sont soupçonnées d'être en relation directe avec Hassan Hattab, un Algérien présenté comme le chef unique des réseaux européens du Groupe islamique armé (GIA). Hassan Hattab, qui vivrait en Algérie, est considéré comme plus « politique » et plus internationaliste que ses prédécesseurs, notamment l'émir Antar Zouabri, avec lequel il serait en concurrence.

En Allemagne, l'opération visait les milieux islamistes de la région de Bonn et de Cologne. Selon le parquet fédéral de Karsruhe, les perquisitions ont été menées dans cinq appartements. Elles visaient des ressortissants algériens soupçonnés de tentative d'association terroriste dans le but de soutenir les islamistes algériens en leur procurant des explosifs ou une aide logistique. Parmi les personnes interpellées dans ce pays figurerait, selon les services français, Adel Mechat, présenté comme le *« bras droit »* d'Hassan Hattab. Adel Mechat aurait eu la charge de reconstituer les réseaux du GIA en Europe. Ces informations n'ont pu être confirmées du côté allemand, où l'on semble relativiser l'importance de ces arrestations.

L'ensemble de l'opération a été coordonné à Paris par le cabinet du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, en liaison avec les autorités judiciaires. M. Chevènement avait eu l'occasion de finaliser le dispositif international, les 18 et 19 mai, lors d'un sommet réunissant, à Naples (Italie), les ministres de sept pays de la Méditerranée (Algérie, Espagne, Italie, Maroc, Tunisie, Portugal et France).

Philippe Broussard et Pascal Ceaux

« Les investigations se poursuivent »

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR a publié, mardi 26 mai, en milieu de matinée, le communiqué suivant :

A l'issue de plusieurs mois de surveillances menées par les services de renseignement (direction de la surveillance du territoire, Direction centrale des renseignements généraux et renseignements généraux de la préfecture de police) laissant présumer la préparation d'actions terroristes à l'approche de la Coupe du monde de football, et dans le cadre de deux informations judiciaires ouvertes par le parquet de Paris, des opérations de police judiciaire ont été entreprises ce matin à partir de 6 heures sur le territoire national (Paris, Marseille et Lyon principalement), visant au démantèlement de réseaux extrémistes dissidents du GIA.

VERBATIM

Cette opération diligentée sur délégation de M. Jean-Louis Bruguière, premier vice-président chargé de l'instruction au tribunal de grande instance de Paris, est étendue dans le cadre de la coopération européenne en matière de lutte antiterroriste aux ramifications de ces réseaux, notamment en Allemagne, en Belgique, en Italie et en Suisse.

Pour l'heure, 53 personnes ont été interpellées en France.

Les perquisitions effectuées ont permis de saisir de la documentation et des fonds importants. Les investigations se poursuivent.

D'autres développements sont susceptibles d'avoir lieu dans les heures à venir.

Un dispositif de sécurité exceptionnel

COMMENT assurer une sécurité maximale des sites, des joueurs et du public sans porter atteinte au caractère convivial de la Coupe du monde de football ? C'est à cette double contrainte que s'est heurtée la mise en place du dispositif de police, de gendarmerie et de l'armée, chargé de la sécurité d'une compétition qui aura lieu du 10 juin au 12 juillet autour de dix stades à Paris, à Saint-Denis et en province. Les responsables du ministère de l'intérieur parlent en l'occurrence d'*« une vigilance raisonnable »*.

Pour faire face aux risques importants de terrorisme dans ce type d'événement à résonance planétaire, les services spécialisés – notamment les renseignements généraux (RG) et la direction de la surveillance du territoire (DST) – sont mobilisés. Pour des raisons évidentes d'efficacité, leur dispositif est maintenu secret. La présence renforcée de soldats sur des points jugés sensibles (centres EDF, relais téléphoniques) et de policiers dans les aéroports et les gares, sera en revanche visible et *« dissuasive »*. Dans le cadre du plan « Vigipirate », qui n'a jamais été totalement désactivé depuis l'attentat du 3 décembre 1996 à la station RER de Port-Royal, le nombre de militaires présents sur le terrain a été porté de 800 à 1 800.

Pendant toute la durée de la Coupe du monde, l'ensemble des opérations de sécurité sera coordonné à partir de deux postes de commandement. Le premier, situé à Asnières (Hauts-de-Seine), aura la responsabilité nationale de la sécurité civile (secours, évacuation, réanimation). Le second, installé à proximité du ministère de l'intérieur, dans le 8e arrondissement de Paris, supervisera le maintien de l'ordre public, en liaison directe avec la direction générale de la police nationale (DGPN) et le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement.

A l'échelon inférieur, policiers et gendarmes se sont répartis les dix stades de la Coupe du monde. La police sera maître d'œuvre à Paris, Saint-Denis, Saint-Etienne, Bordeaux et Montpellier ; la gendarmerie officiera à Lyon, Marseille, Nantes, Toulouse et Lens. Les forces de l'ordre seront placées sous le commandement des directeurs départementaux de la sécurité publique (DDSP) et des préfets de département. Ce sont eux qui pourront, en cas de problème, faire appel aux CRS ou gendarmes-mobiles spécialement mobilisés.

Un dispositif particulier a été prévu autour des délégations, des joueurs, de leur encadrement technique et des officiels. La police aura la charge de la protection rapprochée des personnalités. Le RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion) et les groupements de sécurité et d'intervention de la gendarmerie nationale (GSIGN) assurent déjà la sécurité des joueurs présents sur le territoire français. Les gendarmes exercent, par exemple, la surveillance des champions du monde brésiliens installés à Lésigny, (Seine-et-Marne), depuis leur arrivée en France, le 22 mai.

C'est à l'intérieur des stades que la présence policière sera la plus discrète. Une fois franchis les contrôles stricts postés aux différents accès aux sites, les spectateurs du Mondial n'auront plus à faire qu'aux stadiers, chargés par le Comité français d'organisation (CFO) de veiller à la tranquillité des tribunes pendant les rencontres. Les responsables policiers et gendarmes n'auront qu'à surveiller l'ensemble à partir du poste de commandement sis à l'intérieur du stade.

P. Ce.

Plusieurs précédents

- **9 novembre 1993.** Quatre-vingt-huit personnes sont interpellées dans les milieux proches du Front islamique du salut (FIS). Trois d'entre elles sont mises en examen pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*.
- **8 novembre 1994.** Quatre-vingt-quinze islamistes soupçonnés de soutenir les maquis d'Algérie sont interpellés dans la région parisienne, sur commission rogatoire du juge d'instruction Jean-Louis Bruguière. Des armes d'assaut et des explosifs sont saisis.
- **1er et 2 novembre 1995.** Une opération de police menée à Paris, Lille et Lyon, aboutit à l'arrestation de six hommes appartenant à la mouvance islamiste, à la suite des attentats de l'été 1995. Parmi les personnes arrêtées figure Bouyalem Bensaïd, alias Mehdi, étudiant algérien soupçonné d'être l'un des coordinateurs de cette vague d'attentats.
- **20 février 1996.** La brigade criminelle conduit, à Paris et dans le Val-d'Oise, une opération contre un réseau de sympathisants islamistes soupçonnés d'appartenir à l'organisation des frères Chalabi, interpellés en novembre 1994. En quelques heures, vingt-cinq personnes, françaises et étrangères, sont arrêtées, et un stock d'armes, probablement destiné à être transféré en Algérie, est saisi.
- **10 décembre 1996.** Quatorze personnes, proches ou militantes de réseaux islamistes, sont interpellées à Paris par des policiers qui exécutent une commission rogatoire du juge d'instruction Laurence Le Vert, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat commis sept jours plus tôt contre une rame du RER à la station Port-Royal.

Tirage du *Monde* daté mardi 26 mai : 502 572 exemplaires